

This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online. It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover. Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you. Usage guidelines Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying. We also ask that you:

- + Make non-commercial use of the files We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for Personal, non-commercial purposes.
- + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's System: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + Maintain attribution The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + Keep it legal Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe. About Google

Book Search Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at [http : //books . qooqle . corn/](http://books.google.com/)

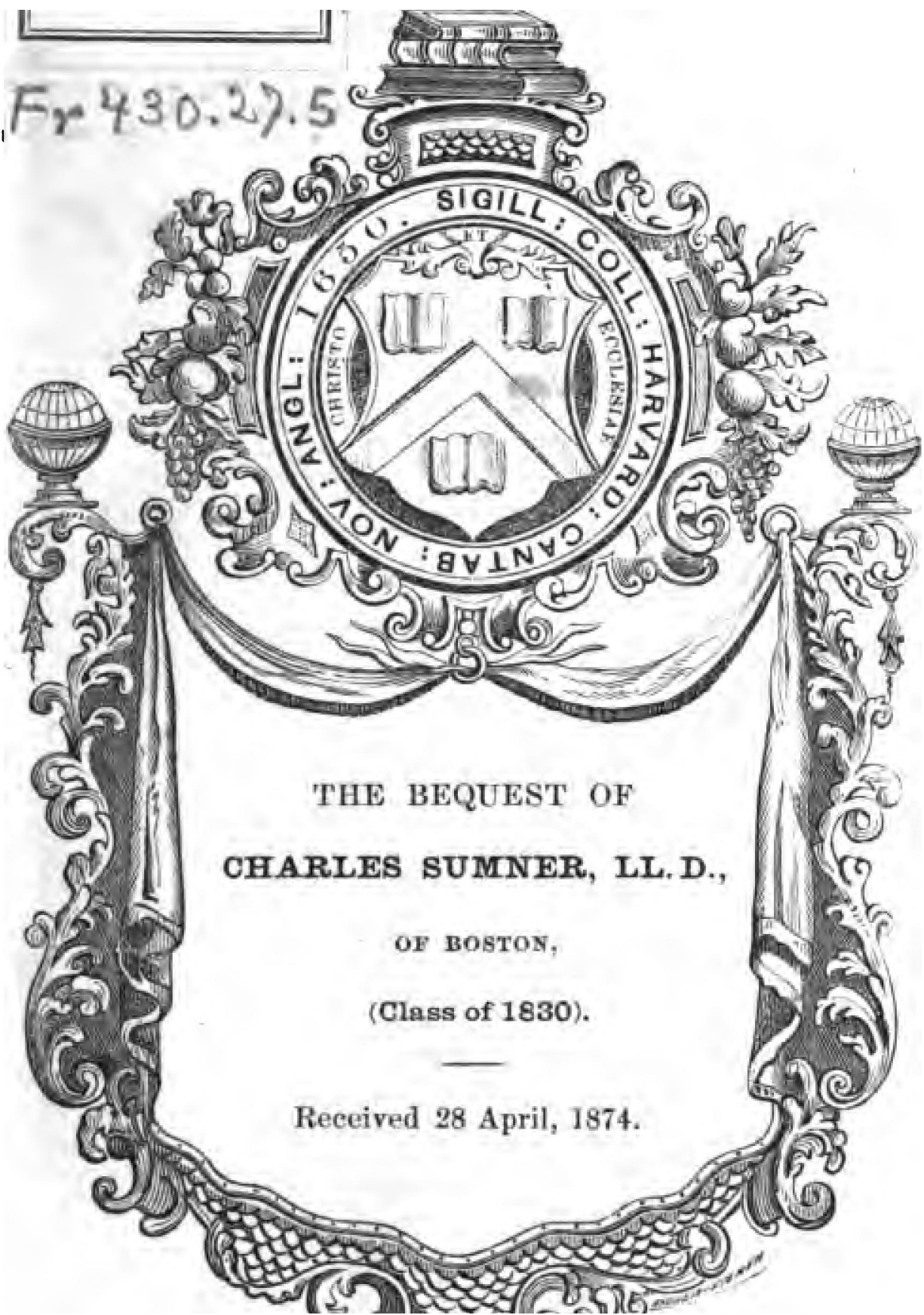
The text on this page is estimated to be only 0.60% accurate

WJDENER M&32 a ««« •

The text on this page is estimated to be only 7.67% accurate

£#**ff-i Dltizedby G00gle

Fr 430.27.5



THE BEQUEST OF
CHARLES SUMNER, LL. D.,
OF BOSTON,
(Class of 1830).

Received 28 April, 1874.

The text on this page is estimated to be only 24.00% accurate

Digitized by VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 26.00% accurate

Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 25.33% accurate

Digitized by VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 5.50% accurate

d b^Google

The text on this page is estimated to be only 20.27% accurate

CURIOSITES L'HISTOIRE DÉ FRANCE Deuxième Série
PROCÈS CÉLÈBRES. Digitized by VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 13.94% accurate

PARIS. TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON , IMPRIMEUR DB
L'KMPBRKUR, 8, RUE GARA N ClinE Digitized by VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 15.67% accurate

CURIOSITÉS L'HISTOIRE DE FRANCE P. L. iACOB m. /(-■:

Uj

The text on this page is estimated to be only 23.00% accurate

Digitized by VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 23.86% accurate

LE MARÉCHAL DE RAYS. Digitized by VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 26.00% accurate

Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 25.66% accurate

Le procès du maréchal de Raya n'a jamais été publié; il est raconté très* sommairement dans les recueils de causes célèbres ; il est indiqué seulement dans les histoires de France : M. Michelet est le seul écrivain qui ait osé donner une idée des crimes qui firent condamner au bûcher un parent du duc de Bretagne, un maréchal de France; « crimes tellement étranges et tellement inouïs , dit M. Henri Martin dans son admirable Histoire, que cet âge de fer, qui ne semblait pouvoir s'étonner de rien en fait de mal, avait été frappé de stupeur. » Les pièces de ce procès furent pourtant recueillies par ordre de la vertueuse reine Anne de Bretagne , qui voulut conserver à la posté*rité le souvenir du forfait et du châtiment. La copie qu'Anne de Bretagne avait fait faire dans les archives de Nantes , existe encore à la Bibliothèque Impériale , n° 8357 de l'ancien fonds ; cette copie a servi de base à beaucoup d'autres plus ou moins complètes qu'on trouve dans les Bibliothèques publiques. Quant aux originaux , ils ont été détruits en partie à l'époque de la révolution de 1789. Nous avons eu comzedby GoOgle

4 PROCÈS CÉLÈBRES, mu mention d'un extrait fait avec soin sur ces originaux et beaucoup plus circonstancié , beaucoup plus fidèle aussi , que la rédaction abrégée due aux secrétaires d'Anne de Bretagne. C'est à l'aide de cet inappréciable document , que nous nous sommes efforcé de représenter scrupuleusement la physionomie .d'un procès qui n'a pas d'analogue dans les annales des tribunaux, u L'imagination la plus monstrueusement dépravée, dit M. Henri Martin, n'avait sans doute jamais rêvé ce que révélèrent les débats. » Nous avons donc laissé dans l'ombre la plupart des actes épouvantables qui furent imputés au maréchal de Rays , et qu'il finit par avouer lui-même avec un cynisme naïf auquel on est forcé d'appliquer le huis-clos de l'histoire. Mais nous en avons dit assez pour faire comprendre tout ce que ce procès mémorable présente d'horreur et de singularité. U n'y a qu'un homme au monde qui ait égalé, sinon surpassé le maréchal de Rays en fait de dépravation morale, c'est le marquis de Sade ! 1846. dby Google

LE MARECHAL DE RAYS. Dans le cours de l'année 1440, une terrible rumeur s'éleva par toute la Bretagne, principalement dans l'ancien pays de Retz ou plutôt Kays, qui s'étend sur la rive méridionale de la Loire, depuis Nantes jusqu'à Paimhœuf : la voix publique accusait d'actes inouïs, aussi atroces que sacrilèges, un des plus puissants seigneurs de la Bretagne, Gilles de Laval, connu sous le nom de maréchal de Rays. Gilles de Laval, fils aîné de Guy de Laval; deuxième du nom, sire de Rays, et de Marie de Craon, dame de la Suze, avait élevé pourtant la branche cadette de l'illustre maison de Laval au-dessus de la branche aînée, qui s'était alliée à la famille régnante des ducs de Bretagne. Il perdit son père à l'âge de vingt ans et resta maître d'une grande fortune territoriale, qui s'augmenta encore par son mariage avec Catherine de Thouars en 1420. Il employa une partie de cette fortune à servir la cause de Charles VII et à relever la couronne de France. Pendant sept années consécutives, de 1426 à 1433, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.13% accurate

6 PROCÈS CÉLÈBRES. on le vit mêlé à toutes les entreprises militaires que tentèrent les capitaines de Charles VII pour chasser les Anglais ; son nom est toujours cité avec ceux de Dunois, de Xaint raille s , de Florent d'Illiers, deGaucourt f de Richemont et des plus fidèles serviteurs de la royauté nationale : dès ses premiers faits d'armes, la reconnaissance du roi l'avait signalé à la reconnaissance du peuple français , en le créant maréchal de France. En 1427 , il assiège le château de Lude , l'emporte d'assaut, et tue de sa main le commandant de la place ; l'année suivante, il enlève aux Anglais la forteresse de Rennefort et le château de Malicorne ; en 1429, il prend une part active à l'expédition de Jeanne d'Are pour la délivrance d'Orléans et l'occupation de Jargeau. Ce fut alors que, par des lettres patentes conservées dans les archives de la Chambre des comptes, Charles Vit lui accorda mille livres « pour aucunement le récom» penser des grands frais , mises et dépens que faire » lui avoit convenu, afin d'avoir soi, n'avoit guères, » mis sus et assemblé certaine grosse compagnie de » gens d'armes et de trait, et iceux avoir entretenus » pour les employer à son service en la compagnie de » Jeanne la Pucelle. n Il semblait , en effet , être spécialement chargé de surveiller et de seconder la mission de Jeanne d'Arc , et quand cette héroïne voulut faire flotter son oriflamme sous les murs de Paris , lé maréchal de Rays était descendu avec elle dans le fossé où elle fut blessée d'une flèche. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 24.51% accurate

LE MARÉCHAL DE RAYS. 7 Le maréchal , conseiller et, chambellan du roi , participait au maniement des affaires politiques et avait su mériter la confiance de son maître. 11 le conduisit à Reims pour y être sacré , et il eut l'honneur Rapporter la sainte ampoule, qu'il vint chercher en pompe à l'abbaye de Saint-Remi. Son intrépidité sur les champs de bataille égalait sa sagacité dans les conseils du roi; il se montrait tour à tour homme d'État et homme de guerre, lorsque tout à coup il quitta le service de Charles VII et remit son épée dans le fourreau. On peut croire que la division s'était mise entre lui et son compatriote le connétable Artus de Richemont, à la journée de Sillé, où l'armée française, dont il commandait l' avant-garde , se trouva en présence de l'armée anglaise et se retira sans combattre. Le maréchal de Rays retourna dans ses terres en Bretagne et y mena une vie d'oisiveté, de luxe et de débauche , qu'il cachait honteusement au fond de ses châteaux. La mort de son aïeul maternel, Jean de Craon, en .1432, l'avait rendu tellement riche , qu'on évaluait ses revenus à plus de trois cent mille livres; et cependant deux années de prodigalités extraordinaires amoindrirent son héritage et l'obligèrent à vendre une portion de ses domaines. Il céda au duc de Bretagne , Jean V , les places de Mauléon, Saint-Etienne de Malemort, de Loroux-Botereau, Pornic et Chantocé; il céda des terres et des droits seigneuriaux à l'évêque de Nantes et aux chapitres de la cathédrale et de la collégiale de cette ville. On a peine à comprendre comment le maréchal de . Digitized by CjOOQlC

8 PROCES CELEBRES. Rays put dévorer de pareilles sommes , et Ton est autorisé à penser que c'étaient des ventes simulées qui couvraient des donations volontaires ou forcées. Sa famille entière s'y opposa et obtint du parlement de Paris, auquel ressortissait celui de Bretagne, un arrêt comminatoire qui défendait au maréchal d'aliéner ses biens, et annulait les ventes déjà faites. Le duc de Bretagne appela de cet arrêt comme d'abus et empêcha qu'il ne fût publié dans ses États. La maison de Laval voulut persister à maintenir l'arrêt qu'elle avait provoqué, en gardant à main armée les places dont s'était dépouillé Gilles de Rays ; mais le duc envoya des troupes qui s'emparèrent de ces places en son nom, et, ayant ôté au comte de Laval , son .gendre, la lieutenance générale de Bretagne, il la transporta au maréchal, avec lequel il ratifia tous les marchés qui reçurent dès lors leur exécution. Le bruit courut que ces marchés avaient été consentis par Gilles de Rays, pour racheter des crimes qui eussent entraîné la confiscation de ses biens devant la justice du duc, et l'excommunication devant la justice de l'évêque. Ledénoûment de cette affaire avait eu lieu en 1437, et le maréchal de Rays, après le sacrifice de ses plus belles terres , devait estimer qu'on ne l'inquiéterait pas au sujet des actes criminels de sa vie privée. Il allait rarement à la cour de Jean V, mais il faisait de fréquents séjours à Nantes , où il habitait son hôtel de la Suze, avec un train de prince. Il avait une garde de deux cents gens d'armes , qui l'accompagnaient dans toutes ses résidences, ainsi Digitized by VjOOQIC

LE MARECHAL DE RAYS. 9 qu'une nombreuse suite de pages , d'écuyers, de chapelains , d'enfants de chœur, de musiciens , d'astrologues, etc., qu'il payait très-généreusement. Chaque fois qu'il se déplaçait sans aucun motif apparent, c'était *une grande foule pour les pauvres gens qui avaient à fournir des logements et des vivres à cette quantité de monde ; on n'osait pas se plaindre, de peur d'essuyer de mauvais traitements , tant que Gilles de Ray s et sa compagnie étaient sur les lieux ; mais, aussitôt qu'on avait vu s'éloigner le dernier valet , on se lamentait , et l'on s'apercevait avec douleur de la disparition de quelque enfant qui ne revenait plus au logis. Alors on se rappelait que cet enfant avait été remarqué par un des familiers du maréchal , et l'on se disait tout bas que bien des mères pleuraient ainsi leurs enfants qu'elles ne reverraient jamais. La terreur qu'inspiraient Gilles de Rays -et ses agents imposait silence aux familles désolées. Mais des soupçons affreux circulaient de village en village, surtout aux environs du château de Machecoul , sombre manoir composé de grosses tours et environné de fossés profonds , dans lequel le maréchal de Rays logeait plus souvent qu'ailleurs, malgré la tristesse de cette résidence. Il était là comme préparé à soutenir un siège ; le pont-levis et la herse dressés , les portes fermées, les arbalètes bandées et les coulevrines braquées sur les plates-formes. Personne, hormis les domestiques du seigneur, ne pénétrait dans son mystérieux asile , et personne n'eût tenté d'y pénétrer.. dby Google

10 PROCÈS CÉLÈBRES. On racontait , dans la campagne , mille scènes de sorcellerie et d'impiété qui se seraient passées sous les yeux et à l'instigation de Gilles de Rays , et pourtant on connaissait la magnificence de sa chapelle tapissée ' de brocart et de soie , garnie de vases sacrés et de reliquaires en or massif incrustés de pierreries , et desservie par des prêtres vêtus d'écarlate doublée de menu vair. On avait souvent ouï parler de l'excessive dévotion du maréchal , qui faisait chanter plus de messes qu'il n'en pouvait entendre , et qui prenait un singulier plaisir à ordonner des processions aux sons de l'orgue. On assurait même qu'il avait fait demander au pape , en lui offrant des présents , la permission de se faire précéder par un porte-croix. Le soir, quand les fenêtres du château commençaient à s'éclairer, on se montrait du doigt ces lu-» mières et l'on se signait comme si l'on avait vu le diable. La nuit, il y avait toujours une fenêtre haute qui brillait au milieu des ténèbres , et l'on disait que c'était la chambre du sabbat. Quelquefois des cris aigus , partant de cette chambre , avaient épouvanté jusqu'aux sentinelles qui faisaient le guet en haut des tours. A certains jours et à certaines heures , le pont-levis s'abaissait , et les valets du seigneur distribuaient des aliments , des habits et de l'argent , aux pauvres que la misère et la faim avaient rassemblés devant la poterne. Mais il arrivait souvent qu'un jeune mendiant, qui s'était avancé sous' le porche pour recevoir une plus forte part de 'pain ou de chair, ne - reparaissait

Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 29.74% accurate

LE MARÉCHAL DE RAYS. 11 plus parmi se9 camarades. Malheur à tout enfant, gardeur de bestiaux , que la curiosité ou la gourmandise poussait à s'introduire dans le château les jours de l'aumône . * son troupeau revenait sans lui à l'étable. On citait bien quelques enfants qui , de bouviers et de pâtres , étaient devenus pages à Machecoul , et on les voyait vêtus de splendides livrées , dans les voyages et les chasses du sire de Rays ; mais les autres , on n'en avait pas de nouvelles , ou bien Ton disait vaguement qu'ils avaient quitté la Bretagne pour s'exercer au métier des armes, sinon qu'ils étaient morts de grosse fièvre dans la maison de leur bon seigneur. Ce ne fut qu'en 1440 que la clameur publique éclata contre le maréchal de Rays : on parla seulement alors de la vie scandaleuse qu'il menait avec ses valets et les chantres de sa chapelle ; on l'accusait de tuer des enfants pour prendre des bains de sang qui devaient le rajeunir, et pour faire des invocations aux démons ! La terreur se répandit à vingt lieues à la ronde , et tous les habitants des villages voisins de Machecoul se tinrent renfermés chez eux , comme si les Anglais battaient V estrade et occupaient le pays. Ces accusations qui s'élevaient de toutes parts contre le maréchal de Rays furent portées aux oreilles du duc de Bretagne ; mais elles seraient peut-être restées inutiles , si un noble , aimé et estimé dû duc , n'avait hautement crié vengeance. Jean V avait donné ou vendu à Geoffroy Leferon la place et forteresse de Malemort, .qui appartenait Digitized by VjOOQIC

12 PROCÈS CÉLÈBRES. naguère au maréchal de Rays ; celui-ci s'était opposé à cette cession, qu'il prétendait contraire aux conventions de son traité avec le duc ; il avait donc fait saisir par ses gens Geoffroy Leferon , qu'il conduisit sous les" murs de Saint-Etienne de Malemort ; et là il s'apprêtait à lui faire trancher la tête, lorsque Jean Leferon, qui commandait dans la place au nom de son frère, s'empressa de rendre les clefs de la forteresse au maréchal. Ce dernier laissa la vie sauve aux deux frères, mais il les envoya prisonniers à son château de Tiffauges , en Poitou. Le duc de Bretagne n'obtint la délivrance de Geoffroy et de Jean Leferon, qu'en menaçant de toute sa colère et d'une amende de. cinquante mille ccus d'or le maréchal , qui ne voulut pas néanmoins se dessaisir du château de Saint-Etienne de Malemort. Les frères Leferon intéressèrent le duc de Bretagne à punir ce que la jurisprudence féodale nommait crime de félonie ; des ennemis puissants , sans doute les parents du maréchal eux-mêmes , se firent ses accusateurs ; on mit en avant tous les forfaits sanglants et ténébreux qu'on lui attribuait; on chercha des témoins et l'on n'eut pas de peine à en trouver parmi les mères qui se lamentaient de la perte de leurs enfants. L'évêque de Nantes , Jean de Châteaugiron , et le grand-sénéchal de Bretagne, Pierre de l'Hospital, adressèrent une requête au duc, pour être autorisés à poursuivre le sire de Rays en justice civile et ecclésiastique.. Jean V , sollicité et circonvenu , donna enfin l'ordre de commencer le procès. On n'attendit pas que les enquêtes fussent réguDigitized by VjOOQIC

LE MARÉCHAL DE RAYS. 13 lièrement entamées pour s'emparer de la personne du sire de Rays- et de ses complices. Ce n'était pas chose facile d'appréhender au corps le maréchal, toujours entouré d'une garde nombreuse et enfermé dans un de ses châteaux. Un sergent d'armes , Jean Labbé , fut chargé de cette commission périlleuse. Il choisit un certain nombre d'hommes déterminés comme lui, et il se rendit à Machecoul, vers la mi-septembre. Ces braves Bretons se présentèrent à la porte du château , sans être troublés de la peur du diable qu'on disait être le commensal du seigneur châtelain : on avertit celui-ci que des hommes d'armes, ayant Têcusson de Bretagne sur leurs hoquetons , demandaient à être introduits. Il changea de visage, soupira, fit un signe de croix, baisa une relique qu'il portait toujours sur lui , et dit à Gilles de Sillé , son cousin , qui avait pris part à tous les meurtres et à toutes les infamies qu'on lui imputait : — Beau cousin ^ voici le moment d'aller à Dieu ! Ses autres complices , Henriet , Etienne Cornillaut, ditPontou, Princay, Roger de Brique vil le, accoururent à sa rencontre, en le suppliant de ne pas les mettre entre les mains des juges : il leur répondit que ce qui était écrit était écrit , et que toute la puissance humaine n'empêcherait pas la volonté du ciel de s'accomplir. — Ils ne sont que vingt , objecta Gilles de Sillé , ei vous avez une garde et vos domestiques ! — Beau cousin , reprit le maréchal , n'y en eût-il qu'un seul, je me livrerais à sa merci. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 20.32% accurate

14 PROCÈS CÉLÈBRES — Et nous? repartit Henriet en montrant ses corn* pagnons. — Qui m'aimera me suivra , mais , en vérité , je vous défends d'ôter un cheveu de la tête à ces genslà ; car feu mon astrologue italien , François Prelati » devant que de mourir, m'a déclaré que j'étais prédestiné à devenir moine en urte abbaye ; or, celui qui est chef de cette petite troupe se nomme Labbé , et je me confie à lui. — Monseigneur , s'écria Pontou , nous ne vous abandonnerons pas , mais c'est vous qui nous abandonnerez , si nous sommes condamnés et suppliciés , d'autant qu'un si grand seigneur que vous êtes sera toujours excusé. — Nenni , Pontou ; je prierai mon beau cousin de Bretagne qu'il vous loge tous avec moi en la même abbaye. Le maréchal de Rays n'avait plus à ses côtés que Pontou et Henriet , quand il fit abaisser le pont-levis et qu'il s'offrit sans armes à Jean Labbé» Celui-ci s'approcha , escorté de sa troupe , mit un genou en terre devant le maréchal , et lui présenta un parchemin déployé, auquel pendait le sceau de Bretagne , en cire rouge , à deux lacs de soie verte. *— Dites-moi la teneur de cette pancarte? demanda Gilles de Rays avec dignité. — Notre bon sire de Bretagne vous enjoint , par ces présentes, monseigneur, de me suivre en sa bonne ville de Nantes , pour avoir 4 vous défendre d'aucuns faits criminels qui vous sont reprochés» — Oui-da, j'irai tout à l'heure, mon ami , et Suis Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 25.37% accurate

LE MARÉCHAL DE RAYS. 15 bien aise d'obéir aux volontés de mon gentil sire de Bretagne; mais , • pour qu'il ne soit pas dit que le seigneur de Rays ait reçu message sans récompenser le messenger, j'ordonne à mon trésorier Henriët, qu'il te délivre pour toi et tes gens vingt écus d'or. Grand merci , monseigneur ! Je prie Dieu qu'il vous donne bonne vie et longue. — Prie Dieu tant seulement qu'il remette mes péchés et me fasse miséricorde. Le maréchal fit seller des. chevaux pour lui et ses gens , puis il sortit de Machecoul avec Pontou et Henriët, qui s'étaient associés à sa fortune. Il laissa- son château à la garde de ses gens d'armes , qui murmuraient de le voir partir, et qui savaient bien qu'on, n'était pas venu le chercher pour une fête ou pour un tournoi, Gilles de Sillé, Roger de Briquéville, et ceux qui se sentaient bons à pendre, n'avaient pas attendu qu'on les arrêât comme leur maître : ils s'étaient enfuis ou cachés et n'eurent garde de reparaître. Cependant on ne fit aucune recherche dans le château pour y trouver la preuve matérielle des crimes qu'on allait mettre en cause. Peut-être voulait-on encore sauver leur noble auteur. Ce fut une vive émotion par tous les lieux que le maréchal traversa en compagnie de ces hoquetons à la livrée' de Bretagne , sans un seul cavalier de sa garde , sans un seul chantre de sa paroisse , sans un saïil chariot de train : les paysans , au lieu de se retirer dans leurs cabanes , couraient sur le passage de ce cortège silencieux , au milieu duquel chevauchait Digitized by VjOOQIC

,16 PROCÈS CÉLÈBRES. le maréchal récitant des prières et encourageant ses deux fidèles, Pontou et Henriët, qui étaient l'un et Taufre l'effroi des mères de famille. On répandit aussitôt le bruit que le sire de Rays allait se faire juger à Nantes , et que le diable avait cessé de lui venir en aide. Ce fut le signal des représailles, et le maréchal put entendre déjà des cris de vengeance, qui raccompagnèrent jusqu'à Nantes. Il croyait qu'on le menait devant le duc et qu'il pourrait s'expliquer avec lui , de manière à obtenir des lettres de grâce et rémission, contre un nouvel abandon de terres et d'argent ; mais , au lieu de le conduire au château de la Tour-Neuve, où Jean V faisait sa résidence , on l'incarcéra dans le vieux château du-Bouffay, siège de la justice du duché. Le sire de Rays se plaignit d'être traité comme les malheureux qui remplissaient les prisons voisines. On lui accorda pourtant tous les égards qui pouvaient se concilier *avec sa position d'accusé : on ne le sépara pas de ses deux favoris , on lui donna un logement spacieux et commode , on conserva vis-à-vis de lui tout le respect dû à son rang ; et , hormis la liberté, on ne lui refusa rien de ce qu'il désirait. Gomme sa chapelle était sa plus chère préoccupation, on lui rendit son joueur d'orgue, son archidiacre, deux chantres et deux enfants de chœur, qui tous les jours disaient la messe dans son appartement ; mais on ne lui permit ni de se confesser ni de communier, ce qui fut pour lui une privation plus pénible que tout le reste. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 16.84% accurate

LE MARÉCHAL ® & KAYS. i* Cependant des témoins* accouraient de tous côtés* et demandaient à être entendus. Le grand sénéchal de Bretagne et l'évêque de Nantes se rendirent auprès du duc et le prièrent de faire commencer l'information, avant l'interrogatoire du maréchal de Rays. Le duc Jean nomma pour commissaire Jean de Toucheronde, lequel, chargé de recueillir les dépositions orales de tous les témoins qui se présentaient d'eux-mêmes, ouvrit son enquête, dès le 18 septembre, dans une salle haute du château du Bouffay. On lui avait recommandé de ne pas chercher à fortifier l'accusation qu'on hésitait encore à intenter, contre le maréchal; voilà pourquoi cette enquête ne produisit que des déclarations vagues ou incomplètes, qui n'auraient pas suffi pour établir que le sire de Rays, de concert avec ses gens et complices, avait pris ou fait prendre plusieurs petits enfants, et qu'il les avait occis, à l'effet d'en retirer le sang, le cœur et le foie, afin de faire sacrifices au diable et autres maléfices. Tels étaient les termes de l'accusation. Le commissaire Jean de Toucheronde était seul, assisté de son clerc, Jean Thomas, qui tenait la plume, lorsqu'on introduisait les témoins, l'un après l'autre, ou quelquefois par groupes, s'ils étaient parents ou domiciliés dans le même endroit. Le témoin, à sa comparution, se mettait à genoux devant le commissaire, qui lui faisait baiser le crucifix, et jurer, la main sur le livre des Évangiles, de dire la vérité; ensuite, le témoin, toujours debout, 2

18 PROCÈS CÉLÈBRES. confessait, sans être interrompu ni questionné, les faits dont il avait connaissance et qui semblaient se rapporter à l'objet de Y information. Perrine Loessard , demeurant à la Roche-Bernard , comparut la première. • Elle raconta , en pleurant , que deux ans auparavant , en ce même mois de septembre , le sire de Rays qui revenait de Vannes , avec toute sa maison , avait passé par la Roche - Bernard et s'était arrêté chez le nommé Jçan Collin. Gomme elle logeait en face de l'hôtel où le maréchal était descendu , ^ son fils , âgé de dix ans , le plus bel enfant du village , attira l'attention d'un écuyer du maréchal, et peut-être celle du maréchal lui-même qui regardait alors par la fenêtre, appuyé sur l'épaule de son écuyer. Celui-ci , nommé Pontou , vint caresser l'eufant et lui demander s'il ne voulait pas répondre la messe à la chapelle de son seigneur ; à quoi l'enfant répliqua qu'il aimait mieux aller en guerre, quand il serait assez grand pour jouer des couteaux. — Oui-da ! mon fils , dit messire Pontou , je t'armerai bien chevalier ! La mère s'approcha alors de son fils qui jouait avec la dague de Pontou en s'écriant qu'il avait belle envie d'en avoir une pareille à sa ceinture ; effrayée , elle lui ôta cette dague , et dit à Pontou que l'enfant allait à l'école où il apprenait fort bien à lire , pour être un jour capable de faire un moine. Mais Poiitou la dissuada de ce projet, et lui proposa d'emmener son enfant à Machecoul , afin de l'élever selon la chevalerie. Digitized by VjOOQIC

LE MARÉCHAL DE RAYS- 19 — Votre fils , disait-il , deviendra bientôt page , écuyer et capitaine, si vous me laissez faire. Là-dessus, pour la convaincre, il lui donna cent sols, destinés à Tachât d'une robe, et il obtint d'elle la permission d'emmener l'enfant. Le lendemain , celui-ci était monté sur un cheval , qui fut acheté exprès pour lui à maître Jean Collin , lorsque le sire de Rays se mit en route. La pauvre mère, tout en larmes , s'approcha du maréchal et lui recommanda l'enfant dont elle allait se séparer ; le sire de Rays ne lui répondit pas, mais, se tournant vers Pontou, il dit tout haut : — Ce garçonnet est bel et gracieux comme un ange. — Vraiment! Aussi, l'ai-je choisi à votre gré, repartit Pontou. Depuis cette époque, la mère n'eut aucune nouvelle de son fils, et, à peu de temps de là, le sire de Rays devant traverser la Roche-Bernard, elle se mit sur le passage du cortège, dans l'espoir de reconnaître parmi les pages l'enfant qu'elle avait confié à Pontou; mais elle examina, l'un après l'autre, pages, écuyers, valets, sans apercevoir son fils ; Pontou, il est vrai, n'était pas avec eux. Elle interrogea quelques-uns des gens du maréchal, qui ne faisaient que rire de ses plaintes. — Ne soyez pas en souci de votre enfant , ma commère» lui cria un de ces mécréants : il est à Machecoul, sinon à Tiffauges, sinon à Pornic, sinon à Chantocé, sinon à tous les diables ! • Maître Jean Collin, sa femme et sa belle-mère Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 23.16% accurate

ao PftOCàS CÉLÈBRE». Olive, vinrent ensuite confirmer les faits avancés par Perrine Loessard* Us avaient été présents, lorsque Pontou promit à la mère d'instruire son fils au métier des armes et de le lui rendre, un jour, écuyer ou capitaine. Jean Collin avait vendu soixante sols le petit cheval qui servit à emmener le jeune protégé de Pontou, lequel était vraiment un des plus beaux enfants du pays. Le soir même du jour où Pontou avait décidé Perrine à lui confier cet enfant, il l'emmena dans l'hôtel de Jean Collin et le fit boire et manger avec les gens du maréchal. — Vous avez là un gentil page? dit Collin à Pontou. — Ça, il n'est pas pour lui, reprirent les autres, mais bien pour la bouche de notre bon sire. Deux ou trois mois après, Jean Collin, étant à Nantes, reconnut le petit cheval qu'il avait vendu pour le fils de Perrine, mais ce cheval était monté par un autre. Là-dessus, il demanda des nouvelles de V enfant et n'en put obtenir. Sa femme et sa belle-mère avaient interrogé aussi à ce sujet quelques domestiques du sire de Rays ; les uns avaient dit que l* enfant était à Tiffauges et s'étaient pris à rire; les autres qu'il était mort, et que, passant un jour sur les ponts de Nantes, le vent l'a* vait enlevé et fait choir dans la rivière* Quant à Pontou, il n'osait plus, ce semble, traverser la Roche-Bernard, de peur de se trouver en butte aux récriminations de Perrine Loessard qui voulait revoir son enfant, * dby Google

The text on this page is estimated to be only 24.70% accurate

LE MARÉCHAL DE RAYS. 2t Jean Lemegnen et sa femme, Alain Dulix, Perrot Duponest, Guillaume Guillon, Guillaume Portayer, Etienne de Monclades et Jean Lefebvre, tous habitants du bourg de Saint-Étienne de Montluc, déposèrent qu'un jeune enfant, fils de Guillaume Brice, de ladite paroisse, ayant perdu, à l'âge de huit à neuf ans, son père, qui ne lui laissa aucun héritage, vivait d'aumônes et parcourait le pays en mendiant par les chemins. Cet enfant, nommé Jamet, qui était très-beau, disparut tout à coup, vers la Saint-Jean, sans qu'on pût savoir ce qu'il' était devenu ; seulement, on avait vu rôder autour du bourg une vieille femme qu'on ne connaissait pas, et qui semblait guetter quelqu'un près du presbytère de Saint-Etienne. Cette femme avait le visage vermeil, et portait sur sa robe une cotte de linge par-dessus. Comme la venue de cette femme suspecte coïncida avec la disparition de l'enfant, on pensa qu'elle l'avait emmené avec elle, sous prétexte de lui donner l'aumône, mais personne ne se mit en quête du pauvre orphelin. Le lendemain, 27 septembre, Jean et Toucheronde, assisté de Nicolas Chatau , notaire de la Cour de Nantes, reçut les dépositions de plusieurs habitants du Pont-de-Launay près Éouvron, savoir : Guillaume Fourage et sa femme ; Jeanne, femme de Jean Leflou, et Richarde, femme de Jean Gandeau. Ces dépositions, encore vagues il est vrai, faisaient présumer que les enfants enlevés avaient été conduits h Machecoul. Ainsi , deux ans auparavant , un enfant de douze

Digitized by VjOOQlC

22 PROCÈS CÉLÈBRES. ans, fils de feu Jean Bernard, et un autre enfant du même âge, fils de Ménégué, s'en allèrent ensemble demander l'aumône au château du sire de Rays. Le fils de Ménégué revint seul le soir à Launay et raconta que son camarade l'avait prié d'attendre au bord de la route, pendant qu'il irait au château ; mais celui-ci n'était pas revenu. Le fils de Ménégué avait attendu en vain, plus de trois heures, sans oser s'aventurer jusqu'aux portes de Machecoul ; car, disait-on alors, la fée de Machecoul enlevait tous les enfants qu'elle rencontrait seuls. Cependant, la femme de Guillaume Fourage avait vu, ce jour-là même, le fils de feu Jean Bernard accompagnant une vieille étrangère, vêtue d'une robe de gris avec un chaperon noir, qui guères ne valaient[^] et cette vieille, à l'air déplaisant et rechigné, le tenait par la main, se dirigeant vers Machecoul. Le soir dudit jour, cette même vieille passa vers le pont de Launay, et, comme elle était seule alors, la femme de Fourage lui demanda ce qu'elle avait fait du bel enfant qu'elle menait, le matin, à Machecoul. La vieille ne s'arrêta pas et répondit, toujours marchant, que l'enfant ne se plaindrait pas de son sort, puisqu'elle l'avait mis chez un bon maître. Le 28 septembre, le duc de Bretagne adjoignit à son commissaire, Jean de Toucheronde, un nouveau commissaire, Jean Couppegorge le jeune, et un second notaire, Michel Estallure, pour seconder Nicolas Chatau. Les habitants de Machecoul, cette petite ville. où le sire de Rays avait droit de haute et basse justice, Digitized by VjOOQIC

LE MARECHAL DE RAYS. 23 se présentaient pour déposer contre leur seigneur. André Barbier, cordonnier de son état, demeurant à Machecoul, déclarait que, vers la Pâque dernière, un jeune enfant, fils de Georges Lebarbier, son voisin, avait disparu subitement, bien qu'on l'eût vu, ce jour-là, cueillant des prunes derrière l'hôtel Rondeau; cette disparition n'étonna personne dans Machecoul, quoique personne n'osât en parler. André Barbier et sa femme avait grand'peur que leur propre fils ne leur fût enlevé de même ; car, étant allés en pèlerinage à Saint-Jean d'Angely, quand on sut qu'ils venaient de Machecoul, on leur demanda si l'on y mangeait toujours les petits enfants. Us s'en retournèrent donc bien à la hâte, et virent avec joie que leur fils n'avait pas eu de mal. On leur apprit, sur ces entrefaites, que d'eux enfants avaient été encore perdus, celui de Jean Gendron et celui d'Alexandre Ghâtellier. André Barbier voulut s'informer des circonstances qui avaient amené la perte de ces enfants : on lui conseilla de se taire et de fermer là -dessus les yeux et les oreilles, s'il craignait la prison, l'amende et les mauvais traitements. — Oui-da, dit-il, faut-il croire qu'une fée mange nos enfants? — Croyez-le ou ne le croyez pas, lui répondit-on, mais n'allez pas accuser les gens de la chapelle de monseigneur, non plus que ses valets et ses écuyers, eussent-ils des dents assez longues pour être des ogres. Un chevaucheur du maréchal passait par là, et dby Google

The text on this page is estimated to be only 22.62% accurate

24 PROCÈS CÉLÈBRES. tous s'enfuirent à sa vue. André Barbier, qui s'enfuyait aussi , sans trop savoir pourquoi, rencontra près de l'église de la Trinité un pauvre homme qui se lamentait en criant 2 — 0 mon Dieu ! ne me rendras-tu pas le petit enfant qu'on m'a pris? Licette, femme de Guillaume Sergent, demeurant à la Boucardière, dans la paroisse de Sainte-Croix de Machecoul, était venue à l'enquête avec l'espérance de retrouver son fils, qu'elle avait perdu depuis deux ans. Elle suppliait les commissaires de le lui rendre, et elle regardait çà et là, avec des yeux pleins de larmes, pour voir si elle ne l'apercevrait pas : « Je l'avais laissé à la maison , dit-elle en gémissant, pendant que j'allais aux champs avec mon mari afin de semer du chanvre ; -c'était un joli garçon et qu'enviaient toutes mes voisines, tant il était grand et fort pour son âge, tant aussi il était sage et bien appris. Ce jour~là, comme souvent, il devait garder sa sœur, âgée d'un an et demi. Mais, à mon retour, je ne trouvai que celle-ci au logis, et jamais ne sutelle me dire ce que son frère était devenu. » Depuis , on pécha dans la mare un chaperon de laine rouge qui avait appartenu à mon pauvre enfant ; mais on eut beau chercher dans ladite mare, on ne découvrit rien autre, d'où il appert que l'enfant ne s'y est pas noyé. » Un mercier, qui vendait du fil et des aiguilles çà et là, passa alors par Machecoul, et me dit qu'une vieille qu'il ne connaissait, vêtue de gris avec une dbby Google

The text on this page is estimated to be only 23.43% accurate

LE MARÉCHAL DE RAYS. 25 eoiffe noire sur la tête, était venue à lui pour voir s'il ne vendait pas des pelotes et affiquets d'enfants ; par quoi il lui vendit, moyennant six deniers i une image peinte de saint Christophe et une pelote. Ladite vieille les emporta sous sa cotte de linge et entra audit lieu de Macheeoul, dont peu après elle sortit, menant un petit garçon par la main. Tel fut le propos du mercier, qui s'en est allé depuis devers la Rochelle. » Georges Lebarbier, taillandier, demeurant près la porte du Ghâtelet de Macheeoul, vint aussi déclarer en quelle rencontre il avait perdu son fils âgé de dix-huit ans. Ce fils était en apprentissage chez Jean Pelletier, tailleur de la dame de Rays et de la maison du maréchal ; il apprenait bien et se faisait bon couturier, lorsque, Tannée précédente, vers la Saint-Barnabe, il alla, dit-il, jouer & la pelote dans le préau du châtel, pendant que le sire de Rays regardait les joueurs ; et, depuis ladite après-dînée , il ne reparut plus. Pourtant, ee jeune homme et son maître, Jean Pelletier, buvaient et mangeaient souvent au château, sans qu'il leur mésadvfnt ; aussi , ne faisaient-ils que rire des bruits qui couraient relativement à des meurtres d'enfants, commis par les gens du seigneur. Ces bruits, vrais ou faux, n'empêchaient pas quantité d'en fonts de venir à l'aumône devant les poternes du château, et disait-on que le sire de Rays était le plus charitable seigneur du duché, surtout à Digitized by VjOOQLC

26 PROCES CÉLÈBRES. Fégard des enfants, qu'il appelait en son langage les angelots et chérubins de la terre. Toutefois, un certain jour, le jeune apprenti s'en était venu dire à son père que le page de maître François Prelati, astrologue italien au service du sire de Rays, fut, durant la nuit, enlevé par le diable, et que ses doléances furent ouïes par deux sentinelles qui veillaient aux créneaux. * Le témoin ajouta qu'il se souvenait d'avoir vu ledit page, lequel jurait et blasphémait comme païen, ce qui avait causé sans doute sa mauvaise fin, dont la renommée alla jusqu'à Nantes. Mais assurément, disait-il, sondit fils, qui était bon chrétien et dévotieux n'avait pas eu même sort. Guillaume Hilaire et sa femme confirmèrent les dépositions de Georges Lebarbier. Ils dirent aussi avoir connaissance de la perte des enfants de Jean Gendron, de Jeanne Rouen, et d'Alexandre Châtellier. Le fils de Jean Gendron, âgé de douze ans, et très-joliet, demeurait chez ledit Hilaire pour apprendre le métier de pelletier, environ sept ou huit années avant cette enquête. Cet enfant n'en sortait guère de Youvroir de son maître - et travaillait de grand courage. Un jour, messires Gilles de Sillé et Roger de Briqueville entrèrent dans la boutique pour y acheter de gros gants à tenir le héron en chasse; ils avisèrent le fils de Jean Gendron et se parlèrent entre eux. Puis, messire Roger de Briqueville dit à Guillaume Hilaire, que, ne retournant pas au château de

LE MARÉCHAL DE RAYS. 27 Machecoul, ils avaient un message à y envoyer, et qu'ils le confieraient volontiers à son apprenti. Ce dernier reçut d'avance le prix du message, qui était un agnel d'or, et partit en promettant de faire bonne diligence ; mais il ne revint jamais depuis. Le soir dudit jour, Hilaire et sa femme, qui s'étonnaient de l'absence prolongée de leur valet, aperçurent encore messire Gilles de Sillé et Roger de Briqueville chevauchant vers le château : le témoin courut pour les rejoindre et leur demander ce que son apprenti était devenu; ils répondirent qu'ils n'en savaient rien, à moins qu'on ne l'eût envoyé à Tiffauges, ce qui lui vaudrait une bonne somme. — Mais, s'écria Gilles de Sillé comme par ressouvenir, qu'il se garde, le pauvre, de passer par la vallée des Pierres-Droites ! car il y a là des larrons qui tendent des embûches aux passants, et qui tuent les vieux, les laids, les contrefaits et infirmes, en ayant grand soin de réserver les jeunes et beaux. Votre valet, maître Hilaire, est en danger d'être fait page de ces galants. Guillaume Hilaire, dont les dépositions étaient plus graves et plus explicites que les autres, ne craignit pas de déclarer qu'il savait, de la bouche d'un nommé Jean Dujardin, valet de Roger de Briqueville, qu'on avait trouvé au château de Chantocé une pipe toute pleine de cadavres d'enfants ! Il avait d'ailleurs ouï dire maintes fois qu'on mettait à mort tous les enfants qui allaient au château de Machecoul, de Pornic, de Tiffauges et de Chantocé, quand le sire de Rays y était avec sa suite. On n'acdbbyGOQgfe

The text on this page is estimated to be only 24.58% accurate

3S PROCÈS CÉLÈBRE[^]. casait pas le seigneur, mais ses gens, qu'on prétendait adorateurs des démons, et sacrilèges abominables. Or, c'était l'opinion commune en Bretagne, de toute ancienneté, que le sang des petits enfants servait dans les sacrifices offerts au diable. Jean Gendron vint lui-même raconter la perte de son fils, comme Guillaume Hilaire l'avait racontée ; il ajouta que cet enfant n'était pas le seul qui eût disparu à Machecoul, et que, depuis dix ans, on en comptait trente et davantage , dont personne n'avait de nouvelles. Jean Chipholon, l'aîné et le jeune, Jean Aubin et Clément Doré, tous habitants de la paroisse de Thomage, déposèrent qu'ils avaient connu un pauvre homme de leur paroisse, nommé Mathelin Thomas, lequel avait aussi perdu son fils, âgé de douze ans, et s'était laissé mourir de chagrin en désespérant de le retrouver. Jeanne Rouen, de Machecoul, qui depuis neuf années ne savait si son fils était mort ou vivant, vint déposer que cet enfant fut enlevé pendant qu'il gardait les bêtes aux champs : on crut que les loups l'avaient dévoré ; mais deux femmes de Machecoul, maintenant décédées, avaient vu Gilles de Sillé, le casque en tête et la visière baissée, s'approcher de l'enfant, lui parler longtemps* et lui montrer le château, vers lequel enfin l'enfant s'était dirigé seul. Quant & Gilles de Sillé , il était monté à cheval et avait piqué des deux .dans la direction de Pornic. Le mari de Jeanne Rouen s'en alla au château dby Google

The text on this page is estimated to be only 22.79% accurate

LE MARECHAL BR RAYS . 20 pour demander si Fou y avait tu son fils, et les va* lets lui dirent que le sire de Raya avait donné ordre de chasser à coups d'étrivières les enfants qui pénétreraient dans l'intérieur du château. Gilles de Sillé ne tarda pas à reparaître à Mâche coul, et la mère désolée le supplia de lui rendre son fils, qu'il connaissait bien, parce que ce jeune garçon lui apportait souvent du lait et des fromages. Gilles de Sillé 9e fâcha de cette supplique, et protesta qu'il arrivait d'un long voyage pour le service du maréchal de Ray s. — Je suis d'avis, dit-il d'un air moqueur, que vous allies aussi bien réclamer votre fils auprès de monseigneur le roi que je viens de voir à Amboise ! Jeanne, veuve en secondes noces d'Aymery Hedelin, demeurant à Machecoul, avait également perdu, huit ans auparavant, un jeune et bel enfant qu'elle envoyait à l'école et qui s'en était échappé, un jour, pour courir après les papillons. Elle se rappelait que, vers la même époque, trois ou quatre autres enfants avaient disparu à Machecoul : ceux dp Gendron, de Jeanne Rouen, et de Macé Borin; ce qui fit grand bruit par tout le pays, où l'on accusait Gilles de Sillé de pratiquer ces rapt d'enfants, pour acquitter la rançon de son frère, prisonnier des Anglais; car, disait-on ouvertement, Michel de Sillé avait promis de donner aux Anglais, outre une grosse somme d'argent, vingt-quatre enfents mâles, les plus beaux qu'on pût trouver. C'étaient les gens de Gilles de Sillé qui répan* daient eux-mêmes cô bruit, auquel tout lé monde à dby Google

30 PROCÈS CÉLÈBRES. Machecoul ajoutait foi. Les pères et mères se tenaient sur leurs gardes, mais on continuait à signaler la disparition de quelques enfants. Celui de Noël Aise, demeurant sur la paroisse de Sainte-Croix, fut un des derniers qui disparurent : on soupçonna un vieux berger de l'avoir mené au sabbat, où les sorciers l'avaient tué pour leurs maléfices. ' Sur ces entrefaites , un homme des environs de Tiffauges, étant venu à Machecoul et entendant parler de tous ces enfants perdus, dit que : « Pour un enfant qui avait été perdu es parties de Machecoul, il en avait été perdu sept es parties de Tiffauges, et cm' on les prenait sur les champs en gardant les bêtes, mais qu'on ne savait encore ce qu'on en faisait. » Macé Sorin et sa femme confirmèrent les dépositions de la veuve Hedelin, et répétèrent à peu près celles qui concernaient les enfants de Châtellier, de Rouen, de Gendron et de Lebarbier. On était si bien averti que les enfants se perdaient à Machecoul, dirent ces témoins, que plusieurs habitants envoyèrent les leurs en apprentissage et en service, en deçà de la Loire, et jusqu'à Orléans. On accusait messire Gilles de Sillé de ramasser ainsi des enfants pour la rançon de son frère et le bon plaisir des Anglais, ce qui fit qu'on le haïssait fort. Depuis que la procédure était commencée, les témoins se rassuraient de jour en jour, et leurs dépositions devenaient plus précises. Perrine , femme de Clément Rondeau , lequel avait plusieurs fois logé chez lui les principaux officiers du maréchal de Rats, dépose ce qui suit, en

conjuDigitized by VjOOQlC

LE MARÉCHAL DE RAYS. 31 rant le commissaire Jean de Toucheronde de la protéger contre le ressentiment des personnes qu'elle incriminait par amour de la vérité : « Il y a un an, dit-elle, mon mari fut tellement malade, que messire le curé de Sainte-Croix le mit en onction , et Ton y espérait plus la mort que la vie. » Alors, et de para va nt, logeaient en notre hôtel deux des plus secrets serviteurs de monseigneur de Rays, savoir : maître François Prelati, de Florence, docte magicien et astrologue, et le marquis d'Alombara, Italien de naissance, qui se disait dépêché par. le pape auprès de notre redouté seigneur. » Et prétendait-on qu'ils ne demeuraient pas au château, pour la haine que leur portaient d'autres domestiques du maréchal; et pourtant ils y allaient tous les jours et aucunes fois la nuit. » Us avaient pris à louage, dans ma maison, une chambre haute où ils couchaient ensemble en un grand lit avec quatre petits pages; les plus jolis qui fussent, et aussi les mieux habillés. » Or, le propre soir que mondit mari fut pourvu de ses derniers sacrements, maître François et le marquis étaient au château, et ma nourrice eut l'idée de me mettre et tenir en leur chambre, à cause des pleurs et des cris que je poussais pour la mort prochaine de mon mari qui s'en déconfortait. » Je trouvai dans cette chambre les quatre pages qui soupaient, et ne leur dis rien, si ce n'est peutêtre de prier Dieu qu'il fît miséricorde à l'agonisant. » Voilà que , sur la mi-nuit , maître François et le

Digitized by VjOOQlC

The text on this page is estimated to be only 21.32% accurate

32 PROCÈS CÉLÈBRES. marquis d'Alombara revinrent, qui ne forent pas peu troublés de me voir en leur chambre, pleurant et lamentant dans un coin , tandis que leurs pages dormaient sur des bancs j n'ayant osé se couber devant moi. » Ces deux Italiens furent terriblement courroucés de me trouver là ; ils m'assaillirent d'injures et de coups; puis, me prenant, l'un par les pieds, l'autre par les épaules, ils cùdaient me jeter du haut en bas par les montées ; mais ma bonne nourrice me vint en aide et menaça tant ces méchants, qu'ils lâchèrent , prise et rentrèrent dans leur chambre en disant : » — Vilaine, si tu as fait jargonner ces enfants, tu peux te dire morte et demander Fonction comme ton mari ! » Peu de temps après cette aventure, le marquis s'en alla secrètement, sans se faire suivre d'un page OU valet; puis, il revint à six jours de là, avec un nouveau page qui était plus bel enfant que les autres. » Sur ce, maître François parut fort joyeux et dit au marquis que le paradis où sont les anges n'en avait certes point un pareil. Le marquis reprit en riant que ce jeune garçon servait des pêcheurs es parties de Dieppe OÙ il l'avait rencontré. » Il semblait d'abord être bien content et ne le quittait ni jour ni iittit ; mais ledit page, étant allé un soir au château avec son* maître, n'en revint pas depuis, et quand je voulus ni' enquérir de ce qu'il était devenu, maître François déclara qtte ledit page l'avait bien trompé et s'était enfui avec* sa bourse. » Maître François et le marquis prirent querelle dby Google

The text on this page is estimated to be only 14.96% accurate

LE MARÉCHAL DE RAYS. 33 pour un page que F un et F autre voulaient avoir, et ils se séparèrent,, ledit marquis restant logé à mon hôtel, et ledit François se retirant, avec un nommé' maître Eustaebe, qu'on estime expert magicien et invocateur àe démons, en une petite Borde où «teteurfrit Perrot €ahu , qu'ils mirent dehors pour »' être point troublés dans leurs pratiques*. »• Ladite borde, sise en rue foraine où ne hantent guère de gens, n'est pas honnête pour gens d'honneur, et il y a un puits à l'entrée comme dans semblables maisons d'amour. n Ott n'y entrait pas, tant qu'ils y furent, et ils y étaient encore ces jours derniers; si bien que j'y vins moi-même pour savoir d'eux si le marquis d'Alombara retournerait à l'hôtel et payerait son logement ; car » aussitôt la prise du sire de Rays en soir château de Mâhecoul, ledit marquis s'était évanoui comme un fantôme , et disaient mes servantes que le diable l'avait emporté en la géhenne. » J'étais en compagnie de Jean Labbé, sergent d'armes de monseigneur le duc, lorsque lui et ses gens' allèrent voir à ladite maison ce que faisaient maître François et maître Eustaehe* Ces deux galants n'avaient pas attendu qu'on fes recherchât, et leur logis était vide , lequel fut fouillé et Visité de fond en comble. . » Or, on trouva* dans une ètable , cendres et poudres, qu'on disait être d'enfants et qui faisaient moult grand mal à sentir, d'autant qu'elles puaient comme charogne"; Il y avait * en outre, au fond d'une auge* certaine petite chemise d'enfant tout ensanglantée, fi 3 Digitized byVjOOQlC

34 PROCÈS CÉLÈBRES. André Bréchet , de la paroisse Sainte-Croix à Ma* checoul, déposa ensuite sur un fait qui n'avait pas trop d'analogie avec le fond du procès. Six mois auparavant , pen'dant qu'il faisait le guet de nuit au château de Machecoul, où le sire de Rays ne résidait pas alors, il s'endormit au pied d'un mur; mais il fut éveillé par un homme qui avait escaladé le 'mur et qui lui mettait une dague toute nue sur la poitrine , en disant : — Tu es mort! Il se jeta aux genoux de cet homme , qu'il ne connaissait pas et dont la figure était noire ou velue , et il recommanda son âme à Dieu, ce qui fit que l'individu le laissa. Depuis cette aventure r il n'osa plus aller faire le guet au château , quoique le maréchal y vint, demeurer, et il s'excusait sur ce qui il avait le mal de Saint-Guy. Plusieurs habitants du bourg de Fresnay, près Machecoul, Perrot Parquetteau , Jean Soreau , Catherine Degrépie, Gilles Gar nier ; Perrine, femme de Jean Vieliard ; Marguerite, femme de Perrot Rediern; Marie, femme de Jean Carfin, et Jeanne, femme d'Etienne Landais, déposèrent que, vers la dernière fête de Pâques, ils avaient entendu Guillaume Hamelin et sa femme se plaindre douloureusement de la perte de deux enfants. Isabeau , femme de Guillaume Hamelin , confirma ces dépositions , en disant que cette perte n'était que trop réelle et remontait à sept années. «Elle avait alors quatre enfants; l'aîné, âgé de Digitized by VjOOQIC

LE MARECHAL DE RAYS. 35 quinze ans , et le plus jeune , âgé de sept , allèrent ensemble à Machecoul pour y acheter du pain avec de l'argent qu'elle leur avait remis ; mais ils ne ren* trèrent pas le soir. Elle les attendit en vain toute la nuit , et le lendemain, comme ses inquiétudes maternelles étaient au comble, elle vit entrer chez elle maître François Prelati et le marquis d'Alombara, qu'elle connaissait pour les avoir remarqués parmi les gens du maréchal de Ray s. Le marquis lui demanda , en causant , si elle était guérie de sa mamelle ; elle rougit de cette question et s'étonna de ce qu'il savait qu'elle y eût mal; il ajouta qu'il savait bien autre chose, puisqu'il était sorcier. — Ainsi , n'êtes-vous pas du pays de Provence , ma mie? lui dit-il. Elle répondit que cela était vrai , et que personne, hormis son fils aîné, n'avait pu le dire. Le marquis, qui s'en allait, revint sur ses pas et l'interrogea sur son mari ; elle dit , en soupirant, qu'il n'était pas en Bretagne et qu'il travaillait aux vignes de Provence , pour gagner de quoi nourrir sa . famille. ' Le marquis aperçut alors dans la maison deux petits enfants qui jouaient : il s'informa si ces enfants étaient à elle et si elle n'en avait que deux. La . mère se tut, baissa la tête et n'osa répondre : ses larnles la suffoquaient. Maître François entraîna le marquis, qu'elle voyait sourire et qui dit à son compagnon : Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 20.88% accurate

36 PROCÈS CÉLÈBRES. — Oui-da, il en est déjà sorti deux de cet hôtel! Les deux enfants ne revinrent pas, et le lendemain habeau Hamelin apprit qu'un autre enfant, appartenant à Michaut Bonnel, de Saint-Ciré-en-Rays, avait aussi disparu. Guillemette, femme de Michaut Bonne!, comparut à son tour et déclara qu'en effet son fils, âgé de huit ans, remarquable par la blancheur de son teint, avait été enlevé à Machecoul, pendant qu'elle gardait les vaches dans la prairie de Saint-Ciré. Cet enfant était allé pour prendre part aux distributions, d'aumônes qu'on devait faire pour le repos de rame de maître Lebreton. Un homme, grand, vêtu de noir, se présenta à elle et lui demanda pourquoi son fils ne se trouvait pas aux champs; elle répondit qu'elle l'avait envoyé à l'aumône et qu'il reviendrait le soir avec son butin. L'inconnu s'éloigna en disant que les chemin» n'étaient pas sûrs et que certains larrons prenaient les enfants pour les vendre aux Anglais. Guillaume Rodigo* dit Guérande, et sa femme; demeurant à Boilrgneuf-en^Rays, déposèrent que, la •veille de la Saint-Barthélémy dernière, le sire de Rays et ses gens vinrent loger en ce village chez Guillaume Pîumet. Maître Eustache Blanchet et Pontou accompa* gnaient le maréchal; Pontou, en arrivant* avisa; devant la porte de l'hôtel de Rodigo; un jeune homme de quinze ans, nommé Bernard Lecamus, qu'un sien oncle de Quimper avait mis en service chez Rodigo pour apprendre le français. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 17.63% accurate

LE MARÉCHAL BE HAYS. 37 Bernard Lecamus était aussi beau que feien fait; son intelligence Naturelle brillait sur sa séduisante figure, et pourtant il commençait a fekie à «'exprimer autrement qu'en bas breton. Pontou l'appela du geste et lui parla bas. Le soir, vers dix heures , Bernard Lecamus sortit de l'hôtel de son maître , en y laissant a dessein sa robe, ses chausses et son chapeau. Rodigo et sa femme étaient absents. La chambrière s le voyant sortir, lui cria que la table du souper était encore couverte, et qu'il oubliait de serrer les tasses ; mais il fit la sourde oreille et ne s'en alla que plus vite. Il ne revint jamais.* Guillaume Rodigo v mécontent et chagrin d'avoir* perdu son domestique, en demanda des nouvelles aux gens du sire de Rays, qui jouaient aux dés, et leur offrit quarante écus s'ils voulaient le lui rendre; car il jugeait, à leur air, qu'ils sauraient bien où le retrouver ; mais ils s'excusèrent, avec des, paroles vagues et railleuses, de ne pouvoir fournir aucun renseignement sur le petit Bas-Breton, qui était peut* être allé à Tiffauges , disaient-ils , pour se mettre à l'école des pages du sire de Rays. Marguerite Sorain , chambrière dudit Rodigo , répéta les mêmes circonstances et dit que* ses maîtres étant allés souper en ville , elle restée seule au logis avec le jeune valet, Pontou entra, qui tira à part Bernard Lecamus et qui lui parlait à voix basse, tenant la main sur ton épaule et son ckapel en Vautre main. Elle n'entendit rien de ce qu'ils se dirent ; mais, Digitized by VjOOQIC

38 PROCÈS CÉLÈBRES. Pontou étant sorti le premier, le jeune homme se mit en devoir de le suivre, sans vouloir répondre aux questions de la chambrière, qui le rappelait pour faire son service. — Fi des valets et de la valeterie ! s'écria-t-il seulement. Guillaume Plumet et sa femme , qui avaient logé chez eux le sire de Rays et sa suite , déposèrent que les faits ci-dessus déclarés étaient exacts, et qu'un beau jeune garçon de Basse-Bretagne avait disparu pendant le séjour que le maréchal fit à Bourgneuf. • Thomas Aysée et sa femme, demeurant au PbrtSaint-Père après avoir demeuré à Machecoul, dépo* sèrent que leur fils , âgé de dix ans , étant allé à lJ aumône au château du sire de Rays , vers la Pentecôte dernière, ne reparut pas. • Une petite fille qui revenait de l'aumône raconta qu'elle avait vu le fils de Thomas Aysée, que les gens du seignçur caressaient et mignardisaient ; on avait donné d'abord l'aumône aux filles, puis ensuite aux garçons ; et alors un des valets dit au fils de Thomas Aysée : — Mignon, tu n'as pas eu de chair, viens-t'en aux cuisines pour en avoir? Et, de fait, ils l'emmenèrent dans le château. C'était surtout aux jours d'aumône que des enfants de Machecoul et des environs avaient été ravis à leurs parents. Jamette, femme d'Eustache Drouet, de Saint-Léger, près le Port-Saint-Père, avait envoyé ses deux fils, l'un de dix ans et l'autre de sept, au château du sire Digitized by VjOOQIC

LE MARÉCHAL DE RAYS. 39 de Rays, pour avoir part aux distributions hebdomadaires de pain, viande et argent, qui faisaient tant d'honneur à la charité du maréchal; ces enfants, qu'étaient-ils devenus? L'information recommença le 2 octobre, en présence des mêmes commissaires du duc de Bretagne. Les charges devenaient plus graves contre le sire de Rays et surtout contre les gens de sa maison. Deux seulement de ceux-ci, Pontou et Henriot, se trouvaient sous la main de la justice; les autres avaient pris la fuite, et Ton se contenta de constater leur absence, sans ordonner de plus amples recherches. Jeanne Degrépie, femme de Regnault d'Ouette, de la paroisse Notre-Dame de Nantes, comparut et déposa sous serment, que, vers la Saint-Jean dernière, le sire de Rays étant à Nantes dans son hôtel de la Suze, elle avait perdu un fils, âgé de douze ans, qu'elle envoyait à l'école et qui ne revint pas au logis. Ses démarches pour découvrir ce qu'il était devenu ne produisirent alors aucun résultat, et l'on pensa qu'il avait pu se noyer en jouant au bord de la rivière; mais, le jour où l'on apprit à Nantes que le maréchal avait été arrêté, une femme nommée Perrine Martin, détenue dans les prisons de la ville pour divers crimes, déclara spontanément que c'était elle qui, ayant rencontré l'enfant seul dans la rue et jugeant que sa beauté plairait au sire de Rays, l'avait conduit à ce seigneur, en son hôtel de la Suze, et le lui avait offert elle-même. Le maréchal, qui était alors dans sa chambre, avait beaucoup admiré cet enfant; il

The text on this page is estimated to be only 15.97% accurate

40 PROCÈS CÉLÈBRES. ordonna à Perrine Martin de le mener Jjl Machecoul et de le remettre aux mains ,du portier, ce qu'elle Ht cq récompense de quelques écus d'or. Le témoin ajoutait que plusieurs enfants, à sa connaissance , avaient disparu de la même manière, vers la même époque, entre autres ceux de Jean Denise de Lémion. Le sien, il est vrai, allait souvent à l-hôtel de la Suze, près duquel habitait cette Perrine Martin, femme de mauvaise vie , qu'on accusait de voler des enfants pour les vendre aux Anglais. Elle courut donc à l'hôtel de la Suze pour savoir si l'on n'y avait pas vu son fils, et les gens du maréchal, à qui elle s'adressa, lui jurèrent que l'enfant ne s'était pas montré ce jour-là; mais un nommé Cherpi la suivit hors de l'hôtel et lui dit tout bas qu'elle ferait bien de se rendre à Maehecoul et de demander si son fils ne s'y était pas présenté pour page. Jean Januret et sa femme , de la paroisse SainteCroix à Nantes, firent une déposition analogue. Vers la Saint-Jean , ils avaient aussi perdu leur fils , âgé de neuf ans , pendant que le sire de Rays était à son hôtel de la Suze, et, comme cet enfant fréquentait volontiers les gens de . l'hôtel , ils avaient interrogé inutilement tous les valets, qui ne surent ou ne voulurent rien dire. Mais, depuis quinze jours, la nommée Perrine Martin, détenue aux prisons du Bouffay de Nantes, s'était vantée d'avoir mené au sire de Rays l'enfant des époux Januret, On lui demanda dans quelle intention elle menait ainSi des Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 19.27% accurate

LE MARÉCHAL DE RAYS. '41 enfante »u maréchal : elle répondit qu'elle était pourvoyeuse des pages de monseigneur. Jean Hubert et sa femme, de la paroisse SaintLéonard à Nantes, déposèrent qu'ils avaient aussi perdu un enfant 4e quatorze ans, vers la même époque et avec des circonstances semblables. Us étaient pauvres et ils ne pouvaient élever cet enfant : en conséquence , ils le louèrent pour huit jours à mess ire Prinçay, poursuivant d'armes du maréchal àe Rays. Ce Prinçay leur avait promis d'examiner si cet enfant était doué de bonnes dispositions pour devenir page, et , en effet , il commença par lui faire monter un cheval si ombrageux, que le pauvre garçon tremblait d'être jeté hors des arçons. Ensuite Prinçay chargea un autre gentilhomme, nommé Espadeu , de voir ce qu'on pourrait faire de cet enfant. Celui-ci resta donc quelques jours au service de ce gentilhomme, qui demeurait à l'hôtel * de la Suze avec le maréchal de Rays. C'est alors que les parents virent plusieurs fois leur fils , qui se félicitait de sa condition et qui leur raconta que le maréchal l'aimait bien et l'avait baisé plusieurs fois, pendant qu'il nettoyait la chambre dudit maréchal. Il donna même à sa mère un pain de bouche auxépices, que son maître lui avait baillé en dînant. Mais , au bout de trois ou quatre jours, l'enfant avait disparu. Le père et la mère allèrent le demander à l'hôtel de la Suze, et les gens du sire de Rays leur dirent, eh ricanant, qu'un chevalier écossais, qui passait Digitized by VjOOQlC

42 PROCÈS CÉLÈBRES. par là, l'avait emmené pour l'instruire dans la chevalerie. Jean Hubert espérait que son fils reviendrait d'un jour à l'autre ; et , dans cet intervalle , sa femme rencontra la femme de maître Jean Briard , laquelle avait un emploi dans la maison du maréchal. Or, cette femme fit de vifs reproches à la femme Hubert sur ce qu'elle aurait dit que le sire de Rays avait tué l'enfant; la femme Hubert nia ce propos. — A Üieu plaise que vous n'ayez pas dit cette méchanceté, s'écria la femme de Jean Briard, car il vous en m écherrait à vous et à d'autres! La femme Hubert eut grand'peur de cette menace. Le sire de Rays était toujours à Nantes. Les plaintes de la femme Hubert arrivèrent sans doute à ses oreilles, car Espadeu appela Jean Hubert à l'hôtel de la Suze, et lui 'demanda où était son enfant. Le père, atterré de cette demande > répondit à ce gentilhomme que l'enfant lui avait été confié par messire Prinçay et qu'il en répondrait. Espadeu lui répliqua " qu'il était devenu fou et qu'il avait lui-même perdu son enfant. „ Prinçay revint sur ces entrefaites , et Jean Hubert lui adressa des plaintes au sujet de la perte de l'enfant. Prinçay se mit d'abord en colère, menaça et tempêta; puis, il s'adoucit tout à coup et tâcha de calmer les douleurs du père en lui promettant de s'intéresser à son sort, de lui procurer du travail et de lui faire un présent, que le témoin attendait encore. Agaisse, femme de Jean Denis, de Lémion, demeurant sur la paroisse Notre-Dame à Nantes, déposa Digitized by VjOOQIC

LE MARECHAL DE RAYS. 43 -qu'un an et demi auparavant, elle avait également perdu son fils , âgé de dix-huit ans , beau jeune homme qui était souvent occupé à quelques travaux dans r hôtel de la Suze , pendant le séjour du sire de Rays. Un soir, on était venu le chercher de la part de Pontou , pour porter un fardeau à l'hôtel de l'archidiacre de Morlaix, et l'on avait promis à sa mère une bonne récompense. Mais, le lendemain, Agajsse étant allée à l'hôtel de la Suze pour savoir ce mf on avait fait de son fils, on lui dit qu'elle avait rêvé , et que Pontou , qui était alors à Machecoul , n'avait pu envoyer un message chez elle ; personne d'ailleurs n'avait vu le jeune homme à l'hôtel de la Suze ni à l'hôtel de l'archidiacre de Morlaix. Jeanne, femme de Guibelet Dolé, de la paroisse Saint-Denis à Nantes , déposa que , l'année précédente , vers la mi-carême , elle perdit un enfant , âgé de sept ans , lequel tournait la broche dans les cuisines du sire de Rays. Le maître queux de ce seigneur , nommé Cherpi , avait donné cette charge à l'enfant, qui se plaignit à sa mère de l'ardeur du feu auquel il était exposé en rôissant. Ce pauvre enfant raconta encore à sa mère qu'un des gens de la chambre du maréchal, nommé Jean Briard, l'avait aperçu à travers- la fumée, pendant qu'il rôissait, et l'avait regardé avec une sorte d'intérêt ; car ce Jean Briard avait alors gourmande le maître queux, en lui disant qu'il ne faisait pas bien de laisser brûler un si gentil garçon. Le surlendemain , le petit rôisseur n'était plus à Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 17.21% accurate

44 PKOCÈS CÉLÈBRES. son poste, et le maître queux ne sut
Jean Ferrot , Guillaume Jacob , Perrin Blanchet , Thomas Bonnet et Jean
Denis de Lémion , déposèrent qu'ils avaient eu connaissance de la
disparition des enfants de Guillaume Avril, de Jean Hubert et Digitized by
VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 25.40% accurate

LE MARECHAL DE RAYS. 4o de Regnauft

46 PROCÈS CÉLÈBRES. Jean Cliquet, parcheminier , demeurant hors la porte de Sauvetout , au faubourg de Nantes , déposa que, Tannée précédente, Macé, mercier de Chanteloup, et plusieurs autres merciers ambulants, qui logeaient chez lui, avaient dit à table que quantité d'enfants se perdaient au pays de Rays, qu'ils venaient de traverser. Macé ajouta qu'il était à la recherche de deux petits merciers, ses parents, âgés de neuf et dix* ans, qui n'avaient plus reparu depuis la foire de Machecoul. Jean Darel et sa femme, de la paroisse Saint-Séverin près de Nantes , déposèrent que leur fils , âgé de neuf ans , avait été perdu pendant la maladie de son père, car cet enfant, qui était d'un naturel turbulent, ne restait pas au logis et allait jouer avec les* autres enfants du faubourg. Le jour de SaintPierre, l'enfant, qu'on avait vu jouer dans la rue du Marché, ne rentra pas chez ses parents. Sa bellemère l'avait rencontré dans la rue et- avait essaye de l'emmenner à vêpres , mais l'enfant se perdit dans la foule qui se portait à l'église. Personne depuis ne le revit ni n'entendit parler de lui. Cette déposition fut confirmée par d'autres témoignages. La Degrépie , femme de Regnault d'Ouetle , de la paroisse Notre-Dame à Nantes , déposa que , vers la Saint - Jean -Baptiste dernière, son mari avait mis leur fils en apprentissage chez Jean Feret, boulanger, où il travaillait lui-même. Cet enfant, âgé de douze ans, allait souvent avec son père mettre le pain au four ; mais il s'esquivait ,

Digitized by VjOOQlC

LE MARÉCHAL DE RAYS. 47 quand le sire de Rays était à Nantes , pour se rendre à l'hôtel de la Suza, où il s'ébattait avec les enfants de chœur de la chapelle du maréchal. Un jour , le bruit courut que le sire de Rays arrivait de Machechoul; l'enfant s'échappa comme d'habitude, en disant qu'il était mandé à l'hôtel de la Suze ; et, cela fût-il vrai ou faux, il ne revint plus à la boulangerie. Cette déposition fut appuyée par Jean Perot et sa femme, Pierre Blanchet et Guillaume Jacob. C'étaient les derniers témoins à charge qui se fussent présentés. Les commissaires, avant de fermer l'enquête, envoyèrent le notaire Nicolas Chatau dans la salle d'attente pour constater qu'il ne s'y trouvait plus personne à interroger. Ensuite , un héraut d'armes du duc de Bretagne , vêtu de sa casaque armoriée , vint faire trois sons de trompe sur le perron du Bouffay, en criant que quiconque savait quelque chose sur le fait du sire de Rays et ne l'avait déclaré était sommé de comparaître et de dire toute la vérité , sous peine d'amende et de punition corporelle. Ce cri attira seulement une foule de curieux qui se gardèrent bien d'aller se mettre dans les mains des commissaires. On ne faisait pourtant que répandre mille- histoires effroyables , dont le sire de Rays était le héros , et chacun remettait en circulation , avec de nouveaux détails, les récits qui arrivaient de toutes parts. Mais l'information était achevée, et les commis

Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 25.26% accurate

48 PROCÈS CÉLÈBRES. sâires se rendirent auprès du duc pour lui en communiquer le résultat. * Le duc de Bretagne hésita quelque temps Sur le parti qu'il prendrait à l'égard du sire à Rays : ferait-il juger et condamner un de ses parents, le plus puissant d*e ses grands vassaux, le plus brave de ses capitaines , un des conseillers du roi Charles VII , un maréchal de France ? Laisserait-il absous et impuni un criminel abominable , qui avait outragé toutes les l'ois divines et humaines? C'est alors qu'il reçut de Gilles de Rays la lettre suivante , laquelle produisit un effet tout contraire à celui que le signataire en attendait. « Monsieur mon cousin et honoré sire , tl est bien vrai que je suis un pécheur et de tous les pécheurs peut-être le plus détestable, ayant péché de corps et d'âme en mainte et mainte occurrence ; mais la vérité est que je n'ai onc manqué à mes devoirs de religion, entendant force messes , vêpres et oraisons , jeûnant au saint temps du carême et aux vigiles des fêtes , confessant et déplorant lesdits péchés que nature m1 avait fait commettre et recevant très-dévotement le sang de Notre-Seigneur à tout le moins une fois l'an* i) Depuis que je languis en captivité, dans l* attente de votre honorée justice, il m'est venu un incompa* fable repentir des vilains faits que je suis tout prêt à reconnaître et à expier comme il conviendra. » Sur ce , je vous prie , monsieur mon cousin , que me donniez licence de me retirer an un couvent pour y mener bonne et exemplaire vie. » Il ne m'importe du couvent que Vous m'oetfoiere a db y Google

LE MARÉCHAL DE RAYS. 49 pour demeure, mais j'entends que tous mes biens, meubles et immeubles , rentes et acquêts , terres , châteaux , champs , privilèges , et cœtera , soient distribués entre les mains des pauvres , qui sont les propres membres de Jésus-Christ sur la terre. r> Je veux aussi que, de mes deniers , soient fondés à Machecoul , Tiffauges , Pornic et autres lieux , obits et anniversaires en mémoire de certains enfants mis à mal , ce dont je sens un amer déplaisir. « Enfin , mon beau cousin , je vous supplie dé ne rechercher ni molester aucun des gens que j'avais à mon service et qui ne furent qu'obéissants à, ma volonté , d'autant que je me déclare seul et unique coupable , devant seul porter la peine de mes forceneries; ce pourquoi, je m'en vais, vous dis -je, me rendre moine aux grands Carmes de Nantes , et travailler désormais au salut de mon âme. » En attendant cet effet de votre glorieuse clémence à laquelle je me confie, je prie Dieu notre sire qu'il vous ait , vous et votre règne , en sa sainte et digne garde. » Celui qui se dit en toute humilité terrestre : » Frère Gilles, » Déjà carme d'intention. » ^ Le duc lut cette lettre à noble et sage Pierre de l'Hospital, président de Bretagne, et*à l'évoque de Nantes, qui avaient été les instigateurs du procès. Tous deux furent d'avis qu'on était allé trop loin 4

Digitized by CjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 15.23% accurate

SU PROCÈS CÉLiBRÇ». pour reculer et que la justice exigeait que les crimes du sire dp Ray* ne restassent pas sans châtiment. On apportait, en même temps, de nouvelles preuves de ces crimes , preuves écrites , preuves matérielles : dénonciations des domestiques de l'accusé; horribles pièces de conviction : des ossements calcinés et de la poudre d'enfants. Le diocèse de Nantes était soulevé tout entier contre le maréchal et ses complices ; les enquêtes avaient eu de l'écho d'un bout à l'autre du duché, et Ton demandait unanimement que des commissaires fussent envoyés aux châteaux de Machecoul , de Tiffauges et de Pornic , pour y continuer l'information. D'ailleurs, le plus fort était fait : Gilles de Bays arrêté et emprisonné. Le duc de Bretagne tint conseil avec ses principaux officiers, qui se rangèrent à l'opinion de Pierre de l'Hospital et de l'évêque de Nantes. — Monseigneur , dit celui - ci au duc , cette cause est d'Église autant que pas une : donc , si votre président de Bretagne ne s'en occupe pas , ce serait a notre officialisé d'y aviser, et nous citerions l'auteur de tous ces mauvais et exécrables cas à comparaître par-devant notre Cour d'Église. Pierre de l'Hospital déclara qu'il n'abandonnait pas la cause , et qu'il aurait satisfaction du maréchal de Rays , si le

The text on this page is estimated to be only 25.19% accurate

le maréchal de rays. * m vivait comme séparée de son mari , au château d' Ingrande, où celui-ci ne la visitait jamais , avait quitté sa retraite avec sa fille Marie, âgée de seize ans, afin d'obtenir des lettres de rémissiœn pour le coupable quelle haïssait et méprisait profondément; mais le tfuc refusa de l'entendre et lui fit dire qu'elle eût plutôt à prier Dieu de faire çjrâce à. ce scélérat maudit. Là-dessus, la dame de Rays partit pour Àmboisè avec sa fille : elle voulait intercéder le roi de France et le conjurer d'intervenir en faveur d'un de ses grands officiers. Personne à la cour de Bretagne, où Gilles de Rays avait tant de parents, d'amis, de compagnons d'armes, n'osa le plaindre ni le défendre. On racontait de lui des monstruosités si extraordinaires , des infamies si étranges, que tout le monde pensa que le démon seul avait pu l'inspirer et le faire agir. Le 10 octobre * Nicolas Chatau, notaire du duc* se transporta au château du Bouffay, dans l'appartement qu'on avait donné pour prison à Gilles de Rays ; et lui lut une sommation de comparaître en personne > le lendemain, devant messire de FHospital, président de Bretagne, sénéchal de Rennes, et juge universel en tout le duché de Bretagne. Le sire de Rays , qui , se croyant déjà novice dand Tordre des Carmes, avait pris des habits blancs et ne faisait pas autre chose que de chanter des litanies , écouta tranquillement la sommation et répondit qu'il comparâtrait dé bonne volonté , bien qu'il eût préféré avoir un entretien secret avec son beau cousin te duc de Bretagne; Digitized by VjOOQIC

52 PROCES CELEBRES. Ensuite , il ordonna à un page de présenter au notaire du vin et des épices, et se remit en oraison avec un air de calme et de componction admirables. Le lendemain, Jean Labbé et quatre sergents vinrent le chercher* Il voulait que Pontou et Henriët le suivissent, mais on ne le permit pas, et il alla seul au tribunal. - Il s'était paré de tous ses insignes militaires et seigneuriaux , comme pour imposer à ses juges : il avait autour du cou de grosses chaînes d'or et plusieurs ordres de chevalerie. Son costume , hormis son pourpoint , était blanc, en signe de repentir et d'expiation. Ce pourpoint d'étoffe de soie gris-perle, parsemée d'étoiles brodées en or, ne descendait qu'au milieu des cuisses et se trouvait serré à la taille par une large ceinture écarlate à laquelle pendait un poignard dans une gaine de velours pareillement écarlate. Le collet , les manches et le bas du pourpoint étaient bordés d'hermine blanche , ainsi que le chapel, espèce de bonnet rond à forme basse et évasée, entouré d'un bourrelet de cette fourrure , que les grands feudataires de Bretagne avaient seuls le droit de porter. Le vêtement de dessous, les chausses de laine tricotée parfaitement collantes, les bottines allongées en pointe, étaient aussi de couleur blanche. . Le sire de Rays n'annonçait pas à la première vue cette nature vicieuse et ces habitudes atroces qu'on lui attribuait ; il avait , au contraire , une physionomie douce et câline , que ne rembrunissaient

dbv
Google

LE MARÉCHAL DE BAYS. ' 53 pas ses petites moustaches et sa barbe taillée en queue d'aronde ou d'hirondelle. Cette barbe singulière , qui ne ressemblait à aucune autre , était noire , quoique les cheveux fussent blonds, mais elle prenait, sous certaines influences de lumière et de position, des reflets presque bleuâtres, qui avaient fait donner au sire de Rays le surnom de barbe-bleue, surnom encore populaire en Bretagne, où son histoire s'est métamorphosée en conte merveilleux et fantastique. Mais , à examiner plus attentivement Gilles de Rays, on découvrirait bientôt dans les contractions des muscles de sa face , dans les frémissements nerveux de sa bouche , dans le jeu de ses sourcils et surtout dans l'expression sinistre de ses regards, quelque chose d'étrange et d'affreux. Il grinçait des dents par intervalles, comme un animal féroce qui guette une proie , et alors ses lèvres devenaient si minces en se collant aux gencives , qu'on n'en distinguait plus même la couleur. Par moments aussi , ses yeux devenaient fixes et leur pupille se dilatait de telle sorte , en s' allumant d'un feu sombre , que la prunelle semblait remplir toute l'orbite, qui s'arrondissait et se renfonçait dans la tête. Alors son teint prenait des teintes blafardes et cadavéreuses ; son front , surtout à la naissance du nez , se plissait de rides profondes , et sa barbe, qui semblait se hérissier , était ordinairement plutôt bleue que noire. Mais, au bout de quelques secondes, sa physionomie se refaisait sereine, avec un demisourire presque caressant , et il ne restait plus dans • dby Google

54 PROCÈS CÉLÈBRES. son regard éteint qu'une vague et lente mélancolie. — Messires , dit-il en saluant les juges , je vous prie d'expédier vite mon affaire , et de me renvoyer de la plainte qu'on a faite contre moi ; car j'ai grande hâte de me consacrer au service de Dieu, qui m'a remis mes grands péchés. Je n'épargnerai pas, je vous assure, de belles fondations aux églises de Nantes , et je donnerai la meilleure partie de mes biens aux pauvres, pour assurer le salut de mon âme. — Monseigneur, répondit gravement Pierre de l'Hospital , il est toujours bon et honorable de penser au salut de l'âme; mais, s'il vous plaît, songez à cette heure que nous avons à décider du salut de votre corps. — Je me suis pleinement confessé au père gardien des Carmes, reprit tranquillement le maréchal; moyennant son absolution , j'ai pu m'approcher des - sacrements de l'autel : je suis donc désormais absous et purifié. — La justice des hommes n'a rien de commun avec celle de Dieu, monseigneur , et j'ignore ce qui sera fait de vous. Avisez toutefois à vous défendre, et oyez le réquisitoire que M. le lieutenant du procu. reur de Nantes s'en va lire. « Ouïe la complainte lamenteuse de plusieurs habitants du diocèse de Nantes , desquels suivent les noms (ici étaient nommés les pères et les mères qui avaient perdu leurs enfants) , nous , Philippe de Livron , lieutenant assesseur de messire le procureur de Nantes, avons invité et invitons très-noble et très-sage messire Pierre de l'Hospital, président de Bre

Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 19.08% accurate

LE MARÉCHAL DE RAYS. 55 tague, sénéchal de Rennes et juge universel en toute la duché de Bretagne , à parfaire le procès criminel de -très*haut et très^uissant seigneur Gilles de Laval, sire de Rays , Machecoul , Ingrande et autres lieux» conseiller du roi notre sire et maréchal de France ; » Attendu que ledit sire de Rays , combien que par commandement de Dieu et de la loi il soit interdit d'être homicide lie son prochain et semblable , mais commandé de l'aimer comme soi-même , aurait néanmoins pris ou fait prendre plusieurs petits enfants, non pas seulement dix ni vingt , mais trente , quarante, cinquante, soixante , cent, deux cents et plus , et tant que honnement ne pourrait*on faire la déclaration certaine du nombre d'iceux, aurait eu habitation desdits enfants en prenant délectation et plaisance contre nature et commettant le détestable péché, à tous bons catholiques abominable. Ensuite, non content de ce, les aurait meurtris et occis inhumainement , faisant après ardre leurs corps pour les convertir en cendres ; » Attendu que persévérant toujours en mal , ledit sire, combien que toute puissance vienne de Dieu, et que chacun sujet doke être obéissant à son prince, qui de la puissance de Dieu est ordonné , combien que celui sire fût vassal et sujet de notre souverain seigneur et duc de Bretagne, et qu'il lui eût fait serment de fidélité, ainsi que ses autres barons, nonobstant ledit sire, au désû et outre la volonté de mondit seigneur, aurait fait assemblée de gens et pris en mauvaise manière et à port d'armes Jean Leferon , sujet de mondit seigneur , lequel Jean Ledby Google

56 PROCÈS CÉLÈBRES. feron était garde de la place et forteresse de Maïemort, au nom de Geoffroy Leferon, son frère, auquel mondit seigneur avait baillé possession de ladite place ; » Attendu que ledit sire aurait forcé Jean Leferon à lui rendre ladite place , en faisant conduire devant les fossés Geoffroy Leferon, indûment retenu ; et, mer naçant de lui couper la tête si ladite place n'était remise en ses mains , aurait repris et conservé la seigneurie de Malemort, malgré commandement et injonction de par le duc et sa justice , à la peine de payer , en cas de refus ou délai , 50,000 écus d'or, et aurait, au lieu d'obéir, fait mener les deux Leferon à Tiffauges , hors du duché , où ils ont été longuement détenus, jusqu'à ce que monseigneur Artus de Richemont , connétable de Bretagne et de France, les vint délivrer. » Attendu que ledit sire, en son aveuglement, aurait arrêté maître Jean Rousseau , sergent général du duc , lequel était envoyé pour lui faire commandement et injonctions de par mondit seigneur ; aurait ôté la dague à cedit Jean Rousseau et l'aurait outragé pfr d'autres excès, comme faisant battre ses gens avec leurs propres bâtons, combien que leurs personnes fussent en la sauvegardé de mondit seigneur ; » Concluons que ledit sire de Rays , homicide de fait et d'intention au premier chef, rebelle et félon envers son seigneur au second chef, soit condamné à souffrir punition corporelle et à payer telle amende qu'il appartiendra sur son bien propre, les biens et terres qu'il tient à fief et hommage de mondit seigneur

LE MARÉCHAL DE RAYS. 57 gneur étant confisqués et réunis à la couronne de Bretagne. » Ce réquisitoire avait été dressé certainement sous l'influence d'un parti pris de sauver, la vie du sire de Rays; car, le crime de lèse-majesté divine étant complètement écarté , le crime d'homicide se trouvait présenté sans aucune espèce de circonstances aggravantes , de manière qu'on pût l'atténuer ou même le nier ; quant au crime de félonie et rébellion envers le duc de Bretagne , il dominait seul tout le réquisitoire , et il ne devait entraîner que des dommages en argent et* peut-être quelques confiscations seigneuriales. Gilles de Rays avait eu sans doute avis de là marche qu'on ferait suivre à la procédure , "et il était convenu avec ses amis de ' se renfermer dans une dénégation complète de tous les faits à lui imputés qui pouvaient provoquer une condamnation capitale. — Monseigneur , lui dit Pierre de l'Hospital , que la forme du réquisitoire avait visiblement étonné, qu'avez-vous à répondre pour votre justification? Faites serment, sur ce livre de l'Evangile, de déclarer la vérité. — Nenni , messire ! reprit ,le maréchal , dont les réponses avaient été certainement réglées d'avance ; les témoins sont tenus , sous leur serment , de déclarer ce qu'ils savent ; mais l'accusé n'est nullement tenu au serment. — Oui bien , répliqua le juge universel de Bretagne, parce que l'accusé peut être contraint par la

dbv Google

The text on this page is estimated to be only 19.91% accurate

&8 PROCÈS CÉLÈBRES. torture et question ordinaire et extraordinaire * ne vous déplaie. Gilles de Rays pâlit, se mordit les lèvres , fronça les sourcils et. lança un coup d'œil furieux à Pierre de l'Hospital ; puis» composant son visage et sa voix, il prit la parole avec une apparence de tranquillité qui n'existait pas au fond de son cœur. — Messires* je ne nierai pas les excès que j'ai commis à l'égard de Jean Rousseau , sergent général de mon vénéré seigneur le duc de Bretagne ; mais je dirai, pour mon excuse, que ledit Rousseau était plein de vin et d'ire k tellement qu'il me contemna et in* juria en présence de mes gens , ce qui semble into* lérable. 9e ne nierai davantage ma vengeance contre les deux frères Leferon : Jean avait publié que mondit seigneur de Bretagne tenait par confiscation la place et forteresse de Malemort, que je lui ai vendue et qu'il ne m'a pas encore payée ; Geoffroy Leferon annonçait hautement que je serais bientôt chassé de la duché de Bretagne comme traître et rebelle. Sur ce , pour punir ces ennemis*, sans toutefois offenser leurs personnes, je rentrai dans ma forteresse de Malemort et la remis aux mains de mondit seigneur, en gardant, pour otages d'icelle, Jean et Geoffroy Leferon , que M. le connétable est allé tirer de mon château de Tiffauges. Je n'ai rien à dire çur les autres chefs ^ lesquels sont faux et calomnieux.. — Or çà, messirej lui demanda Pierre de. l'Hospital, dont l'animosité contre l'accusé n'était peutêtre qu'un honorable sentiment d'indignation plutôt qu'un ressouvenir de haine personnelle : or çà, tous dby Google

The text on this page is estimated to be only 25.06% accurate

LE MARÉCHAL DE RAYS. 59 ces témoins qui se complaisent d'avoir perdu leurs enfants en auraient donc menti par leur serment ? — Assurément , s'ils m'accusent de la perte de leurs enfants , car, sur ma foi , me les avait-on donnés à garder ? — C'est ainsi que Caïn * messire , répondit au Seigneur Dieu qui s'informait des nouvelles d'Abel. Mais , puisque vous niez si fermement , ne voudriezvous pas vous en rapporter au témoignage de vos serviteurs Henri et Pontou ? — Henri , Pontou ! s'écria-t-il tout ému : ce ne sont pas eux qui m'accusent , j'imagine , pour leur honneur ? — Ils n'ont pas encore été interrogés, mais ils vont l'être , et j'estime qu'ils ne mentiront pas à la justice. — Oh ! s'ils disaient mal de moi qui suis leur maître , ils mentiraient , ils seraient autres que je ne les suppose, à savoir lâches et méchants. Mais, comme je ne garderais pas en ma maison gens coupables de telles méchancetés , et que je serais le premier à les mettre en la main des juges pour en faire punition , je demande qu'ils ne soient appelés à témoignage contre leur maître et seigneur qui est audessus de leurs dires et accusations. — Augurez-vous , messire , que vosdits serviteurs vous puissent accuser ? Ne les accusez-vous pas vous-même ? — Je ne les accuse ni excuse , mais j'entends , moi maréchal de France et haut baron de Bretagne , être & l'abri des propos de ces petites gens , tjue je désaDigitized by VjOOQIC

60 PROCÈS CÉLÈBRES. voue pour mes serviteurs , s'ils ne sont pas bons et dévoués à leur maître. — Il faudra bien , messire , que vous en veniez aux aveux, et, pour ce faire, nous requérons que la question vous soit donnée. — Holà! j'en appelle à monseigneur le duc de Bretagne et je requiers un terme pour aviser à part moi sur les faits que j'ai déniés et dénie encore. Aussi bien , importe-t-il que je confère avec un prêtre à ce sujet. — Avisez donc à ce que vous aurez à répondre à l'expiration du terme, que je renvoie au vingt-cinquième jour du présent mois d'octobre, afin que vous ayez tout le temps de vous repentir et de vous préparer à une bonne fin. Gilles de Rays baissa la tête pour cacher ses larmes et son émotion : il eût fait sur-le-champ des aveux complets , si le président de Bretagne l'avait pressé davantage. En retournant à sa prison , le maréchal rencontra Pontou et Henriet qu'on menait devant les juges , au sortir du confessionnal. Henriet feignit de ne pas voir le sire de Rays; Pontou le regarda en pleurant. Le maréchal lui tendit la main en silence, et Pontou y porta ses lèvres avec effusion. — Souvenez-vous de tout ce que j'ai fait pour vous, pendant que vous étiez à mon service ,* leur dit Gilles de Rays; souvenez-vous de tout ce que je puis faire encore, si vous me demeurez fidèles serviteurs. Henriet s'était écarté brusquement, et quand- Pontou le rejoignit , il dit avoir vu auprès du sire de Rays dbv Google

LE MARÉCHAL DE RAYS. 61 un homme noir qui n'était pas sans doute un être vivant de la terre , j'nais un esprit des ténèbres , • car cet homme semblait s'évanouir dans l'air, dès qu'on le touchait. Pontou jura qu'il n'avait rien vu et traita son ami de visionnaire. Henriet n'en restait pas moins frappé d'une secrète terreur, et en entrant dans la grande salle, il annonça tout bas à Pontou qu'il ferait des révélations, plutôt que d'être toujours à la merci du diable. Pontou le supplia de se taire, et le menaça du ressentiment de leur maître, s'il parlait. — Je parlerai , dit Henriet en soupirant , et tu parleras après moi, car nous avons l'un et l'autre un autre maître que notre pauvre sire, c'est à savoir le Seigneur Dieu, vers lequel nous irons plus tôt que tard. Le président de Bretagne ordonna au greffier de relire le réquisitoire du lieutenant du procureur de Nantes , afin que les deux complices présumés de Gilles de Rays fussent informés de l'objet de la cause et avouassent ce qu'ils savaient. Cette lecture faite , Henriet fondit en larmes , trembla de tout son corps , et s'écria qu'il allait tout déclarer. Pontou, inquiet de la portée de ces aveux, voulut les empêcher en disant que son compagnon avait des accès de démence et prenait ses imaginations pour des réalités. On lui imposa silence. — Je dirai tout à plein, reprit Henriet qui s'était affermi dans sa résolution de parler ; toutefois, j'aurai vergogne de raconter certaines choses, abominables Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 25.67% accurate

62 PROCÈS CÉLÈBRES. à Dieu et aux hommes, en présence de l'image du Christ en croix et par-devant messeigneurs de la souveraine Cour de justice. — Henriët, murmura Pontou en lui serrant la main , tu t'en vas te perdre sans remède , en perdant notre bon maître ! Pierre de l'Hospital fit voiler le crucifix, pour que les. aveux de Face usé ne fussent plus arrêtés par la crainte d'un sacrilège , et il encouragea Henriët à ne rien cacher à la justice , d'autant plus que ses paroles n'auraient pas d'écho hors de l'enceinte du tribunal et seraient traduites en latin dans le procès-verbal du greffier. Henriët , qui était lui-même instruit et lettré , dit qu'il garderait le respect dû au lieu et à l'assistance, en se servant de la langue latine pour exprimer ce qu'il n'oserait avouer en langage vulgaire» Voici en substance quels furent ses aveux. Henriët» au sortir de l'Université d'Angers, avait été placé comme lecteur dans la maison de Gilles, de Rays. Le maréchal le prit bientôt en affection * lui donna la charge de chambellan et n'eut plus de secrets pour lui. Ce fut à l'époque de la querelle du sire de Rays avec son frère le sire de la Suzè que commença la faveur de Henriët près de son maître, qui en fit d'abord un confident et ensuite un complice. Quand le sire de la Suze s'empara de vive force du château de Chantocé; appartenant au maréchal de Rays, messire Charles de Loenne; qui arrivait de dby Google

The text on this page is estimated to be only 21.73% accurate

LE MARECHAL DE RAYS. 63 Chantocé , dit à Henriët qu'on y avait trouvé , dans les oubliettes d'une tour, quantité d'enfants morts , les uns sans tête, les autres tout mutilés. Henriët soutint alors que c'était une calomnie inventée par le sire de la Su*e. Mais, peu de temps- après , lorsque le sire de Rays eut repris le château de Chantocé et en eut fait cession au duc de Bretagne , il manda un soir dans sa chambre Henriët , qui s'y rendit avec Pohtou et un nommé Petit-Robin. Ceux-ci étaient déjà initiés aux secrets du maréchal, qui , avant de les confier à Henriët , exigea de lui un serment solennel de ne jamais le» révéler, sous peine de châtimént exemplaire en cette vie et de damnation dans l'autre. Ce serment fut fait sur un livre de magie et sur un talisman que renfermait une escarcelle de velours noir. Le sire de Rays , s' adressant après aux trois témoins de cette scène , leur dit que le lendemain même un officier du duc de Bretagne prendrait possession du château et de la forteresse , au nom du duc , et qu'il fallait , en conséquence , employer cette dernière nuit à extraire d'un certain puits les corps d'enfants qu'on y avait jetés et à les serrer dans des coffres pour être transportés par eau à Machécout. Henriët , Ponton et Petit-Robin allèrent ensemble munis de pelles ^ de crocs et de cordes ; à cette tour -où étaient les cadavres d'enfants; ils travaillèrent toute la nuit à enlever ces cadavres à moitié pourris et ils les mirent dans trois grands coffres qui pouvaient fort bien quand on les envoya par la Loire à Machecoul C'est là qu'on les brûla \$ dans la chambre même Digitized by VjOOQIC

64 PROCÈS CÉLÈBRES. du sire de Rays , qui , durant cet horrible et dégoûtant holocauste , se frappait la poitrine , versait des larmes et criait à Bieu miséricorde. Henriet avait compté trente -six têtes d'enfants, mais les corps étaient plus nombreux que les têtes. Cette exhumation fit sur lui une si profonde impression , qu'il croyait souvent revoir autour de lui ces trente- six têtes rongées de vers rouler comme un jeu de boules et Ventre-choquer avec un son plaintif. Il s'était encore trouvé sous l'empire de cette vision , pendant qu'on l'emmenait dans les prisons de Nantes , et il avait failli se couper la gorge avec un couteau , pour se soustraire au supplice de ses remords et en même temps pour ensevelir avec lui les secrets de son maître. Mais il put triompher de cette pensée de suicide , qui était une tentation diabolique , en faisant vœu d'aller pieds nus en pèlerinage au mont Saint-Michel. Henriet , avant de livrer des enfants au sire de Rays, avait participé au meurtre de ceux que livraient Gilles de Sillé et Pontou. Ces petits enfants étaient menés le soir en la chambre du maréchal 4. Après avoir assouvi son affreuse luxure , le sire de Rays prenait plaisir à couper la gorge à ses innocentes victimes, ou bien il ordonnait ? tantôt à Gilles de Sillé, tantôt à Pontou , tantôt. à Henriet , d'enfoncer un poignard dans la jugulaire des enfants , de manière 1 Habitabat eos, apud eos calebat et reddebat naturam saper vealrem eorum cum maxima delectatione , «ed habitationem efficiebat serael lantummodo pro sua vol u plate. dbv Google

LE MARECHAL DE RAYS. 65 que le sang jaillît sur lui et l'inondât de jets intermittents : la chaleur de ce sang ruisselant sur sa chair lui causait une sorte de délectation extatique. La chambre était quelquefois toute baignée' de sang. Alors le sire de Rays se couchait , en marmottant des prières à demi-voix, et ses trois complices nettoyaient le plancher et brûlaient dans la vaste cheminée les corps des enfants égorgés : pendant que ces corps étaient réduits en cendres , le sire de Rays s'étendait complaisamment sur les sensations qu'il avait éprouvées en leur coupant la gorge ou en se faisant asperger de leur sang chaud. Quand les corps étaient brûlés , on brûlait aussi les vêtements et tout ce qui avait appartenu à ces enfants : c'était une odeur insupportable dans la chambre et par toute la maison : le sire de Rays seul se délectait à respirer cette mauvaise odeur de chair et d'os brûlés. L'exemple de Gilles de Sillé et de Pontou décida Henriet à faire aussi la chpsse aux enfants , et il en livra plusieurs qu'il avait choisis parmi ceux qui venaient mendier à la porte du château de Machecoul. Il se souvenait d'en avoir vu mettre à mort plus de quarante avec des circonstances analogues , qui lui faisaient horreur et plaisir à la fois. Il y avait aussi un nommé Rossignol qui travaillait de grand cœur à Y embrasement des corps. Le sire de Rays réservait , sans doute pour des œuvres magiques, certaines parties des morts, entre autres les cheveux et la main droite. Il s'enfermait 5 Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 20.44% accurate

66 PROCÈS CÉLÈBRÉS. souvent dans une chambre haute où personne n'avait jamais pénétré, excepté F astrologue François Prelati, et il restait des journées entières dans cette chambre, d'où il sortait triste et abattu. Un jour, la porte de cette chambre étant entr'ouverte, un petit page , qui se hasarda d' entrer, vit des instruments magiques, des fourneaux, des pinces, des fioles pleines de sang et une main de cire armée d'une dague ensanglantée. Ledit page ne porta pas loin son indiscretion , car il tomba dans l'eau des fossés et fut noyé, ce qui fit dire, (parmi les domestiques du maréchal, que le diable avait pris l'Âme de ce kvnquard. Le président de Bretagne invita Henriot à compléter ses aveux en désignant les enfants qu'il avait livrés lui-même & son maître , et on lui lut les dépositions des témoins relatives & ces enlèvements d'enfants, afin qu'il voulût bien les confirmer, les expliquer et les étendre. Pontou avait caché sa tête dans ses mains et paraissait indifférent & tout. Henriot lui frappa sur l'épaule et le pria de l'aider à rassembler ses souvenirs. Pontou répondit par un sourd gémissement. *— Ah ! malheureux , murmura Pontou sans lever les yeux , tu nous perdras tous et ne te sauveras pas ! Henriot déclara que le premier enfant qu'il avait livré était le fils d'un nommé Thierry ; la mère ne s'en était séparée que sous la condition de le voir attaché à la chapelle du sire de Rays, Après avoir remis cet enfant aux mains de Pontou , Henriot fut obligé de partir pour Nantes, et, à son retour à Machecoul, il apprit que l'enfant n'existait plus. « Le Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 18.98% accurate

LE MARECHAL DE RAYS. 67 pauvre a passé le pas comme les autres ! » lui dit alors Pontou en riant. Depuis , Henriët livra successivement à Gilles de Rays , pendant que le maréchal séjournait à Nantes , les enfants de Guibelet Dolé , de Jean Januret, de Regnault d'Ouette et de Jean Denis de Lémion, lesquels enfants eurent tous le même sort. C'était toujours à l'hôtel de la Suze, dans la chambre du sire de Rays , que s'accomplissaient ces Mystères inouïs de débauche et de férocité. Henriët se souvint de l'enfant, que Pontou avait amené de la Roche-Bernard à Machecoul pour être page , et qui fut poignardé et brûlé ; il se souvenait aussi d'un bel jeune fils qui demeurait chez un nommé Rodigo à Bonrgneuf-en-Rays et que Pontou conduisit à Machecoul , en lui promettant des habits de soie et des armes d'acier, mais il n'avait pas eu part au meurtre de cet enfant. — Est-il possible , demanda le lieutenant du procureur de Nantes , que des corps soient brûlés en une cheminée de chambre et consumés par l'ardeur du feu? Pensez seulement ce que c'est quand de la graisse de porc coule parmi les ébarbons d'une cuisine ! — Cet embrasement ne durerait guère , messire, je vous assure, répliqua Henriët. La cheminée de la chambre de monseigneur est fort grande , tant à Machecoul qu'à l'hôtel de la Suze : on mettait de grosses bûches sur deux landiers , avec deux ou trois fagots sciés sur lesdites bûches ; ensuite on couchait dessus les enfants morts , en sorte qu'ils étaient tout consumés en peu d'heures, et si d'aventure le bûcher voulait s'éteindre y on hourdait la flamme avec des

Digitized by VjOOQIC

68 PROCÈS CÉLÈBRES. crocs de fer, pour que les corps fussent plus tôt ars et réduits en poudre , laquelle poudre était jetée par les fenêtres dans le fbssé. Et pendant que rôtissaient les enfants , mondit sire de Rays ne faisait que geindre et prier dans son lit. — Quant au chef de magie , objecta maître Philippe de Livron , qui semblait avoir mission de défendre le sire de Rays plutôt que de F accuser, ce chef doit être abandonné , car les vains propos d'un petit page , qui est défunt aujourd'hui , ne sont pas de valeur pour imputer un tel crime à mondit sire de Rays t que j'estime bon chrétien et non adorateur du diable , malgré tous ses péchés , que Dieu absolve ! — De fait , alors que mondit sire demeurait enfermé avec son astrologue italien, maître François, je ne veux ni ne dois soupçonner que ce fût pour magie et diablerie ; mais, une fois, ledit maître François , étant issu de cette chambre où il était avec monseigneur, appela maître Eustache Blanchet qui passait pour invocateur et démoniaque ; ils se parlèrent bas ensemble et j'entendis maître François dire qu'il ferait venir Aliboron. Le lendemain je demandai à maître Eustache quel était cet Aliboron que maître François devait faire venir, et il me répondit que c'était le diable , ce dont je fus fort effrayé et me signai de grands signes de croix. Maître Eustache se prit à rire et me pria de ne pas tant chasser ses amis , de peur qu'ils ne revinssent plus. Il ajouta toutefois que maître François avait telle privauté avec le diable où Aliboron, qu'il le ferait sortir d'enfer, pour un pot de vin. Depuis cet entretien , je me tenais à l'écart de dby Google

LE MARECHAL DE RAYS. 60 maître François et maudissais son art damnable , ce qui sans doute empêcha mondit sire de Rays de me mêler à leurs pratiques. Il me disait seulement de prendre 'garde à entrer dans sa chambre , tant que maître François y serait. J'y entrai néanmoins, un jour, au château de Tiffauges , et j'aperçus un grand cercle tracé sur le plancher avec des croix et des caractères que je ne sus comprendre. Aussi, je m'enfuis au plus vite et mondit sire me cria de ne pas tourner la tête. Un autre jour, mondit sire m'envoya quérir un livre qu'il avait dans une layette, et je fus grandement troublé de voir que ce livre était écrit en lettres de sang. « Henriet, me dit monseigneur, as-tu pas senti qu'il te brûlait les doigts ?... » — Ce que vous avez déclaré touchant les excès commis par messire de Rays , interrompit le lieutenant du procureur de Nantes , semble être de pure invention et tout à fait hors de vraisemblance. Les plus grands scélérats qui furent jamais n'ont pas commis de semblables forfaitures , si ce n'est aucuns des césars et empereurs de l'ancienne Rome. — Oui bien , messire , ce sont les actes de ces césars que mondit sire de Rays pensait imiter, et pour lui complaire , je lui lisais les chroniques de Suétone et de Tacite où sont narrées en beau style diverses abominations de nature, qui le réjouissaient fort. Aussi , cette lecture ne servait qu'à l'échauffer davantage , et il me disait alors qu'il était plus aise de voir séparer la tête d'un enfant, que d'être assis à table dans un banquet solennel. Souvent, les pauvres petits étant dépouillés de leurs habits, il se plaisait à s'asdbby Google

The text on this page is estimated to be only 20.04% accurate

70 PROCÈS CÉLÈBRES. seoir sur le ventre d'iceux¹, et dans cette position¹, il leur tranchait la tête d'un seul coup; quelquefois, il les incisait sur le ceu par derrière, pour les faire languir ³ i quelquefois, il se ruait sur ces corps sans tête \, tandis qu'ils étaient encore chauds. Aucunes fois, il leur sciait la tête à demi, bien doucètement, pour qu'ils vécussent encore, sans pouvoir crier, et il se lavait les mains et la barbe dans le sang d'iceux; aucunes fois, il les tenait morts sous lui, en chantant des psaumes et spécialement le De prqfundis à leur intention. Enfin, avait-il coutume de dire tout fièrement que nul homme en la planète ne saurait faire ce qu'il faisait, — Ce sont là merveilles d'abomination qu'on ne peut croire! s'écria le lieutenant du procureur de Nantes, et vous parlez peut-être ainsi en haine de monseigneur de Rays; car les témoins n'ont rien révélé de pareil. La torture ne vous fera-t-elle pas démentir? — * Nenni, messire, j'ai dit la vérité par amour de la vérité plutôt que par peur de la torture, et je maintiens sous mon serment que lesdites choses sont bien vraies. On peut interroger là-dessus ceux qui les savent, messire Roger de Briqueville, messire Gilles de Sillé, Rossignol, Pontou... Ne parleras-tu pas de même, Pontou? Je t'y convie pour le salut de ton 1 Sœpe illos 4enudabat âtque supra ventrem illorum sedebat, poneus suas crures intra crures eorum. 2 Nudus cum nudis. 3 Habitabat et rehabitabat eos uaque ad mortem langnentium. 4 Et habebat habitationem eorum. dbby Google

The text on this page is estimated to be only 18.82% accurate

LE MARÉCHAL DE RAYS. 71 âme. U faudrait encore demander & maître Eustacke Blanchet ce qu'il en sait; car, aucunes fois, comme monseigneur faisait démembrer deux petits enfants par les. aisselles et prenait plaisance à voir couler le sang de ces membre» détranchés, maître Eus^ache me dit fout bas çgue monseigneur ne pouvait faire ce qu'il avait entrepris, sans donner pieds, jambes et autres parties de ces enfants occis au grand diable , qui en voulait sa part. Certaines fois , quand monseigneur était en ses gaietés, el que les enfants commençaient à crier, il ordonnait qu'on leur mît une corde au col et qu'on les pendit à trois pieds de haut en uq coin de sa chambre , ce qui était fait par un de nous ; mais on n'attendait pas que les pendus fussent morts , et on les descendait tout hors d'haleine , tout tremblants , quasi pâchés , en leur enjoignant qu'ils ne sonnassent mot et fermassent les yeux. Alors monseigneur i faisait signe qu'on coupât la gorge aux patients et qu'on séparât la tête de leur corps; puis, il criait qu'on lui montrât la tête, si elle était belle. • — Les petits enfants qu'on tuait de là sorte , reprit le lieutenant du procureur de Nantes, qui voulut tendre un piège à Henriët , n'étaient-ils pas quelque* fois du sexe féminin ? — Quelquefois vraiment , mais monseigneur n'acceptait les petites filles qu'autant que les enfants mâles 1 Ponens membrum in manibns eoram incalescebat illam, et gusculabat uique ad reddendam paturam supra centrera. dby Google

72 PROCÈS CÉLÈBRES. avaient manqué ' ; il faisait tuer ensuite ces pauvres filles et ne les regardait plus. — Vous mentez à Dieu et à justice, Henriët, interrompit Philippe de Livron , car il est prouvé par F enquête que tous les enfants perdus étaient mâles, et que jamais femme ou fille ne disparut au* pays de Ray s. — Je me rappelle d'avoir pris pour ma part deux ou trois petites filles qui venaient à F aumône au château de Machecoul, et c'est moi qui leur tranchai la tête, comme je F ai dit. En outre, au dernier voyage que monseigneur fit à Vannes , pour y attendre F argent que notre sire le duc de Bretagne lui devait, c'était en juillet, ce me semble, on ne sut trouver d'enfant mâle à mener à monseigneur ; mais André Brichet rencontra par les montées de l'hôtel une petite fille qui pleurait en demandant sa mère , et il emporta en ses bras ladite enfant, pour laquelle monseigneur lui bailla dix royaux d'or, quoique ordinairement il n'en donnât que deux et trois pour les enfants mâles. Après avoir fait son plaisir de cette fille , qui fut tuée sans trop d'apprêts , il commanda qu'on ôtât de devant ses yeux le corps, déjà vidé de sang, et qu'on le cachât bien. Sur quoi, Pontou eut l'idée de porter icelui corps aux chambres secrètes de l'hôtel et de le jeter dans les privés, où nul ne le découvrirait; mais ledit corps demeura en Fair, accroché à un clou , de sorte qu'on le voyait d'en haut" 1 Habebat habitationem supra ventrem earam tanquani eonim et dicebat minimam esse voluptatem si cognoscebat illas naluraliter. Digitized by VjOOQIC

LE MARÉCHAL DE RAYS., 33 et qu'on aurait par là connu tout le mystère. Pontou se fit descendre alors avec une corde pour affondrer ledit corps, et il chut avec icelui dans les privés, d'où nous le tirâmes à grand'peine , et si bellement embrené que monseigneur refusa de le recevoir trois jours durant. — ' Combien d'enfants estimez-vous avoir été mis à mort par messire de Rays et ses serviteurs? — Le compte en serait long, car, pour ma part, je confesse en avoir tué plus de douze par ordre de monseigneur, et j'en ai livré plus de soixante. Or, avant que d'entrer au service de mondit seigneur, j'ai su que les choses se passaient de même Sorte. On m'a conté que le château de Machecoul ayant été quelque temps occupé par le sire de la Suze , qui l'avait pris traîtreusement, monseigneur eut grand hâte de le reprendre, à cause des corps d'enfants qu'il avait fait cacher en une chambre pleine de foin, et là étaient plus de quarante corps tout secs et noirs comme charbon, parce qu'ils avaient été ars. Une femme de madame de Rays vint d'aventure en cette chambre et y vit les morts, ce qu'elle ne sut pas taire, et monseigneur ne voulut toutefois que messire Roger de Bricqueville tuât cette femme, comme il proposait. — Messire de Rays faisait-il ainsi mettre à mort tous les enfants qu'on lui livrait et dont il avait habitation? — Il avait pareillement habitation des petits enfants de sa chapelle j mais il ne leur mé faisait aucunement et même il les comblait de biens, parce qu'ils tenaient son fait secret. Quant aux enfants qu'on lui

Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 21.62% accurate

U PROCES CELEBRES. Amenait sans que le portier les eût aperçus, il n'en épargnait nul , de peur qu'ils ne se complaignissent et ne donnassent lieu à des soupçons contre lui. Je me souviens de deux qui étaient frères : il n'en prit qu'un pour sa plaisance, à savoir, le plus beau ; mais l'autre , pendant le mystère , demeurait aussi en la chambre , à genoux et priant ; après quoi, tous deux furent occis de la propre main de monseigneur, qui frappa l'un par derrière et l'autre par devant. — N'avez-vous rien de plus à déclarer, et maintenez-vous par votre serment avoir dit toute la vérité ? — Oui , j'ai juré et jure derechef que toutes les choses dessus dites sont vraies , et je m'en rapporte au témoignage de mon ami Pontou , ici présent, qui n'aura garde de me démentir, pour la rémission de ses péchés. Cette déposition circonstanciée produisit sur les juges une profonde impression d'horreur et même d'épouvante. L'imagination humaine, à cette époque de croyances naïves et religieuses, n'avait pas encore pénétré dans ces mystères de perversité raffinée. Les détails obscènes et atroces dans lesquels était entré le complice du sire de Rays n'eussent trouvé d'analogue que dans la vie privée des empereurs romains, et c'était sans doute à cette source impure que Gilles de Rays avait emprunté ses monstrueux forfaits. Plusieurs fois, pendant qu'Henriet parlait, le président de Bretagne avait témoigné par un signe de croix l'étonnement et l'indignation qu'il éprouvait; plusieurs fois, il avait rougi et baissé les yeux,

en se dby Google

The text on this page is estimated to be only 21.11% accurate

LE MARECHAL DE RAYS. 75 demandant si la justice devait entendre le récit des sacrilèges qu'elle était appelée à punir, car ce récit était un nouveau sacrilège ajouté à ceux qui réclamaient vengeance. Pontou n'avait pris aucune part aux révélations de Henriët ; mais , quand celui-ci l'interpella en le sommant de dire aussi la vérité, il releva lentement la tête, promena un regard morne sur rassemblée et poussa un douloureux soupir. — Etienne Cornillaut, soi-disant Pontou, je vous fais commandement , de par Dieu et la loi , de déclarer à justice ce que vous savez. Cette injonction de Pierre de l'Hospital demeura sans réponse, et Pontou parut s'affermir dans son intention de ne pas accuser son maître. Mais Henriët , se jetant dans les bras de son complice, le conjura par leur ancienne amitié, et surtout par le salut de son âme , de ne pas persévérer plus longtemps en son endurcissement de cœur; aussi bien, c'en était fait pour eux et pour le sire de Rays, et ils ne se sauveraient pas, en cette vie plus que dans l'autre, par la négation des crimes manifestes qu'ils avaient commis. Le lieutenant du procureur de Nantes, qui jusqu'à s'était efforcé d'atténuer les chefs de l'accusation contre Gilles de Rays , au lieu de les aggraver, tenta un dernier expédient pour contre-balancer les accablantes dépositions de Henriët et pour prévenir celles de Pontou. — Vous avez ouï, monseigneur, dit-il au président, les abominations qui ont été ci-devant déclarées, et Digitized by VjOOQIC

76 PROCÈS CÉLÈBRES. vous jugez, comme je fais moi-même, que ledit témoin a parlé ainsi par mensonge et calomnie, en haine de son seigneur et maître, d'où je conclus qu'il soit appliqué à la torture, pour avoir à démentir les vilains faits qu'il a allégués. — La torture n'est pas de mise contre un accusé qui avoue, reprit Pierre de l'Hospital, mais seulement contre celui qui nie et conteste ; sur quoi j« veux et ordonne que le second accusé, Etienne Cornillaut, dit Pontou , soit mis à la question s'il persiste à clore la bouche. ou à mentir à justice. Pontou, parlerez-vous ou ne parlerez-vous pas? — Il parlera , monseigneur , répliqua Henriet , non par haine ou autre mauvais sentiment à l'égard de notre bon sire de Rays, mais par amour de la vérité et pour n'être pas forclos de la béatitude céleste, après avoir été condamné et supplicié sur terre. Va, Pontou , mon ami , ne résiste pas davantage à la loi et à Dieu ! — Oui-da, messeigneurs, dit Pontou avec émotion, je m'en vais vous satisfaire; aussi bien, je ne pourrais défendre notre pauvre seigneur contre les allé* gations de son serviteur Henriet, qui a tout confessé, de crainte de la damnation éternelle. Je confesserai de même la vérité, car je vois maintenant que le diable était en tout ce qui s'est passé. Mais je vous supplie très-humblement de faire miséricorde à notre bon seigneur et de ne punir que nous, ses petits serviteurs, qui n'avons nulle raison d'être excusés, étant de basse extraction et gens de rien, sans parentage et sans famille. Voilà dix ans pleins que je suis Digitized by VjOOQ 1,C

LE MARÉCHAL DE RAYS 77 venu au service de monseigneur, et j'aurai vingt-cinq ans d'âge à la Noël prochaine. Je fus d'abord page en la maison de mondit sire, et maître Roger de Bricqueville était lors gouverneur des pages; je devins bientôt enfant de chambre et remplissais très-honnêtement cette fonction, lorsqu'un soir je vis en la chambre de monseigneur deux enfants morts qui avaient les gorges coupées : ce que voyant, je me pris à crier au meurtre et voulus m'enfuir; mais je n'en eus pas le loisir, car le sire de Rays, que mes cris avaient tiré de sa langueur, courut à ma suite, me saisit aux cheveux et leva son braquemard pour me tuer comme il « avait fait des deux enfants. Maître Roger de Bricqueville, par fortune, se trouvait là, qui l'empêcha d'accomplir son dessein, et qui, lui remontrant que j'étais bel et jeune, s'engagea pour moi de ne révéler onc ce que j'avais vu; après quoi, en garantie de mon serment, il exigea que je prêtasse mon corps à la plaisance de monseigneur, qui fit de moi ainsi que des autres enfants de sa chapelle et qui ne me coupa point la gorge. Quant à tout ce que Henriot a conté des vilains et damnables faits de monseigneur à l'égard des petits enfants qu'on lui livrait, il me faut bien confesser que les choses étaient telles, et je ne redirai pas comment, de peur de blesser vos oreilles, messeigneurs. J'ai toujours pensé que monseigneur n'agissait de la sorte qu'à l'instigation du diable et de ses magiciens, car il accomplissait tous ses devoirs de bon et fidèle chrétien, jeûnait aux vigiles et quatre-temps, entendait très-dévotement trois messes par jour, une haute et deux Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 13.87% accurate

18 PROCES CÉLÈBRES. basses, chantait des psaumes au son de l'orgue, et répandait beaucoup

The text on this page is estimated to be only 13.74% accurate

LE MARÉCHAL DE KAYS. 79 de corps d'enfants brûlés on pourris, monseigneur ne gardait plus ce qu'A nommait les reliques de ses pi&isirs, mais H en effaçait la tracé autant qu'il se pouvait faire, et je le servais merveilleusement à cela, de telte sorte que le sang étant bien lavé , tes os et débris des corps étaient enterrés ou dispersés , les vêtements consumés, et tout vestige desdits enfants annihilé. Cependant, monseigneur avait fantaisie de réserver les têtes qui lui semblaient belles, quoique je le priasse souvent de les laisser ardre aussi : je serrais donc lesdites têtes en des coffres et poches pleirts de sel, afin de les conserver fraîches. On trouvera ces coffres^ fermés de cadenas et de fortes serrures, dans une cave du château de Machecoul. — Je ibrai rechercher ces coffres , dit Pierre de Pifospital. Mais confessez quels enfants ont été livrés par vous? — Je n'en saurais dire le nombre , car je livrais ces enfants selon l'occasion et aussi selon l'appétit de monseigneur; mais j'estime pourtant, depuis dix ans, avoir vu occire deux cents enfants , et même je m'avouerai coupable de leur occision. Toutefois, ce ne sont pas les seuls qui sont morts pendant cet intervalle de temps, puisque je fus souvent absent, malade ou empêché, et que monseigneur ne m'attendit pas pour prendre ses ébats. Je ne contredirai pas les enquêtes en la partie qui me concerne, et je confesse avoir amené à l'hôtel de la Suze dix ou douze enfants qui furent mis à mort, spécialement le fils du nommé Januret , le fils de feu Sonnet de Villefranche, le fils de Georges Laurent et autres ; je reconnais aussi dbv Google

30 PROCÈS CÉLÈBRES. avoir livré à monseigneur, pour ses plaisirs , un enfant qui demeurait à la Roche-Bernard, un autre qui était en la maison de Rodigo , un autre que Prinçay avait pour page , et tant d'autres dont il ne me souvient. Tous ceux qui furent livrés eurent même sort, quoiqu'on les tuât en diverses manières et après divers traitements. Il faut bien dire encore que monseigneur a commencé de s'occuper d'enfants il y a quatorze ans environ , et dès ce commencement il en faisait un plus grand massacre. Ainsi, j'ai ouï dire que, du vivant du vieux sire de la Suze, oncle de monseigneur, aucuns enfants furent tués en la chambre de mondit seigneur, au château de Ghantocé, et de vrai , quatre et cinq ans après , quand il fallut rendre ladite place de Chantocé à notre très-redouté sire de Bretagne, j'aidai mon ami Henriet, un autre nommé Petit-Robin et un gros page nommé Hugues , à ôter les cadavres secs et pourris qui là étaient. Petit-Robin et moi , nous descendîmes avec des cordes au fond d'une oubliette, et nous mettions les corps morts en une poche de toile que Henriet et Hugues tiraient en haut, pendant que le sire de Sillé faisait le guet. Or, cette besogne dura toute la nuit , et je comptai de la sorte quarante-six enfants qui furent serrés en un grand coffre et menés par eau à Machecoul. Monseigneur voulait les voir et prétendait qu'il les reconnaîtrait, entre autres un petit garçonnet dont il louait beaucoup la beauté , disant que sa tête eût fait envie aux chérubins ; niais je lui répondis que c'était grand'pitié que toute cette pourriture, ce pourquoi il s'abstint d'y jeter les yeux et fit chanter une belle

Digitized by VjQQQ1C

LE MARECHAL DE RAYS. 61 messe en musique pour la mémoire des défunts. Vers ce temps, le bruit courut que nombre d'enfants avaient été occis vilainement dans les châteaux du pays de Rays , et , sur ce , je conseillai à monseigneur.de ré* duire en poudre certains corps que j'avais vus en une basse-fosse de Machecoul , ce à quoi il obtempéra : quatre-vingts cadavres environ furent ars dans une seule nuit. — Maintenez-vous véritables , dit. le lieutenant du procureur de Nantes, les aveux de votre complice Henriet touchant les pratiques exécrables qu'aurait exercées ledit sire de Rays ? J'estime , pour ma part, que ce sont mensonges et calomnies. — Force m'est de dire vérité, messires, reprit Pontou , et je n'ai pas si bien commencé pour finir autrement. Henriet a conté les choses telles qu'elles étaient. Monseigneur prenait grande délectation avec les pauvres enfants qu'on lui menait le soir en sa chambre , et de sa propre main souventefois il leur coupait la gorge , après ou pendant l'habitation ; tantôt il leur faisait trancher la tête d'un seul coup, et tenait ses mains sous le jet de sang qui sortait du col coupé, en marmottant des patenôtres à Dieu et aux saints, comme aussi des conjurations aux démons. Quand il attachait une corde au col de ces enfants et mettait cette corde à un croc pour les hisser en l'air, par manière d'estrapade, il ne cessait de leur parler et de les inviter à prier pour lui. — Vous ne niez donc pas que le sire de Rays ait eu commerce avec le diable? repartit le lieutenant du procureur de Nantes. 6

Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 21.69% accurate

82 PROCÈS CÉLÈBRÉS. — Oui-da , je voudrais , pour un siècle de purgatoire, que ces impiétés et sacrilèges ne fussent pas les causes de la mauvaise vie que menait monseigneur, car il aurait moins à expier ; mais je regrette que le diable oit été l'instigateur du meurtre de tant de petits enfants. Ainsi, un soir que monseigneur avait eu grand passe-temps avec un de ces enfants, il en prit le cœur et une main , qu'il plaça sur des charbons ardents jusqu'à ce que cette main et ce cœur eussent été séchés par le feu ; alors il les mit dans un pan de sa robe et les porta chez maître François, qui était à cette heure en parlement avec les esprits des ténèbres. Je ne sais ce qu'ils firent desdits objets, mais je vis depuis le cœur enfermé dans un verre ; quant à la main , on me dit que c'était une mandagore ou talisman pour avoir richesses. Henriot me rapporta que ladite mahdagore, ou main de gloire suivant aucuns, se trouverait dans le chaperon de monseigneur et qu'elle l'empêcherait de mourir par le fer, par l'eau et par le feu, tant qu'il la garderait de la sorte sur lui. Voici que je me souviens de ce qu'il dit à ce sujet, lorsque messire Jean Labbé vint à Machecoul avec les sergents : « Vite , qu'on cherche mon chaperon de velours noir à double rebras ; car là est ma liberté , mon honneur, ma vie I » Mais , quelque diligence qui fut faite pour retrouver ledit chaperon , nous ne sûmes ce qu'il était devenu , et j'estime que l'Ennemi des hommes l'avait dérobé, puisque monseigneur ne put s'en aider dans ce danger, ce qui lui fit dire : « Mon chaperon perdu , j'en perdrai la tête ! »

The text on this page is estimated to be only 20.35% accurate

LE MARÉCHAL DE RAYS, 66 — Ne fûtes-vous pas témoin d'autres maléfices et invocations diaboliques ? demanda le président de Bretagne* — Si fait , inesshe \ car monseigneur ordonnait que je restasse le plus possible à ses côtés» Un jour, j'entendis comme un cri de chevêche ou de hibou dans la chambre de monseigneur, qui était avec maître François Prelati; sur quoi je courus en grande hâte et entrai sans gratter à la porte : je vis toâtre François faire un grand cercle sur le pavement, avec une sorte de couleur rouge qui ressemblait à du sang , et , dans ce cercle * il traçait des caractères et des croix » tandis que monseigneur, tête et col nus , sans pourpoint ni chemise» dessinait et peignait con« tre la muraille une manière d'armoiries représentant deux têtes, deux dagues et deux croix. A mon entrée, il se tourna en sursaut, et me cria : u Va-t'en, Pontou , car U s'en va venir, et tu n'es point paré pour le recevoir! Sors, sans regarder derrière toi! » Lors, je descendis tout tremblant dans la salle au-dessous de ladite chambré , et j'étais plein d'angoisse j écoutant et attendant; le cri de hibou que j'avais ouï se fit entehdre derechef, et tout à coup, sur le plancher, en haut , marcha une bête qui semblait être un chien ou un loup, en hurlant d'un air furieux et lamentable. Aucuns des pages qui étaient dans la salle se dirent entre eux : « Oyez , oyez le diable !» Je me signai, et m'aventurai d'aller voir 6i monseigneur n'avait pas besoin d'aide. Ge fut lui qui ouvrit la porte , et je remarquai sur sa joue droite une plaie saignante qui devait être une morsure. Digitized by VjOOQlC

The text on this page is estimated to be only 29.42% accurate

84 PROCÈS CÉLÈBRES. — N' as-tu rien entendu, Pontou? s'enquit monseigneur. — Nenni , répondis-je en ne voyant plus maître François ; mais le diable s'est-il retiré sans une proie? — Maître François y a failli laisser son corps et son âme, répliqua-t-il. — Le diable vous a-t-il apparu , monseigneur? — Oui, vraiment. — Sous quelle forme? — Celle d'un chien rogneux, qui avait la gueule remplie d'écume et de sang. Je dis alors que j'eusse été bien aise de le voir et de le chasser d'un signe de croix; à quoi monseigneur objecta que mon signe de croix m'eût fait mourir. Néanmoins , j'étais en peine d'assister à une invocation, et priai maître François de m' avertir, ce qu'il fit de l'aveu de monseigneur. Une nuit, par un grand vent, monseigneur et maître François eurent fantaisie d'invoquer certain démon qui tient sous sa puissance les trésors cachés : nous partîmes de Machecoul vers la mi-nuit , couverts de capes de pluie , car il ventait et pleuvait à merveille ; nous allâmes ainsi en un pré où sont de grandes pierres levées. Maître François traça un cercle magique avec un coutelas trempé dans le sang , et planta ledit coutelas au milieu , la pointe en haut ; après quoi il nous dit de venir dans le cercle , pour éviter l'atteinte des démons , et il alluma une torche, en appelant Barion et autres diables. J'eus merveilleuse peur à ces cris , et j'aurais fait le signe de la croix, si monseigneur et maître François ne m'eussent conjuré de n'en rien faire, sous peine

Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 27.70% accurate

LE MAUÉCHAL DE RAYS. 85 de nous perdre tous. Barion et les autres ne vinrent pas toutefois à l'appel, et maître François prétendit que c'était moi qui les en empêchais , comme ayant haine et rancune contre eux. Donc, je ne vis et n'entendis rien, si ce n'est le tonnerre et la pluie, qui redoublaient. Mais, étant sorti du cercle et ayant éteint la torche, -je sentis un grand chien qui passait dans mes jambes, et qui me fit presque choir. Maître François assura que ce chien n'était autre que Barion , et qu'un trésor devait exister caché dans ce pré. Je fus encore spectateur d'une autre invocation qui ne réussit pas mieux : c'était maître Jean l'Anglais qui en fit les frais. Devant que d'y aller, il voulut que monseigneur lui bfeillât cédule, disait-il, et, sur le consentement d'icelui , il lia et étreignit le petit doigt de la main gauche de mondit sire et eu tira du sang , avec lequel fut signée une lettre écrite de certaine encre, que l'Anglais avait préparée. Monseigneur m'avoua depuis que , dans ladite cédule , il s'engageait à offrir au diable, en sacrifice, les cœurs de cinq enfants. L'invocation eut lieu en un pré sous Machecoul, près l'Espérance, devers une borde isolée où habitait la nommée la Picarde, fille d'amour. Monseigneur et moi, ainsi qu'un nommé Guillaume Crevais, nous entrâmes dans le cercle, autour duquel on avait semé du chanvre sec et des. feuilles de houx ; puis , l'Anglais commença ses conjurations qui n'amenèrent rien , si ce n'est que monseigneur se sentit mouillé comme s'il fût chu en une rivière , et pourtant il ne pleuvait pas à cette heure. En outre de ce, maître Jean, qui mit le pied hors du cercle par mégarde, fut fort battu, égraDigitized by VjOOQlC

86 PROCES CÉLÈBRES. tigné et triboulé, du fait de certains petits diables, nous dit-il, lesquels sont de la suite du grand diable d' enfer. Ledit invocateur, d'ailleurs , faisait mal son métier, car, une autre nuit, étant allé seul à l'oeuvre magique, il revint à Machecoul blessé tellement qu'il ne pouvait parler, et marchait à grand1 peine et ahàn. Toutefois la Picarde, qui avait vu de sa borde le mystère de l'invocation , disait hautement que l'Anglais ne faisait que feindre, et que le plus malin diable était en sa peau. — N'avez-vous pas autre chose à déclarer à justice? demanda Pierre de l'Hospital, que le crime de magie et sorcellerie préoccupait plus que tous les forfaits du sire de Rays. Maintiendrez-vous sous la torture votre témoignage ? — Monseigneur, j'ai dit tout ce que je sais des faits de la cause, répondit Pontou; mais j'ajouterai seulement que mon bon sire de Rays ne peut être condamné et puni, attendu qu'il n'était pas libre de ses intentions et de ses faits, car il se trouvait soumis à la possession du diable, quoi qu'il fit pour s'en délivrer par messes, oraisons, jeûnes, aumônes et toutes bonnes œuvres. — J'ajouterai à ceci, dit Henriët, qui voulut aussi atténuer les crimes de son maître , que monseigneur était le plus sage, le plus juste, le plus généreux des seigneurs , hormis dans les cas de meurtres d'enfants et d'invocations diaboliques. — La Cour décidera , reprit le président de Bretagne ; quant à vous , pitoyables pécheurs , avant que justice ait prononcé votre arrêt, je vous convie à bien Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 22.56% accurate

LE MARÉCHAL DE RAYS. «7 confesser vos péchés, et faire amende honorable à Dieu, que vous avez si grièvement offensé. Malgré les aveux de Pontou et de Henriet, qui avaient confirmé tous les faits de l'accusation intentée contre le sire de Rays , on ne revint pas sur le délai accordé à cet accusé , pour qu'il eût a préparer ses moyens de défense, et Ton attendit que le terme de ce délai fût a peu près expiré , sans poursuivre les débats de la cause. On aurait pu aisément retrouver quelques-uns des complices du maréchal , ceux du moins qui étaient restés cachés en Bretagne; mais le duc, qui se fit rendre compte de tous les détails de la procédure, ne voulut pas augmenter le scandale , en augmentant le nombre des accusés ; il empêcha même qu'on ne fit de nouvelles recherches dans les châteaux et maisons du sire de Rays , dans la crainte de voir surgir les preuves de nouveaux crimes, plus mystérieux et plus abominables encore que les premiers. L'horreur répandue dans le public par F instruction judiciaire exigeait qu'on ne tardât pas trop longtemps à venger la religion et la morale indignement outragées ; déjà on s'étonnait qu'une condamnation capitale ne fût pas encore intervenue , et l'on disait à Nantes que le sire de Rays serait bien assez riche pour racheter sa vie , comme il l'avait fait d'ailleurs , six années auparavant, en cédant ses plus beaux domaines au duc de Bretagne. Il est vrai que les parents et les alliés de l'accusé , ayant appris que le roi Charles VII, aux pieds duquel la dame do Rays était allée se jeter, ferait une dé

Digitized by VjOOQlC

The text on this page is estimated to be only 29.02% accurate

88 PROCÈS CÉLÈBRES. marche en faveur d'un de ses maréchaux de France, et protesterait contre la sentence , quelle qu'elle fût , commençaient à se remuer autour du duc de Bretagne , et à demander des lettres de grâce et d'abolition pour le sire de Rays. Le duc de Bretagne, conseillé par l'evêque de Nantes et par quelques autres ennemis de Gilles de Rays , déclara qu'il renonçait à son droit de grâce, si l'accusé était traduit en Cour d'Église comme sacrilège et invocateur des démons. Cependant le sire de Rays, instruit des actives sollicitations de sa femme auprès du roi de France, éci vit à ce prince une lettre qui ne servit qu'à refroidir et à paralyser les bonnes dispositions de Charles VII à son égard. « Mon très-cher, très-honoré et très-redouté sire , vous avez entendu comment votre très-indigne et très-misérable sujet et serviteur, moi Gilles de Laval, sire de Rays et autres lieux, suis présentement retenu au Bouffay de Nantes , pour y être jugé sur certains faits de meurtre et maléfices. » La vérité est que je suis grandement coupable , et que je mériterais d'être mis à mort , si je n'étais de ma personne inviolable , d'autant que j'ai été fait par votre autorité votre chambellan et un de vos six maréchaux de France. Je requiers donc de votre justice , bonté et clémence , que vous daigniez me Tenir en aide, soit en intercédant messire mon beau cousin le duc de Bretagne , soit en le menaçant de vos armées victorieuses. Je ne demeurerai toutefois impuni

Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 27.00% accurate

LE MARECHAL DE RAYS. 89 et absous , car j'ai ferme résolution de quitter le monde et les vanités d'icelui , pour me rendre moine en un couvent et m'adonner à pénitence, en détestant mes gros péchés et en espérant la vie éternelle. » Souventefois je me reproche et me lamente d'avoir laissé votre service , il y a six ans , mon très-vénéré sire , car en y persévérant , je n'eusse pas tant forfait ; mais je dois néanmoins confesser que je fus induit à me retirer en mes terres de Rays, par cer' taine furieuse passion et convoitise que je sentais envers votre propre Dauphin, tellement que je faillis un jour l'occire , comme j'ai depuis occis nombre de petits enfants, par secrète tentation du diable. » Donc, je vous conjure, très-redouté sire, de ne pas abandonner en ce- péril votre humble chambellan et maréchal de France, lequel ne veut avoir la vie sauve que pour faire une belle expiation de ses méfaits sous la règle des Carmes. ^ Sur ce, je prie Dieu, mon très-aimé sire, qu'il vous doint bonne vie et longue pour l'avantage de votre royaume et la paix de vos pauvres sujets. » Cette étrange lettre , qui témoignait que le sire de Rays n'avait pas l'usage de toute sa raison, puisqu'il avouait au roi ce qu'il niait devant ses juges , engagea seulement Charles VII à envoyer un de ses conseillers à Nantes, pour s'informer de l'état de l'affaire dt* sire de Rays. Ce conseiller tint avec le duc de Bretagne quelques conférences secrètes , dont rien ne transpira , et qui eurent sans doute pour résultat de déterminer le roi Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 24.32% accurate

90 PROCÈS CÉLÈBRES. à rester tout à fait étranger au procès[^] criminel d'un des grands officiers de sa couronne. Le 24 octobre, tout l'appareil de la question ordinaire et extraordinaire avait été déployé dans la grande salle des plaids du Bouffay. Les chevalets , les coins , les cordes étaient prêts à torturer le patient, mais une tapisserie les dérobaît à la vue , et lorsque le sire de Rays fut amené devant le tribunal , il ne pouvait soupçonner que la géhenne fût si proche : il regarda toutefois avec inquiétude l'ample tenture qui fermait une partie de la salle, et il crut que le duc de Bretagne assisterait en personne aux débats derrière ce rideau. Il était venu pourtant avec l'intention de faire des aveux complets, et d'arriver ainsi plus tôt à son but, qui était toujours de distribuer ses biens aux pauvres, et d'entrer comme moine dans le couvent des Carmes de Nantes. Il ne doutait pas que ce sacrifice ne parût suffisant à tout le monde pour l'expiation de ses infamies et de ses sacrilèges. Son confesseur n'avait pas peu contribué à lui faire prendre ce parti, qui devait tourner au profit du couvent où le sire de Rays voulait se renfermer pour le reste de ses jours. Celui-ci portait donc une robe de carme, et il se croyait déjà ordonné carme ou à peu près ; aussi, se mit-il à genoux, les mains jointes et les yeux baissés, pour prier, avant son interrogatoire. — Messire Gilles de Laval, lui dit le premier président de Bretagne, voici que vous comparez pardevant nous pour la seconde fois, afin de répondre Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 25.62% accurate

Le maréchal de rays. &î au . réquisitoire de M. le lieutenant du procureur de Nantes , lequel réquisitoire vous a été lu et présenté. — Je répondrai franchement et librement , monseigneur, dit- il avec autant de calme que de fermeté , mais toutefois sous la réserve de la bénigne intervention de mon très-vénéré sire le roi de France, duquel je suis ou ai été cbamhellan et maréchal, comme il appert de mes lettres de création dûment enregistrées au parlement de Paris... — Il ne s'agit point de mêler à cette affaire messire le roi de France, interrompit le président: si vous êtes ou fûtes chambellan et maréchal de mondit sire le roi de France, vous êtes pareillement vassal et homme-lige de notre sire le duc de Bretagne. — Ce que je ne récusé vraiment ; mais , au contraire, j'attends que mondit sire le duc de Bretagne ine veuille permettre de me retraire en un couvent de carmes pour y amender mes vilains faits et y avancer le salut de ma pauvre âme. • — Ainsi soit-il, messire. Maintenant dites quels sont ces faits et confessez toute la vérité, si mieux n'aimez être géhenne et torturé, — Il n'est que faire de torture et de géhenne» monseigneur, puisque je m'en vais confesser tout. — Vous plaît-il qu'on relise le réquisitoire que vous avez entendu par ci-devant ? — Non point , je vous prie , je n'ai eu garde de l'oublier... Mais ne me donnera-t-on nouvelles de mes chers serviteurs Henriet et Pontou? — Oui bien, car ce sont leurs propres aveux dont

Digitized by VjOOQlC

92 PROCÈS CÉLÈBRES. il vous sera fait lecture par M. le lieutenant du procureur de Nantes. — Nenni, monseigneur, dit celui-ci, qui continuait à favoriser F accusé avec une flagrante partialité : je prétends m'inscrire en faux contre lesdits aveux, à moins que messire de Rays ne les confirme par les siens, ce qui ne sera pas, à Dieu plaise ! Pierre de l'Hospital fit un geste pour arrêter ce plaidoyer scandaleux en faveur de l'accusé, et il enjoignit au greffier de lire les témoignages de Pontou et d'Henriet. Le sire de Rays ne savait pas la conduite que ses deux complices avaient tenue dans leur interrogatoire, et quoiqu'il se fût préparé, d'après les avis de son confesseur, à faire lui-même les aveux les plus explicites, il demeura consterné, en apprenant que Pontou et Henriët avaient tout avoué les premiers. Il versa des torrents de larmes et poussa des sanglots étouffés, qui couvraient par intervalles la voix du greffier. Il comprit qu'il ne pouvait plus compter sur personne, puisque ses deux plus chers serviteurs l'avaient abandonné et trahi. — Qu'avez-vous à dire là-dessus ? lui demanda le président de Bretagne , quand la lecture fut achevée. — Que vous en semble, monseigneur ? interrompit le lieutenant du procureur de Nantes, pour indiquer, à l'accusé la réponse qu'il devait faire ; ne sont-ce pas là de beaux mensonges et calomnies notoires ? — Hélas ! non, répliqua le sire de Rays en relevant son visage inondé de pleurs. Henriët et Pontou Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 29.92% accurate

LE MARÉCHAL DE RAYS. 93 ont dit vrai, et Dieu lui-même a délié leurs langues pour m^l exciter à faire une confession générale de mes péchés. — Faites-la donc, messire, reprit le président, et diminuez par là le fardeau de ces péchés en cette vie et dans l'autre. — Il est bien vrai, messires, dit le maréchal après s'être recueilli et encouragé tout bas, il est bien vrai que j'ai rairi des petits enfants aux pauvres mères ; ces enfants, je les ai tués ou fait tuer, soit en leur coupant la gorge avec dagues, couteaux et autres allumelles, soit en leur séparant la tête du corps avec haches et braquemards, soit en leur rompant le crâne avec bâtons et marteaux, soit autrement : aucunes fois, je leur enlevais ou faisais enlever des membres, comme mains, bras, jambes, et coëtera; aucunes fois , je leur fendais la poitrine ou le ventre pour voir les entrailles ou le cœur dedans ; aucunes fois, je les faisais attacher par une~corde à Un croc de fer pour les étrangler et les faire languir; puis, quand ils languissaient, j'avais habitation d'eux; aucunes fois, iceux morts et encore chauds , je les baisais et prenais plaisir à voir les plus belles têtes ; après quoi, les corps étaient ars et consumés en cendres. — Devers quel temps avez-vous commencé ces pratiques exécrables? dit Pierre de l'Hospital, étourdi de la franchise de ces horribles aveux. Qui vous a induit à ce faire? C'est assurément l'Esprit du mal, l'Ennemi des hommes, le Tentateur? - — Je ne sais, mais j'ai, de moi-même et de ma Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 19.45% accurate

94 PROGÈS CÉLÈBRES. tête, sans conseil d'autrui, pris ces imaginations d'agir ainsi seulement par plaisance et délectation de luxure; de fait, j'y trouvais incomparable jouissance, sans doute par l'instigation du diable. Il y a huit ans environ que cette idée diabolique . me vint ; ce fut l'année même où feu mon aïeul le sire de la Buze alla de vie à trépas. Je quittai lors le camp du roi de France , pour tné rendre à Chantocé, afin de mettre la main sur les biens et héritages du défunt : or, étant d'aventure en la librairie dudit château, je trouvai un livre latin de la vie et moeurs des césars de Rome, par un savant historien qui a nom Suétonius; ledit livre était orné d'images fort bien peintes, auxquelles se voyaient les déportements dé ces empereurs, païens, et je lus en cette belle histoire comment Tibérius , Caracalla et autres césars s'ébat* taient avec des enfants et prenaient singulier plaisir à les martyriser. Sur quoi, je voulus imiter lesdits césars , et le même soir, je commençai à ce faire, en suivant les images de la leçon et du livre. Pour Un temps, je ne confiai mon cas à personne; mais depuis, je dis tout le mystère à mon cousin Gilles de Sillé, après à maître Roger de Bricquèville, et successivement à Henriët , à Pontou , à Rossignol, à Prinçay, à André Brichet, à un nommé Hugues et à un autre nommé Robin, lesquels tous deux Sont morts très-chrétiennement. Ce furent les susdits qui avisaient à trouver des enfants pour mes besognes et qui aidaient au mystère* notamment Henriët et Pontou, que j'avais dressés à ce jeu. Les enfants tués & Ghantocé étaient jetés au bas d'une dby Google

The text on this page is estimated to be only 20.16% accurate

LE MARÉCHAL DE RAYS. 95 ttfur en un pourrissoir, d'où je les fis tirer une certaine nuit et mettre en un coffre pour être transportés à Machecoul et brûlés, ce qui fut fait. Quant à ceux occis à Machecoul et à Nantes , en l'hôtel de la Suze, on les brûlait en ma chambre, hormis quelques belles têtes que je gardais comme reliques. Or, je lie saurais dire combien furent ainsi tués et ars. — Voulez-vous pas , reprit le président de Bretagne, nommer ou désigner aucuns des enfants qui périrent ainsi? — Le compte en serait long , messire , et je me rappelle moins les noms de ces enfants, que leurs têtes avant et après leur mort. Il me souvient surtout d'un beau jeune fils qui demeurait chez Rodigo et qu'Henriet m'amena pendant que j'étais à Bourgttcuf. Ce soir-là, audit lieu de Bourgneuf, j'eus habitation de lui et le mis à mort de ma main. Le corps fut caché dans une couverte et porté à Machecoul. Je me remémore aussi un joli petit page qu'avait Prinçay, et un autre appartenant à un de mes gentilshommes, le sire de la Saulsaie. J'ai encore remembra ncc d'un mignon garçonnet qui fut meurtri â Vannes , où j'étais de passage ; et ce fut André Brichet qui me le bailla, en disant : « Tenez, monseigneur, ceci est morceau de roi. » Des autres qui eurent même sort, je ne saurais rien dire» sinon qu'ils furent en nombre de six vingts environ par année. — Ce serait donc huit cents au moins en l'espace de sept années ! s'écria Pierre de l'Hôspital en se signant avec douleur. Ah! messire, vous étiez possédé Digitized by VjOOQIC

96 PROCÈS CÉLÈBRES. du démon sans doute ! Je prie Dieu pour que vous ne le soyez encore présentement. — En vérité, le démon me tourmentait parfois, mais je le chassais du mieux que je pouvais, à force d'oraisons, de messes et d'offrandes. — Or, je vous prie de dire à justice tout ce que vous savez de ce démon, comment il vous a assailli et comment vous l'invoquiez aucunes fois, avec l'assistance des sorciers , nécromanciens et invocateurs de diables ? — Hélas ! messire, dit le sire de Rays fondant en larmes, il est bien vrai que j'ai invoqué les démons ou plutôt que j'ai été témoin des invocations; mais, devant que d'y être, j'entendais la messe et me confessais, en sorte que le diable n'y pût mordre. Aussi, ces pieuses menées empêchèrent certainement que les démons vinssent auxdites invocations et consens tissent à faire selon mes désirs. — Racontez-nous le fait de ces invocations, sans rien omettre? N'avez- vous pas repentir d'avoir commis de tels sacrilèges? — J'ai ferme confiance, messire, qu'ils sont absous par mon confesseur; autrement, je craindrais trop de mourir en état de péché mortel. Je dirai les choses sans ordre de temps ni de lieu, selon que ma mémoire y aidera. Il y a environ un an et demi, je dépêchai maître Eustache Blanchet, un de mes domestiques, devers les parties de Florence, où sont , -disait-on, les grands magiciens, et, de fait, il ramena dudit pays maître François Prelati, très-savant homme, notamment pour les invocations du diable. dby Google

The text on this page is estimated to be only 18.74% accurate

LE MARÉCHAL DE RAYS. 97 Ledit Prelati, étant verni, me déclara qu'il avait trouvé manière par conjuration de faire apparaître un esprit ou diable , nommé Barion , toutes les fois qu'il voudrait l'appeler ; il déolara, en outre, que ce Barion avait trois empires, qui étaient science, puissance et richesses. Sur quoi, je le priai de faire aucunes invocations où je parlerais â ce Barion, et il en fit trois auxquelles je fus, Tune dans la grande salle de Tîffauges," l'autre en un eios à Bourgneuf-en-Rays, et la troisième je ne sais en quel lieu, d'autant que j'y allai de nuit avec l'invocateur. Maître Eustache Blanchet, qui savait que lesdites invocations se faisaient et qui toutefois n'y alla jyomt^ me déconseilla d'y aller et m'apprit qu'un seigneur florentin avait été moult passionné et mis à mal en une telle invocation. — Dites comment se faisaient lesdites invocations , et auparavant recommandez votre Ame à Dieu, crainte de son châtiment. — Auxdites invocations , l'invocateur traçait avec charbon sur le pavé et avec couteau sur la terre un grand cercle, autour duquel étaient pareillement tracés des caractères magiques et des croix ; puis , ledit invocateur entrait dans le cercle , tenant certain livre tout plein de noms de diables écrits en couleur de sang , et il lisait en ce livre deux heures durant , et il appelait à voix haute les diables qui ne se pressaient de venir ; car , à nulle desdites invocations où je fus de ma personne , je ne vis le diable et ne parlai avec lui, ce dont j'eus grand eourroux. Néanmoins , certaines invocations auxquelles je n'assistai pOihH réussirent mieux. Au retour d'utie d'icèlles ^

7 Digitized by VjOOQIC

98 PROCÈS CÉLÈBRES. maître François me dit qu'il avait vu Barion et parlé avec lui , mais que ledit Barion avait averti qu'il ne viendrait point à moi , quoi que je fisse , parce que j'avais failli à tenir certaines promesses à lui faites. A quoi je répondis que ledit François allât demander au diable ce que je souhaitais, et je promis d'octroyer à ce diable tout ce qu'il ordonnerait, sauf ma vie et mon âme , pourvu qu'il me donnât ce que je lui demandais, à savoir, science, puissance et richesses. Maître François retourna donc à ses invocations et me rapporta qu'il avait revu le diable , lequel demandait seulement pour donation certains membres d'enfant , ce que je promis ; et la première fois que je tuai un petit enfant , j'en pris une main , le cœur et les yeux , que maître François dut rendre à son diable , de ma part. Je ne fus pas toutefois aux invocations, une desquelles mit en péril l'invocateur, qui me dit , après , que le diable lui avait apparu sous la figure d'un gros serpent, dont il eut grand' peur. Sur quoi , je proposai d'y aller avec du bois de la vraie Croix qui nous devait tous garder de mal ; mais ledit François ne voulut me suivre , disant que ce serait pour en mourir , d'autant que le diable deviendrait comme enragé de voir la vraie Croix et se vengerait de nous en furieuse façon, nous battant et pelaudant si bien que le médecin n'y pourrait rien. Ce qui fit que je me désistai d'y venir. Mais, lors d'une invocation à laquelle j'étais présent, maître François s'écria tout à coup : « Voici Barion î » Je ne vis personne à Pentour du cercle, hormis un vilain chien noir qui s'enfuit en grognant. Ledit François insistait

touteDigitized by VjOOQIC

LE MARECHAL DE RAYS. 99 fois, disant que Barion s'était montré à lai, avec beaucoup d'or en sa main. « Tenez, monseigneur, s'écria-t-il : il a laissé pour témoin ce lingot d'or, n Ce disant , il me fit voir à terre quelque chose qui brillait aux flambeaux; mais ce n'était qu'une manière d'oripeau, que je ne touchai point. Maître François le prit et s'étonna grandement de ce que l'or se fût mué en ce pauvre oripeau : il prétendit que j'avais causé ce changement par quelque signe de croix ou quelque remembrance d'oraison. Depuis, notamment à Josselin , ledit François persévéra dans ses invocations où je ne voulus être , mais il ne put forcer Barion d'y venir et de répondre , ce dont il était tout perplexe et camus. « M'est avis, me dit-il, que vous ne cessiez d'être en chapelle et que vous mangez plus de messes qu'évêque ou cardinal. » De fait, je n'arrêtais pas de faire dire des messes en belle musique, pour l'honneur de Notre-Seigneur Dieu, car je n'entendais nullement donner au diable mon corps et mon âme. Cependant, un certain jour, par je ne sais quelle tentation que j'ai fort détestée, je consentis à bailler cédule au diable , pourvu qu'il fit pacte avec moi : ladite cédule fut disposée par maître François , qui l'écrivit en caractères étranges et m'invita de la signer sans la lire , ce que je ne refusai de faire ; néanmoins , je ne voulais bailler au diable cette cédule que contre promesse et appointment de sa part : je tenais donc toujours en main ladite cédule durant l'invocation , mais , comme le diable n'y vint pas , je brûlai cette cédule en me signant bien dévotement. Henri et Pontou, que j'en

Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 19.63% accurate

ÎOO PROCÈS CÉLÈBRES. voyai à certaities invocations où je n'allai point , me dirent ail retour fcju*iU Savaient vil que des greriouilles et deâ coulevres qui ne semblaient issues de l'enfer. Au dernier voyage que je fis à Bourges pour voir lé roi notre sire j maître François , qui detneurât à Tiffauges pour continuer ses invocations , itt'envoya par un chevaucheur d'écurie certain message sous paroles couvertes qui signifiaient que la besogne allait bien, avec une chose ayant couleur d'argent dans une bourse de soie noire, laquelle était contenue en une boîte de vermeil ; comme il me faisait dire que c'était Une très-précieuse chose et que j'eusse à la bien garder, pour avoir contentement à ntes désirs , j'y ajoutai foi et gardai ladite boîte , pendue à nion col, jour et nuit; mais, voyant que rien ne me profitait â la cour du rôï, je jetai cette boîte en un puits de l'hôtel de hiessirë Jacques Cœur. Au retbufr , maître François me dit que j'avais moi-même perdu et sacrifié tiibtt bonheur, d'autant que cette chose était uri iherveilleux talisman ; il me conseilla , pbur à^diser Barion k}ul devait être moult iré et dépité , de faire acte d'humilité chrétienne et d'amende honorable envers lui , en donnant à manger â trois pauvres , aux trois grandes fêtes de l'an : ce que je fis par une seule fois , à la Toussaint , et servis moimême ces pauvres , comme leur petit serviteur , coupant leur pain , leur versant â boire et présentant à laver. Ce fut grande pitié chez mes domestiques, qui me prièrent de ne plus accepter telle vergbgneuse pénitence. — Cet ihMcâtedr fiiUil le seul? demanda le prédby Google

The text on this page is estimated to be only 27.94% accurate

LE MARÉCHAL DE RAYS. loi sidenl de Bretagne, qui n'avait cessé de prier mentalement pendant les aveux de l'accusé. — Nénni , messire ; avant que ce François Prelati fût à mon service , j'avais autres invocateurs , moins savants et renommés, entre autres un nommé Dumesnil , qui était trompette dans ma compagnie d'armes, un Anglais nommé maître Jean de la Rivière, un nommé Louis qui gardait les bêtes aux champs, et un autre, clerc et chantre de ma chapelle, ' nommé maître Antoine. Lesdits invocateurs firent cent conjurations, dont le diable se riait sans doute , car il ne vint onc pour faire pacte avec moi , quoique j'y aie mis toute peine et diligence possible. Un jour, Dumesnil me vint déclarer qu'il avait vu le diable , lequel demandait une cédule signée de mon sang. Je n'y trouvai point à redire, pensant à part moi que je baillerais la cédule , en rétractant et niant ce qu'elle contiendrait... — N'omettez de ridus dire ce que contenait ladite cédule ou du moins ce qu'elle devait contenir, interrompit Pierre de l'Hospital. — Il ne me souvient des termes de la cédule, mais je promettais au diable de lui donner aucunes choses toutes les fois qu'il viendrait à mon invocation, pourvu qu'il me donnât, en échange et loyer desdites choses, science, puissance et richesses. — Quelles étaient lesdites choses promises au diable et contenues en ladite cédule? interrompit encore le président de Bretagne. ' — Mettez que je ne me les remémore , messire , dit le sire de Rays en rougissant; mais tenez pour Digitized by VjOOQIC

102 PROCÈS CÉLÈBRES. certain que ce n'était ni ma vie ni mon âme. Donc, la cédule étant faite, pour la signer, Dumesnil me piqua d'une épingle le petit doigt et en tira du sang. Puis, nous allâmes ensemble à l'invocation , en un pré , sur la mi-nuit , et il pleuvait si dru que la cédule fut tout effacée , sans que le diable la vînt recevoir. Je n'ai point oublié non plus une invocation que fit maître Jean l'Anglais et que je ne vis pas : Eustache, Henriet et Pontou y allèrent en ma place et rencontrèrent au milieu d'un bois , près Tiffauges, notre invocateur, qui, armé de pied en cap, suait à faire ses conjurations. Il fit entrer dans le cercle les trois compagnons et leur dit de se jeter la face contre terre, dès qu'ils entendraient un bruit de chasse, car ce serait le grand diable. Donc, certaine rumeur s'éleva de par les bois , comme de cris de bête et de sons de trompe : Henriet et Pontou ne faillirent à se cacher le visage, quand se fit cette rumeur, et maître Jean leur disait de ne pas lever la tête , sous peine de la vie. Enfin, la rumeur cessa, et l'invocateur leur conta que le diable était venu à lui, en figure de léopard, mais qu'il avait passé outre, sans lui rien déclarer; en preuve de quoi il me montra aucuns poils, arrachés, disait-il , de la crinière dudit diable , lesquels il brûla par-devant moi avec autres paroles conjuratives. Je lui baillai vingt réaux pour sa peine , et il s'en alla , promettant de retourner bientôt vers moi, ce qu'il ne fit. — A quelle cause attribuez- vous l'obstination du diable à ne jamais venir auxdites invocations? demanda le président. — J'estime que le diable ne venait, à cause des

dbv Google

LE MARÉCHAL DE RAYS. 103 messes que je faisais dire par les gens de ma chapelle et aussi aux meus suffrages que je murmurais tout bas durant les invocations. A ce propos, j'ajouterai ceci. Je fis faire une invocation par je ne sais quel invocateur, dans une chambre du château de Machecoul ; mon cousin Gilles de Sillé y était , mais il ne voulut entrer avec moi dans le cercle , et se tenait sur une fenêtre , .avec intention de saillir hors, s'il voyait venir le diable. Pour moi, j'étais au cercle, n'osant faire le signe de la croix , parce que ledit invocateur m'avait défendu de ce faire , sous peine de grand péril. Or, des voix s'entendirent, qui n'étaient pas voix humaines, et*j'eus si merveilleuse peur, me sentant mal confessé ce jour-là, que je songeai à une oraison de Notre-Dame, commençant par Aima mater; incontinent , l'invocateur me commanda de sortir du cercle, et alors , craignant d'être happé par le diable, je sortis dudit cercle, faisant le signe de la croix et laissai seul ledit invocateur, sur lequel je fermai l'huis de la chambre tandis que Gilles de Sillé s'enfuyait par la fenêtre. Étant venus toutefois écouter à la porte , nous entendîmes qu'on battait l'invocateur , comme si l'on frappait sur une couette de lit. Je dégainai ma dague et Gilles de Sillé lit de même ; puis1, ouvrîmes la porte pour voir ce que c'était : ledit invocateur gisait hors du cercle , gémissant et pleurant, moult blessé au visage et ailleurs, ayant au front une grande bosse , tellement qu'il ne se pouvait soutenir et je doutai qu'il mourût r ce pourquoi je le fis bien confesser par mon chapelain, mais il ne mourut point. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 23.17% accurate

104 PROCÈS CÉLÈBRES. — Par ainsi , vous croyez , objecta Pierre de l'Hospital, que le diable fût venu à vous et vous eût parlé» si vous aviez été déconfès? — Assurément , car le diable , comme on sait , est mis en déroute par un signe de croix et par une goutte d'eau bénite. Voici encore un fait dont il me souvient. J'avais envoyé Gilles de Sillé au pays de Normandie, pour quérir et amener des invocateurs ; il trouva une femme qui se mêlait de sorcerie et qui refusa de venir à Machecoul , disant que si je n'ôtai mon cœur de l'Eglise et de ma chapelle , je ne parviendrais onc à mon intention. Une autre femme normande , qui prédisait l'avenir et tirait des horoscopes, déclara pareillement que je n'accomplirais l'œuvre que je pourchassais et ce par ma grande fidélité à ouïr des messes , à pratiquer des jeûnes et à honorer les lieux saints et les personnes d'Eglise. Il m'est donc permis , messire , de me réjouir de cette grâce que Dieu m'a faite de tenir toujours ma pauvre âme pécheresse en état de contrition et de grâce , en sorte que je pusse à toute heure paraître au dernier jugement. Cette confession volontaire était trop explicite pour qu'on essayât encore de défendre l'accusé ou même d'atténuer l'accusation intentée contre lui. Le procureur du lieutenant de Nantes cessa donc d'arguer de faux les témoignages de Pontou et de Henriet ; il reconnut que les faits de la cause étaient avérés ; mais il soutint que ces faits étaient du ressort de la Cour d'Eglise, et il opina pour que les accusés fussent traduits devant le tribunal de l'évêque de Nantes et jugés par l'officialité. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 23.68% accurate

LE MARECHAL DE RAYS. 105 C'était une manière de motiver
urt nouveau délai f qui permît à la damé de Rays de revenir d'Amboise et de
continuer ses démarches, en faveur de son mari, auprès du duc de
Bretagne.. Le président Pierre de l'Hospital , qui fut bien aise sans doute de
se récuser dans une affaire aussi grave , à laquelle toute la noblesse
bretonne était intéressée dans la personne du coupable , approuva les
conclusions de maître Philippe de Livron , et renvoya le sire de Rays en
Cour ecclésiastique , pour achever le procès de la Cour séculière. A peine
cette sentence fut-elle rendue, qu'un sergent d'armes, portant un hoqueton
mi-parti aux couleurs de Tévêque de Nantes , parut daris la salle et somma
par trois fois, à voix haute et solennelle, messire Gilles de Laval , sire de
Rays , d'avoir à comparaître sur l'heure devant Tévêque et son tribunal
assemblé. Le maréchal, étourdi de cette citation imprévue, n'eut pas l'idée
d'y résister et d'en appeler comme d'abus au président de Bretagne; il
s'iiiiclina en sighe d'obéissance et suivit lé sergent d'armes , qui le conduisit
sous bonne escorte à l'évêché , où la Cour de justice ecclésiastique se
trouvait en effet réunie et toute prête à juger. Ce fut un nouveau procès , qui
ne dura (jue quelques heures. Une instruction secrète avait été dirigée par
l'officialité sur les faits de la cause ; des témoins avaient été entendus et
interrogés par l' officiai ; le sire dé Rays était également accusé des crimes
de lèse-maDigitized by VjOOQlC

The text on this page is estimated to be only 29.96% accurate

106 PROCÈS CÉLÈBRES. jecté humaine et divine , de meurtres et sodomie , mais particulièrement de sacrilège , impiété , maléfices et œuvres perverses de diablerie , magie , alchimie et sorcellerie. Il ne se défendit pas autrement qu'il n'avait fait devant ses premiers juges ; il ne nia aucun des crimes qu'on lui imputait et en avoua un grand nombre qu'on ignorait; il les déplora tous, en disant qu'il voulait consacrer le reste de ses jours à la pénitence et qu'il demandait à se retirer à perpétuité dans le grand couvent des Carmes de Nantes. L'évêque lui fit alors une admonition pieuse pour l'avertir de se préparer à la mort , car , dans aucun cas, dit-il, on ne lui ferait grâce de la vie. Le maréchal ne s'attendait pas à une semblable condamnation , et il répondit avec fierté qu'il était parent et allié du duc de Bretagne, grand-officier de la couronne de France et un des chefs de la noblesse du pays ; en conséquence, il ne pouvait, objecta-t-il, être jugé que par ses pairs , avec l'approbation du roi de France et du duc de Bretagne. Alors l'évêque répliqua que la Cour d'Église était souveraine et qu'elle jugeait selon les crimes , jamais selon les personnes ; il ajouta que le duc de Bretagne et le roi de France s'accordaient d'ailleurs pour que le jugement à intervenir fût exécuté. Le sire de Rays baissa la tête et se recueillit un moment, — Messires , dit-il ensuite avec résignation , je vous prie de vous souvenir de moi en vos prières , afin que je fasse une bonne et sainte mort. Le lendemain 25 octobre , la Cour d'Eglise ayant dbv Google

The text on this page is estimated to be only 28.27% accurate

LE MARÉCHAL DE RAYS. 101 prononcé son jugement , qui fut transmis aussitôt à la Cour séculière, celle-ci n'eut plus de prétexte pour ne pas prononcer à son tour un jugement qui devait être définitif et sans appel. Les portes de la grande salle du Bouffay furent ouvertes, et la foule s'y précipita de toutes parts, afin d'entendre le plaidoyer et l'arrêt : en un moment, cette salle se trouva remplie de telle sorte , que les sergents avaient beau frapper de droite et de gauche avec leurs boulâtes ou baguettes en bois de bouleau, ils ne parvenaient pas à s'ouvrir un passage. Toutes les issues étaient obstruées, et la place même qui est devant le Bouffay regorgeait de curieux accourus de tous les quartiers et des environs de la ville. Les maisons voisines avaient des spectateurs jusque sur les toits, quoiqu'on ne pût rien voir ni entendre hors de la salle des plaids. Le Conseil entra en séance , après avoir assisté à une messe chantée en musique : le président de Bretagne , Pierre de l'Hospital , monta sur son siège , et requit de l'assemblée un silence absolu , sous peine de punition corporelle et amende pécuniaire ; il était entouré des jurisconsultes les plus éminents du parlement de Bretagne , et des commissaires que le duc lui avait adjoints pour cette affaire. André Meschinot , père du poète Jean Meschinot , avait été choisi comme curateur et avocat de l'accusé : c'était un savant docteur, tout chargé de décret et de rhétorique. Gilles de Rays fut introduit. Un murmure d'horreur et d'effroi s'éleva parmi la

Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 26.58% accurate

10* PROCÈS CÉLÈBRES. foule, qui fit un mouvement de retraite et qui s'agita tumultueusement, malgré l'injonction du président et les cris discordants des huissiers. L'accusé ne parut pas faire attention à la rumeur dont il était l'objet , et il alla s'asseoir, au milieu du prétoire, sur la sellette qu'on lui avait destinée. Il ne portait plus sa robe de carme ; il avait , d'après l'avis de son confesseur, repris ses habits ordinaires, et il était vêtu tout en noir, comme s'il se fût trouvé encore dans un de ses châteaux , entre ses gentilshommes et ses gardes ; les reflets bleuâtres de sa barbe recevaient plus d'éclat du contraste de son chaperon en velours noir et de son pourpoint en damas noir, garni de fourrures de même couleur. Aussi, son surnom de Barbe-Bleue était-il dans toutes les bouches. Il semblait très-absorbé dans la lecture d'un livre d'heures qu'il tenait , et il n'eût pas levé la tête si le président ne l'avait appelé par son nom, en l'invitant à renouveler les aveux qu'il avait déjà faits et à dire son cas tout à plein. Gilles de Rays quitta son siège avec humilité , fit un pas vers le tribunal , et se mit à genoux , les mains jointes, en fixant ses regards sur le crucifix, qui avait été dévoilé à sa prière. — Messeigneurs , dit-il d'une voix ferme , et vous bonnes gens qui êtes céans, oyez ma dernière confession , et intéressez-vous au salut de ma pauvre âme , en récompense de ces aveux. Les méfaits que j'ai commis sont tels que je n'ose y croire moi-même présentement v; mais la honte que j'en ai me vaudra

The text on this page is estimated to be only 24.61% accurate

LE MARÉCHAL DE RAYS. Î09 partie de l'allégement de ma peine en cette vie et dans l'autre. Je reconnais avoir pris, les armes à la main, - la forteresse de Saint-Étienne de Malemort, avoir fait prisonnier messire Jean Leferon , et avoir refusé de rendre la place à mon très-redouté et aimé sire le duc de Bretagne , qui l'avait achetée de moi à beaux deniers comptants : ce qui est crime de rébellion, trahison et forfaiture envers mon souverain seigneur. Je reconnais , et ce avec grande contrition et déplaisance , avoir meurtri et occis grand nombre d'enfants mâles et eu habitation d'eux contre nature, et les avoir fait ardre et mettre en poudre, afin qu'on n'en sût rien : ce qui est crime d'homicide et de sodomie. Je reconnais enfin, et ce avec la plus grande douleur qu'on puisse sentir, avoir conjuré et invoqué le diable , pour obtenir de lui science , puissance et richesses ; avoir eu à gages des invocateurs et sorciers ; avoir voulu bailler cédula signée de mon sang à certain mauvais esprit nommé Bariôn : ce qui est crime de magie, sorcellerie et sacrilège, par les faits ci-dessus et autres non moins détestables, j'ai mérité châtement exemplaire de par les hommes et de par Dieu, lequel châtaient j'accepte avec patience comme expiation de mes péchés et préparation à la vie éternelle. Ces paroles émurent l'assemblée et le tribunal, malgré l'exécration qui s'attachait à l'accusé et à ses crimes. Gilles de RAYS alla reprendre sa place et continua de lire des prières , pendant que son avocat plaidait ou plutôt essayait d'invoquer la clémence des juges, Digitized by VjOOQIC

110 PROCES CÉLÈBRES. sans toucher au fond de la cause ni même en discuter les faits principaux. L'exorde du discours , prononcé par André. Meschinot , donnera une idée du reste de son plaidoyer, qui convenait au goût du temps et aux habitudes du barreau, mais qui n'avait aucune analogie avec l'éloquence de Démosthènes et de Cicéron. « Messieurs, et vous en particulier, sage et honorable homme , messire Pierre de l'Hospital , premier président de Bretagne , je vous remémore ce qui est écrit dans les saints Evangiles de Notre-Seigneur Jésus-Christ! « Quand l'Esprit immonde est issu ' d'un homme, il va par les lieux secs, cherchant autre habitacle, et, n'en trouvant point, il dit :

The text on this page is estimated to be only 27.57% accurate

LE MARECHAL DE RA.YS. 111 et croît davantage, si on lui donne à paître. *Superbia crescit eundo*, ainsi qu'il est écrit. » Mais ledit diable fut néanmoins chassé du logis qu'il avait usurpé par une belle et honorable dame, qui a nom Religion , et qui secourut mondit sire de » Or, ce diable Orgueil, se voyant expulsé et honni, conjura de retenir dans son fort, après avoir erré, *quærens quem devoret*. Messire de Rays , qui oyait force messes et se confessait très-dévotement , ne se souvint, hélas! des admonitions de l'Ecriture : *Ne glorieris in divitiis*. Il laissa la porte de son cœur ouverte aux tentations et aux assauts de l'ennemi. *Tentatio est vita hominis super terram* (Job, cap. vu). » Or, ledit Orgueil assembla aucuns démons , à savoir : Luxure et Sodomie , Homicide et Félonie , Sacrilège et Sorcellerie, lesquels démons , bien armés et bien résolus , assaillirent la place et y rentrèrent de vive force , comme les Grégeois , issus du cheval de bois, dans la pauvre cité du roi Priamus. *Crudelis ubique Inclus, ubique pavor et plurima mortis imago* (jfSneidos, cantus h). » Lesdits démons, ayant ainsi occupé cette forteresse, y demeurèrent fermement, sans vouloir accepter de composition et sans crainte d'y être forcés, quelque diligence que fit d'ailleurs dame. Religion, aidée de ses capitaines , prêtres , moines , chapelains et chantres, fournie de ses munitions de guerre, comme messes, jeûnes, aumônes et autres. » Parquoi j'entends prouver que messire de Rays

Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 18.45% accurate

II* PROCÈS CÉLÈBRES. ne saurait être responsable des excès commis par Orgueil et sa bande , tout ainsi qu'une ville prise d'assaut et teitue en sujétion est innocente des départements , viols , pillages et sévices que lui font subir ses tyrans et injustes possesseurs ; ce que je démontrerai par bonnes et suffisantes autorités sacrées et profanes. » Tout le discours de l'avocat fut de ce style figuré , avec un prodigieux étalage de citations latines et même grecques. On écouta en silence, quoique la plupart des assistants ne comprissent rien à ce plaidoyer pédantesque. Le sire de Rays écouta moins encore et continua ses patenôtres ; il s'interrompit seulement pour demander â son curateur Si Henriet et Pontou ne seraient pas mis hors de cause. Il poussa un profond soupir et fit un signe de croix, en apprenant que, la teille , Henriet et Pontou , après avoir fait de nouveaux aveux, avaient été jugés et condamnés à être pendus et ars. Cependant , André Meschindt ayant achevé de par-. 1er, le président de Bretagne prit k son tour la parole et résuma en peu de mots les débats ; il conclut en prononçant la peine de mort contre le sire de Rays. Mais une discussion s'éleva entre les membres du tribunal sur le genre de. mort à faire subir au condamné; les avis étaient partagés sur ce seul point. On alla donc aux voix, et le président les recueillit lui-même ; ensuite , il revint s'asseoir, là tête couverte, et dit d'un accent solennel : v Google

The text on this page is estimated to be only 23.44% accurate

LE MARÉCHAL DE RAYS. 113 « La Cour, nonobstant la qualité, dignité et noblesse dudit accusé, le condamne à être pendu et ars. Or donc je vous admoneste, vous qui êtes condamné , de crier merci à Dieu et de vous disposer à mourir en bon état , avec grande déplaisance d'avoir commis lesdits cas abominables ; car ladite sentence sera mise à exécution demain , entre onze heures et midi. — Je, détestable pécheur, dit le maréchal de Rays en s'inciinant, remercie Dieu de m' avoir fait condamner ensuivant mes mérites , et aussi monseigneur !e président, de m'avoir notifié ma mort. Je ne demanderai qu'une seule grâce à Dieu et à monseigneur le président, c'est de permettre que je sois exécuté en même temps que mes deux serviteurs et complices Henriet et Pontou, afin de les conforter et avertir de leur salut , avant l'exécution , et leur montrer exemple de bien mourir ; car, s'il en était autrement , et que mesdits serviteurs ne me vissent mourir, ils pourraient choir en désespérance, et imaginer que je demeurerais impuni , tandis qu'ils subiraient la peine que j'ai méritée plus qu'eux. Accordez-moi cette grâce, monseigneur, de mourir avec eux, et j'espère, avec Faide de Notre-Seigneur, combien que je sois cause de leurs méfaits et de leur punition , être semblablement cause de leur repentir et de leur salvation en la Jérusalem céleste. — Cette requête vous soit octroyée, messire, rèpoti* dit Pierre de l'Hospital, touché de ces paroles, qui édifièrent aussi l'assistance , et avec ce , attendu votre bonne contrition, je consens par faveur spéciale, et Digitized by VjOOQlC

114 PROCÈS CÉLÈBRES. ordonne que, ladite exécution faite, votre corps soil retiré du bûcher, devant que d'être ouvert par le feu et embrasé, et soit mis en une châsse et porté en sépulture dans telle église de Nantes que vous aurez désignée, pourvu que monseigneur l'évêque n'y fasse opposition. — Je vous remercie de cette grâce, monseigneur, et je désigne l'église des moines de Notre-Dame des Carmes , pour y être ensépulturé. — Il sera fait comme vous désirez , messire. N'avez-vous, en outre, aucune requête à présenter au tribunal? — Je vous requiers très-humblement, monseigneur le président , de vouloir prier monseigneur l'évêque de Nantes et les gens de son église de faire demain , avant l'exécution, une belle procession générale, pour obtenir de Dieu que mes deux serviteurs et moi soyons tenus en ferme créance de notre salut éternel, à l'heure de la mort, ce qui est la plus douce consolation de l'âme. — Cette requête, messire, vous sera certainement accordée par monseigneur l'évêque et par -tout le clergé des églises de Nantes. En effet, le lendemain 26 octobre, dès neuf heures du matin, une procession générale, à laquelle assistait l'évêque portant le saint-sacrement , sortit de la cathédrale , et visita les principales églises de Nantes , dans lesquelles on disait des messes ' pour les condamnés. Le peuple s'associait à ces prières publiques et suivait l'évêque en chantant des psaumes : il n'était Digitized by VjOOQIC

LE MARÉCHAL DE RAYS.]15 bruit que de la conversion du sire de Rays qui avait voulu se faire carme. A onze heures, les trois condamnés furent amenés sur le lieu de l'exécution , qu'on avait préparé dans la prairie de Biesse , au-dessus des ponts de Nantes. Trois gibets étaient dressés, l'un d'eux plus haut que les autres , et, sous chacun de ces gibets, s'élevait un bûcher formé de fagots, de bourrées, d'étoupes et de matières inflammables. Le maréchal de Rays n'avait cessé d'encourager et d'exhorter ses deux complices pendant le trajet de la prison à la potence. Henri et Pontou versaient des larmes et lui baisaient les mains avec attendrissement. Une foule immense avait envahi la prairie et les environs : on ne parvint qu'avec peine à laisser un espace libre autour des condamnés , qui se mirent à entonner un De profundis , que tous les spectateurs accompagnèrent à voix haute et basse. Les bourreaux eux-mêmes suspendirent un moment les apprêts du supplice pour s'unir à ce lugubre concert, que le duc de Bretagne put entendre du château de Nantes , où il s'était enfermé avec l'évêque, afin de ne point user de son droit de grâce. Après le De profundis le sire de Rays remercia les assistants ; puis il embrassa Pontou et Henri, avant de leur adresser cette allocution semblable à un sermon : — Très-chers amis et serviteurs , soyez forts et vertueux contre les tentations diaboliques, et ayez grande déplaisance et contrition de vos méfaits, sans Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 24.34% accurate

116 PROCÈS CÉLÈBRES. vous défier de la miséricorde de Dieu ; croyez , avec moi, qu'il n'est si grand péché au monde, que Dieu, en sa grâce et b nignit , ne pardonne, alors qu'on lui requiert merci .par contrition de c ur ; rappelez-vous que ce bon Seigneur Dieu est toujours plus pr s de pardonner et recevoir le p cheur   mis ricorde, que n'est le p cheur   lui demander pardon. Or, il nous faut le remercier tr s-humblement de nous avoir montr  tel signe d'amour, qu'il a voulu que nous mourussions en nos forces et bonne m moire, sans permettre que soudainement fussions punis de nos mal fices. Ayons donc tel amour   Dieu, avec beau repentir, que ne craignons nullement la mort, qui n'est que petit tr pas , sans lequel on ne saurait voir Dieu en sa gloire. Aussi bien, devons-nous d sire   tre hors de ce monde terrien, o  il n'y a que mis re, pour aller en gloire perdurable. R jouissons-nous, car, de m me qu'avons ici-bas commis ensemble tous nos p ch s, de m me nous resterons unis en paradis , nos  mes  tant s par es de leurs corps , et nous nous entreverrons durant l' ternit , pourvu que nous persistions jusqu'au dernier soupir en cette pieuse et honorable contrition. — Las ! monseigneur t dit Pontou en pleurant , nous n'avons autre regret au monde , que d  vous voir mourir devant nous. — Nous vous disons merci pour ces beaux «t sages conseils , reprit Henri t ; nous aurons pour agr able la mort de ce monde,   cause de la grande confiance que nous mettons en Dieu et de»la grande joie que nous sentons d'aller en paradis avec vous, notre tr sDigitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 17.89% accurate

LE MARECHAL DE RAYS. 117 aîné sire. Finalement, nous prions Dieu qu'ayez mêmes sentiments et même" *contrition que nous avons pour bien mourir. Alors le sire de Raya , qui devait être exécuté le premier, laissa ses deux complices et se tourna vers les assistants, qu'il salua en étant son chaperon et en le donnant aux bourreaux ; puis , il se mit à genoux, joignant les mains et baisant un crucifix. — Bonnes gens , qui êtes ici présents pour voir quelle sera ma fin, dit-il, je vous remémore que je suis votre frère chrétien : adonc, priez pour moi! J'adjure aussi les pères et mères des enfants que j'ai occis de' vouloir me pardonner et prier Dieu pour moi, en amour de la Passion de Notre-Seigneur, Ne me soyez plus inflexibles que Dieu, s'il tfous plaît* d'autant que je me confie en sa miséricorde et attends d'icelie merci et pardon. C'est pourquoi je me recommande à monseigneur saint Jacques, où j'ai toujours eu singulière affection , et aussi h monseigneur saint Michel, en les suppliant qu'à cette heure et en si grande nécessité , ils me veuillent aider et secourir auprès de Dieu , nonobstant que je ne leur aie obéi comme bien je devais. Quand mon âme partira du corps, puisse monseigneur saint Michel la recevoir et la présenter devant Dieu , afin que Dieu la prenne en miséricorde et ne la punisse selon ses délits. Le sire de Râys continua quelque temps encore ses admonitions au peuple , qui en parut fort touché , et qui s'attendait pourtant à voir le diable intervenir

Digitized by VjOOQlC

11g PROCES CÉLÈBRES. dans la mort de ce grand criminel ; mais aucun prodige ne signala cette mort'. Le condamné se mit à prononcer les prières des agonisants, tandis que deux exécuteurs lui passaient la corde autour du cou, après l'avoir fait monter sur une haute escabelle dressée au pied du gibet, comme un dernier honneur rendu à la noblesse du patient. On alluma le bûcher, avant que le sire de Rays eût été hissé à la potence. Pontou et Henriet, qui étaient encore agenouillés, levèrent les yeux vers leur maître et lui crièrent d'une voix exaltée, en lui tendant les bras : — A cette heure suprême, monseigneur, soyez fort et vaillant chevalier en l'amour de Dieu, et souvenezvous de la* Passion de Jésus-Christ, laquelle s'est faite pour notre rédemption ! Adieu vous disons , et nous espérons vous revoir bientôt en paradis. On renversa l' escabelle où le sire de Rays était monté, et il demeura pendu, tandis que la flamme jaillissait et l'enveloppait déjà. Tout à coup, on entendit un chant d'église solennel , et l'on vit approcher processionnellement six femmes voilées vêtues de blanc, et six carmes portant un cercueil. Le bruit courut aussitôt dans la foule que la dame de Rays était une de ces six femmes, et que les autres appartenaient aux plus nobles familles de la Bretagne. La corde à laquelle était attaché le patient fut coupée, et le corps tomba dans le brasier; mais, avant que le feu eût fait ouverture des entrailles, on le plaça dans le cercueil , que les moines et les femmes Digitized by VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 29.87% accurate

LE MARÉCHAL DE BAYS. 119 voilées transportèrent au couvent des Carmes de Nantes, suivant la volonté du défunt. Pendant ce temps, la sentence était exécutée à Tégard de Pontou et d'Henriet, qui furent pendus et ars tellement qu'Us devinrent poudre. On jeta leurs cendres au vent, pendant qu'à l'église de Notre-Dame des Carmes on célébrait avec pompe les obsèques et funérailles de très-haut, très-puissant, très-redouté seigneur Gilles de Laval, sire de Rays, en son vivant chambellan du roi Charles septième et maréchal de France. dby G00gl^

The text on this page is estimated to be only 17.00% accurate

Jigitiz^by1

GUTENBERG. Digitized by VjOOQlC

The text on this page is estimated to be only 11.50% accurate

by Google

GUTENBERG. Ce sont les pièces originales d'un vieux procès qui ont établi pour la première fois avec certitude l'époque de l'invention de l'Imprimerie en caractères mobiles par Gutenberg. Jusqu'à la publication de ces pièces, découvertes en 1760, par l'archiviste Wenkler et par le savant Schœpflin , dans une vieille tour de Strasbourg , nommée le Plennighurm , tout était controversé et obscur dans l'histoire de cette admirable invention , que se disputaient quinze villes différentes , et que chacune de ces villes plaçait à des dates plus ou moins problématiques. Jusque-là, le débat, engagé sur cet intéressant sujet dès la fin du seizième siècle, avait donné naissance à une multitude d'ouvrages écrits dans toutes les langues, et tous assez bien étayés de preuves , de manière à se contredire les uns les autres : il était difficile de faire sortir de ce chaos d'opinions intéressées ou partiales

Digitized by VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 28.43% accurate

124 PROCÈS CÉLÈBRES. une conclusion satisfaisante. Les contemporains eux-mêmes de l'Imprimerie ne se trouvant pas d'accord sur le nom de l'inventeur, sur le lieu et sur la date de l'invention, - pouvait-on, après trois siècles, constater un fait qui n'avait jamais eu de notoriété incontestable ? Cependant, on avait dès lors écarté du débat les prétentions évidemment mal fondées de douze villes. Augsbourg, Bâle, Bologne, Dordrecht, Feltri, Florence, Lubeck, Nuremberg, Rome, Russembourg, Schelestadt et Venise; on avait mis hors de cause, comme inventeurs, Castaldi, Gresmund, Ulric Han, Mentelin, Jenson, Regiomontanus, Sweinheim, Pannartz, Louis de Vaelbeke, Caxton, etc. Quant aux érudits qui s'étaient amusés à faire remonter l'Imprimerie à Saturne, à Job et à Charlemagne, ils n'avaient fait que prouver, par ces incroyables paradoxes, que le germe des grandes inventions peut exister et poindre quelquefois dans le cours des âges, avant d'être fécondé et mûri en son temps par une réunion de circonstances fortuites et fatales. Il ne restait donc que trois systèmes en présence dignes de se combattre, trois noms de villes et quatre noms d'hommes : Harlem avec Laurent Coster ;* Strasbourg avec Gutenberg; Mayence avec Gutenberg et avec Fust et Schœffer ; Harlem datait l'Imprimerie de 1420, Strasbourg, de 1440; Mayence, de 1450. Selon les partisans de Harlem, cette ville possédait au commencement du quatorzième siècle un marguillier de paroisse, nommé Laurent Coster, qui exerçait avec beaucoup d'habileté le métier de gra

Digitized by VjOOQIC

GUTENBERG. 125 veur sur bois pour les cartiers et les marchands d'images pieuses. Ce Coster, étant allé un jour se promener dans un bois , découpa des lettres en écorce de hêtre et s'en servit ensuite pour imprimer sur vélin quelques versets de l'Ecriture sainte et^ quelques courtes oraisons. Il perfectionna bientôt sa découverte ; il tailla de nouvelles lettres , plus élégantes de forme, dans un bois plus dur, et il composa une encre , plus visqueuse et plus noire que l'encre ordinaire , avec laquelle il exécuta l'impression de plusieurs livres usuels d'éducation et de piété. Ces premières impressions furent xylographiques, c'est-à-dire faites avec des planches de bois où chaque page était gravée en relief, à l'instar des gravures grossières qui avaient cours depuis longtemps , mais qui ne portaient pas encore de légendes. Aussi, le texte paraît-il seulement comme accessoire des figures qui composent ces vieux monuments de la xylographie : Biblia pauperum, Spéculum humanæ salvationis, etc. Mais Laurent Coster ne s'arrêta pas là : après avoir fabriqué plusieurs éditions de ce Spéculum et surtout de la Grammaire latine de Donatus , qui était presque seule accréditée dans tous les collèges et toutes les écoles de l'Europe , il imagina l'Imprimerie , c'est-à-dire l'impression en caractères mobiles; il n'eut, pour atteindre cet immense résultat , qu'à diviser avec la scie les lettres gravées sur une planche solide et à les réunir ensuite suivant les innombrables combinaisons de l'alphabet. Alors il put imprimer des Spéculum et des Donat à l'aide de ces lettres en bois , qui venaient se combiner et se grouper sous la dby Google

128 ■ PROCÈS CÉLÈBRES. quinzième siècle , et surtout par Jean Mentelin , de Strasbourg. La plupart des contemporains qui avaient parlé de l'invention de l'Imprimerie désignaient bien Gutenberg comme l'inventeur ou l'un des inventeurs, mais aucun ne faisait mention des essais que cet inventeur aurait tentés à Strasbourg , avant son retour à Mayence. Ce ne fut qu'en 1502 que Joseph Wimpheling prétendit que Gutenberg avait trouvé l'art d'imprimer, pendant qu'il habitait Strasbourg, où son élève, Jean Mentelin, après son départ, exécuta et perfectionna les mêmes travaux. Néanmoins , la ville de Strasbourg , sur la foi des traditions locales , se regardait comme le véritable berceau de l'Imprimerie, et ses savants flattèrent cette prétention en s' efforçant de la faire prévaloir : l'illustre Schœpfliiri surtout , au milieu du dernier siècle, s'était établi l'antagoniste infatigable de tous les systèmes opposés. Selon les partisans de Mayence, cette ville avait reçu de Gutenberg, en 1449, le dépôt de l'Imprimerie, lorsqu'il s'associa avec Jean Fust et Pierre Schœliier pour la mise en œuvre de la merveilleuse invention qu'il méditait depuis plusieurs années. Cette association ne fut pas heureuse : de 1449 à 1455 , époque de sa rupture à la suite d'un procès , les associés dépensèrent des sommes énormes et n'achevèrent aucune impression importante ; ils avaient commencé une grande édition de la Bible, mais les quarantehuit premières pages coûtaient environ 8,000 florins , lorsqu'ils en vinrent à ce procès, qui mit fin à leur association industrielle. dbv Google

The text on this page is estimated to be only 28.94% accurate

GUÏBMBEEG. 129 Gutenberg dut se retirer en laissant Fust et Schœffer seuls maîtres de rétablissement commun et de tout ce qu'il contenait : ce fut alors que Pierre Schœffer trouva l'art de fondre les caractères, à l'aide d'un moule ou matrice, et termina dans l'espace de peu de mois la magnifique édition de la Bible, dite de Mayence, contenant 640 feuillets à 42 lignes par page, sans aucune indication de lieu ni de date.; édition à laquelle Gutenberg ne put peut-être pas tout à fait étranger. Celui-ci, aussitôt après s'être séparé de ses associés, en avait trouvé un autre, Conrad Humery, syndic de Mayence, qui lui fournit les fonds nécessaires pour créer une imprimerie rivale de celle de Fust et de Schœffer; mais, ici comme toujours, il s'abstint d'apposer son nom aux livres qui sortirent de ses presses et qui furent imprimés avec d'autres procédés que ceux de ses anciens associés. Le premier livre, imprimé avec nom et avec date, fut le Psautier, dont le dernier feuillet offre cette souscription : *Præsens psalmorum (sic) Codex, venustate capitulum decoratus, rubricationibusque efficaciter distinctus, ad inventionem artificiosam imprimendum characteribus distinctis, absque calami ulla exaratione sic effigatus, et ad eusebiam Dei industrie est consummatus, per Johannem Fust, civem Moguntinum, et Petrum Schœffer de Gernszheim, anno Domini millesime CCCCLVII in vigilia Assumptionis. Fust et Schœffer publièrent, depuis, quantité d'éditions volumineuses, exécutées avec une perfection étonnante et accompagnées de souscriptions analogues, mais ils ne 9 **

The text on this page is estimated to be only 13.90% accurate

130 PROCÈS CÉLÈBRES. nommèrent nulle part leur ancien associé Gutenberg comme ayant participé à leurs travaux, et Ton petit croire que le prote qui Ta désigné indirectement dans les Fers latins de la souscription à\es Instiiks de 1468 , n'avait pas demandé à ses patrons la permission de Célébrer les deux Jean de Mayence : Quoi gettuit ambot wrbs Moguutina Joannes. Les auteurs contemporains furent moins prévenus bu moins oublieux : ils s'.acoordèrent presque unanimement a reconnaître Gutenberg pour l'inventeur de l'Imprimerie, et Mayence pour le lieu de cette invention, que Ton fixait entre Tannée 1445 et 1450. En conséquence, la ville de Mayence pût se glorifier, presque sans opposition , d'avoir donné naissance à la plus belle découverte du génie bumain ; . elle associa Fust et Schœffer aux honneurs qu'elle rendit à Gutenberg , en lui érigeant des monuments et en invitant le monde lettré à des fêtes séculaires en l'honneur de la découverte de l'Imprimerie. Tel était l'état de la question en 1760, lorsque Schœpflin* qui avait défendu la cause dé Strasbourg par induction plutôt que par preuves > et qui avait toutefois signalé deux ouvrages imprimés par Gutenberg dans cette ville (SoliloquitM Hugonis, et le traité De miseria humana), rencontra parmi les archives du Plennigthurm les actes d'un procès, qu'il publia, en les commentant , à l'appuLde son système. C'est à tort que l'on contesta l'authenticité de ces actes rédigés en allemand ; ils ne sont pas même suspects Digitized byVjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 14.43% accurate

GUËUBERG. 131 d'altération. Schœpflin les a traduits assez niai en latin; sa version se trouve publiée, avec l'original, dans ses Vindictes typographkm. M. le comte Léon de Laborde les a beaucoup mieux traduits en français, dans sa remarquable dissertation intitulée : Débuts de t 'Imprimerie à Strasbourg* Cependant il aurait pu * en interprétant un seul mot f comme nous allons ' le faire * donner une nouvelle force à son argumentation, et dire positivement quel a' été le premier livre imprimé à Strasbourg par Gutenberg. Voici la substance de ces actes précieux ; il nous restera peu de chose à faire pour indiquer tous les renseignements historiques qu'on en peut tirer. Ce n'est pas la seule fois que le texte d'une simple procédure ^viendra répandre la lumière sur un point ténébreux de l'histoire* Jean Gensfleisch , de Mayence \ dit Gutmberg, fut cité devant les juges du Grand-Conseil ,. par les deux frères Georges et Nicolas Dritzehen ; il èômparutdans la salle du tribunal, le 12 décembre 1439, en présence de maître Cupenope* maître et conseiller à Strasbourg, qui résuma ainsi l'objet du procès, à l'occasion duquel dix-sept témoins , tant & charge qu'à décharge , avaient été assignés. Vers l'année 1437, André Driteehen, frère afné de Georges et de Nicolas , demandeurs , ayant hérité de son père un bien considérable en terres et domaines, engagea ce bien pour réaliser une grosse somme d'argent, et* s'associa avec un nommé André Heilntan et Jean Gutenberg* dans le but d'exploiter certains secrets que ce dernier possédait. Leur iridusDigitized by VjOOQlC

Iii2 PROCÈS CÉLÈBRES. trie prospéra et prit de F
accroissement , ce qui exigea de nouveaux apports de fonds de la part des
associés. André Dritzehen notamment se fit garant, de côté et d'autre, pour
Tachât du plomb et d'autres fournitures nécessaires à l'exploitation dans
laquelle il était inté? ressé pour un tiers. Sur ces entrefaites, il mourut, ne
laissant que des délies pour tout patrimoine. Georges et Nicolas Dritzehen
se crurent donc autorisés à demander à Gutenberg d'être reçus dans
l'association aux lieu et place de leur frère défunt; mais Gutenberg repoussa
leur demande , sans vouloir motiver son refus. A cet exposé de la plainte,
Gutenberg avait répondu qu'en effet André Dritzehen était venu à lui/ il y
avait plusieurs années -, en sollicitant la communication de divers secrets;
alors Gutenberg lui apprit à pùUr des pierres, et André Dritzehen tira bon
parti de ce secret. Depuis ; Gutenberg était convenu avec Hans Riffen,
maire à Litchtenow', d'exploiter un autre secret au pèlerinage d'Aix-la-
Chapelle , et ils formèrent ensemble une association , par laquelle Riffen
devait avoir une part des bénéfices, et Gutenberg deux parts. André
Dritzehen apprit cette association , et voulut aussitôt y être admis. Dans le
même temps , André Heilman manifesta le même désir à Gutenberg. Celui-
ci, d'accord avec Riffen, consentit à faire droit à ces deux demandes , et
promit à André. Heilman ainsi qu'à André Dritzehen, de leur communiquer
son nouveau secret, pourvu qu'ils achetassent ensemble une part,
moyennant 160 florins payés le jour même où le secret leur Digitized by
VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 27.41% accurate

GUTEMBEHG. 133 serait divulgué , et 80 florins payables à une époque postérieure, qui ne fut pas fixée d'une manière certaine. André Heilman et André Dritzehen se trouvèrent par là intéressés chacun pour un sixième dans l'association. Mais le pèlerinage d'Aix-la-Chapelle n'eut pas lieu , et fut remis à l'année suivante. Les deux s nouveaux associés, à qui avait été révélé le secret 'convenu, s'aperçurent que ce secret n'était. pas le seul que Gutenberg eût l'intention d'exploiter. Ils lui proposèrent alors de s'entendre < avec lui pour toutes les inventions et pour tous les secrets qt'il pourrait savoir , et l'on tomba d'accord que les deux associés ajouteraient , à la première somme déjà payée pour un tiers dans l'association , une autre somme de 250 florins, de façon que leur part reviendrait à 410 florins. Sur ces 250 florins , ils ne payèrent d'abord que 100 florins : Heilman en donna 60, et Dritzehen 40. Quant au surplus-, le payement fut remis à différents termes. ' L'association était ainsi réglée entre les quatre cointéressés : l'exploitation du secret aurait lieu à leur profit pendant cinq années ; dans le cas où l'un des quatre irait de vie à trépas avant l'expiration de ces cinq années , tous les ustensiles du secret et tous les ouvrages déjà faits resteraient la propriété des autres associés , qui devraient toutefois payer aux héritiers du défunt une somme de 100 florins , mais seulement à la fin de l'exploitation commune du secret. Ces conventions avaient été approuvées et signées par les parties , et André Dritzehen fut initié à tous les

sedby Google

The text on this page is estimated to be only 20.42% accurate

134 PROCÈS CÉLÈBRES. crets de Yart de Gutemberg , comme il le reconnut lui-même à son lit de mort. Le défendeur s'était renfermé dans celte exposition simple et précise des faits , en ajoutant qu'il n'avait pas a répondre de F usage qu'André Dritzehen aurait jugé à propos de faire de son patrimoine; que, quant à lui , il n'avait jamais reçu de Dritzehen que 310 florins sur les 410 convenus entre eux; qu'il reconnaissait seulement avoir accepté, à titre de présent , un demi-omin de vin , une corbeille de poires et un àemï-fulder de vin , que lui offrirent ses associés Dritzehen et Heilman, lesquels avaient été d'ail» leurs souvent hébergés à sa table ; qu'André Dritzehen ne s'était pas porté garant pour du plomb et autres fournitures faites à l'association ; enfin , que les frères du défunt n'avaient aucun droit à l'égard de cette association , ainsi qu'ils pouvaient l'apprendre des conventions signées et scellées par feu André Dritzehen. En conséquence*, il proposait, sans attendre l'expiration des cinq ans affectés à la durée de la société, de rendre aux héritiers d'André Dritzehen les 100 florins qui devaient leur revenir pour tout dédommagement, à condition toutefois que lesdits héritiers imputeraient sur cette somme celle de 80 florins, qu'André Dritzehen devait encore, d'ancienne date, & Gutemberg. Celui-ci n'aurait donc que 20 florins à déboursier pour être entièrement quitte envers Georges et Nicolas. On lut ensuite les dépositions des témoins qui avaient été interrogés sur ce qu'ils savaient de l'association mystérieuse existant entre Gutemberg et Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 17.97% accurate

GUTENBERG. 135 André Dritzehen. C'étaient les parents et les amis des associés, leurs ouvriers et leurs voisins. Voici un extrait de ces dépositions : Barbel de Zabern , la mercière , rapporta un entretien qu'elle avait eu la nuit avec André Dritzehen, qui travaillait dans son atelier : « Ne voulez-vous pas à la fin aller dormir ? lui dit-elle. — - 11 fout auparavant que je termine ceci, répondit-il. — - Mais Dieu me soit en aide! reprit-elle, quelle grosse somme d'argent dépensez-vous donc à votre métier? Cela vous a coûté tout au moins 10 florins ? — 10 florins ! répliqua-Uil , tu es folle ! Ecoute , ai tu avais ce que cela m'a coûté en sus de 300 florins comptants, tu en aurais assez pour toute ta vie. Mets que j'ai dépensé 500 florins, et que j'en dépenserai encore; c'est pourquoi j'ai engagé mon avoir et mon héritage. — Oui-da ! dit-elle ; si cela réussit mal , que ferez-vous alors?— Cela ne peut mal réussir, répondit - il ; et avec l'aide de Dieu, avant un an révolu, nous, aurons recouvré notre capital et serons tous bien heureux. » N • Ennel , femme de Hans Schultheiss , le marchand de bois, dans la maison duquel demeurait Nicolas Dritzehen , un des demandeurs , déclara que Lorenta Jleildeck , le domestique jle Gutenberg , était venu trouver Nicolas , après la mort de son frère André, et lui avait dit: « Feu André avait quatre pièces couchées dans une presse; Gutenberg vous prie de les retirer de la presse et de les séparer les unes des autres, afin que l'on ne puisse comprendre ce que c'est. » La femme Ennel avait aidé souvent André dans Digitized by LiOOQ

136 PROCÈS CÉLÈBRES. ce travail, qu'elle ne comprenait pas elle-même, travail auquel André était occupé nuit et jour. Le mari de cette Jemme fit la même déclaration relative au message de Gutenberg, apporté par Lorentz Beildeck, après la mort d'André Dritzehen. Nicolas Dritzehen descendit dans l'atelier, pour chercher les pièces qu'on disait couchées dans la presse ; mais il n'en trouva aucune. Quant à ces pièces» André Dritzehen, peu de temps avant son décès, prétendait y avoir dépensé plus de 300 florins. Conrad Sahspach, le tourneur, déposa que, aussitôt après la mort d'André Dritzehen, André Heilman vint lui dire ; « Cher Conrad, comme c'est toi qui as fait les presses, et que tu connais la chose, va dans l'atelier d'André, retire les pièces de la presse, se* pare-les les unes des autres, décompose-les de telle sorte que personne ne puisse voir ce que c'est. » Conrad y alla, mais les presses et tous les outils avaient disparu. Il ajouta que feu André Dritzehen avait dépensé beaucoup pour le travail qu'il préparait de concert avec Gutenberg. Wernher Smalriem et Hans Sidenneger déposèrent dans le même sens. Feu André Dritzehen s'était plaint devant eux d'être forcé d'engager son bien pour faire face aux dépenses de son entreprise. Mydehart Stocker déposa que, le jour où André Dritzehen tomba malade de la maladie dont il mourut (c'était la Saint-Jean), lui, témoin, étant allé le voir, le trouva au lit, fort abattu : « André, comment cela va-t-il ? demanda Stocker. — J'ai la conviction que mon état est mortel, répondit André. Si Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 27.40% accurate

GUTEMBERG. 131 je dois mourir, comme je le pense, ajouta-t-il, je voudrais n'être jamais entré dans l'association. — Pourquoi cela? reprit le témoin. — Parce que je sais que' mes frères ne s'entendront jamais avec Gutenberg. » Là-dessus, André avait raconté comment l'association s'était faite à deux reprises différentes : la seconde fois , il s'aperçut que Gutenberg possédait encore plusieurs secrets qu'il n'avait pas promis de communiquer à ses associés , et dont il s'occupait seul dans sa maison de Saint- Arbngast. Du reste , ce que le défunt disait de cette association et des engagements qui en avaient été la suite , concordait parfaitement avec les déclarations de Gutenberg. Lorentz Beildeck, le domestique, confirma le fait important de la mission que son maître lui avait confiée après la mort d'André Dritzehen. Il était allé avertir Nicolas Dritzehen de ne montrer à personne la presse que celui-ci avait sous sa garde. Il reconnut que Gutenberg lui avait ordonné spécialement de se rendre à l'atelier, d'ouvrir la presse au moyen des deux vis, afin que les pièces se détachassent les unes des autres, et de placer ensuite ces pièces sur la presse , de manière que personne n'y pût rien voir ni comprendre. / Le curé Pierre Eckart, qui avait assisté André Dritzehen à ses derniers moments , déposa que le défunt avait déclaré , en confession , qu'il était intéressé dans une entreprise pour 200 ou 300 florins, et qu'Use possédait plus un liard. Thomas Steinbach , Reimbold de Ehenheim, Niger Digitized by VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 22.32% accurate

138 PROCÈS CÉLÈBRES. de Bischovisshheim , témoignèrent de la gêne dans la» quelle vivait André Dritzehen : par suite des dépenses de l'association , il avait vendu des terres , emprunté sur gage et souscrit des billets. Antoine Heilman, frère d'André Heilman, l'un des associés^, donna d'utiles renseignements sur Pas* sociation, qui avait pour objet, dit-il, de vendre des Miroirs au pèlerinage H' Aix-la-Chapelle ; c'était lui qui, apprenant qu'André Dritzehen voulait entrer pour un tiers dans cette association, avait recommandé son propre frère André Heilman à Guteriiberg, en le priant de l'y admettre aussi. Gutemberg lui avait dit alors qu'il craignait que les amis d'André Dritzehen ne prétendissent que le secret fût de la sorcellerie. Néanmoins , on tomîha d'accord , et la première convention fut signée. Lui-même prêta quelque argent à André Dritzehen , pour parfaire sa mise de fonds. La seconde convention avait exigé plus de pourparlers. Gutemberg, en posant ses conditions, avait dit au témoin qu'il fallait faire attention à un point essentiel, qui était que dans toute chose il y eût égalité entre les associés, et qu'ils devaient s'entendre de façon que l'un ne cachât rien à l'autre, et que chaque découverte fût au profit de tous. Dans une conférence , Gutemberg avait dit encore : « Il y a maintenant tant d'ustensiles prêts, et il y en a tant en voie d'exécution , que votre part n'est pas loin d'égaliser dès à présent votre mise de fonds ; ainsi le secret que je dois vous confier ne vous coûtera vraiment rien. .» Le cas de mort d'un des quatre dby Google

The text on this page is estimated to be only 21.10% accurate

flUTEMBERG. 139 associés avait été prévu : les survivants devaient rendre seulement aux héritiers du mort une somme de 100 florins, pour tous les ustensiles, formes et autres objets, à la fin de l'association. Gutemberg k dit , à ce propos , que ce serait un grand avantage pour ses associés, s'il venait à mourir, car il leur laisserait tout ce qu'il aurait pu prendre, dans les bénéfices de l'affaire, pour sa part d'inventeur. Les associés avaient jugé prudent de déclarer, par con* trat écrit, qu'en cas de mort de l'un d'eux, les autres ne seraient pas tenus d'apprendre, de montrer, de découvrir le secret à tous les héritiers du défunt. A l'époque où André Dritaehen mourut, le témoin, qui savait bien , dit-il , que nombre de gens auraient volontiers examiné la presse, avertit Gutemberg d'envoyer quelqu'un à cette presse, pour défendre qu'on la vit. Gutemberg, en effet, envoya son dor mestique avec ordre de chercher les formes et de s'assurer qu'elles avaient été séparées. Le témoin ajoutait que Gutemberg ne fut pas satisfait de l'état dans lequel ces formes lui furent remises. Hans Dunne, l'orfèvre, a déposé qu'il avait, dans l'espace de trois ans , en travaillant pour Gutemberg, gagné près de 100 florins, seulement avec les choses qui appartiennent à l'Imprimerie. Les dépositions des témoins étaient trop conformes aux déclarations de Gutemberg, pour laisser du doute dans l'esprit du juge. Le seul point qui restait dans le vague et qui d'ailleurs n'avait pas d'utilité au procès, c'était ie véritable but de l'association, et la nature des secrets qui devaient être exploités. AnDigitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 29.82% accurate

140 PROCÈS CÉLÈBRES. toine Hetlma'n avait seul été plus explicite que les autres témoins, en- disant que cette association se proposait de vendre des Miroirs au pèlerinage d'Aixla-Chapelle. Quant à Gutenberg, il s'était montré très-réservé sur la question des secrets qu'il avait communiqués à ses associés. Le juge, résumant avec impartialité les faits de la cause , les allégations des. parties et les dépositions des témoins , prononça cet arrêt : u Considérant qu'il y a un acte qui démontre dans quelles formes les arrangements ont été pris et ont eu Heu , ordonnons que Hans Riffen , André Heilman et Hans Gutenberg , fassent un serment devant Dieu, que les choses se sont passées ainsi que l'acte de l'association le démontre , et que cet acte avait pour condition qu'un autre acte scellé aurait été fait, si André Dritzehen était resté en vie ; » Que Hans Gutenberg jure , en outre , -que les 80 florins ne lui ont point été payés par feu André Dritzehen ; » De ce moment , lesdits 80 florins lui seront déduits de la somme de 100 florins qu'il doit aux héritiers d'André ; après quoi il payera à Georges et à Nicolas Dritzehen 20 florins , et les 100 florins se trouveront ainsi payés, conformément à l'acte précité ; » Ce faisant, Gutenberg n'aura plus rien à démêler avec les héritiers d'André Dritzehen r par rapport à l'entreprise et, à l'association que ledit André et lui avaient formées ensemble. » Le serment fut prêté par les trois associés , séance tenante, et Gutenberg, tirant de son escarcelle dby Google

GUTEMBEKG. 141 20 florins, les remit à Georges Dritzehen , qui s'était donné beaucoup de mouvement dans ce procès , et qui avait essayé de diriger les dépositions des témoins, jusqu'à dire à un d'eux : « Entends-tu, témoin! il faut que tu parles , quand j'en devrais arriver avec toi à la potence ! » Les actes de ce procès sont un des documents les plus précieux de l'histoire de l'Imprimerie : ils prouvent clairement qu'en 1439 Gutenberg avait découvert l'impression en caractères mobiles ; que cette impression s'exécutait à Strasbourg , et que les livres qui allaient sortir de la presse étaient des Miroirs, c'est-à-dire des exemplaires du *Spéculum humanæ Salvationis*, cet ouvrage à figures qui exerça l'industrie des premiers imprimeurs de la Hollande et de l'Allemagne. ' Dans ces actes, on reconnaît tous les ustensiles nécessaires à l'Imprimerie, avec les noms qu'ils portent encore : la presse , les pièces , les vis , les . formes. Ces quatre pièces couchées dans la presse, et qui doivent se décomposer dès qu'on desserrera les vis , ne sont-ce pas les caractères réunis en pages et disposés pour le tirage, qui se faisait alors par quatre pages ? Ces caractères n'étaient-ils pas fondus en étain ou en composition métallique, puisqu'on fournissait du plomb aux associés , puisque l'orfèvre Dunne travaillait pour eux, soit à graver des types, soit à les fondre? Enfin, ces Miroirs, ne sont-ce pas des exemplaires du *Spéculum*, qui auraient eu un immense, débit parmi les étrangers affluant à Aix-la-Chapelle pendant le pèlerinage ? Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 14.17% accurate

142 PROCÈS CÉLÈBRES Il ne reste-plus maintenant qu'a découvrir quelle est cette édition latine ou allemande du Spéculum , faite à Strasbourg par Gutemberg et ses associés, entre les dix ou douze éditions anonymes que Ton connaît et qui ont été imprimées vers la même époque. C'est aujourd'hui un fait incontestable, que l'impression en planches de bois fixes , gravées en relief au canif ou à V emporte-pièce , fut trouvée en Hollande, sans doute à Harleïri, au commencement du quinzième siècle, et qu'elle ne se répandit que plus tard hors de la fabrique de l'irivenletir. On conçoit l'importance que l'on attachait à conserver un pareil secret , avec lequel on exécutait si rapidement , et à si bon marché , des estampes et des livres, que l'on vendait comme des manuscrits et comme des dessins-. Gutemberg, suivant la Chronique de Cologne, publiée en 1499, devina eé secret en examinant les Ûonals qu'on vendait en Hollande ; une foie maître du secret, il le perfectionna, il l'exploita avec ses propres procédés. De là, son association avec Riffen, Heilman et Dritzehen. On ne peut apprécier les fruits que porta cette association , mais on a tout lieu de croire que l'édi* tion strasbourgeoisè du Spéculum fut suivie de plu* sieurs autres éditions , exécutées mystérieusement et Vendues comnfte des manuscrits , car là était lé béné* fice de l'inventeur. Dès que l'Imprimerie fut connue, on ne donna plus à ses produits le prix qu'ils avaient eu d'abord , quand le livre imprimé passait pour écrit à la main. Voilà pourquoi la première souscription de livre , qui fasse mention du nom de l'imprimeur dby Google

The text on this page is estimated to be only 18.38% accurate

Gt)İBMBER4. 143 et du lieu de l'impression, ne remonte pas plus loin que 1457. Ainsi donc , après le procès que Gutemberg gagna en 1439, 51 continua d'exploiter sa découverte à Strasbourg , sans éclat et sans publicité ; 11 y commença très-probablement l'édition de la grande Bible, qu'il aHa ensuite continuer â Mayence avec deux nouveaux associés, Fust et Schœffer, qui ne vécurent pas longtemps en bonne intelligence avec lui. Voici la traduction littérale de l'acte rédigé en allemand par le, notaire Helniasperger , qui nous ap«* prend la malheureuse terminaison du dernier procès intenté à Gutemberg : « Fust assigne en justice Ôutemberg, pour répéter k somme de 2020 florins d'or, provenant de 800 florins qu'il avait avancés & Gutemberg, selon la teneur du billet de leur convention; de même que d'autres 800 florins qu'il avait donnés à Gutemberg, en sus de sa demande j pottr ackeitèr l'ouvrage, et d'autres 36 florins' dépensés , et des intérêts qu'il lui a fallu payer , n'ayant pas lui-même les fonds suffisants. » Gutemberg répliqua que les premiers 800 florins ne lui avaienjt .point été payés selon la teneur du billet, tous et à la fois; qu'ils avaient été employés au préparatif du travail; qu'il s'offrait à rendre compte des derniers 800 florins ; qu'il ne croyait pas être tenu de payer les intérêts nécessaires. » Le juge ayant déféré le serment â Fust , et celui-ci l'ayant prêté, Gutemberg perdit sa cause et fut condamné h payer les intérêts , de même qu'autant du capital, que le compte par lui rendu prouveDigitized"by VjOOQ IC

The text on this page is estimated to be only 27.98% accurate

144 PROCÈS CÉLÈBRES. rait qu'il en aurait employé à son profit particulier. Ce dont Fust demanda et obtint acte du notaire Helmasperger , le 6 novembre 1455. » Ah ! si le juge avait compris quel était ce travail, quel était cet ouvrage, il n'eût peut-être pas condamné Gutemberg , qui se vit dépouillé de ses presses et de son invention ! Ce fut sans doute pour le dédommager de cette cruelle sentence, que l'électeur de Mayence, Adolphe II, le combla d'honneurs, le pensionna, et lui accorda le titre de chambellan. Mais Gutemberg eut le sort des inventeurs : on lui disputa ht gloire de sa découverte et on lui en ravit les avantages. Quand il mourut, le 24 février 1468 , 11 avait pu voir déjà son admirable invention répandue par toute l'Europe , et il trouvait à peine ' son nom mêlé aux actions de grâces que ses contemporains adressaient à Fust et à Schœffer; il dut maudire l'ingratitude et l'injustice des hommes, en. chargeant la postérité de le venger. ^ i 1845. dby Google

LA COMTESSE DE CHATEAUBRIANT. 10 Digitized by
VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 25.33% accurate

Digitized by VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 16.25% accurate

LA COMTESSE DE CHATEAUBRIANT. La Tradition est en quelque sorte une porte mystérieuse de l'Histoire. Quand on a parcouru avec admiration , au grand jour, ce vaste et magnifique palais, tout plein d'images de rois et de personnages illustres;) quand on a visité en tous sens les vastes salles, peintes et dorées , où la lumière étincelle sur les vitraux et sur les lambris ; quand on a compté les trophées sanglants des batailles et les monuments pacifiques des législations ; quand , du haut de cette silencieuse retraite du passé,* on a vu s'élever, pierre à pierre, l'édifice historique du présent, on revient sur ses pas dans le vieux palais, on examine plus attentivement les innombrables richesses de ce musée, où Ton découvre sans cesse quelque objet nouveau et curieux ; Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 28.26% accurate

148 PJIOCÈS CÉLÈBRES. mais tout à coup on aperçoit une porte étroite, cachée dans la tenture de tapisserie, et entrouverte par hasard, comme si quelqu'un avait oublié de la fermer : on passe le seuil en tremblant , on s'avance dans les ténèbres, on reculé, effrayé aux bruits étranges qui semblent monter d'un abîme; une torche à la main , on ose enfin tenter l'aventure; on pénètre alors en un dédale, toujours sombre, et souvent difficile, qui se promène dans* tous les murs du château, et qui descend sous les fondations à travers mille détours presque impraticables : parfois le chemin est rompu, ou bien n'offre que des ruines prêtes à crouler, dès qu'on y pose le pied; ici, c'est une barrière à franchir par escalade ; là , c'est un pont à jeter sur un gouffre : on arrive dans de profonds souterrains , où l'air ne circule plus , où les objets changent et grimacent aux*" lueurs des flambeaux, où dorment des squelettes chargés de chaînes /où le sol- est durci de sang humain. * Ainsi la Tradition existe dans l'Histoire; mais elle veut être fouillée par un esprit courageux et clairvoyant; elle ne livre ses secrets que couverts d'une épaisse croûte de poussière, à demi dévorés par l'oubli, et souvent métamorphosés de la manière la plus bizarre , à travers une longue succession d'années et d'événements. Telle est cette ancienne tradition, fameuse par toute la Bretagne, et pourtant rejetée de toutes les histoires de France, comme une fable inventée par Varillas : la mort tragique de la comtesse de Ch&teaubriant , maîtresse de François Ier.

Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 27.01% accurate

LA COMTESSE DE CHATEAUBRIANT. 149 Allez aujourd'hui à Châteaubriant, dans cette ville féodale, dont le seigneur ue rendait hommage qu'au due de Bretagne r et qui appartient tour à tour aux maisons de Laval, de Montmorency et de Bourbon; faites-vous conduire au château, transformé en hôtel de ville , avec des affiches municipales à la porte , et un drapeau tricolore flottant au-dessus des armoiries brisées des sires de Châteaubriant ; interrogez la première personne que vous rencontrerez, fût-ce une jeune femme, un enfant : on vous racontera sur-lechamp, avec un air de conviction inaltérable , la catastrophe de Françoise de Foix, assassinée par son mari Jean, comte de Châteaubriant; on n'ajoutera, rien , on ne changera rien au récit primitif, tel que la tradition nous Fa légué ; on n'invoquera pas d'autres témoignages , à l'appui du fait , que la notoriété publique conservée de père en fils , et les traces , encore apparentes , du sang de la victime dans la salle où le crime a été commis. Suivez votre guide , qui va vous montrer ces vestiges sanglants , que près de trois siècles n'ont pas effacés, dit-on ; monte* cet escalier voûté et sonore dont les marches sont usées par les pas ; traversez ces longues galeries , ces vastes chambres , entièrement dégarnies de leurs meubles gothiques aux formes massives , mais portant çà et là , comme un souvenir de leur splendeur, quelque tenture de cuir doré , quelque boiserie de chêne sculpté, quelque panneau de peinture noircie et à demi écaillée. Voici, au milieu d'un rinceau légèrement fouillé dans la pierre ,. un écusson en champ de gueules à dby Google

The text on this page is estimated to be only 15.59% accurate

150 PROCÈS cèLÈlillfeS. fleurs de lis d'or, autour duquel on Ht :
ChrileaUbriant ; qui était aussi le cri d'armés des seigneurs de ce nom.'
Cherchez d'un oeil curieux, parmi ces ortiements d'architecture , aux
poiitres des salles , aux consoles des fehôtrcs , dut manteaux des chemiriêcs
, les lettres initiales dé Françoise de Foix, FF, les devises que cette daine
savait si bien composer, celles que François Ie' lui adressait en échange , et
là salamandre allégorique qui se retrouve; pltis ou moins répétée , dans tous
les lieux où ce prince a promené ses amours inextinguibles; mais rien ne
rappelle la célèbre comtesse %de Chàleaubriant, qui n'est peut-* être
revenue dans ce manoir conjugal, que polir y souffrir et pour y mourir. C'est
ici qu'elle a été prisonrilère pendant plusieurs années; c'est ici qu'elle a
rendu le dernier soupir* épuisée par Une saighéc que son mari lui Ht faire
aux bras et aux jambes ! Le commandant de la gendarmerie- habite
aujourd'hui cette immense salle; où la cheminée, surmontée de gracieux
bas-reliefs qui là couronnent, parle seule du seizième siècle dans la
vulgairètè d'un ameublement moderne et pourtant délabré. Peut-être, à
l'heure où j'écris , ce monument d'art a-t-il fait place à un poêle de faïence ;
emmanché d'un tuyau de tôle qui suinte! Peut-être la cheminée dé Françoise
de Foix a-t-elle été détruite par les soins d'un maire sincèrement attaché au
gouvernement de Juillet! Mais à coup sùî4, on a respecté la tache de sang,
espèce d'enduit noirâtre , qui a pu être renouvelé à diverses époques 'par des
concierges intéressés db y Google

The text on this page is estimated to be only 24.77% accurate

LA COMTESSE DE CHATEAUBRIANT. 151 à offrir cet aliment de curiosité aux voyageurs, et qui, dans tous les cas, ne doit plus sa couleur équivoque à une mare de sang humain desséchée depuis trois cents ans. Varillas ne savait pas que cette tache historique s'était conservée si longtemps, « Il paraissait encore, dit-il » des marques de sang de la malheureuse comtesse dans la chambre où elle avait été assassinée, lorsque le petit fils et le dernier descendant du roi versa tout le sien dans celle de St-Cloud (en 1589). » Ne vous avisez pas de mettre en doute la présence de ce sang sur le plancher : les habitants de la Ville et des environs s'élèveraient tout d'une voix contre votre scepticisme, et lui opposeraient avec chaleur l'autorité de leurs ancêtres, également unanimes sur l'origine de la tache de sang. Chacun dès son enfance, a ouï conter les détails invariables du meurtre de la dame de Chateaubriant. Il n'y a pas en Bretagne une tradition plus répandue ni mieux établie. Poussez plus loin l'enquête : informez-vous auprès des gens de la mairie, questionnez les commis et les valets qui logent dans l'intérieur de l'ancien château, ou qui, par la nature de leurs fonctions, sont retenus souvent au greffe après la fin du jour; demandez-leur, à ces crédules et superstitieux Bretons, s'ils ajoutent foi à ce qu'on rapporte de la mort tragique de madame de Chateaubriant : ils trembleront aussitôt de tous leurs membres, et regarderont autour d'eux avec inquiétude, se signeront dévotement, et vous répondront \ en baissant la voix, que l'Âme de jby Google

152 PROCÈS CÉLÈBRES. la comtesse revient toutes les 'nuits à l'endroit où elle a perdu la vie. Beaucoup de témoins se présenteront pour affirmer qu'ils ont entendu mainte fois des cris déchirants et des plaintes étouffées sortir des murs vers minuit , heure à laquelle le comte de Ghâteaubriant tua sa femme ; d'autres ont déclaré qu'à cette heure-là des esprits invisibles erraient dans les corridors , tantôt marchant , tantôt courant , tantôt frappant à coups redoublés, tantôt secouant des chaînes. Le lieutenant de gendarmerie dort à merveille cependant sur le théâtre de l'assassinat. La nuit du 26 octobre , anniversaire de cette terrible vengeance d'un mari trompé t tous les acteurs du drame reparaissent , suivant l'opinion encore trèsaccréditée , dans cette même salle , teinte du sang de la victime. Mais les rôles sont changés : le comte de Ghâteaubriant porte une couronne de fer rouge qui lui brûle le crâne , un manteau de soufre qui s'attache à ses os , et des brodequins enflammés qui laissent une empreinte fumante et charbonnée à chacun de ses pas ; il marche fustigé par ' des démons qui lui montrent les cornes , tandis que François 1er, revêtu de ses habits royaux , conduit par la main la comtesse habillée en reine , au milieu d'un cortège d'anges et de prêtres , qui n'éprouvent aucune répugnance à faire honneur aux amants , purifiés par le martyre de l'un d'eux. •< Cette nuit du 26 octobre semble donc consacrée éternellement à la commémoration du crime et à son

Digitized by VjOOQIC

LA COMTESSE DE CHATE AUBRIANT. 153 châtimement. Cette vieille croyance contraste avec les principes que la loi proclame au sujet du droit de vie et de mort attribué au mari sur sa femme : c'est le triomphe de l'adultère et la satire du mariage; car, en aucun temps , les époux malheureux n'ont su faire qu'on s'intéressât à leurs infortunes : ils sont partout odieux ou ridicules , selon leur caractère bénin ou jaloux. Brantôme est le premier historien qui ait parlé des amours de François Ier et de madame de Châteaubriant ; Varillas , le premier qui ait publié les circonstances secrètes, de la mort violente de cette dame. Depuis , la plupart des historiens ont regardé comme irrécusable l'autorité de Brantôme , qui écrivait sur la foi des contemporains et sous les yeux de la cour ; mais le récit de Varillas , il faut le dire , a semblé un roman peu digne de réfutation sérieuse. Cependant un avocat de Rennes , nommé Hévin, qui fut sans doute chargé , par les maisons de Laval et de Montmorency , de combattre et de détruire les allégations outrageantes de Varillas , essaya de prouver que non-seulement le -comte de Châteaubriant n'avait point attenté à la vie de sa femme, mais encore que celle-ci ne devait point être entachée du titre de maîtresse royale. Quant à moi * qui n'ai pas d'autre intérêt que la vérité à produire et à constater, je veux montrer que la comtesse de Châteaubriant fut aimée de François Ier avant la captivité de ce prince en Espagne , et que la vengeance du mari est au moins probable , quoique dby Google

The text on this page is estimated to be only 27.44% accurate

154 PROCÈS CÉLÈBRES. la tradition soit à peu près la seule preuve qui ait été invoquée jusqu'à présent. Voici comme Varillas rapporte les aventures de cette malheureuse comtesse , dans le livre iv de Yttistoir de François /er. Varillas prétend les avoir empruntées à un Mémoire tiré des archives de Châteaubriant) par le feu président Ferrand; mais Varillas, doué d'une imagination ardente et avide de merveilleux t prenait rarement le soin de vérifier l'authenticité des sources où il puisait; il n'eût pas même daigné citer les originaux sur lesquels il appuyait sa narration toujours légère et brillante , si ses dépréciateurs ne l'avaient accusé d'abord d'inventer l* histoire. Néanmoins il grossissait ou diminuait l'importance des faits t d'après ses préoccupations personnelles , et il tombait parfois dans des fautes grossières, résultant de sa manière d'écrire, sans autre aecours que celui de sa mémoire prodigieuse ; enfin Varillas n'est jamais un guide sûr en histoire, mais il sert du moins à mettre sur la voie d'une foule, d'anecdotes singulières, qu'il avait déterrées dans les manuscrits ou recueillies dans les souvenirs des vieillards. Varillas, après avoir commis une lourde bétise dans la généalogie de la comtesse de Châteaubriant, qu'il fait fille de Pkœbus de Grailly, puîné de la maison de Foix , quoique la moindre recherche lui eût appris que Françoise de Foix avait pour père Jean de Foix, vicomte de Lautrec, marié à Jeanne d'Aydie , fille et héritière d'Odct-d'Aydie , comte de Conmiinges , raconte que cette belle personne épousa, lorsqu'elle n'avait pas encore douze ans, le comte /

The text on this page is estimated to be only 22.14% accurate

La comtesse de Chateaubriant. 150 de Chateaubriant, qui l'obtint, parce qu'il ne demandait rien pour sa dot, La comtesse donna bientôt une fille à son mari , et celui-ci aurait été complètement heureux, s'il avait pu cacher son bonheur au fond de la Bretagne. François 1^{er}, étant monté sur le trône voulut introduire à la cour les dames qui n'y paraissaient auparavant que pour les grandes cérémonies. Le comte de Chateaubriant fut donc invité à faire venir sa femme , mais il s'en excusa longtemps sous différents prétextes. Enfin, une affaire imprévue, dans laquelle il s'agissait de tout son bien , le força de quitter la Bretagne , et , avant son départ , il imagina de faire fabriquer deux bagues d'une invention bizarre, et pourtant si semblables qu'on ne les pouvait distinguer : il en garda une et remit l'autre à la comtesse, en l'avertissant de ne tenir aucun compte des lettres qu'il pourrait lui écrire à l'effet de l'appeler auprès de lui , à moins qu'elle ne reçût la seconde bague comme un gage de la réalité de cet ordre. La comtesse répondit seulement qu'elle obéirait. Le comte arriva seul à Paris ; le roi se plaignit que la comtesse fût restée en Bretagne, et ne témoigna que plus de curiosité de la voir. Le comte, rejetant tous les torts sur l'humeur sauvage de sa femme, offrit de lui écrire au nom de François I^{er}, qui la priait, dans cette lettre , de venir rejoindre M. de Chateaubriant. Mais là" lettre, envoyée sans bague* fut inutile. Un valet de chambre, qui avait la confiance du comte , découvrit l'usage auquel devait servir la bague

Digitized by VjOOQlC

The text on this page is estimated to be only 29.07% accurate

156 PROCÈS CÉLÈBRES. que son maître conservait si soigneusement: ce valet, à l'instigation des courtisans empressés à satisfaire les caprices du roi , s'empara de la bague mystérieuse, en fit faire une pareille qu'il mêla parmi les bijoux du comte et enferma la véritable dans une nouvelle lettre écrite à la dame de Châteaubriant par son mari , qui , ne soupçonnant pas la découverte de son secret, se prêtait à une feinte déférence pour les désirs de François 1er. La comtesse arriva comme le lui mandait la lettre, * et montra au comte les deux bagues pour expliquer ce voyage précipité. M. de Châteaubriant reconnut qu'il avait été trahi, et, accusant le ciel de sa propre " faute, il partit sur-le-champ pour retourner en Bretagne, de peur d'être témoin de sa honte. La comtesse abandonnée résista quelque temps et céda enfin aux instances du roi; elle prit dès lors un empire absolu sur son amant , et elle employa son crédit pour ses trois frères , Lautrec , le seigneur ^de Lescun et le sire d'Asparaùt, qu'elle élevait et maintenait aux premières charges militaires) malgré leur malheur et leur mauvaise conduite. Son mari aurait eu part aussi à ces faveurs, s'il eût préféré l'ambition à l'honneur , mais il refusa obstinément tout ce qui lui fut offert comme un dédommagement de l'adultère public de sa femme. Celle-ci continuait pourtant à lui demander pardon d'une faute qu'elle ne pouvait plus désormais s'empêcher de commettre. x Sur ces entrefaites, la bataille de Pavie eut lieu (1525) : le roi y fut fait prisonnier. La comtesse de dby
Google

The text on this page is estimated to be only 29.89% accurate

LA COMTESSE DB CHATEAUBRIANT. 157 Châteaubriant n'avait plus d'appui : de ses trois frères, l'un était mort à Pavie, l'autre avait perdu la liberté en recouvrant la Navarre, le troisième était confiné en Guyenne. La comtesse revint donc à Châteaubriant se mettre à la merci de son époux outragé. Ce dernier refusa de la voir et la fit enfermer avec sa fille, âgée de sept ans, dans une chambre dont tout le meuble était en noir : il observait quelquefois les tristes caresses de la mère et de la fille, caché en un lieu où elles ne le voyaient pas. Ce traitement ne dura que six mois : l'enfant mourut, et le comte amena un jour six hommes masqués et deux chirurgiens, qui saignèrent la comtesse aux bras et aux jambes, et la laissèrent mourir en cet état. Le roi avait l'intention de faire une justice exemplaire des assassins ; mais une nouvelle maîtresse, Anne de Pisseleu, dite Heilly, avait déjà remplacé la comtesse de Châteaubriant, que François Ier oublia de venger. Le comte s'était réfugié en pays étranger, où il resta tant que la maison de Foix eut assez de pouvoir pour lui nuire. Quand le connétable de Montmorency, son parent, fut bien établi dans la faveur royale, le comte exilé eut recours à ce seigneur pour avoir des lettres d'abolition, et il lui proposa une donation en échange, pour qu'il le tirât d'affaire. Montmorency aimait mieux acquérir la terre de Châteaubriant par cette voie que par celle de la confiscation, Digitized by VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 23.28% accurate

158 PROCÈS CÉLÈBRES. qui l'aurait engagé à des démêlée étemel» avec la maison de Laval, L'erreur la plus patente de ce récit est la date de l'année 1526, que Varilias assigne à la mort de là comtesse, qui mourut le 16 octobre 1537, comme nous l'apprend l'épitaphe qu'on lisait sur son tom-* beau dans l'église du couvent des Mathurins de Châteaubriant. 11 y a , en outre , beaucoup de vague et de romanesque dans cette narration , qui ne mentionne pas seulement les noms du comte et de sa femme ; mais Varilias évitait de donner à l'histoire un caractère grave et aride : il ne cherchait qu'f plaire, sans s'inquiéter d'être exact et impartial. L'épisode de la comtesse -de Châteaubriant donna une telle vogue à Y Histoire de François /w, publiée in-4° en 1685 , qu£ plusieurs éditions de cet ouvrage n'épuisèrent pas l'intérêt et la pitié qui s'étaient attachés aux 'malheurs faux ou véritables de la mat* tresse de François Iw. Ce fut en vain que le savant Pierre Hévin , dans une lettre à M. de Ndintel , maître des requêtes , envoyé en Bretagne depuis l'année 1679 (in-8° de .60 pages, imprimé en 1686), réfuta d'une manière victorieuse certaines assertions de Varilias, que cet historien* n'eût pas même pu défendre : Hé vin réussit à prouver que la mort de la comtesse n'avait point eu lieu en 1526 ; mais il ne prouva nullement que cette mort, arrivée en 1537, fût naturelle, et il ne convainquit personne de la vertu conjugale de madame de Châteaubriant, quoiqu'il eût à cœur de dby Google

The text on this page is estimated to be only 24.45% accurate

LA COMTESSE DE CHATEAUBRIANT. 159 démontrer que François Ier n'avait jamais entretenu des amours incestueuses ni même un engagement illégitime! La tradition, conservée en Bretagne et dans les Anciennes familles de la cour; eut plus, de poids que les raisonnements et les paradoxes de l'avocat Hévin : la comtesse prit rang parmi les maîtresses connues de François Ier, et le comte passa généralement pour le meurtrier de sa femme. ' ' L'écrivain breton, Pierre de Lesconvel, qui s'est essayé dans différents genres (la littérature avec une égale obscurité, allongea en roman l'épisode historique et suivit pas à pas le récit de Yvain, en y faisant entrer des dialogues prétentieux et galants, à l'imitation de mademoiselle de Scudéry, que les critiques de Boileau n'avaient pas encore dépopularisée. Lesconvel cependant avait pu recueillir en Bretagne quelques particularités que la tradition lui apprit, et qui sont en effet assez vraisemblables pour qu'on y ajoute foi, d'autant plus que les preuves ne manquent pas à certains faits, avancés par le romancier. Il raconte que le comte de Chateaubriant s'était lié d'amitié avec Lautrec, au convoi de la reine Anne de Bretagne, en 1514; qu'ils portaient l'un et l'autre les coins du poêle ? et que cette amitié avait engagé le comte à épouser la sœur de Lautrec, la belle Françoise de Foix, qui n'apportait en dot que les qualités les plus rares du cœur et de l'esprit. Lesconvel fait de cette dame un portrait qui répond à peu près aux indications éparses que nous

VjOOQ 1C

160 PROCÈS CÉLÈBRES. . . avons, rassemblées, et. qui ne paraît pas avoir été tracé en l'air, sans aucune connaissance de l'original : peut-être existait -il à Châteaubriant une vieille toile du Titien ou de Léonard de Vinci, sur laquelle revivait la gracieuse figure de Françoise de Foix; en tout cas, sa statue de marbre blanc était encore dans l'église du couvent des Mathurins \ où elle fut enterrée. Lesconvel suit la* marche lente de la passion de François Ier pour la comtesse , que la retraite de son mari et l'éloignement de ses trois frères ont laissée sans défense contre les séductions enivrantes d'un amant aimé, d'un roi jeune, bien fait, aimable, magnifique. Mais le roi , étonné de la résistance qu'on lui oppose , s' imagine qu'un autre est plus favorisé , tandis que Françoise de Foix, qui n'est point insensible, en dépit de ses efforts de fidélité conjugale, se persuade en gémissant que mademoiselle d'Orval lui est préférée ; enfin les deux amants parviennent à se convaincre mutuellement de leur erreur et de leur amour. Alors la mère de François Ier, madame d'Angoulême , « qui n'ignorait pas le pouvoir qu'avait madame de Châteaubriant sur l'esprit du roi , cherchait toutes sortes d'occasions de la lui rendre suspecte , de peur que la comtesse ne partageât avec elle l'autorité et l'administration des affaires ; elle crut qu'en empêchant ses frères de réussir, leur perte rejaillirait sur leur sœur. » En conséquence, elle s'empara de 300,000 écus destinés à soutenir la guerre" en Italie , et Lautrec , dby Google

The text on this page is estimated to be only 20.73% accurate

J, A COMTESSE DE CHATEAUBRIANT 161 ne recevant plus de France ni argent ni secours, perdit le duché de Milan. Ce fut la comtesse de Châteaubriant qui justifia son frère ; mais le roi voulut aller en personne venger la défaite de son lieutenant : la comtesse l'accompagna jusqu'à Lyon , où elle sut bientôt la nouvelle de la fatale journée de Pavie. François Ier étant prisonnier en Espagne , sa mère, devenue régente, se faisait surtout une agréable idée d'avoir supplanté son ennemie, et de se voir en état de la mortifier. Françoise de Foix songea sérieusement à se reconcilier avec son mari , afin d'échapper aux mauvais traitements de la régente : son cousin , le comte de Laval, fut l'intermédiaire qu'elle choisit pour cette délicate négociation. Le comte de Châteaubriant consentit à reprendre sa femme; mais il la fit enfermer dans un appartement tendu de deuil et décoré de portraits du roi , en sorte que, de quelque côté qu'elle se tournât, cet objet de tendresse et de douleur s'offrît toujours à ses yeux, et ne servît plus qu'à l'affliger. Son unique consolation était sa fille , âgée de huit ans, qu'elle gardait auprès d'elle aux heures des repas et pendant une partie du jour ; mais cette enfant sentit à la fois de la tendresse pour le roi, dont elle voyait sans cesse le portrait, et de l'aversion pour son père, à qui elle reprochait les larmes de sa mère. Le comte , par un raffinement de vengeance , envia bientôt à la malheureuse les jouissances de la ten

II Digitized by CjOOQIC

162 PROCÈS CÉLÈBRES. dresse maternelle : l'enfant succomba de douleur, peu de temps après cette séparation. Le comte, apprenant le retour de François Ier délivré de prison , n'attendit pas qu'on vînt lui arracher sa victime et le punir d'avoir osé maltraiter Vamie du roi : il entra un soir dans la chambre de la comtesse avec six hommes masqués. « Quatre de ces cruels se saisirent de madame de Chftteaubriant et la tinrent, pendant que les deux autres lui ouvrirent les veines des bras et des jambes ; son mari goûtait un plaisir barbare à voir couler ce beau sang qui sortait à gros bouillons et baignait toute la chambre : il ne voulut point sortir, qu'il ne la vît hors d'état d'en revenir. A mesure que ses forces diminuaient, on voyait sur son visage les grâces mourantes jeter un dernier éclat, et ses yeux s'obscurcir insensiblement. Enfin, ses esprits se retirant peu à peu , elle expira , appuyée sur la gouvernante de mademoiselle de Chafeaubriant , qui mêlait ses larmes au sang de sa maîtresse. » Lesconvel termine son roman , en disant , comme Va r il la s , que le comte , effrayé de son crime , prit la poste et passa en Angleterre où il demeura jusqu'à ce que le connétable de Montmorency lui eût obtenu des lettres de grâce, en échange d'une donation de la terre de Châteaubriant. Ce roman , quoique écrit dans un style détestable , tantôt plat et tantôt amphigourique , fut attribué à la comtesse de Murât, qui était Bretonne, ainsi que Lesconvel , mais qui avait , de plus que lui , beaucoup de grâce dans l'esprit , beaucoup de goût dans ses

ouDigitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 29.50% accurate

LA COMTESSE DE CHATEAUBRIANT. 163 vrages, et beaucoup de célébrité à la cour de Louis XIV. Ce roman anonyme , dont le seul mérite est le choix du sujet, et qui renferme à peine quelques pages touchantes , fut réimprimé quatre ou cinq fois sous divers titres, forgés dans la boutique des libraires. L'édition de Paris, 1695, in-12, est intitulée : La Comtesse de Châteaubriant , ou les Effets de la Jalousie; l'édition d'Amsterdam, de la même année : Intrigues amoureuses de François /«p, ou l'Histoire de la comtesse de Châteaubriant ; une autre édition d'Amsterdam , ou la même avec un nouveau titre : Histoire de Pantagruel. Ces variantes de titres ont fait croire que c'étaient plusieurs romans. Lenglet-Dufresnoy, en,parlant,du premier, exprime tout son mépris pour le sieur de Lescouvel, et se contente de porter ce jugement sur le second : « Rien n'était plus propre que cette héroïne , maîtresse de François Ier, pour en- faire un beau morceau ; mais elle n'est pas tombée en des mains assez délicates et assez intelligentes. » Re commençons maintenant l'histoire de la comtesse de Châteaubriant , en nous aidant des dates que son panégyriste , Hévin , a extraites des pièces originales du procès que la succession du comte souleva entre ses héritiers collatéraux et son donataire , Anne de Montmorency, procès mémorable qui dura plus d'un demi-siècle , et qui mit en présence les talents des meilleurs avocats* du barreau , Marion , Séguier, Bouguier, etc. Nous n'aurons souvent, pour étayer nos inductions, qu'une indiscretion effrontée de Brantôme, une phrase Digitized by VjOOQlC

The text on this page is estimated to be only 24.60% accurate

164 PROCÈS CÉLÈBRES. douteuse d'un manuscrit contemporain , une épithète transparente d'un ancien vers ; les dates , qui s'offriront çà et là dans notre route , comme des jalons , pour nous guider et nous soutenir, ressemblent aux signes de réécriture, lesquels, pris un à un, ou confondus ensemble au hasard, n'offrent aucun sens raisonnable, tandis que le moindre arrangement, dicté par l'intelligence , leur donne une valeur et un son, pour former des mots et représenter des idées. Jean de Laval , comte de Châteaubriant , naquit au mois de janvier 1487, selon Hérivart : les Chroniques de Vitry nous apprennent que François de Laval, seigneur de Montaillant , père du comte de Châteaubriant, avait déjà deux fils en 1495; sa femme était Françoise de Rieux, appartenant, comme lui, à une des plus anciennes et des plus nobles familles de la duché de Bretagne. Jean de Laval , parent de la reine Anne , du chef de sa mère , fut envoyé à la cour de France dès l'âge de quatorze ans , pour y faire son apprentissage de gentilhomme , en s'exerçant à bien dire et à bien foire ; car la reine Anne avait réuni autour d'elle une école de chevalerie, de savoir et de politesse. « Ce fut la première qui commença à dresser la grande cour des dames, dit Brantôme ; elle avait trèsgrande suite de dames et de filles , et n'en refusa jamais aucune, tant s'en faut qu'elle s'enquérât des gentilshommes leurs pères qui étaient à la cour, Vils avaient des filles et quelles elles étaient , et les leur demandait. » « Elle mandait en cour, dit d'Argentré, les gentils

Digitized by ^VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 22.45% accurate

LA COMTESSE J)E CHATEAUBRIANT. 165 hommes de son pays , feignant avoir affaire d'eux ei les vouloir employer à son service près de sa personne ; puis , incontinent , les entait aux guerres d'Italie et ailleurs, se former aux armes et apprendre la vertu. « Voilà comment Jean de Laval et Françoise de Foix Se trouvèrent presque en même temps pensionnaires de la reine. Jean de Laval , qui commença siins doute par être page , puis écuyer dans la maison d'Anne de Bretagne , eut occasion de fréquenter les trois frères de mademoiselle de Foix , non moins estimés par l'éclat de leur naissance et leur parenté avec la reine , que par les grandes espérances qu'on pouvait fonder sur leur bravoure et leur génie militaire. Odet de Foix, seigneur dé Lautrec, s'était déjà distingué dans les guerres d'Italie ; Thomas de Lescun , dit le protonotaire de Foix} parce qu'il se destinait à l'état ecclésiastique, Voyait d'un œil d'envie les belles armes de son aîné"; et André de Foix, sire de Lespare (du d'Asparros), pensionnaire de la reine, à 500, puis à 2,000 livres de gages, se préparait à la vie des carnés par ces rudes exercices qui, développant & la fois les forces du corps et celles de l'âme , faisaient des chevaliers sans peur et sans reproche. Ce fut dans la compagnie des braves capitaines , des poètes , des dames et des damoiselles, qui composaient la grande cour d'Anne de Bretagne, que Jean de Lavdl se forma de bonne

166 PROCÈS CÉLÈBRES. présente comme un seigneur prudent, avisé et fort magnifique, ayant quelques connaissances des lettres, et qui , dans ses commentaires latins sur la Coutume de Bretagne , va jusqu'à dire qu'il ne manquait pas de génie' (huic etsi non deerat ingenium) . Jean de Laval profita peut-être des leçons de Clément Marot, qui lui resta toujours attaché, et qui en reçut tant de marques de générosité, qu'il lui dédia un livre XÉpigrammes, en invoquant leur ancienne amitié : #■ Pais, tien je sois,- des jouis a tant et tant : De m'y donner, ne serait que redite. Françoise de Foix, élevée chez la reine, devait se rencontrer souvent nvec Jean de Laval, qui servait à table, versait à boire, apportait les plats, sautait, luttait, jetait la barre et chevauchait un cheval le possible, comme on voit faire Bayard à la cour de Charles de Savoie. Françoise, âgée de douze ans, vers 1504, devint, quelques années après, la plus belle des filles de la reine. « Quoiqu'elle ne sortit encore que de l'enfance, dit Lcsconvel, et qu'elle ne fût que sur sa douzième année, sa beauté était si achevée, qu'elle enlevait les cœurs; une taille avantageuse et qui se perfectionnait de jour en jour ; un air engageant, mêlé de fierté et de douceur ; des cheveux noirs et en grande quantité qui relevaient la blancheur et l'éclat de son teint, tout cela joint à un esprit aisé, juste, fin, de bon sens , et qui commençait à briller, la rendait la plus rare et la plus belle personne de son siècle. » dbby Google

The text on this page is estimated to be only 29.83% accurate

LA COMTESSE DE CHATEAUBHANT. 167 Plusieurs traits de cette description doivent être modifiés d'après les documents plus certains qu'on peut emprunter aux épitaphes de Françoise de Foix, & des poésies inédites qui lui ont été attribuées avec raison , et à un poème, également inédit , de François Sagon, sur la mort de cette dame. Clément Marot , dans l'épitaphe qu'il fit pour elle , Fa dépeinte richement étoffée de grand 'beauté , de grâce qui attire, de bon savoir, d'intelligence prompte; Nicolas Bourbon , dans une autre épitaphe latine , l'exalte comme la meilleure , la plus belle et la plus pieuse femme de France, à qui Dieu et la nature avaient départi toutes les perfections du corps et de l'esprit (dotes animique xorporisque) . Françoise de Foix avait le teint brun , puisqu'elle compare son teint, dans une épître, à celui de François I^{er}, et qu'elle reproche à ce prince , qui la sacrifiait à mademoiselle Heilly, de préférer au noir le blanc qui n'a point de durée. On est en droit de supposer que les vers, rythmés par Clément Marot, à l'éloge de la couleur noire, symbole de la fermeté du cœur, regardent cette dame, dont il fut probablement le maître en poésie et le secrétaire intime. Sagon , dans son poème funèbre , célèbre surtout l'esprit de Françoise de Foix , qu'il met au rang des femmes les plus brillantes et les plus instruites de ce temps-là ; il daigne à peine donner louange au corps, en décrivant la matière du miroir d'honneur féminin : Elle avait masse corporelle Où le Ciel mit esprit vital , Comme il engendre un beau cristal :
db by Google

The text on this page is estimated to be only 21.53% accurate

168 PROCÈS CÉLÈBRES. D'écume ou d'eau de neige faite,
Ainsi fat la dame parfaite , Qui eut le corps humain plaisant. Comme an
cristallin' reluisant. Si le miroir était de verre, Son corps était limon de terre.
L'an corruptible et l'autre aussi, Comme la mort démontre ici. Mais quel
verre aura ce bonheur D'avoir comparaison d'honneur Au corps de cette
noble dame !... Sagon , qui poursuit pendant plus de quinze cents vers cette
pénible allégorie du miroir d'honneur et de grâce, semble éviter de s'arrêter
à la description physique de cette beauté parfaite, en présence d'un tombeau
; mais il est moins avare de détails précis sur le mérite intellectuel de l'élève
des poètes royaux : Les cieux avaient (aillé Son haut esprit , et aux
humains baillé , Pour leur servir d'e temple bon à suivre. A cette époque, où
les dames de la cour s'occupaient de poésie , de littérature et même de
science , Françoise de Foix savait les langues étrangères, inventait des
devises ingénieuses, écrivait dès lettres agréablement tournées , faisait des
vers et parlait de tout avec agrément et facilité. Ces talents établirent entre
elle et Marguerite, qui fut depuis l'illustre reine de Navarre, une
communauté de goûts et de travaux, une noble et ardente émulation t une
estime et une amitié durables. dbv Google

The text on this page is estimated to be only 21.74% accurate

LA COMTESSE DE CHATEAUBRIANT. 169 C'était des
femmes la lumière , Une dame d'un tel savoir , Qu'on la vit en noblesse
avoir Toute la science en la tête, Que pourrait avoir dame honnête.... C'était
une Cornélia, Ou une docte Lélia , Pour ajouter, sans arrogance , Au beau
parler plus d'élégance , J'entens au français tant humain , Comme ces deux à
leur romain ; Encor je faux, vu qu'il me semble Qu'elle avait ces deux,
jointes ensemble , Un moyen langage latin . A l'italien de Laertine , Et pour
un tiers et beau langage , Parlait espagnol davantage , Que tant bien savait
annoncer. Qu'on n'eût su mieux le prononcer ; De ces trois , quand bien je
m'avise , La dame avait mainte devise. Qu'on lui vît si bien expliquer, Qu'on
ne savait que répliquer. Je serai , par expérience , Témoin de sa haute
science : J'en puis bien dire, à mon avis. Ce que j'enxais par son devis 2,
Auquel trouvai avec fortune , En son vivant, heure opportune, Tant que
j'ouïs , par plusieurs fois , La dame Françoise de Foix Parler de plus haute
pratique , Que Sapho, en l'art poétique.... Jean de Laval fut séduit par toutes
ces qualités, qui faisaient de la demoiselle de Foix une femme 1 Peut-être
faut- il lire VArélin. 2 Entrtieu. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 27.65% accurate

170 PROCÈS CÉLÈBRES. , accomplie, et, quoiqu'elle n'eût pas d'autres biens que sa beauté et son esprit, il la demanda en mariage à ses frères. La reine, qui avait une prédilection manifeste pour ses parents de la maison de Foix, ne voulut pas que k sœur des Lautrec épousai sans dot un des plus riches seigneurs de Bretagne : elle lui fit don, en faveur de son mariage, d'une somme de 20,000 livres, qui furent payées en trois ans sur les revenus du duché de Bretagne. Ce mariage eut lieu, dans lé cours de l'année lôOG. Les jeunes époux vécurent dans leurs terres, puisqu'on ne trouve pas le nom du comte de Plorhant et seigneur de Châteaubriant, comme se qualifiait alors Jean de Laval, dans les listes des gentilshommes qui accompagnèrent Louis XII à la conquête de Gênes, en 1507, et à l'expédition contre-les Vénitiens, en 1SÔ9. sOn y voit seulement son beau-frère, Odet de Foix, qui fut blessé à la cuisse dans la première campagne. On ne rencontre le sire de Châteaubriant que dans les cérémonies du convoi d'Anne de Bretagne , où il figure tenant un des coins du poêle, comme représentant d'une des 'principales maisons de sa proyince. Il ne reparait plus nominativement dans les cortèges du couronnement et de l'entrée de François lep, ce qui permet de croire qu'il resta en sa seigneurie de Châteaubriant jusqu'à ce que le nouveau roi l'eût mandé à la cour avec sa femme, qui devint dame d'honneur de la reine Claude de France, ainsi que Brantôme le fait entendre. Digitized by VjOOQlC

The text on this page is estimated to be only 29.16% accurate

LA COMTESSE DE CHATEAUBRIANT. 171 Le crédit de madame de Ghâteaubriant commença vers l'année 1515, puisque la grande faveur de ses frères commence à cette époque, avec la haine de Louise de Savoie , mère du roi , contre Lautrec. L'empressement que mit François Ier à élever à la dignité de maréchal de France le frère aîné de la comtesse de Ghâteaubriant, donne lieu de supposer que ce prince cherchait à plaire à cette dame , dès qu'il fut parvenu au trône. Lautrec était hardi, brave et vaillant pour combattre en guerre et frapper comme un sourd, dit Brantôme; mais la fortune le servait mal, et ses ennemis secrets , à la tête desquels se plaça d'abord madame d'Angoulême, ne cessaient de lui nuire, d'entraver ses entreprises militaires et de travailler à le perdre dans l'opinion du roi. En outre, Lautrec prêtait des armes à ses envieux par sa présomption et ses imprudences. François Ier le nomma gouverneur de Guyenne, chevalier de son ordre, et enfin lieutenant .général en Italie , au détriment du vieux Jean-Jacques Trivulce , qui fut frappé à mort par cette disgrâce : « M. de Lautrec fut cause de sa défaveur, par le moyen de madame de Ghâteaubriant, sa soeur, que le roi aimait » , dit Brantôme dans la Vie de Trivulce. Mais Lautrec, malgré l'appui de sa sœur et la confiance du roi, eut beaucoup de peine à se défendre des intrigues de la duchesse d'Angoulême, qui le poursuivait avec acharnement et qui amena tous les désastres de l'armée française en retenant Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 19.79% accurate

172 ÊKOCÊS CÉLÈBRES. 400,000 écus destinés à solder les troupes. La position de Lautrec dans le duché de Milan était encore aggravée par ses fautes, qui secondaient le mauvais vouloir de la mère du roi : & Madame de Ghâteaubriant, dit Brantôme dans la Vie de Lautrec, une très[^]belle et très-honnête dame; que le roi aimait et en faisait son mari cocu, en rabattait tous les coups et le remettait toujours en grâce. » Cependant Lautrec, à qui sa sœur ne pouvait envoyer l'argent que la duchesse d'Angoulême avait détourné, se vit forcé de rentrer en France après le malheureux combat de la Bicoque (1522), et d'abandonner le Milanais qu'il avait disputé pied & pied aux Impériaux. « Ce proverbe courait alors, dit Brantôme : Milan a fait Meutllan, et Châteaubriant a défait et perdu Milan. Cela voulait dire, ainsi que je tiens d'aucuns seigneurs et dames de ce temps-là, que, des gaitte et prolits que fit M. le grand-maître de Chaumont d'Amboise, quand il en était gouverneur, en fit faire le château de Meuillan en Bourbonnais, et les fautes que fit M. de Lautrec, étant gouverneur dudit Milan, rabattues par madame de Châteaubriant à l'endroit du roi, défirent et perdirent Milan, et aussi qu'on disait que ladite dame avait fait avoir ce gouvernement à son frère. » Néanmoins, François Ic^e à la suite de ces échecs imprévus, était tellement irrité contre son lieutenant-général, qu'il refusa d'abord de le voir et d'entendre une justification que les beaux yeux de la sœur de celui-ci eurent besoin de fortifier. *Digitized by VjOOQlC

The text on this page is estimated to be only 29.73% accurate

LA COMTESSE DE CHATEAUBRIANT. 17\$ La haine de la duchesse d'Angoulême contre Lau/trec ne venait pas , comme le pense Beaucaire (Belcarius), des propos railleurs que le maréchal avait tenus sur le compte de cette vieille amoureuse (quod de ejus impudicitia liberius locutus fuisset), ni, comme le croit de Thou, des dédains qu'elle avait eu à subir de la part de ce capitaine : Lautrec , dé- . figuré par les blessures qu'il reçut au visage h la bataille de Ravennes , n'était pas homme à s'attirer les galanteries impudiques de la mère du roi. Une anecdote, racontée dans un manuscrit de Béthune (vol. 8492, folio 3), donne une origine plus probable à cette haine, qui s'adressait moins à Lautrec lui-même, qu'au frère bien-aimé de la duchesse de Châteaubriant. « Un jour, le roi voulant railler le connétable de Bourbon d'une amourette qu'il avait à la cour, et où le roi avait eu dessein, et n'avait été si bien voulu que lui , il répondit au roi : Monsieur } ce que vous me dites ne me doit point faire dépit, mais bien à ceux qui n'ont pas été si avant aux bonnes grâces de la dame que moi. Le roi lui dit : Mon cousin^ vous vous fâchez de tout et êtes bien mal, endurant! Et depuis, à la cour, on l'appelait le prince mal endurant. Cette dame était madame de Châteaubriant, sœur de M. de Lautrec, de la maison de Foix. » L'histoire a constaté l'amour de la duchesse d'Angoulême pour# le connétable de Bourbon , amour méprisé par lui et vengé par elle, qui iorça ce grand homme à se dérober, par l'exil et par là trahison, aux persécutions et aux outrages dont on l'accablait. On comprend bien que cette aman le au désespoir Digitized by VjOOQlC

The text on this page is estimated to be only 27.13% accurate

114 PBOCKS CELEBRES. ait détesté dans Lautrec le frère et le protégé de sa rivale. La puissance de la mère du roi ne balança pas • toutefois celle de la maîtresse de François Ier, et les grâces continuèrent de pleuvoir sur la famille de Foix, récompensée de son dévouement à la royauté. La comtesse de Chfttèaubriant songeait à l'avancement de la fortune de ses frères plutôt qu'à servir llambition de son mari , qui avait été envoyé en Italie, véritable cimetière de la noblesse française depuis trente - deux ans, et qui en revint sain et sauf après avoir vaillamment pris part à la journée de la Bicoque, où le ûls aine du comte de Laval, son cousin, périt à ses côtés. Thomas de Lescun , second frère de Françoise de Foix, avait été fait chevalier de Tordre du roi et maréchal de France, en 1520 : c'était, dit Brantôme, un bon capitaine, mais pourtant plus hardi et vaillant que sage et de conduite. Le troisième frère de la comtesse , André de Lespere , qui fut aussi trèsvaillant, dit Brantôme , se vit nommé lieutenant général du roi au, gouvernement de Guyenne, et mis à la tête d'une armée pour la conquête de la Navarre, en 1521; mais à peine eut-il recouvré ce royaume, qu'il le reperdit par une seule bataille dans laquelle il resta prisonnier et aveugle : ce malheur l'arrêta au milieu de sa carrière militaire , et le confina dans un de ses châteaux. On dit que François Ier fut conduit à faire cette déplorable expédition en Navarre par le désir de restituer à la maison de Foix les terres que lui dby Google

LA COMTESSE DE CHATEAUBRIANT. 175 avaient enlevées les Espagnols. En tout cas, Lautrec, traversant les villes du Languedoc, en 1515, y reçut des honneurs extraordinaires, parce qu'il est du sang royal, disent les registres des capitouls de Toulouse. Enfin, les trois frères de Françoise de Foix Remplumèrent en peu d'années, dit Brantôme dans la Vie de Lespare; car n'étaient-ils pas riches quand ils vinrent servir le roi. • La comtesse de Châteaubriant, si Ton ajoute foi aux médisances de Brantôme, qui savait à fond son ancienne cour, donna la première àⁱ roi l'exemple de l'infidélité. Elle aimait, dit l'auteur des Dames galantes, l'amiral Bonnivet, qui était de fort gentil et subtil esprit, et très-habile, fort bien disant, et fort beau et agréable. Un jour que les deux amants étaient ensemble, le roi arriva subitement; Bonnivet se cachait sous les feuilles qu'on mettait en été dans les cheminées, ainsi qu'est la coutume en France. Le roi agit comme s'il eût été seul avec sa maîtresse; puis, se trouvant pressé d'un besoin assez malhonnête, il le satisfit de manière à punir Bonnivet, qui n'eut garde pourtant de sortir de sa cachette pour se soustraire à cette ablution insultante. Lorsque le roi eut quitté la place*, la comtesse consola l'amant mouillé, par un traitement plus doux que celui dont s'était contenté l'amant couronné. * François 1^{er} se montrait quelquefois jaloux de son favori, et la comtesse le rassurait en ces termes : « Il est bon, le sire de Bonnivet qui pense être beau ! Et Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 28.73% accurate

176 PROCÈS CELEBRES. tant plus je lui dis qu'il Test, tant plus il le croit. Je mé moque dé lui, et j'en passe mon temps, car il est fort plaisant et dît de très-bons mots , si bien qu'on ne saurait s* en garder de rire, quand on est près de lui , tant il rencontre bien ! » Elle voulait faire croire par là qu'elle entretenait des rapports fréquents et familiers avec Bonnivet, pour se divertir, et non pour fausser compagnie au roi. • François ;ier, au commencement de Tannée 1525, eut la fatale idée de passer les monts en personne pour se rétablir dans, son duché de Milan. Le but de ce passage, selon Brantôme, n'était qu'une galante envie de voir la sennore Clericc, pour lors estimée des plus belles de l'Italie. La comtesse suivit la cour à Lyon, et la crainte de perdre tout son crédit auprès du roi la rendit certainement plus patiente à souffrir la malveillance de Louise de Savoie, nommée régente de France. François Ier ne vit pas la! sennore Clerice% et fut fait prisonnier devant Pavie, dans cette sanglante journée qui coûta tant de morts illustres à la France. Le maréchal de Foix ne survécut que quelques jours à ses blessures : la Comtesse oublia la perte de son second frère, pour déplorer avec le royaume entier la Captivité du roi. L'amour qu'elle avait eu pour François Ier se ranima en présence de cette royale infortune, et leurs torts mutuels disparurent à leurs yeux durant cette absence qui leur sembla- bien pénible, mais qui fut abrégée par un échange de lettres en prose et en vers , que ne refroidit pas même la translation du prisonnier en Espagne, Digitized by VjOOQlC

The text on this page is estimated to be only 25.97% accurate

LA COMTESSE DE CHATEAU BRI A\ T. 177 Ces vers > cette correspondance, recueillis plus tard par ordre du roi, ont été signalés pour la première fois par Lenglet-Dufresnoy dans son édition de Marot : le manuscrit qui les contient était conservé alors dans la bibliothèque de Baluze ; il a passé depuis dans la Bibliothèque du roi , ou il porte aujourd'hui le numéro 7,688. L'ancien Catalogue , publié par Mont faucon , désigne ce' précieux manuscrit comme un recueil de poésies de la reine de Navarre/ mais Lenglet-Dufresnoy tenait des renseignements plus certains de Baluze lui-même, qui lisait ses manuscrits et connaissait leur origine * Celui-ci, de format petit in-folio, sur vélin blanc, avec des initiales en or et en couleur assez mesquines, pourrait bien avoir été écrit en Espagne pendant la prison du roi. On y remarque des corrections de Técriture de François Ier, qui est nommé dans l'intitulé des pièces ; on y» remarque aussi comme des traces de larmes qui seraient tombées sur les pages , et auraient été vivement étancliées avec le doigt. Peut-être la comtesse de Châteaubriant elle-même a-t-elle relu, avec des pleurs de souvenir, les épîtres de son amant et les siennes , plus tendres et moins amphigouriques* dans les vers que dans la prose. Quoi qu'il en soit , on ne peut douter que ces lettres ne soient les derniers soupirs des amours de François Ier et de Françoise de Foix. C'est à cette dame et non à mademoislle d'Heilly, comme l'a prétendu l'éditeur des Poètes français, que le roi raconte les événements qui ont précédé et Digitized by VjOOQlC

The text on this page is estimated to be only 28.68% accurate

11* PHOCÈS CÉLÈBRES. suivi sa prise à la bataille de Pavie ; car il est prouvé que mademoiselle d'Heilly ne fut aimée du roi qu'à la fin de sa captivité. _ Cette longue épître narrative a un préambule en prose : « Ayant perdu l'occasion de plaisante écriture, et acquis oubliance de tout contentement , n'est demeuré rien vivant en ma mémoire, ^que la souvenance de votre heureuse bonne grâce , qui , en moi , a la seule puissance de tenir vif le reste de mon ingrate fortune ; et pour ce que l'occasion , le lieu , le temps et commodité me sont rudes par triste frisson , vous plaira excuser le fruit qu'a mûri mon esprit en ce pénible lieu, et entendre que, en quelque peine, tourment, garde, que puisse être le corps, là volonté ne cherchera que la douce occasion de faire chose qui 4rous puisse donner connaissance que ce qui est demeuré en lui libre et non mort, n'est dédié qu'à vous faire service : par quoi , cet indigne présent , de votre honnête vue, sera, s'il vous plaît, recueilli, non comme son imperfection mérite, mais comme tribut de ma pensée. » Ucpitre, qui suit cet exorde entortillé, est presque aussi naïve, aussi touchante, aussi facile, que les meilleures de Clément Marot. La fin surtout ne se ressent pas des incorrections, des tours pénibles et des obscurités qu'on reproche ordinairement à la poésie du roi : Quoi qu'il en soit, amie , je mourrai En votre loi , et là je demourrai. La liberté ou prison, sans doutance , En mon vouloir , point ne feront d'offense : Si libre snis , jours ensemble userons :
dby Google

The text on this page is estimated to be only 24.77% accurate

LA COMTESSE DE C^tf ATEAUBRIANT. 119 Tous deux
contens , ainsi temps passerons ; Et si prison il faudra que j'endure , Y
finissant mes jours sous peine dure , Si demourrmi-je en tel travail
semblable Comme j'ai été : point ne serai muable. ... ' Étant bien sûr de toi ,
que ton devoir Donne crédit à ton ramentevoir, Et que le temps et la
fâcheuse absence , Avec oubli , sur toi n'aurent puissance , Car ton amour,
qui tant est assurée, En grand travail sera fortifiée, Dont dire pais, qu'égale
peine avons, . Egale offrande à amour nous devons. Un vers de cette pièce
laisse entendre que la comtesse n'était pas heureuse avec son mari , puisque
le roi lui souhaite d'être en la fin bien mariée*, ce qui ne signifie pas de
prendre un époux digne d'elle, mais de n'avoir plus à se plaindre du sien.
C'est dans le même sens que Marguerite de Navarre et Clément Marot se
sont apitoyés, dans leurs élégies, sur le triste sort de la mal mariée. La
comtesse de Chfteaubriant écrivait encore avec plus de délicatesse et
d'élégance que le roi. On est tenfé d'attribuer à quelque poêle de cour les
épitrês responsives où elle exprime le chagrin que lui causent la prison et
l'absence de son amant : Las! si le. cœur de ceux qui ont puissance De vous
donner très brève délivrance ,* Pouvait savoir quelle est votre amitié , Je
crois , pour vrai , qu'ils en auraient pitié ; Et que , si tôt ne vous veuillent
remettre En ce royaume où vous êtes le maître , Digitized by VjOOQlC

The text on this page is estimated to be only 25.03% accurate

180 PROCÈS CÉLÈBRES. Ils enverraient au moins m'en avertir*
Par charité , pour me faire mourir, Aimant trop mieux en ce jour trépasser , ,
Que sans vous voir tant de saisons passer. * On voit que la comtesse
observait l'entrelacement alternatif des rimes masculines et féminines ,
innovation prosodique due à Lemaire de Belges , et non encore
généralement adoptée du temps de Clément Marot , qui s'y astreignit avec
beaucoup de peine dans sa vieillesse. Mais la prose de Françoise de Foix
était bien loin de la pureté et du charme de ses vers : « Si à bien continuer il
ne fallait commencement, je réputerais ma lettre privée dû fruit heureux de
savoir de vos nouvelles , desquelles si j'en puis avoir , ne sera estimé moins
le contentement que la paresse de votre main ennuyeuse et longue ; et si
pensiez mon affection digne d'être satisfaite par lettre, ne soit plainte la
peine de votre plume pour contenter l'esprit de.... » L'amour du roi semblait
s'accroître par cette séparation , dont le terme pouvait être fort éloigné ,
puisque Charles-Quint exigeait une rançon que son prisonnier ne lui eût pas
promise sans déshonneur. François Ier dut plus d'une fois se résigner à
mourir captif à l'Escorial : dans ses instants de découragement, il ranimait
les souvenirs à demi éteints de sa vie galante et revivait dans le passé; les
vers, qu'il composait pour chasser ses ennuis , s'envolaient toujours en
regrets et en tendres réminiscences * Vers son royaume , vers sa maîtresse?
il écrivait à celle-ci : dby Google

The text on this page is estimated to be only 20.77% accurate

LA COMTESSE DE CHATEAUBRIANT. 1S1 Ah ! quand je pense ad jonr que je te vis , Tout le premier, qui me fut bien avis Connaître en toi plus que ne peut Nature , Et déchassai de moi tout' basse cure : Tous mes pensera jusqu'au plus haut volèrent , Te contemplant , et là ils demeurèrent , Remémorant en moi lç Créateur, De si grand œuvre , être premier facteur. Par quoi , répute à moi la peine heureuse De notre amour licite seulement. Je te suppli' de faire honnêtement , Que récompense en puisse être te fruit , Et jamais n'être en ta grâce détruit; . Car de tant plus louable est le désir Qui vers le ciel arrête et prend plaisir, Pour contempler chose conforme à Dieu , Car dans le ciel mérites d'avoir lieu. La prison et l'absence spiritualisaient l'a moue de François Ier, qui n'espérait plus se replonger dans les voluptés matérielles et souvent peu délicates auxquelles il avait accoutumé sa cour, si gentiment corrompue, suivant l'expression de Brantôme. La muse du roi-chevalier chantait tour à tour des psaumes à la manière de David pénitent, et des chapsons erotiques dans le goût de Mellin de Saint-Gclais. Pendant ce temps -là, Françoise de Foix avait beaucoup à souffrir de la malignité de la régente, qui n'épargnait rien pour blesser et humilier la favorite; telle est du moins l'interprétation naturelle qu'on peut donner à cette lettre énigmatique du roi : u Ayant l'ennui anticipé ma plume à garder mon triste esprit ne savoir ne pouvoir vous déclarer l'extrémité de ma peine, si n'est qu'il faille que l'inforDigitized by VjOOQlC

182 PROCÈS CÉLÈBRES. tune de mon service soit mêlée avec l'ingrate menterie de cette. méchante créature, pour vous être moyen de peine ; et quand je pense en être l'occasion , je vous supplie penser quel bien je me puis vouloir, n'estimant, ne désirant la vie que pour vous faire chose qui vous soit agréable. Or donc laissez, amie, porter à moi seul le faix , puisque sur moi seul en suis cause; car ce n'est raison que l'innocence porte la peine du méfait. Je voudrais être si heureux, que mon retour vous pût servir; car, ne pouvant voir votre vie contente , sera désirée la fin ennuyeuse de celui qui réputerait sa mort félicité, mais qu'elle vous donnât contentement. » Il paraît que la duchesse d'Angoulême avait déjà choisi une nouvelle maîtresse pour son fils , et que François 1er s'était épris de la demoiselle d'Heilly sur le portrait qu'on lui en avait fait ; peut-être même la sœur du roi, Marguerite, duchesse d'Alençon, depuis reine de Navarre , fut-elle la complice innocente des projets de sa mère, en conduisant avec elle à Madrid cette charmante fille d'honneur de la régente. Cette supposition est d'autant plus probable qu'un huitain de François 1er nous apprend que , les jardiniers de Fontainebleau lui ayant envoyé des fruits de son verger, il les offrit à 'la demoiselle d'Heilly. La duchesse d'Angoulême ne laissa pas ignorer à la comtesse de Châteaubriant l'infidélité de son amant, qui se passionnait pour une jeune et belle personne au teint blanc , aux yeux bleus , aux cheveux blonds , à la grâce ingénue de dix -sept ans. La comtesse était noire de peau et avait passé sa

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.91% accurate

LA COMTESSE DE CHATEAUBRIANT. 183 trentième année ; elle ne se résigna pourtant pas à se voir délaissée, sans essayer de regagner un cœur qu'elle avait possédé sans partage : Puisque changez le privé" pour l'échange , Avecque tous plus ne serai privée , Car vous m'avez de votre amour privée , En me laissant, pour tôt aller au change.... Cette amante trahie s'efforça d'abord d'émouvoir,, par sa douceur plaintive et sa soumission dévouée, la pitié du roi qui ne lui avait pas encore annoncé ce changement dans leurs amours : elle se mit adroitement en "parallèle avec sa rivale , dont elle critiquait la blanche couleur, en style alambiqué , pour mieux faire ressortir sa couleur noire, celle-ci étant plus durable et plus chaude que l'autre ; elle disait : Or qui est froid est contraire à Nature : Doncques blancheur nous est fort bien contraire.... J'en parle trop , mais je ne m'en puis taire, Car j'ai bon droit , et si suis toute sûre , En connaissant que de moi n'avez cure. Que pour le moins , si je ne vous puis plaire ', Si aimez-vous , de celle qui est noire , Le propre nom, et faut que je l'endurre ! Ça propre nom était Françoise, et le roi, qui avait Je même nom que sa maîtresse, sentit des remords en lisant cette épître mélancolique, tellement qu'H n'osa pas avouer son inconstance ; mais il se borna seulement à déclarer que la rupture n'était pas de son fait, et que la comtesse de Ghâteaubriant avait créé 1 Faut-il lire croire? Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 19.95% accurate

184 PROCÈS CÉLÈBRES, un prétexte en l'air pour motiver entre eux une brouille décisive : Car, quand le cbien est baï de son maître , Et fût-il bon , la rage lui fait mettre/ Pour loin de lai l'égarer et cbasser : Qui est le signe que me voulez casser. . . . Tout est rompu, certes, en mon. endroit. Sans juste cause et nul titre de droit , Et , en cela , malheureux je me tiens i Car, pour t'aimer , gagné je n'y ai riens , Fors seulement que j'ai eu connaissance Qu'en femme noire n'a pas grande fiance ! La comtesse se flatta de n'être pas entièrement remplacée dans l'affection de son ami, et, sans se soucier cette fois d'entrelacer avec art les rimes masculines et féminines, comme elle en avait l'habitude, elle s'empressa d'excuser en vers simples et touchants, ses soupçons injustes, qui ne résultaient, disait-elle, que d'un excès d'attachement, et de la crainte de perdre son trésor : » Et nonobstant qu'en ce ' n'aie ne mal ne peine , Le seul soupçonner me rend coiqme certaine , Cette doute 3 à toute heure étant si Irès-craintive, Qu'elle oppresse mon cœur d'amour trop ententive ; * Car quelque bien que j'aie et qu'on sût présenter. Sans toi je ne pourrais jamais me contenter. Souventefois , - dormant, » songer je me boute. Qu'on te vient faire mal : parquoi , je tremble toute. . Ainsi, par toi, cruel, en quelque lieu que voise 3, 1 L'infidélité du roi. 2 Défiance, crainte. 3 Aille. Digitlzed by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 21.14% accurate

LA COMTESSE Dfc CHATEAUBRIANT. k185 , Je ne puis trouver lieu où me Ironie à mon aise : Bien difficile il est , d'amour vraie et non feinte , Jamais pouvoir aimer, «ans avoir doute et crainte ! Mais bientôt la pauvre comtesse ne douta plus : elle fut instruite du nouvel amour du roi ; la régente, qui avait elle-même produit la demoiselle d'Heilly , selon le témoignage de Brantôme , ne manqua pas de déchirer le cœur de l'ancienne maîtresse de François Ier, en lui montrant les preuves écrites d'une passion qui commençait et qui n'était pas près de finir. J^a comtesse indignée ne modéra plus ses reproches : O cœur ingrat et plein d'amitié trop cruelle , Ne te souvient-il plus quelle est la foi de celle Qui , pour trop fermement t'avoir voulu aimer, soi~mêmes a haï, sachant le diffamer!... Mais qui eût su penser pouvoir trouver au miel Tant de mortel venin , d'amertume et de fiel ! C'en était fait : madame de Ch&teaubriant descendait de son trône de favorite. Le traité de Madrid fut signé ; l'Espagne rendit François Ier à ses sujets : le 10 mars 1526, Lautrec'viiiit le recevoir près de Fontarabie et livra en otage les enfants de France. Lautrec avait-il été choisi par son roi ou par l'Empereur? Était-ce encore un honneur accordé au frère de madame de Ghâteaubriant? La régente attendait à Bayonne le retour de son fils ; elle y avait amené mademoiselle d'Heilly, qui allait succéder à Françoise de Foix, et qui ne tarda pas à oufre-passer les intentions de Louise de Savoie, en devenant plus puissante que la comtesse ne l'avait jamais été. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 29.63% accurate

186 PROCES CÉLÈBRES. Le roi changea de maîtresse ainsi qu'un clou chasse l'autre, dit Brantôme , qui le tenait de bon lieu. Un manuscrit de Béthune , cité par les auteurs de Y Histoire généalogique des officiers de France (t. III , p. 379), fait mention de l'avènement de la demoiselle d'Heilly dans les bonnes grâces de François Ier, qui alors quitta madame de Châteaubriant. Arnould Leferron , traduit par Duhaillan , dit que le roi, trouvant, avec sa mère, Anne de Pisseleu, comme il la vit une fille belle et agréable de visage, il se plut fort en la douceur de sa conversation. Belle forêt parle aussi de cette conversation, qui, selon lui, aurait commencé à Bordeaux : « Quoique plusieurs, ajoulet-il avec candeur, soupçonnassent moins honnêtement qu'il ne fallait de cette familiarité, si est-ce qu'on tient que le roi s'en est purgé souvent et protesté qu'il n'aimait cette dame que pour sa grâce et gentillesse. » Le règne de madame de Châteaubriant était fini , et ni ses frères, ni son mari, ni ses amis, n'eurent part aux nombreuses faveurs que François Ier répandit sur ses courtisans, en leur distribuant les charges et les pensions que la meurtrière défaite de Pavie avait laissées vacantes dans la maison du roi. Mademoiselle d'Heilly demanda bientôt un gage d'amour, que le roi n'eut pas le courage de lui refuser : elle voulut avoir tous les plus beaux bijoux que François Ier avait donnés à la comtesse de Châteaubriant , et elle le pria de les retirer à cette dame , non pour le prix et la valeur , mais pour l'amour des belles devises qui y étaient- mises, engravées et enDigitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 27.05% accurate

LA COMTESSE DE CHATEAU.BRIANT. 487 peintes, lesquelles la reine de Navarre avait faites et composées. Madame de Châteaubriant dit au gentilhomme qu'on lui envoya de. revenir dans trois jours , parce qu'elle était malade. - Pendant ce temps-là , elle appela un orfèvre , et fit fondre ces joyaux, sans avoir respect ni acception des belles devises , et quand le gentilhomme revint , elle lui remit les lingots d'or, en disant : « Allez , portez cela au roi et dites-lui que, puisqu'il lui a plu me révoquer ce qu'il m'avait donné si libéralement , je le lui rends et lui renvoie en lingots d'or. Quant aux devises, je les ai si bien empreintes et colloquées en ma pensée et les y tiens si chères , que je n'ai pu permettre que personne en disposât et jouît , et en eût du plaisir que moi-même. » Le roi dit , en recevant les lingots : « Retournez et rendez-lui le tout. Ce que j'en faisais , ce n'était point % pour la valeur, car je lui eusse rendu deux fois plus, mais pour l'amour des devises , et puisqu'elle les a fait ainsi perdre , je ne veux point de l'or et le lui ; renvoie. Elle a montré en cela plus de courage et de générosité que je n'eusse pensé provenir d'une femme !» Brantôme , qui fait ce récit dans ses Dames galantes, s'écrie avec admiration : « Un cœur de femme généreux , dépité et ainsi dédaigné , fait de grandes choses ! » Madame de Châteaubriant ne chercha donc plus à disputer l'amour du roi à mademoiselle d'Heilly, qui fut mariée, de nom seulement, à Jean de Brosse, créé successivement comte de Penthievre, chevalier Digitized by CjOOQI»

The text on this page is estimated to be only 25.45% accurate

188 PROCÈS CÉLÈBRES. de l'ordre du roi , gouverneur de Bretagne et eufin duc d'ÉtampeS. La comtesse vivait bien avec son mari , depuis la prison de François I?'; elle l'avait même suivi à Châteaubriant, où le comte tomba malade assez gravement pour vouloir s'occuper de l'avenir de sa femme, qui n'avait aucun acquêt en son nom. Mais la Coutume de Bretagne s' opposant aux intentions du comte, qui gardait un vif ressentiment contre ses parents et ses héritiers naturels , il résolut de les frustrer au moyen d'une donation faite à un étranger qui s'engagerait , par contre-lettre , à recevoir celte donation au nom de la comtesse : il n'avait plus d'enfant, sa fille étant morte à l'âge de huit ans, en 1522, et il ne comptait plus en avoir. Il-retourna donc à Lyon', où était Lautrec, à la cour de la régente, vers la fin de juin 1525, et passa trois actes, par-devant notaire, avec son beau-frère. Dans le premier, il était dit que le comte de Châteaubriant , de son gré, science et franche volonté, considérant la grande 'amitié et prochaine affinité entre lui et très haut et très puissant prince Odet de Foix, de Comminges et de Rhetel, seigneur de Lautrec et d'Orval; considérant aussi qu'il n'a encore présentement aucuns enfans, et les grands honneurs, biens et plaisirs que ledit sire de Lautrec lui a par cjdevant faits, donne, cède et transporte , par donation entre-vifs irrévocable, à Henri, Monsieur de Foix, second fils et puîné dudit sieur de Lautrec , la somme de 4,000 livres de rente , monnaye de Bretagne , annuelle et perpétuelle , assignée s.ur la terre de ChâDigitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 25.08% accurate

LA COMTESSE DE CHATEAUBRIANT. 189 teaubriant , et , en outre , les château, place, maison, logis et préclôtures, avec tous les biens meubles que pourra avoir au temps de son décès, en se réservait! , sa vie durant, l'usufruit et jouissance. Le second acte annulait le précédent , dans le cas où le donateur aurait des enfants légitimes. Par le troisième acte , qui devait rester secret , il transportait la donation entière, du vouloir et consentement exprès de Lautrec, à la dame de Châteaubriant, en considération du grand amour et dilection, obéissance et loyauté, que ladite dame, et bonne femme et loyale épouse, lui a porté et porte, et des bons et commendables services, traitements et plaisirs, qu'icelle -dame lui a faits et continue de faire pendant le temps de leur mariage, bien qu'il n'a plu à Dieu lui donner x aucuns enfans et avoir lignée ensemble jusques ici. C'est le notaire , et non le comte , qui parle dans ces termes de praticien ; Dès lors, on ne voit plus reparaître que deux ou trois fois le nom de la comtesse de Châteaubriant , jusqu'à sa mort; mais celui dV son mari se montre de loin en loin dans des actes civils , dans des comptes royaux et dans les fastes particuliers de la Bretagne. En 1527 , le comte fut nommé un des cinq tuteurs des enfants de Lautrec * dans le testament que celui-ci fit à Lyon avant de partir pour Y Italie , où il mourut de la peste i Tannée suivante , au siège de Naples» En 1528 * la compagnie du comte , de cent hommes 4'armes d'ordonnance , sous la charge du seigneur de Montejean, son allié , faisait partie de l'armée , commandée par le comte de Saint-Pol, pour secourir Digitized by VjOOQIC

190 PROCÈS CÉLÈBRES. Lautrec. En 1530, Clément Marot lui dédia un livre d'épigrammes. En 1531 , il fut créé chevalier de Tordre du roi, et gouverneur et lieutenant-général pour le roi en Bretagne , après' la mort de son cousin germain le comte de Laval , qui l'avait institué , par testament , tuteur de ses enfants avec le grand-maître Anne de Montmorency. En 1532, il présida les états de Bretagne , assemblés à Vannes ; au mois d'août de la même année, il figura, dans le couronnement du Dauphin et dans l'entrée de ce prince à Rennes, comme administrateur de sa province pour le nouveau duc; au mois d'octobre suivant, il hérita de biens considérables, par la mort de sa mère, Françoise de Rieux. En 1535, il maria sa nièce et pupille, Claude de Foix, fille de Lautrec, avec le jeune comte de Laval, Guy XVII, dont il était aussi le tuteur: ce mariage fut célébré à Châteaubriant avec beaucoup de solennité , et le procès-verbal de cette magnifique cérémonie prouve que la comtesse y assistait. En 1535 et 1536, le roi adressa à son très cher et amé cousin le sieur de Châteaubriant Une commission fort étendue pour faire la taxe des francs fiefs de Bretagne et pour connaître sommairement de la qualité personnelle de ceux qui l'employaient à se mettre à couvert de ladite taxe. On a dit que le comte de Châteaubriant avait usé de ces pleins pouvoirs pour augmenter sa fortune aux dépens des droits du roi, et les Mémoires de la Vieille ville confirmeraient cette accusation, si une autre plus grave ne pesait pas sur l'époux de Françoise de Foix. Cette dame habitait d'ordinaire Châteaubriant,

db by Google

LA COMTESSE DE CHATEAUBRIANT. 191 puisque

[l'itinéraire des rois de France, dressé par le marquis d'Aubais, nous apprend que le roi alla dans cette ville en 1531 et en 1532, comme il y était allé déjà en 1521 : plusieurs ordonnances du roi sont datées de Châteaubriant , où il passa les mois de mai et juin 1532. Françoise de Foix, qui avait appris de son amant à se plaire aux choses d'art , dirigeait elle-même , en 1532, les constructions à la moderne qu'elle ajoutait à sa maison de Châteaubriant : de concert avec son mari, qui n'était pas moins curieux de bâtiments , elle fit bâtir, dit Hévin , « la belle et magnifique façade que Ton y voit , ornée , dans les entrefenêtres, de bustes de marbre blanc parfaitement achevés, représentant la maison royale.» On croirait que la comtesse nourrissait encore un amour secret pour le' roi , dont elle plaçait ainsi l'image au milieu de l'architecture de la Renaissance, que ce prince préférait au style gothique. Brantôme assure que la comtesse de Châteaubriant était à la cour en 1533, lors de l'entrevue de François 1^{er} avec le pape Clément VII à Marseille; il attribue à cette dame une facétie assez libre, que J. Bouchet avait racontée avant lui dans les Annales d'Aquitaine, sans nommer trois dames de la reine, vertueuses, chastes et dévotes, qui étaient, au dire de Brantôme, mesdames de Châteaubriant, de Châtillon et la baillie'de Caen. Ces dames, étant de petite complexion et souvent malades, désiraient obtenir du pape la permission de manger de la chair les jours prohibés ; elles chargè

Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 19.20% accurate

192 PROCÈS CÉLÈBRES. rent le duc d'Albanie de présenter leur requête. Celui-ci eut l'idée de donner passe-temps au pape et au roi; en conséquence f il avertit Clément VU que ces trois dames, veuves en âge de porter enfant, étaient encore tentée* de la chair, et demandaient à pouvoir se contenter, hors mariage, à l'aide d'une dispense apostolique. — Ce serait contre les commandements de Dieu ! s'écria le pape stupéfait. Les dames s'approchèrent alors de Sa Sainteté : — M. d'Albanie, dit l'une d'elles, vous a remontré nos âges , ' notre fragilité et nos petites complexions ? — Mes filles, la requête n'est pas raisonnable, reprit le pape. — Père saint, continua celle qui avait porté la parole , vous plaise nous donner ce congé trois fois la semaine, pour le moins en carême, et sans scandale. — Comment! de vous permettre le péché de luxure? Je me damnerais, je ne le saurais faire I Ces derniers mots amenèrent une explication qui fit rougir les dames et sourire le pape. Toute la cour sut cette comédie, qui fut trouvée bonne. Telle est la curieuse circonstance où l'histoire met en scène la comtesse de Châteaubriant f sous la responsabilité de Brantôme. Cette dame parut encore au mariage de la fille de son frère Lautrec* en 1535, et il n'y a plus ensuite que son épitaphe qui nous parle d'elle. Voici cette épitaphe, copiée exactement par Hé vin, en 1686 : ' DigitizedbyCiOOgle

The text on this page is estimated to be only 29.08% accurate

LA COMTESSE DE CHATEAUBRIANT. 193 FF PEU DE
TELLES. FF Sont ce tombeau gist Françoise de Foix , g De qui tout bien
tout chacun souloit dire , g g Et , le disant , oncq une seule voix g S Ne
s'avancza d'y vouloir contredire. ** W De bon sçavoir, d'intelligence
prompte , § De biens , d'honneurs , et mieux que ne racompte , ^ © Dieu
éternel richement l'estoffa : g £ 0 Viateur, pour t'abrèger le compte, ?° Cy
gist ung rien là où tout triompha. FF Décédée le 16 octobre l'an 1537. FF
Cette épitaphe , dont le dernier vers est sublime , fut composée par Clément
Marot, mais on ne sait à quelle époque, puisque le tombeau n'a peut-être pas
été érigé aussitôt après le décès de la comtesse. Ce monument se voyait
dans l'église de la Trinité, au couvent des Mathurins, de Châteaubriant ,
sous une arcade, dit Hévin , le piédestal élevé de quatre à cinq pieds jusqu'à
la table sur laquelle est couchée la figure de ronde-bosse. L' épitaphe était
gravée audessous d'un écusson aux armes de Châteaubriant, de Foix, de
Béarn et de Bigorre, peint sur la muraille au fond de l'arcade. Ce ne fut pas
la seule épitaphe élogieuse faite à la mémoire de Françoise de Foix. Nicolas
Bourbon en publia une dans son recueil de poésies latines , en 1538;
Bourbon était précepteur du fils aîné de Lautrec, pupille du comte de
Châteaubriant; quoiqu'il dût à ce comte une protection libérale, il évita de
faire parler, dans cette épitaphe, les regrets du mari, 13 .

The text on this page is estimated to be only 21.58% accurate

194 PROCÈS CÉLÈBRES. soit qu'il craignît de donner un démenti à l'opinion publique , soit qu'il crût offenser par là son bienfaiteur , soit qu'il regardât ces mensonges de tendresse conjugale comme désagréables au roi. Cette épitaphe , dont le titre fait de la défunte une héroïne incomparable [heroïdisincomparabilis Tumvr lus) , renferme à peu près la même pensée et les mêmes éloges que le dizain de Marot , mais elle se termine par un vers du plqs mauvais goût, si tant est qu'il signifie que le passant qui a lu l'inscription du tombeau doit en remercier ses yeux : Viator amice, multum oculis cUbes tuis! François Ier, qui semble avoir toujours conservé beaucoup d'estime et d'amitié pour son. ancienne maîtresse , lui rendit un dernier hommage dans une épitaphe en rondeau, presque égale à celle que son poète royal avait faite pour cette femme illustre. Ici dessous , ci gît , en peu d'espace , t)e fermeté la montagne et la masse , En amitié seul chef-d'œuvre parfait ! Elle a souffert qu'en son vivant F aimasse : 0 quel record , que le temps point n'efface ! Lame est en haut ; du beau corps , c'en est lait , Ici dessous! Ah ! triste pierre , ains as-tu tant d'audace De m'empêcher cette tant belle face , En me rendant malheureux et défait! Car tant digne œuvre en rien n'avait méfait, Qu'on l'enfermât, avec sa bonne grâce , Ici dessous. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 27.07% accurate

LA COMTESSE DE CHATEAU BRIANT. 195 Enfin un poète fort médiocre, que ses démêlés avec Clément Marot avaient fait connaître un moment, apporta aussi son tribut poétique sur la tombe de la comtesse : c'était François Sagon, qui s'intitulait secrétaire de. Félix de Brie, abbé de Sainf-Evrouly et qui prenait quelquefois le pseudonyme de l'Indigent de saïpience, avec cette devise gravée sur son écritoire : Vêla de quoi. Peu de temps avant sa mort, la comtesse de Châteaubriant s'était déclarée pour Sagon et ses amis contre Marot, et Sagon, par reconnaissance, composa, en mémoire de sa protectrice : Le regret d'honneur féminin et des trois Grâces sur le trépas de noble dame Française de Foix, dame de Châteaubriant, et miroir de noblesse féminine. La faveur spéciale que la, comtesse avait accordée à Sagon, dans la guerre de plume qui séparait alors la poésie française en deux camps, les sagonti'ns et les marotins, prouve assez que, cette dame étant brouillée avec Clément Marot, Tépítaphe faite par celui-ci fut commandée et payée au nom du comte, mais nullement inspirée au poète par un sentiment personnel de gratitude*. L'ouvrage de Sagon mériterait donc plus de confiance, puisqu'il annonce l'avoir écrit à, l'invitation de son amour, c'est-à-dire de son attachement pour la défunte : Oirai-je an mot « âpree mort temfwtelK », D'honneur, de gloire et louange pour fcUef Droit s'y consent et la raison le veut ; Pais, son amour commander me le peut, Digitized by VjOOQlC

196 PROCÈS CÉLÈBRES. Va qu'en vivant me donna , de bon zèle , Faveur ; témoin Scepeaux la damoiselle , Qui peut bien voir qu'un mois avant sa mort , En sa douceur, me donna grand confort Contre l'effort de marotins alarmes... Cependant ce long panégyrique, où l'acteur ne fait pas une seule fois mention du mari, quoiqu'il vante l'amour conjugal de la femme , pourrait bien n'être qu'une composition payée par le comte de Châteaubriant , pour faire taire des bruits sinistres qui circulaient sur le genre de mort de la comtesse. On ne peut se méprendre à l'égard du but véritable de ce poëme funèbre, qui n'a jamais été imprimé, et qui existe à la Bibliothèque impériale parmi les manuscrits de Cangé. C'est une espèce de dia-, logue entre cinq personnages : Honneur, les trois Grâces, Phasitea, Egiale, Eupkrosine, et l'Acteur, qui s'interrogent et se répondent en vers de différentes mesures et en strophes de différents genres : il y a dans les louanges exagérées dont est l'objet le miroir de la noblesse féminine, une intention bien marquée de représenter la morte comme un modèle de pureté et de vertu , ce qui était bien difficile en présence des souvenirs récents de ses amours avec le roi. Sagon va plus loin que la pudeur de l'éloge ne le permettait , lorsqu'il fait une sainte de la maîtresse de François 1^{er}. Mais il s'exprime avec plus de réserve et de vague , quand il accule de fausseté les médis et blâmes auxquels cette mort donnait lieu en Bretagne et à la cour. _

db by Google

The text on this page is estimated to be only 22.85% accurate

LA COMTESSE DE CHATEAUBRIANT. 197 C'était une perle d'honneur. Qui défiait tout blasonneur ! : C'était une française dama , Qui ne reçut onc aucun blâme , Sans lui être à tort imposé * Par quelque envieux trop osé ; C'était une Laodamie , Une dame non endormie Au fait de l'amour conjugal , Rendant l'autre amour inégal ; C'était, sous amitié divine , Une Lucrèce , une Sabine ; C'était Pénélope et Dido Sons 'l'étendard de Capido; C'était Portia la Romaine En grâce courtoise et humaine, Vu qu'en la sorte a su aimer , Que si, d'amour eut fruit amer, Elle y goûta , sous patience , Douceur de nette conscience. Bref, elle eut en humanité v Toute louange et dignité XJae la vertu du corps et d'ame Peut donner à honnête dame.... Le poëme finit par ce quatrain , qui résume l'admiration , feinte ou réelle , du poëte , pour lé miroir d'honneur et de grâce : Ce miroir , par la mort cassé , Eut claire substance et tant pure , Qu'il ne cela onc une ordure , Tache ou macule , au temps passé. François Sagon insinue, dans son amplification laudative , que la jeune comtesse de Laval , nièce de l Médisant. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 26.06% accurate

198 PROCÈS CÉLÈBRES. Françoise de Foix, n'était pas distante de sa tante quand la mort la ravit hors de ce terrestre vùl, et que la véritable cause de cette mort fut une maladie subite et rapide : Celle dame est morte avant âge Et eut tous biens , fors grande part De vivre , avant le sien départ Que mort où l'on ne remédie Lui hâta d'une maladie. Sagon avoue toutefois que cette mort, si prompte et si imprévue, fournit matière à certaines calomnies qu'il n'ose pas articuler; il dit seulement : Le dieu Momus qui reprend et qui mord , En cette mort , feindra médis et blâmes ! On peut donc, d'après le caractère général de ce poème et les passages que nous y avons remarqués, le considérer comme une justification indirecte en faveur du comte de Châteaubriant , et comme une réponse adroite aux rumeurs accusatrices qui lui attribuaient le meurtre de sa femme. La renonciation du comte à la tutelle du dernier fils mineur de Lautrec, et la donation qu'il fit , deux ans plus tard, au connétable de Montmorency, ajoutèrent un nouveau poids aux soupçons qui le chargeaient déjà, et un nouvel éclat au crime qu'on lui avait imputé. Aucune preuve, cependant, ne permet d'assurer que le comte avait quitté la Bretagne et s'était caché en Angleterre après la mort de Françoise de Foix. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 19.05% accurate

LA COMTESSE DE CHATEAUBRIANT. 199 Au mois d'octobre 1539, l'Assemblée des États de Bretagne, influencée sans doute par les menées du comte de Châteaubriant, gouverneur de la province, réforma un article de la Coutume, portant que l'homme de bon sens pouvait donner à d'autres qu'à ses héritiers le tiers de son héritage, pourvu qu'il ne le fit par fraude et inimitié contre ses héritiers : on raya le mot inimitié. Le 5 janvier suivant, par lettres passées à Paris, et insinuées à Nantes, Rennes et Angers, le comte pour la bonne volonté que ledit seigneur portait au seigneur de Montmorency, et que tel était son plaisir, donna et délaissa, en pur don irrévocable fait entre-vifs, à messire Anne de Montmorency, premier baron et connétable de France, la tierce partie de ses biens immeubles, et assigna, en garantie de ladite donation, la place, baronnie et châtellenie de Château-briant, la baronnie de Caudé et de Chanceaux; les châtellenies de Vioiré, de Nosay et Villiers, d'Yssé et de Tillay et autres seigneuries sises en pays de Bretagne et d'Anjou, dont il se réservait seulement l'usufruit pour en jouir sa vie durant. Quel fut le motif de cette donation considérable? Le comte de Châteaubriant ne voulait-il que nuire à ses collatéraux, qu'il avait pris en haine depuis longtemps, comme le soutinrent les avocats de ces derniers dans le procès de la succession? Était-ce un marché secret pour obtenir l'ordre de Saint-Michel, comme le dit Brantôme, qui ne savait pas que le comte avait été créé chevalier de cet ordre dès 1531? Était-ce enfin un moyen de se tirer de la

Digitized by VjOOQIC

200 PROCÈS CÉLÈBRES. poursuite qu'on faisait contre lui, pour la mort de sa femme, dont il était accusé, comme le certifie Jean Le Laboureur, dans ses additions aux Mémoires de Castelnau, qui parurent en 1659, vingt -six années avant le récit de Varillas? L'autorité de Le Laboureur, qui avait entre les mains tant de documents précieux relatifs aux familles nobles de France , et qui s'en servait avec une probe impartialité, n'est-elle pas bien solennelle dans une si grave et si terrible controverse ? François de Scepeaux, sire de Yieilleville , dans ses Mémoires y rédigés par son secrétaire Carloix, rapporte , au sujet de la donation , ce qui s'en trouve de bruit commun, et ce qui a toujours été allégué et répandu en toute compagnie. Selon ce bruit commun, François 1^{er}, vers l'année 1531, ayant octroyé à la ville de Rennes une somme annuelle destinée à ouvrir un port, le comte de Châteaubriant fut prié, en sa qualité de gouverneur de Bretagne , de prélever lui-même les deniers et de diriger les travaux; mais il employa cet argent à ses propres bâtiments, et pour l'amélioration de sa maison. Les habitants de Rennes n'osaient pas se plaindre; le connétable imagina de se faire d'office Tavocat de leurs griefs , afin d'arriver à la possession des domaines qu'il convoitait. Le président des comptes de Bretagne, nommé La Pommeraie, son courtisan et affectionné, fut envoyé à Châteaubriant pour faire de loin la première trempe de la peur. Ce président avertit le comte d'une prétendue commission que le roi venait de donner au connétable, à l'effet de connaître de l'emDigitized by VjOOQIC

LA COMTESSE DE CHATEAUBRIANT. 201 ploi des deniers que le gouverneur avait reçus , sous prétexte de la construction du port de Rennes ; il mit le seigneur de*la maison en si grand frayeur, qu'il eût voulu être mort; l'intimidant premièrement de la colère où était le roiy à cause de l'abus de ses deniers, et plus encore d'être frustré de l'espérance de voir son nom perpétué en Bretagne. La Pommeraie répéta ce vieux proverbe : Qui mange de l'oie du roi, en cent ans il en rend la plume. M. de Châteaubriant attendit F effet de ces menaces dans une vive anxiété. La Vieilieville , qui ne se rappelait pas alors la date de la mort de madame de Châteaubriant, infirme lui-même sa relation et laisse soupçonner une autre cause à la frayeur du comte , en disant que ce seigneur « avait un si grand crédit à la cour, que le roi lui eût donné et quitté tous lesdits deniers, à quelque somme qu'ils eussent pu monter, en faveur d'une personne que je ne puis et ne veux nommer, qui était auprès de Sa Majesté en telle autorité et respect qu'en un besoin elle eût fait succomber le même connétable. » Il est certain que le comte eût usé de son crédit, s'il n'avait eu qu'à se disculper de l'abus de finances du roi, et de l'averment d'iceUes depuis douze ans. Le connétable partit , en effet , pour la Bretagne , avec l'intention, dit -il au roi, de connaître des déportements de gouverneurs et de l'état des frontières par tout le royaume. On peut supposer que M. de Montmorency était envoyé par le roi sous un prétexte quelconque, pour faire une enquête secrète sur la mort de la comtesse de Châteaubriant. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 24.47% accurate

202 PROCÈS CÉLÈBRES. Le comte, à l'arrivée du connétable, vint le trouver à Nantes et l'emmena le lendemain à Châteaubriant pour y consommer quelques jours en bonnes chères. Anne de Montmorency dépêcha son secrétaire au roi, avec mille louanges du sieur de Châteaubriant^ et pendant que les bases de la donation étaient arrêtées à l'amiable, François Ier envoyait, à la prière de son connétable, et tout à plein d'autres clauses que peut contenir un brevet de telle importance et bâti par gens de si grand esprit que Us secrétaires d'Etat Bayard et Bochetel, serviteurs voués à M. le connétable. Ne sont-ce pas là les lettres d'abolition que le donataire fit obtenir au comte de Ghâteaubriant, en le justifiant de l'assassinat de sa femme, auprès du roi? Quoi qu'il en soit/ le comte ne fut inquiété en aucune façon, et garda ses honneurs et ses biens jusqu'à sa mort, qui arriva le 11 février 1543. Il n'avait que cinquante-cinq ans à cette époque. Par son testament, fait le jour de son décès, il choisit pour sa sépulture l'église de Saint-Nicolas de Châteaubriaht. On dirait qu'il n'a pas voulu reposer dans le même lieu que Françoise de Foi*. Dès qu'il eut fermé les yeux, ses héritiers Guy XVII, comte de Laval, et Anne de Montejan, dame d'Assigné, intentèrent un procès au connétable de Montiriorency pour annuler la donation, et ce procès, pendant lequel les domaines de Ghâteaubriant furent Digitized by VjOOQIC

LA COMTESSE DE CHATEAUBRIANT. 203 remis par provision au donataire et à ses successeurs, ne se termina qu'en 1604. Les parties adverses, qui tenaient également au comte de Châteaubriant par des liens de parenté plus ou moins proches , se gardèrent bien d'évoquer l'origine scandaleuse de cette donation', qu'ils défendirent par de simples raisons de droit coutumier. Néanmoins, les avocats furent quelquefois entraînés, par la discussion, au delà des réserves que leurs clients exigeaient d'eux : ainsi, Bougier soutint que le comte avait des moments de folie (non bene compos mentis), et Séguier fit contre les héritiers de Châteaubriant un factum qui commençait par ces mots, ainsi que le généalogiste d'Hozier l'a confirmé à' Bayle : « Les malheurs qui ont accompagné la vie de M. de Châteaubriant sont si connus de la France, qu'il est inutile de les rapporter. » Enfin, deux passages des Dames galantes de Brantôme renferment peut-être la clef de ce mystère historique. « J'ai ouï parler que le roi François une fois voulut aller voir une dame de sa cour ; il trouva son mari l'épée au poing pour l'aller tuer, mais le roi lui porta la sienne à la gorge et lui commanda sur sa vie de ne lui faire nul mal , et que s'il lui faisait la moindre chose du monde, qu'il le tuerait ou lui ferait trancher la tête , et pour cette nuit l'envoya dehors et prit sa femme. » Ce mari ne se vengea-t-il pas de l'affront qu'il avait subi en face? Brantôme nous répondra en citant l'exemple de ces maris qui , n'osant apporter le couteau contre leurs Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 28.54% accurate

204 PROCÈS CÉLÈBRES. femmes , maîtresses royales , «
s'aidaient de poisons et morts cachées et secrètes, faisant accroire que
c'étaient catharres , apoplexies et morts subites , ou bien les font mourir
entre deux murailles, en chartre perpétuelle, comme j'en ai su d'un grand de
France qui fit ainsi mourir sa femme , qui était fort belle et aimable dame. »
1837. dby Google

The text on this page is estimated to be only 28.57% accurate

LA VEUVE DE MOLIERE. Digitized by VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 11.50% accurate

Dlgitizedby VjOOQ

The text on this page is estimated to be only 20.95% accurate

LA VEUVE DE MOLIERE. Une aventure scandaleuse, qui fit beaucoup de bruit en 1675, donna lieu à un procès auquel le nom de Molière ajouta encore plus d'éclat. On trouve le récit de cette aventure dans un curieux pamphlet, intitulé : La Fameuse comédienne, ou histoire de la Guérhi , auparavant femme et veuve de Molière. Ce pamphlet, qui est fort rare, quoiqu'il ait été imprimé en Hollande au moins cinq fois sous divers titres , a été attribué à une dame ou demoiselle Boudin, qu'on nous présente comme une comédienne, mais dont le nom ne figure nulle part dans les annales du théâtre. Quoiqu'il en soit, cette dame Boudin était bien instruite des particularités d'une affaire où elle avait peut-être joué un rôle équivoque, car nous aurions tenté de reconnaître l'auteur du livre dans un des personnages mêmes qui y sont mis en scène; il y avait alors , à Paris , une femme galante , appelée la Tourelle, qui vivait assez peu honorablement, Digitized by VjOOQIC

208 PROCÈS CÉLÈBRES. et qui, toutefois , ne faisait pas fortune. Elle se disait femme d'un sieur Hervé de la Tourelle, qu'on n'avait jamais vu ; son nom de famille était Marie Simon net. Elle avait pourtant de la beauté , et elle ressemblait si étonnamment à la veuve de Molière, qu'on pouvait les prendre Tune pour l'autre. Cette ressemblance étrange inspira sans doute à Marie Simonnet la mauvaise pensée de se prostituer sous le nom de mademoiselle Molière. C'est ainsi qu'on qualifiait alors la charmante veuve du grand comique que la France avait perdu depuis deux ans à peine. Armande Béjart, sous le rapport des mœurs, n'était pas digne du nom qu'elle portait et qu'elle paraissait disposée à quitter pour se remarier avec un mari de chair, comme on le disait dans les chansons satiriques ; elle avait eu , elle avait encore des amants , et un gentilhomme, le sieur du Boulay, n'était pas éloigné de l'épouser, quand il se retira devant un rival préféré, que mademoiselle Molière avait choisi parmi ses camarades dramatiques. Mademoiselle Molière était donc fort décriée à cause de ses galanteries ; mais sa fâcheuse réputation , loin de nuire à ses succès de théâtre , ne faisait que les augmenter, en lui créant un cortège de prétendants et d'adorateurs , qui se disputaient ses regards et ses sourires. Molière , dans son Bourgeois gentilhomme (acte 111, scène 9), a esquissé un portrait de sa femme avec tant de finesse et de grâce , qu'on peut apprécier, en lisant ce dialogue , quel était le charme indéfinissable Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 19.99% accurate

, LA VEUVE DE IIOLÏÈRE. 209 qui lui gagnait tous le* cœurs :
« Elle a les yeux petits. — Cela est vrai; elle a les yeux petits, mais elle les a pleins de feu , les plus brillants , les plus perçants du monde , les plus touchants qu'on puisse voir. — Elle a la bouche grande. — Oui , mais on y voit des grâces qu'on ne voit point aux autres bouches, et cette bouche, en la voyant, inspire des désirs ; elle est la plus attrayante, la plus amoureuse du monde. — Pour sa taille, elle n'est pas grande. ■«— Non , mais elle est bien prise. — Elle affecte une nonchalance dans son parler et dans ses actions. — Il est vrai , mais elle a grâce à tout cela , et ses manières engageantes ont je ne sais quel charme à s'insinuer dans les cœurs. — Pour de l'esprit... — Ah! elle en a , du plus fin , du plus délicat. — Sa conversation. . . — Sa conversation est charmante. — Mais enfin elle est capricieuse autant que personne du monde. — Oui, elle est capricieuse, j'en demeure d'accord , mais tout sied bien aux belles , on souffre tout des belles. » Molière , en traçant , d'après nature s ce délicieux portrait , oubliait sa qualité de mari: et se mettait au rang des amants de sa femme. Un président du parlement de Grenoble , François Lescot , vit mademoiselle Molière à la Comédie ; il en devint follement amoureux j et il s'enquit des moyens de s'introduire chez elle. a 11 employait, dit Y Histoire de la Guèrin, une autre fenlmc nommée la Ledoux -y qui faisait métier d'arranger les personnes * d'aplanir les obstacles , de procurer des occasions; » Cette complaisante, à qui Lescot avait fait part de sa passion ; lui promit de la Digitized by CjOOQIC

210 PROCÈS CÉLÈBRES. satisfaire , moyennant quelques sacrifices qui ne sem• blaient pas lui coûter. Elle connaissait la Tourelle , à qui elle proposa de passer pour mademoiselle Molière. La Tourelle consentit à tout et ne recula devant rien , pour que l'illusion fût complète. Elle devait avoir un honnête bénéfice , que sa complice s'engageait à lui procurer sur le produit de l'affaire. Dès le soir même , la Ledoux annonce au président que la négociation a réussi ; le rendez -vous est accepté , le jour est pris , le lieu convenu : mademoiselle Molière viendra chez la Ledoux. Voilà le président au comble de ses vœux. Au jour dit , arrive la Tourelle , « vêtue simplement comme une personne qui craignait d'estre reconnue ; elle imita la toux éternelle de madame Molière et ses airs nonchalants ; elle parla de ses vapeurs , des ennuis du théâtre ; elle fit valoir au président la complaisance qu'elle avait eue de venir dans un lieu dont le nom seul lui faisait horreur. Il répondit qu'elle n'avait qu'à prescrire la mesure de sa reconnaissance, et que tout ce qu'il possédait au monde était d'avance en son pouvoir. La Tourelle fit J'opulente ; elle ne ' demanda qu'un collier pour sa fille. » On alla sur-lechamp en choisir un chez un joaillier du quai des Orfèvres; la Tourelle se contenta d'un bijou de peu de valeur, et le président resta stupéfait de rencontrer tant de désintéressement dans une comédienne. On devine que la Ledoux ne se montrait pas si désintéressée. L'enchantement du président est au comble, car on ne l'a pas fait languir, et il est tout glorieux d'avoir Digitized by VjOOQIC

LA VEUVE DE MOLIERE. 211 obtenu à si bon marché les faveurs d'une actrice en vogue , qui est le point de mire de tant d'entreprises galantes et qui s'est donnée à lui bien facilement, en ne lui imposant qu'une seule condition , à savoir de ne jamais faire mine de la connaître hors du lieu de leurs rendez-vous. Le président Lescot devait donc ne faire confidence de son bonheur à personne, et il n'avait pas même la permission d'aller sur le théâtre , comme les jeunes seigneurs qui occupaient les banquettes de chaque côté de la scène et qui échangeaient avec les actrices regards , sourires et propos galants. Enfermé dans sa loge pendant les représentations qu'il suivait assidûment, il ne pouvait faire autre chose qu'admirer de loin et applaudir à grand fracas mademoiselle Molière. On jouait alors la Circé de Thomas Corneille, tragicomédie , dans laquelle mademoiselle Molière , chargée du principal rôle , produisait beaucoup d'effet par la magnificence de son costume, et surtout par l'étrangeté de sa coiffure. Sur ces entrefaites , le président ouït dire , dans les entretiens des habitués de la Comédie , que la Molière était en galanterie avec un de ses camarades, nommé Guérin d'Étriché, qu'elle avait enlevé à une comédienne de la troupe. On ajoutait que la veuve de l'illustre Molière pourrait bien se remarier avec ce comédien , qui se piquait aussi d'être poète , et qui se distinguait plutôt par sa bonne mine que par son talent. Le président devint alors aussi jaloux qu'il était amoureux. La jalousie le rendit indiscret : il s'enquitt Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 24.86% accurate

212 PROCÈS CÉLÈBRES. de la conduite de la femme qu'il croyait sa maitresse , et il apprit avec indignation que mademoiselle Molière, nonobstant ses amours avec Guérin d'Etriché, avait eu un autre amant, le sieur du Boulay, qui l'aurait épousée s'il n'eût été averti des infidélités de cette ingrate , pour laquelle il se ruinait. Le président ne fut pas si discret que le sieur du Boulay, qui s'était retiré sans mot dire. A la première entrevue où il se trouve seul avec la prétendue demoiselle Molière , il veut avoir une explication avec elle ; il lui adresse les plus vifs reproches, il l'accuse de trahison , il se lamente , il est le plus malheureux des hommes. La Tourelle , étonnée, effrayée d'abord , se remet pourtant , et emploie toutes les ressources de son astuce pour le tranquilliser et pour le convaincre , en lui jurant qu'elle n'aime que lui, et en se plaignant d'être la victime d'une odieuse calomnie ; mais elle a compris que le moment de disparaître est venu, car sa fourberie ne peut manquer d'être découverte. Elle dit adieu au président, plus amoureux que jamais , et elle accepte un prochain rendez-vous , auquel la fine mouche se garda bien de venir. Le président y vint avec empressement , attendit , s' irrita , s'inquiéta, s'emporta, et finit par déclarer à la Ledoux, qu'il ne souffrirait point qu'on se jouât de lui plus longtemps. Ses soupçons jaloux s'étaient réveillés , et la Ledoux , à qui la Tourelle n'avait rien dit qui put l'éclairer sur la situation, fut épouvantée, quand le président partit en disant qu'il allait à la Comédie pour savoir de mademoiselle Molière elledby Google

The text on this page is estimated to be only 24.95% accurate

LA VEUVE DE MOLIERE. 213 même les motifs qui l'avaient empêchée de tenir sa promesse. Il était fort animé lorsqu'il arriva au théâtre; mademoiselle Molière fut la première personne qu'il aperçut en entrant sur la scène : elle était entourée d'un groupe de jeunes gens qui la courtoisaient. Il prit place sur une banquette , et tant que dura la représentation , il ne quitta pas des yeux l'actrice , qui ne faisait aucune attention à lui , quoiqu'il la saluât en souriant d'un air d'intelligence chaque fois qu'elle tournait la tête de son côté. Une fois , elle passa près de lui. — Vous n'avez jamais été si belle * s'écria-t-il tout haut , et si je n'étois pas si amoureux, je le deviendrais aujourd'hui. Mademoiselle Molière ne l'entendit pas , ou n'eut pas l'air, de l'entendre. Voilà notre homme piqué au vif : il se promit de n'avoir pas le dernier mot. La pièce lui sembla, ce soir-là, d'une longueur insupportable. Dès qu'elle fut finie; il courut à la loge de mademoiselle Molière, qui venait d'y entrer, et il s'y introduisit derrière elle. On le pria de sortir : il n'en fit rien , et resta là, planté comme un terme; Le président essaya quelques signes d'intelligence qui ne servirent qu'à le faire prendre pour un fou ; il invitait l'actrice à renvoyer sa femme de chambre ; mais la pantomime était peu intelligible , et mademoiselle Molière ne se souciait pas du tête-à-tête. — Parlez, monsieur! lui dit-elle enfin en élevant la voix , parlez ! Je ne crois pas avoir rien d'assez mysDigitized by VjOOQIC

214 PROCÈS CÉLÈBRES. térieux avec vous, pour que toutes ces précautions soient nécessaires. — Madame , reprit le président avec amertume , je concevrois votre procédé si j'avois fait quelque chose qui pût vous déplaire. Vous me donnez un rendez-vous ; vous y manquez ; je viens, tout inquiet, eh savoir la cause , et vous me traitez comme le plus criminel des hommes ! A ce discours , mademoiselle Molière se persuade davantage qu'elle parle à un fou. Elle le regardait cependant avec attention pour s'assurer qu'elle ne le connaissait pas ; ce silence , ce regard fier et dédaigneux, poussèrent à bout le malheureux amant. — Enfin , lui dit-il avec impatience , donnez-moi quelque raison , bonne ou mauvaise , je vous en supplie ! Elle ne répondit pas et haussa les épaules. — Dites , au moins , que vous me connaissez ! s'écria-t-il désespéré. — Moi , monsieur, je ne sais qui vous êtes ! — Ah ! Dieu ! me méconnaître , après tout ce qui s'est passé ! Je suis fâché que vous m'obligiez d'éclater et de sortir du respect que j'ai pour toutes les femmes, mais vous êtes indigne qu'on en conserve pour vous... Après m'être venue trouver vingt fois dans un lieu tel que celui où je vous ai vue , il faut que vous soyez la dernière des créatures pour oser me demander si je vous connais ! Mademoiselle Molière rie répondit à cette algarade qu'en ordonnant à sa femme de chambre d'appeler du monde. dbv
Google

LA VEUVE DE MOLIERE. 215 — Vous me ferez plaisir !

répliqua le président , outré de ce qu'il regardait comme de F impudence. Je souhaiterais que tout Paris fût présent- pour rendre votre honte plus solennelle. — Insolent! reprit la comédienne , j'aurai raison de cette infamie ! Le bruit de l'altercation avait attiré plusieurs actrices , qui entrèrent dans la loge ; mademoiselle Molière leur apprit F insulte qu'elle venait d'essuyer ; de son côté , le président ne gardait plus de retenue, et racontait toutes les circonstances de sa liaison secrète avec cette reine de théâtre. On l' écoutait avec complaisance , et les sourires de ces demoiselles témoignaient qu'on était tout* disposé à le croire. — Tenez ! s'écria-t-il , l'ingrate porte encore en ce moment un collier dont je lui ai fait présent. Oserat-elle le nier? Mademoiselle Molière , dont la fureur est au comble, s'avance pour donner un soufflet au président; celui-ci détourne la main qui va le frapper, et arrache le collier dont il veut faire une pièce de conviction. Mais on fait monter la garde, on envoie chercher le commissaire. On conduisit en prison le président, qui en sortit le lendemain , sous caution , soutenant toujours qu'il avait le droit de diffamer une courtisane , dont il était l'amant, et qui poussait l'effronterie jusqu'à nier une liaison qu'il pouvait prouver par de bons témoins. Cette affaire avait produit un scandale effroyable; il n'était plus possible de l'étouffer. Mademoiselle Molière , que les apparences semblaient accuser, car Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 18.29% accurate

216 PftOCÈS CÉLÈBRES. elle ne passait pas pour une vestale , avait intérêt à demander une réparation éclatante. Le président criait partout qu'il avait été indignement trompé par une fausse prude , qui se permettait plusieurs amants h la fois , et qui n'en avouait pas un. Mademoiselle Molière hésitait encore à entamer un procès qui jetterait sur sa vie privée un reflet scandaleux } elle consulta une dame Châteauneuf, vieille comédienne de bon conseil , qui lui avait rendu des services du même genre que ceux dont laLedoux tirait ses profits ordinaires, Ainsi, c'était la Châteauneuf qui aidait naguère la Molière à ruiner le sieur du Boulay, et qui conduisait ce pauvre aveugle à F abîme d'un mariage désastreux \ c'était elle qui favorisait les relations galantes de la Molière avec les financiers et les seigneurs ; c'était elle qui réglait les conditions de certains marchés mystérieux que la Molière se chargeait d'exécuter. Elle Vit, dans un procès intenté au président «Les^ cot , Une occasion toute trouvée de réhabiliter la vertu de sa cliente et peut-être le moyen d'en faire hausser le prix ; elle pressa donc mademoiselle Molière de se porter partie civile contre le président. L'information fut commencée. Le président persistait dans ses allégations ; on confronta mademoiselle Molière avec l'orfèvre qui avait vendu le collier t cet orfèvre prétendit que c'était bien elle. On n'avait pas retrouvé d'abord la dame Ledoux , qtti S'était éclipsée , à la première nouvelle de l'esclandre arrivée au théâtre s et l'opintoti se prononçait déjà contre mademoiselle Molière, qui paraissait trèsDigitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 22.56% accurate

LA VEUVE DE MOLIERE. 217 capable d'avoir été l'héroïne de l'aventure romanesque , dans laquelle le président'avait rencontré autre chose que des illusions. L'arrestation de la Ledoux éclaircit tout , car cette abominable femme ne chercha pas à nier sa supercherie ; toutefois , on eut beaucoup de peine à découvrir ce qu'était devenue sa complice. Mademoiselle Molière ne fut complètement justifiée que quand la Tourelle eut été mise en sa présence. L'étonnante ressemblance de ces deux femmes acheva de donner la clef de toute l'intrigue. Le président Lescot avait revu la Tourelle ; il avait pu la comparer à mademoiselle Molière , qui fut confrontée avec elle. Il se sentait toujours amoureux* mais ce n'était plus la comédienne, c'était l'aventurière qu'il aimait; il lui avait pardonné; il ne se consolait pas de la voir enfermée dans la prison dju nouveau Châtelet. Il fit d'inutiles démarches pour la faire mettre en liberté avant son jugement , et n'ayant pu rien obtenir du coté des juges, il s'adressa au geôlier : on simula une évasion, et la porte de la prison fut ouverte à la Tourelle, que le président emmena hors de Paris, et cacha comme un trésor dans le fond du Dauphiné. L'absence de la principale accusée et celle du prêt aident auraient suspendu indéfiniment l'arrêt des juges, si mademoiselle Molière n'avait pas eu recours à de puissantes influences pour obtenir cet arrêt qui devait manifester son innocence. Une sentence du Ghâtelet, du 17 septembre 1675, condamna le président Lescot à déclarer* au greffe* Digitized by VjOOQlC

218 PROCÈS CÉLÈBRES. en présence de la Molière et de quatre personnes telles que cette dame les voudrait choisir ; que , « par inadvertance et méprise , il aurait usé de voie de fait contre elle , et tenu des discours injurieux mentionnés au procès, l'ayant prise pour une autre personne, de laquelle déclaration serait délivré acte à ladite Molière, » et à payer la somme de 200 livres, pour tous dommages et intérêts, frais et dépens. Quant aux deux accusées , Jeanne Ledoux , veuve de Pierre Ledoux, et Marie Simonnet, se disant femme de Hervé de la Tourelle, la première « dûment atteinte et convaincue d'avoir produit, sous le nom de ladite Molière , ladite Simonnet , « la seconde, « d'avoir pris le nom de ladite Molière pour raison de cette prostitution ; » elles furent condamnés à être fustigées nues , devant la principale porte du Châtelet et devant la maison de mademoiselle Molière ; elles devaient ensuite être bannies de Paris pendant trois ans , sous peine de la hart en cas 'de rupture de ban ; elles paieraient, en outre, solidairement, 20 livres d'amende au roi , et 100 livres de réparation civile , dommages et intérêts envers mademoiselle Molière. Par cet arrêt , le concierge des prisons du Châtelet était tenu d'y réintégrer la fugitive dans un délai de quinze jours; faute de quoi, il serait poursuivi pour le fait de l'évasion , qui avait eu lieu dans la nuit du 15 au 16 août. La femme Ledoux, qui se trouvait seule sous le coup de la sentence , interjeta appel , et prétendit que cette sentence avait été indûment prononcée, en l'absence de la seule et véritable accusée, qui était dby

Google

LA VEUVE DE MOLIERE. 219 la femme Hervé de la Tourelle, auteur de la prostitution préméditée qu'elle avait accomplie sous le nom de mademoiselle Molière. La Ledoux persistait à déclarer qu'elle n'avait pas trempé dans cette prostitution* ou , du moins , qu'elle en avait ignoré les circonstances aggravantes; elle avouait seulement que son domicile avait servi de lieu de réunion pour les amants ; elle ne craignait plus , d'ailleurs , de charger sa complice absente, qu'elle voulait rendre responsable de tout.ee qui s'était passé. H y eut donc un nouveau procès , et mademoiselle Molière comparut encore comme partie civile devant la chambre des vacations du Châtelet. L'arrêt du 17 septembre fut confirmé dans tous ses points, le 17 octobre, et trois jours après, ce dernier arrêt était exécuté autant que possible : la Tourelle n'avait pas été réintégrée dans sa prison, mais le président avait fait amende honorable en pré* sence de la Molière et de ses quatre témoins ; la Ledoux avait reçu le fouet devant la grande porte du Châtelet et devant la maison de mademoiselle Molière; elle avait, de plus, payé l'amende de 20 livres et les dommages et intérêts de 200 livres ; en conséquence, elle demandait à labour main-levée de la saisie de ses meubles , ce qui lui fut accordé , pourvu que lesdits meubles ne fussent saisis pour autres choses. La pauvre entremetteuse , qui avait corporellement et pécuniairement assumé sur elle seule tout le poids de la condamnation, s'empessa de quitter Paris; pendant qu'on informait au sujet de l'évasion de la dby Google

The text on this page is estimated to be only 25.45% accurate

220 PROCÈS CÉLÈBRES. Tourelle , qui , grâce à la protection du président » put se soustraire aux recherches de la justice. Voy. plusieurs des arrêts relatifs à cette affaire dans YHist. de la Vie et des Ouvrages de Molière, par M. Taschereau ; les originaux sont conservés aux Archives de rjSmpire. u On se figure aisément , dit M. Taschereau, combien l'issue de ce procès dut rendre mademoiselle Molière triomphante. -Elle en ressentit d'autant plus de joie, qu'elle espéra faire croire que tous les bruits qui avaient précédemment couru sur elle , n'étaient pas plus fondés. » L'arrêt du Châtelet lui avait délivré, pour ainsi dire, un certificat de bonnes vie et mœurs. Le public et surtout les habitués du théâtre Guénégaud , où mademoiselle Molière avait émigré depuis la mort de son mari, s'étaient beaucoup occupés de cette mystérieuse affaire, et les esprits sceptiques, qui connaissaient la vie des comédiennes, et celle de mademoiselle Molière en particulier, ne voulaient pas croire à cette supposition de personne , si merveilleusement servie par une ressemblance extraordinaire. La fuite et la disparition de la Tourelle laissèrent supposer aux curieux 'malveillants que cette femme n'avait jamais existé que dans les aveux de la Ledoux et dans les protestations de mademoiselle Molière. Cependant , comme cette actrice était aimée de tous ceux qui allaient souvent l'applaudir, on lui fit une sorte d'Ovation , lorsqu'elle reparut sur la scène après le jugement qui réhabilitait sa moralité. On représentait alors une tragi-comédie de Thomas dby Google

The text on this page is estimated to be only 28.77% accurate

LA VEUVE DE MOLIERE. 221 Corneille, intitulée l'Inconnu, et mademoiselle Molière y jouait le rôle de la comtesse , à qui une bohémienne disait , en examinant les lignes de sa main : Cette ligue , qui croise avec celle de vie , Marque pour votre gloire un moment très-fatal ; Sur des traits ressemblants on en parlera malt Et vous aurez une copie. N'en prenez pas trop de chagrin : Si votre gaillarde figure Contre vous , quelque temps , cause un fâcheux murmure , Un tour de ville y mettra fin , Et vous rirez de l'aventure. Le parterre témoigna , par ses bravos , qu'il avait compris l'allusion, et qu'il félicitait mademoiselle Molière d'être sortie triomphante d'une affaire aussi épineuse , qui avait failli la déshonorer. Peu de temps après, la fameuse comédienne, qui se guidait toujours d'après les avis de la Châteauneuf, épousa son amant, Guérin d'Etriché, et, suivant l'expression d'une épigramme décochée contre elle par une main anonyme , pour oublier un mari d'esprit qu'elle aimait peu, Elle en prend un de chair qu'elle aime davantage. Le procès que la Veuve de Molière avait dû intenter aux auteurs d'une infâme substitution de personne, se renouvela , un siècle plus tard , dans la célèbre affaire du Collier : on vit alors se dénouer d'une manière identique une intrigue tout à fait analogue, fondée sur la ressemblance de deux femmes et sur Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 26.52% accurate

222 PROCÈS CÉLÈBRES. l'amour adultère d'un homme
débauché. Au lieu du président Lescot , ce fut le cardinal de Rohan ; au lieu
de la /Tourelle , la comtesse de Lamotte ; au lieu de mademoiselle Molière,
la reine de France, MarieAntoinette. 1855. Digitized.by VjOOQ LC

The text on this page is estimated to be only 24.86% accurate

LE MARQUIS DE SADE. Digitized by VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 29.00% accurate

Digitized by VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 18.39% accurate

LE MARQUIS DE SADE> Une notice biographique, rédigée par M. Jules Janin avec plus de talent que de vérité , a fait connaître aux gens de bonne compagnie, et même aux femmes, le nom, le caractère et les ouvrages de ce fameux libertin , qui ne pouvait guère prétendre à l'honneur de paraître en public et d'y étaler les souillures inouïes de son imagination , puisque la société , redoutant le contact pestiféré de cet apôtre du crime et de la débauche , l'avait renfermé dans l'oubli d'une prison perpétuelle. Maintenant , grâce au style honnête et brillant de M. Janin , les faits et gestes du marquis de Sade se sont gravés fort décemment dans la mémoire de tout le monde, et l'auteur de ces romans abominables, qu'on n'ose pas nommer, a obtenu la gloire d'Éros , une célébrité d'horreur et d'effroi. Si ses livres n'existaient pas , multipliés sans cesse en secret par une cupidité plus coupable peut-être 19 ■

226 PROCÈS CÉLÈBRES. que la corruption calculée qui les a produits , j'essayerais certainement de défendre le marquis de Sade contre ce qu'il y a d'exagéré, d'aveugle et d'injuste dans une partie des accusations qui le flétrissent ; je parviendrais sans doute à prouver que ce malheureux n'était pas d'abord tel qu'on le représente , un monstre prodigieux de scélératesse, et qu'il ne l'est devenu en vieillissant , que pour se venger de la société , à laquelle il imputait les malheurs de sa vie. Car il y a deux divisions bien tranchées dans _ l'existence du marquis de Sade : l'une appartient à l'histoire des mœurs de son temps, l'autre à l'histoire des plus hideuses maladies de l'âme; celle-ci est la conséquence de la première ; chacune , à différents degrés, offre la satire des préjugés, des règles, des lois de la nature civilisée. C'est la passion qui a commencé la chute morale du marquis de Sade ; ce sont l'orgueil et le désespoir qui ont achevé de le précipiter dans un abîme infect où il eût voulu entraîner ses contemporains , de même que Satan peuplant l'enfer où la main de Dieu l'a plongé. Mais il y a trop de preuves écrites de l'exécrable doctrine que prêchait au milieu des fous de Charenton le marquis de Sade en cheveux blancs , pour que j'élève la voix contre les fautes trop réelles de l'organisation sociale qui a fait d'un homme spirituel et distingué le plus insensé et le plus dangereux des criminels. Non, en présence de l'effrayante contagion que ces livres empestés répandent journellement parmi

dbv Google

LE MARQUIS DE SADE. 227 la jeunesse , je ne me sens pas le courage d'entreprendre une justification en faveur de F écrivain qui forma F absurde projet de pervertir l'espèce humaine» et consacra ses plus nobles facultés à l'exécution de ce qu'il regardait comme des représailles. * J'ai souvent interrogé des personnes respectables , dont quelques-unes vivent encore, plus qu'octogénaires; je leur ai demandé, avec une indiscrete curiosité, d'étranges révélations sur le marquis de Sade, et je n'ai pas été peu étonné que ces personnes, que leur moralité , leur position et leurs honorables antécédents mettent à l'abri de toute espèce de honteux soupçons , n'éprouvassent aucune répugnance à se souvenir de l'auteur de Justine et à en parler comme d'un aimable mauvais sujet. Il est vrai que ces derniers témoins du siècle passé avaient cessé de connaître le marquis de Sade depuis la déplorable scène qui eut lieu à Marseille, en juin 1772, et qui le fit condamner à mort par contumace, le 11 septembre de la même année, arrêt qu'il fit casser six ans après dans un nouveau procès , où il parut hardiment pour se voir condamner à une simple amende de cinquante francs , au profit de Y œuvre des prisons ! Voici comment les biographes ont raconté cette mystérieuse affaire, d'après les Mémoires de Bachaumont. Le marquis de Sade, qui avait pris le titre de comte à la mort de son père *, bien qu'il soit toujours dési1 Dans cette famille, le père portait le titre de comte et le fils celui de marquis, sans doute en mémoire d'un marquisat possédé autrefois par la maison de Sade. dbby Google

The text on this page is estimated to be only 26.04% accurate

28 PROCÈS CÉLÈBRES, né sous son premier titre de marquis, n'était pas devenu plus sage depuis le terrible scandale causé, en 1768, par son aventure avec la fille Keller, mutilée dans une débauche, sous prétexte d'éprouver des topiques j les cent louis qu'il avait payés à cette misérable , et les six semaines pendant lesquelles il avait été enfermé au château de Pierre-Encise semblaient F encourager à commettre de plus grands crimes et à encourir des châtimens plus exemplaires, , JJ habitait alors son beau domaine de la Coste, près de Marseille ; il vint en cette ville , au mois de juin 1772, et y donna un bal où il avait invité beaucoup de monde. Mais, par un raffinement de perversité site incroyable , il avait glissé dans le dessert certaines pastilles de chocolat préparées avec des mouches cantharides, u L'on connaît la vertu de ce médicament, dit le nouvelliste. Elle s'est trouvée telle que tous ceux qui en ont mangé se sont livrés à tous les excès auxquels porte la fureur la plus amoureuse ; le bal a dégénéré en une de ces assemblées licencieuses si renommées parmi les Romains. C'est ainsi que M, de Sade a pu se faire aimer de sa belle-sœur, avec laquelle il s'est enfui pour se soustraire au supplice qu'il mérite. Plusieurs personnes sont mortes de ces excès effroyables , et d'autres sont encore très-incommodées, » L'opinion publique s'empara du fait revêtu de ces odieuses couleurs, et le parlement d'Aix, en appli* quant la peine de mort à l'auteur de cet empoisonnement, confirma F exactitude de la version qui circulait dans les salons de Paris et de Yersaillest Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 29.95% accurate

LE MARQUIS JDE SADE. 229 Plus tard, quand l'arrêt du parlement d'Aix fut cassé , et que le comte de Sade eut racheté sa tête par une amende de cinquante francs , son prétendu attentat , si romanesque et si atroce dans le but non moins que dans les circonstances, avait frappé trop vivement les esprits, pour que la révélation tardive de la vérité parvînt à effacer les fables qui avaient pris sa place. Cependant la vérité était d'accord avec la vraisemblance pour détruire la calomnie que le marquis de Sade avait inventée contre lui-même. Je rapporte à ce sujet le récit que je tiens d'un vieillard* digne de foi, et je suis seulement surpris que la famille de Sade, plus intéressée que moi à démentir le faux bruit de ce bal donné à Marseille et souillé par un inceste, n'ait pas publié bien haut comment les choses se sont passées. Le marquis de Sade revint à Paris en 1766 , après avoir fait la guerre en Allemagne et gagné sur le champ de bataille le grade de capitaine de cavalerie. Son père, qui lui reprochait plusieurs folies de jeune homme , avait hâte de le marier, dans l'espérance de le forcer par là à une conduite plus sérieuse, M. de Montreuil, président à la cour des aides, se trouvait lié d'amitié avec le père du marquis , et les deux amis délibérèrent ensemble d'ajouter à leur an1 M. Lefebvre, mort en 1839 à l'Age de 86 ans. Cet excellent homme avait la passion des systèmes : il a écrit sur la musique , la peinture, les mathématiques, et spécialement la botanique, où il se flattait d'avoir continué l'œuvre de Linnée et de Tournefort. Digitized by VjOOQlC

230 PROCÈS CÉLÈBRES. cien attachement un nouveau gage de durée en mariant leurs enfants. M. de Montreuil avait deux filles, Tune âgée de vingt ans, l'autre de treize; toutes les deux également jolies et bien élevées, mais bien différentes d'humeur et de beauté. L'aînée était brune de teint , avec les yeux et les cheveux noirs, grande, majestueuse, remplie de talents , et pourtant exclusivement occupée de dévotion , négligente de plaire et dépourvue de toute chaleur de cœur, excepté dans l'exercice des vertus chrétiennes. La cadette, au contraire, qui, malgré son extrême jeunesse, avait déjà l'apparence physique de l'âge de puberté , n'était pas moins avancée du côté de l'intelligence : le principal caractère de sa figure consistait dans une expression de douceur angélique et de grâce suave que réfléchissaient ses yeux en harmonie avec sa peau blanche et sa blonde chevelure ; mais cette nature fraîche et délicate à l'extérieur devait bientôt se déclarer susceptible des passions les plus fougueuses et les plus fortes : la religion n'était pas même un frein capable de l'arrêter. Le mariage avait été fixé de longue main , lorsque le marquis de Sade fut introduit dans la maison de, M. de Montreuil. Par un hasard qui décida de son avenir, il ne vit pas sa future la première fois qu'il alla chez le père de celle-ci : elle était indisposée et ne se montra point ; mais sa jeune sœur la remplaça dans cette soirée , qui laissa des souvenirs si agréables au galant capitaine, dby Google

LE MARQUIS DÉ SADE. 231 qu'il se persuada facilement avoir rencontré la femme qu'il devait épouser. Cette demoiselle chantait d'une manière ravissante, et pinçait de la harpe avec tant de feu, qu'elle prenait un air inspiré dès qu'elle touchait les cordes, qui s'animaient et parlaient sous ses doigts. Le marquis de Sade , qui aimait beaucoup la musique, fut enivré de celle qu'il entendait, et ce cœur, que les événements ont convaincu de férocité, se sentit ému à la vue de cette charmante fille , aux accents de sa voix, aux sons de l'instrument qui lui empruntait une âme. Il se retira amoureux le soir même, il revint le lendemain plus amoureux, et se flatta d'avoir fait éprouver ce qu'il éprouvait. Tant que dura l'indisposition de l'aînée des demoiselles de Mon treuil, il fut très -assidu auprès de la cadette, qui sans doute ne reçut pas avec indifférence, les soins dont elle était l'unique objet. ' Quand on présenta au marquis la femme qu'on lui destinait, il ne ressentit que de l'aversion pour elle, parce qu'il la regarda dès lors comme un obstacle au bonheur qu'il avait rêvé; il dédaigna les solides qualités de cette jeune personne , qui les cachait sous une modestie décente , et qui avait pour guide de ses paroles et de ses actions un sentiment parfait de son devoir : elle acceptait donc avec une obéissance résignée l'époux que ses parents lui avaient choisi sans la consulter. Mais le marquis de Sade n'était point aussi soumis à la volonté paternelle : il énonça la ferme intention de n'obéir qu'à son cœur dans une affaire qui intéDigitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 26.14% accurate

232 PROCÈS CÉLÈBRES. ressentait tout son avenir; il avoua au comte son père, que, s'il consentait à devenir le gendre de M. de Montreuil, il entendait ne pas être contrarié dans ses affections, qui le portaient à demander la main de la fille cadette en refusant celle de l'aînée. Le comte de Sade, qui savait bien par expérience que son fils se sentait peu de penchant pour les habitudes conjugales, crut que c'était là une défaite imaginée pour rompre le mariage projeté; mais le marquis jura qu'il était prêt à épouser celle qu'il aimait. D'abord le comte de Sade, qui voulait seulement contracter une alliance de famille avec M. de Montreuil, ne vit aucun inconvénient à donner au marquis l'une ou l'autre des filles du président. Celui-ci, au contraire, jeta les hauts cris à la proposition que lui fit son ami, et soutenu par l'entêtement de sa femme, il s'opposa formellement à l'union de sa fille cadette avec le prétendu de l'aînée. Le comte de Sade n'insista pas, en voyant combien était inébranlable la décision prise par M^e, de Montreuil, et il pensa que, dans une question de mariage, peu importait la répugnance ou l'empressement du mari; en conséquence, il enjoignit à son fils d'accepter la femme qu'on lui offrait. Le marquis de Sade repoussa de toutes ses forces la contrainte qu'on lui imposait, et répondit à son père qu'il n'aurait jamais d'autre femme que la plus jeune des filles de M. de Montreuil. Le comte, entiché de ses prérogatives de père et des idées de la vieille noblesse, s'arma d'une menaçante sévérité, et somma le jeune homme de ne pas sacrifier

The text on this page is estimated to be only 28.64% accurate

LE MARQUIS DE SADE. 233 fier à des enfantillages un parti
sor table et avantageux ; .il lui donna à opter entre une prompte soumission
et un prompt départ pour F armée , avec la perspective d'un dénûment
absolu et d'un abandon perpétuel. Le marquis n'ignorait pas que son père lui
tiendrait parole, et le punirait de sa résistance par la privation de ses revenus
; or, il ne pouvait se résoudre à manquer d'argent et à se trouver réduit aux
modiques appointements de capitaine. Il fit de nouveaux efforts auprès du
comte, pour obtenir au moins l'ajournement de ce mariage qu'il redoutait,
comme s'il l pressentait déjà ce qui en arriverait. ,, Il s'adressa ensuite à M.
de Montreuil, qui fut encore plus inflexible; il recourut en dernier espoir à
madame de Montreuil, qui lui ferma la bouche avec une réponse Jfroide et
impérieuse; il supplia enfin la plus jeune des demoiselles de Montreuil de
l'aider à vaincre ces difficultés insurmontables , et il la vit elle-même, toute
en larmes, intercéder son père qui chancelait, sa mère qui la maltraitait, sa
sœur qui ne pouvait que pleurer avec elle. Rien ne fit : les deux chefs de
famille avaient arrêté entre eux les conditions du mariage qui allait
s'accomplir; tout était irrévocablement conclu, avant que le marquis de Sade
se fût soumis à cette tyrannie. Tout à coup il changea de rôle et de dessein ,
il ne s'obstina plus à réclamer la liberté du choix d'une compagne, il ne
s'ingénia plus à créer des délais et des embarras qui ne pouvaient être
éternels : il se prêta de bonne grâce aux exigences de l'autoDigitized by
VjOOQIC

234 - PROCÈS CÉLÈBRES. rite paternelle, il épousa la fille aînée de M. de Mon treuil. Mais, au fond de F âme, il maudissait la société, les lois, F opinion, parce qu'elles ne lui avaient donné aucun appui contre le pouvoir despotique d'un père, qui était maître d'ordonner le malheur ou la ruine de son fils; au fond de l'âme, il songeait à revendiquer les droits méconnus de la sympathie, et à prendre de vive force , comme un voleur, le trésor qui lui appartenait, et auquel il n'avait pas renoncé. Il avait la pensée d'un seul crime/pour l'accomplissement duquel tous les autres crimes lui paraissaient des jeux d'enfant : il voulait rentrer dans la posses- • sien de son amante, que le titre de belle -sœur ne rendait pas sacrée pour lui. Dès ce moment, il esquissa son système de guerre secrète et de rébellion permanente contre l'ordre de choses établi dans le monde social. Son ressentiment s'accrut de la tendresse que lui portait sa femme , qui mettait une sorte de religion à aimer l'époux qu'elle avait reçu des mains de ses parents : elle ne l'eût pas moins aimé, s'il avait été laid, sot et déplaisant; mais elle l'aimait d'autant plus qu'il était charmant de figure, d'esprit et de manières. Le marquis de Sade , au contraire , ne la payait en retour, que d'aversion et de mépris; car il l'accusait d'être cause du chagrin profond qu'il avait conçu , lorsqu'il feignit d'étouffer pour elle l'amour dont il brûlait toujours pour la sœur de cette vertueuse épouse. Madame de Montreuil, se défiant de l'intelligence Digitized by VjOOQlC

LE MARQUIS DE SADE. 235 trop intime qu'elle remarquait entre son gendre et sa fille non mariée, éloigna celle-ci et l'enferma dans un couvent. Le marquis fut désolé de cette séparation, survenue au moment où il espérait se dédommager de la contrainte qu'il avait subie en se mariant , et rectifier les lois de la morale publique par les lois de la simple nature , suivant son système , qu'il commençait à -dresser en théorie. Il se vengea de ce nouveau désappointement , en lâchant la bride à ses mœurs , et en faisant rejaillir le scandale de sa conduite sur la femme «innocente qui partageait son nom. La mort de son père arriva un an après ce mariage néfaste. Devenu comte de Sade , quoique le titre de marquis lui soit resté , comme pour le distinguer de ses honorables ancêtres , et maître alors d'une grande fortune qu'il ne craignait plus de perdre au moindre caprice d'un rigide vieillard, il chercha, dans le tourbillon des plaisirs, les moyens d'étourdir l'amour incestueux qui le dévorait. Il ne savait pas en quel endroit était cachée mademoiselle de Montreuil , à laquelle il avait déclaré ses sentiments, et qu'il voyait prête à y répondre, quand on la lui enleva pour l'ensevelir dans un cloître : il s'épuisa en démarches inutiles , afin de découvrir la retraite de sa belle-sœur ; mais , plus ses recherches étaient actives , plus la famille de Montreuil mettait de soin à les faire échouer. Enfin, il redoubla de folie et d'emportement dans Digitized by VjOOQLC

233 PROCÈS CÉLÈBES. ses libertinages , où il dépensait sa santé et ses richesses , avec l'aide des roués de la cour et des plus méchants garnements de bas étage. Tantôt il était le coryphée des orgies musquées du duc de Fronsac et du prince de Lamballe ; tantôt il se mêlait à des laquais dans d'ignobles saturnales. Initié aux mystères des petites maisons et des mauvais lieux, il avait déjà l'ambition de surpasser les prouesses licencieuses de ses compagnons de débauche. Cependant on aurait tort de croire à la lettre les dénonciations de la veuve Keller, qui, le 3 avril 1768, conduite par* le marquis de Sade dans sa maison d'Arcueil, y fut garrottée et fustigée avec des circonstances obscènes que madame du Deffarçt n'a pas osé décrire dans ses Lettres à Horace Walpole, mais que les femmes les plus prudes se faisaient raconter sans rougir à l'époque où cette affaire eut tant d'éclat. Rose Keller était une prostituée qui accepta d'abord les honteuses propositions du marquis , mais qui recula ensuite devant l'appareil extraordinaire de tortures que ce libertin déployait autour d'elle, peut-être pour se divertir de la crédulité et de la peur de cette fille; elle fut tellement effrayée que, dès qu'elle se vit seule , elle rompit ses liens , se précipita par la fenêtre dans la rue , et risqua de se tuer pour échapper à la mort plus horrible qu'elle appréhendait. Elle se blessa dans sa chute ; et le sang qui coulait de ses blessures émut d'indignation le peuple rassemblé autour de la victime nue, toute bleue de coups, et criant vengeance. On eût mis en pièce le marquis de Sade, qui se sauva de table à moitié ivre, et fut pour

by Google

The text on this page is estimated to be only 11.60% accurate

LE MARQUIS DB gâ&E. 237 suivi à travers la campagne par les paysans furieux, La fille porta plainte; l'accusé fut arrêté, enfermé au château de Saumur, puis dans celui de Pierre* Encise a Lyon. C'était une première satisfaction donnée au scandale de l'attentat , qui se réduisît , dans l'instruction , à des actes coupables de débauche , mais non qualifiés par la pénalité judiciaire ; l'accusation fut mise à néant par des lettres d'abolition et surtout par le désistement de l'accusatrice, qui se contenta d'une somme de cent louis, laquelle lui servit de dot l'année suivante, Mais les détails hideux de. cette accusation ne furent point oubliés dans le public, quoiqu'ils se trouvassent plus ou moins entachés d'exagération et de calomnie. Cette aventure ne fit qu'irriter davantage contre la société tout entière cet homme orgueilleux et passionné , qui ne croyait pas avoir forfait en achetant à prix d'or le droit de commettre même un crime. Le marquis de Sade descendu alors de la sphère élevée où sa naissance et sa fortune lui avaient assigné une place; il s'écarta des connaissances qu'il avait dans la haute aristocratie; il se concentra dans des amitiés subalternes, fréquenta les comédiens et les géra de lettres les plus mal lamés, s'entoura de femmes perdues H ouvrit libre «arrière h ses goûts pervers. M. de Montreuil obtànt un ordre de la police pour que son gendre fût relégué en Provence, an château de la Costa» dby Google

238 PROCÈS CÉLÈBRES. Le marquis de Sade y transporta son train de vie , ses habitudes dépravées, ses odieux complices; mais, comme il sentait la nécessité d'imposer à ses vassaux une apparence de respect et de crainte, il continua tous ses débordements sous un air de bonne compagnie , et voulut étouffer la voix réprobatrice de l'opinion au milieu du fracas de son luxe et de ses divertissements. La noblesse des environs afflua longtemps aux fêtes de la Coste , où la véritable comtesse de Sade était parodiée par une aventurière, tandis qu'elle demeurait à Paris , confinée obscurément dans la maison maternelle , sans adresser à son mari d'autres reproches que celui «l'une conduite chaste et régulière en opposition avec ses désordres. L'héritier de l'illustre nom de Sade , plongé dans le vice, ne parvenait pourtant pas à triompher d'un amour qui le consumait. La marquise de Sade, par le conseil de ses amis et de sa famille , se décida enfin à se rapprocher de l'époux qu'elle avait pris sans le connaître , et pour qui elle ne cessait d'implorer le ciel : elle demanda au marquis la permission d'aller habiter le château de Saumane, qu'ils possédaient auprès de la fontaine de Vaucluse; elle eut l'imprudence de lui dire qu'elles' y rendrait avec sa sœur, récemment sortie du couvent. Le marquis de Sade apprit cette nouvelle comme la réalisation de sa plus chère espérance : il applaudit perfidement au projet de sa femme, et promit d'aller la voir aussitôt qu'elle serait à Saumane. 11 lui tint parole : il était impatient de se retrouver dby

Google

LE MARQUIS DE SADE. 239 vis-à-vis de sa belle-sœur, qui lui parut plus jolie après une absence de six ans. Mais cette absence avait v agi sur la raison de mademoiselle de Montreuil , qui , d'ailleurs instruite de l'exécrable réputation du marquis, s'accusait de l'avoir aimé, sans se douter qu'elle l'aimait encore , et que ce feu couvert de cendres se rallumerait plus ardemment au moindre souffle de la. séduction. Le marquis commença par tromper sa femme, pour mieux abuser ensuite sa belle-sœur ; il affecta devant madame de Sade un changement complet d'idées et de mœurs , il pleura même ses erreurs passées , et fit de tels serments , que madame de Sade y ajouta foi , bénissant la main de Dieu. Mais la première fois qu'il put amener un tête-à-tête entre mademoiselle de Montreuil et lui, ce fut un langage bien différent : il lui jura qu'il n'avait jamais aimé qu'elle , et que les fautes même dont il s'avouait coupable n'étaient que le résultat de cet amour poussé au désespoir ; il la menaça de se frapper de son épée, de se noyer dans la Sorgue , de s% jeter du haut des tours de Saumane , si elle refusait de lui pardonner et de lui rendre le même amour dont il s'était cru digne avant de contracter un mariage détesté. Mademoiselle de Montreuil, ébranlée par ces véhémentes protestations qu'accompagnait la pantomime la plus pathétique et la plus vraie , dissimula néanmoins son émotion en se retirant dans son appartement, où le marquis ne réussit pas à la suivre. Il avait assez étudié les signes extérieurs qui trahissent le cœur des femmes, pour être certain dby Google

The text on this page is estimated to be only 21.64% accurate

340 PROCÈS CÉLÈBRES. que le cœur de sa belle-sœur lui appartenait toujours. Quant à lui, il aimait encore cette jeune personne avec tant de passion, qu'il résolut de l'enlever et de passer avec elle en pays étranger. Voici l'étrange plan qu'il conçut et exécuta ; 11 se rendit à Marseille dans le courant du mois de juin, accompagné d'un domestique affidé qu'il avait dressé à servir ses plus criminelles débauches ; il s'était pourvu de pastilles de chocolat, dans la composition desquelles entraient une forte dose de mouches cantharides, ce terrible et dangereux stimulant , qui produit de si effroyables convulsions dans le système nerveux» Les deux complices allèrent ensemble dans une maison de filles publiques, où ils prodiguèrent le vin, les liqueurs et les pastilles spasmodiques ; l'effet de ces pastilles ne se borna pas & des rires , des danses lascives et des symptômes dégoûtants d'hystérie : une des malheureuses, que la drogue excitante avait mise dans l'état des bacchantes de l'antiquité , s'élança par la fenêtre et se blessa mortelle* ment, tandis que les autres, à demi nues, se livraient aux plus infâmes prostitutions , à la vue du peuple accouru devant la maison , qui retentissait de cris et de chants frénétiques. Le marquis de Sade et son valet s'étaient enfuis , mais ils furent aussitôt dénoncés à la vindicte pu* blique , et les magistrats se réunirent aux médecins pour constater les circonstances de ce complot erotique. Deux filles moururent des suites de leur fureur impudique, ou plutôt des blessures qu'elles se firent. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 28.95% accurate

LE MARQUIS DE SADE. 241 lunées s'étaient fuites dans une épouvantable mêlée. Dès que le parlement d'Aix fut saisi de cette affaire, le marquis de Sade, qui avait eu la précaution de se cacher, se fit écrire, par un des conseillers de ce parlement, une lettre dans laquelle on lut. annonçait l'issue inévitable du procès : une condamnation infamante , le ^supplice de la roue , et la confiscation de tous les biens du coupable. Muni de cette lettre, -qui exagérait les détails du crime et qui en faisait un véritable empoisonnement de la nature la plus scélérate , il se présente un soir au chjlteau de Saumane. Il avait eu soin d'éloigner sa femme ; il avait rassemblé en secret le plus d'argent possible , et obtenu même , en offrant de grosses remises , le paiement anticipé de ses fermages ; il avait enfin préparé une chaise de poste et des relais particuliers jusqu'à la frontière. Il entre précipitamment dans la chambre de sa belle-sœur, se jette à ses pieds, les lui baise en poussant des sanglots étouffés , se nomme lui-même un monstre indigne de pitié, s'accuse des plus grands forfaits, et déclare qu'il va s'en punir par un suicide. Mademoiselle de Montreuil, surprise, émue, épouvantée, lui demande en pleurant l'explication de ce grand trouble , qu'elle essaye de calmer avec des paroles affectueuses. — Je vous aime au point de ne vouloir plus vivre sans vous , dit-il avec tous les signes de la plus vive douleur; je sais que vous ne m'aimez pas, je sais que vous me méprisez! Cette pensée a fait mon * 16 Digitized by VjOOQlC

The text on this page is estimated to be only 22.66% accurate

342 PROCÈS CÉLÈBRES. crime : j'étais décidé à périr ; mais , par une vengeance que j'aurais souhaité exercer sur l'humanité entière, je formai le dessein d'immoler avec moi quelques misérables qui m'avaient perdu de réputation , en m'attribuant des infamies que je renvoie à leurs infâmes auteurs. J'ai préparé de mes mains le poison ; plusieurs personnes ont succombé ; le hasard m'a sauvé, et maintenant je vais me faire justice, après vous avoir dit adieu, pour échapper au châtiment qui m'est réservé. Mademoiselle de Mon treuil ne comprit pas bien cette histoire inventée par le marquis de Sade, et la lettre qu'il lui fit lire ne servit qu'à augmenter le trouble de son esprit ; elle voyait seulement que son beau-frère était exposé à une condamnation capitale, et elle se persuadait aveuglément qu'elle-même avait amené ce malheur en repoussant un amour, capable de tout, s'il était réduit au désespoir. Elle s'accusa donc de cruauté et d'injustice ; elle supplia tendrement M. de Sade d'éviter le jugement qui l'attendait , de se dérober par la fuite aux conséquences de cette affaire , de sauver du moins sa tête, puisqu'il avait perdu l'honneur. C'était là le résultat que le marquis espérait de sa ruse. — Eh bien ! s'écria-t-41 avec exaltation, je consens à vivre , je consens à fuir, si vous ne m'abandonne* pas , si vous m'aimez ! Autrement , adieu , laissez-moi mourir ! Une heure après, mademoiselle de Montreuil, toute pâle, toute tremblante t était assise, à côté du mar*

Digitized by VjOOQlC

LE MARQUIS DE SADE. 243 quis de Sade , dans une chaise de posté , autour de laquelle les amis de celui-ci venaient le féliciter de sa conquête et faire des vœux pour qu'il la conservât longtemps. La pauvre demoiselle restait muette au fond de la voiture, où sa honte et sa rougeur n'avaient pas d'autre voile qu'une nuit obscure, à peine éclairée par quelques flambeaux. Le marquis triomphait. — Adieu , messieurs , dit-il gaiement aux témoins de cet enlèvement, faites comme moi pénitence : je vais fonder un ermitage en Italie et adorer le parfait amour. Les deux amants partirent, et, le 11 septembre de la même année , le parlement d' Aix condamna le marquis à être rompu vif en effigie, malgré toutes les démarches des familles de Montreuil et de Sade pour empêcher cet arrêt. Le ravisseur semblait être corrigé de ses mauvaises mœurs , et surtout de ce besoin de scandale qui l'avait tourmenté jusque-là; il menait une vie rangée et très-édifiante, à l'inceste près, lorsqu'une maladie violente emporta dans ses bras mademoiselle de Montreuil, à l'âge de vingt et un ans. . La douleur que lui causa cette mort prématurée fut suivie d'un retour vers ses anciennes habitudes : il redevint un fanfaron de crimes. 1838. Digitized by LiOOQ

The text on this page is estimated to be only 24.00% accurate

Digitized by VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 21.25% accurate

GAMAIN. Digitized by VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 25.33% accurate

Digitized by VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 20.13% accurate

GAMAIN, Il y a plusieurs années que je conserve , avec une sorte de terreur * les matériaux de cette révélation historique , sans oser les mettre en œuvre , et pourtant le fait, presque inconnu aujourd'hui, sur lequel je veux , s'il est possible , jeter une sinistre lumière , a été l'objet de mes plus actives préoccupations. Longtemps je me suis condamné au silence et à de nouvelles recherches jusqu'à présent infructueuses ; j'espérais que la vérité sortirait de terre , dans ce champ de la Révolution , tant de fois et si profondément labouré depuis le commencement du siècle ; mais ce mystère étrange était sans doute bien soigneusement enfoui , puisque personne n'a pu ou n'a voulu le tirer des ténèbres où il est plongé , malgré la grande voix du Moniteur qui le dénonce à la postérité. Eh bien ! maintenant encore , au moment de soulever le voile qui couvre cette page à demi effacée de

Digitized by VjOOQlC

248 PHOCES CELEBRES. notre histoire contemporaine , en présence des pièces que j'ai recueillies et des documents que j'ai consultés, entouré d'un cortège nombreux de témoignages qui s'appuient l'un sur l'autre, fort de ma conscience et de mes sentiments d'honnête homme , j'hésite encore à ouvrir la bouche pour évoquer le souvenir d'un événement monstrueux qui n'a pas trouvé d'écho même dans les écrits des plus aveugles partisans d'une époque hideuse que protège en vain la pure renommée de quelques beaux caractères. Oui, j'éprouve une certaine répugnance à paraître m'associer d'action, sinon de pensée, aux ennemis acharnés de Louis XVI, aux contempteurs de cette noble infortune. Je viens de relire la mort sublime de ce malheureux criminel politique , je viens de sentir mes yeux s'humecter de larmes au tableau de la peine infligée au roi par l'inexorable raison d'Etat , lorsque tout demandait la grâce de l'homme , et j'ai failli Jjriser ma plume , de peur de mêler à mon encre le sang encore tiède de l'innocente victime de la royauté. Mais la réflexion m'a fait mieux apprécier les conséquences de cette tardive évocation, qui ne saurait entacher la mémoire de Louis XVI , quoiqu'elle aille droit à de graves préventions contre les gens qui dirigeaient la conduite et la volonté du roi en 1792. Dieu me garde d'insulter la tombe du fils de saint Louis, qui , montant sur l'échafaud , semblait monter au ciel, comme le lui dit son confesseur l'abbé Edgeworth! La calomnie à l'égard d'un vivant est une lâcheté infâme; à l'égard d'un mort, c'est une vériDigitized by VjOOQIC

GAMAIN. 249 table impiété , surtout si le temps a mis ce mort en possession d'une auréole de gloire et de vertu. Certes, ma main se desséchait plutôt que de dépouiller Louis XVI de son manteau fle probité et de bonté, que les outrages de 93 n'ont pas réussi à souiller ni à déchirer en lambeaux. Je veux, au contraire, ramener la discussion publique -sur cette circonstance remarquable des annales de la Convention ; je veux consulter les personnes qui se souviennent du fait et qui sont capables de fournir des éclaircissements à l'opinion ; je veux les forcer à déclarer ce qu'elles savent , au nom de Louis XVI accusé après sa mort et condamné* une seconde fois sur un autre chef, dans le sein de l'Assemblée nationale. Bientôt les derniers représentants d'une Révolution qui a trop vite dévoré ses enfants disparaîtront avec les moyens de rectifier une foule de faits erronés de ces temps-là , où l'histoire ramassait parfois ses renseignements dans la fange des ruisseaux, dans la nuit perfide des prisons ; bientôt il ne restera plus un seul témoin vivant qui puisse dire en levant la main : « Cela est vrai ! » ou bien : « Cela est faux ! » Hâtons-nous donc , puisqu'il en est temps encore , d'appeler dans l'arène historique, d'y entraîner de vive force ceux qui , acteurs ou spectateurs , ont pris part aux émotions et aux actes de la période révolutionnaire. Il faut laver Louis XVI d'une horrible imputation qui s'est attachée à son règne dans ces années de désordre où chacun avait assez à faire pour conserver

Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 16.89% accurate

2& PR0C&8 CÉLÈBRES. sa propre vie , sans s'inquiéter des injure» éclatantes qu'on prodiguait aux morts illustres. Quand on souffleta le cadavre de Henri IV, il ne s'éleva pas une clameur généreuse pour le défendre et le venger! Cette accusation, toute calomnieuse qu'elle soit, existe dans le Moniteur et dans les journaux républicains. Elle occupe une place aux Archives du royaume, du moins par le titre du carton qui en contenait les pièces fondamentales, détournées maladroitement par la Restauration ^ elle oireule sourdement dans plusieurs familles respectables de Versailles , où l'on en connaît les moindres détails , relatés par l'accusateur lui-même ; enfin elle commence à être controversée ouvertement dans des réunions d'hommes éclairés et instruits, qui s'appliquent à découvrir les énigmes bizarres d'un temps si voisin du nôtre et en même temps si éloigné de nous par ses mœurs , ses doctrines et sa physionomie générale. Voioi Theure de parler franchement et d'assigner à ce fait capital le rang qu'il doit prendre parmi les révélations vraies ou fausses de l'histoire secrète des rois; car, dans cinquante ans , le Moniteur seul sera entendu , et la vénération que doit inspirer le caraotère personnel de Louis XVI ne prévaudra pas contre l'organe officiel de la Convention , où sept cent quarante membres laissèrent passer un décret diffamant contre la mémoire du roi qu'ils avaient jugé et con

The text on this page is estimated to be only 27.12% accurate

GAUAIN. 351 toires de parti , mais avec des déclarations authentiques , avec des dates incontestables , avec des pièces Ainsi, quand j'aurai nettement posé les faits qu'il importe de détruire , quand j'aurai montré les charges qu'on a fait peser de tout leur poids sur les ossements du royal guillotiné, quand j'aurai adjuré les fidèles de l'ancienne monarchie d'accourir à son aide et de la réhabiliter dans la personne d'un héros chrétien, d'autres viendront pour évoquer à leur tour, les ombres de l'accusé et de l'accusateur, pour les interroger en face et pour dicter à l'histoire l'arrêt qu'elle transmettra de bouche en bouche à nos descendants. Suivant un décret de la Convention du 28 floréal an il de la République. (19 mai 1704), le nommé François Gnmain , serrurier de Versailles , aurait été empoisonné par Louis Capet, le 22 mai 1702! Je rapporterai d'abord , sans aucune espèce d'examen , le récit circonstancié que faisait Gamain dans les dernières années de sa vie obscure et misérable , qui a fini vers 1800, au milieu des infirmités causées par les ravages intérieurs du poison et du chagrin. Les vieux habitants de Versailles se rappellent avec pitié plutôt qu'avec horreur cet homme qu'bn voyait se promener seul, courbé sur sa canne comme un vieillard , dans les allées désertes du parc , en regardant le château veuf de ses rois héréditaires. Gamain n'avait pas plus de cinquante-huit ans à l'époque de sa mort , et il offrait déjà tous les signes de la décrépitude : ses cheveux étaient tombés , et le peu qui lui en restait blanchissait sur son iron silDigitized by VjOOQIC

252 PROCÈS CÉLÈBRES. lonné de rides profondes ; ses joues blêmes s'enfonçaient dans le vide que Y absence de ses dents avait fait , et ses yeux , au regard terne et morne , ne s'allumaient d'un feu sombre qu'au nom de Louis XVI, qu'il prononçait toujours avec amertume, quelquefois avec des larmes. L'affaissement de sa taille , naguère droite et élevée , la perte totale de ses forces et la langueur qui le consumait sans cesse, accusaient, au dire des gens de l'art, un désordre irrémédiable de l'estomac et des voies intestinales. Gamain vivait fort retiré dans sa famille, en se contentant de la faible pension qu'il toucha jusqu'à sa mort , malgré les variations successives du gouvernement : on ne supprima pas cette pension, sans doute de peur de réveiller le triste prétexte sous lequel on la lui avait accordée. Gamain n'était pas d'ailleurs en état d'exercer sa profession , qui eût suffi à son existence : une longue maladie avait épuisé ses faibles ressources pécuniaires; car la générosité du roi, son élève en serrurerie, ne s'était jamais signalée en sa faveur, disait-il , soit que Louis XVI, aimant pour lui-même la médiocrité, se fit scrupule d'en priver un ouvrier qu'il affectionnait, soit plutôt que Gamain, comptant imprudemment sur une fortune toujours égale , eût dissipé tout ce qu'il tenait de la libéralité de son compagnon de forge. Dans tous les cas , Gamain ne reprochait pas au roi de l'avoir mal récompensé en argent , mais il lui gardait un ressentiment implacable en se plaignant db y Google

GAMAIN. 253 d'une trahison, qui ne pouvait néanmoins être attribuée à T honnête Louis XVI. , Cette trahison était l'idée fixe et unique de Gamain ; il y revenait à tout propos' pour se répandre en récriminations aigres et fougueuses au sujet de l'attentat qu'il imputait implicitement au roi. C'était lui qui avait, par la découverte de Y armoire de fer aux Tuileries et des papiers qu'elle contenait, fait mettre Louis XVI en jugement : c'était donc lui qui avait, pour ainsi dire, dressé la guillotine où roula cette tête couronnée ; c'était lui enfin qui avait provoqué ce 'décret de la Convention , condamnant la mémoire, de Louis XVI comme coupable d'un homicide vulgaire; mais ces satisfactions données à la vengeance n'apaisèrent point la haine de Gamain, qui poursuivait encore le mort dans le tombeau , et qui allait partout racontant avec une chaleureuse indignation comment an avait tenté de l'assassiner, pour prix de ses services. Quiconque le voyait pour la première fois n'échappait , ni à ce récit , ni au plaidoyer dont il le faisait suivre , pour excuser ses dénonciations contre le roimartyr. Ce récit diffère pourtant, en certains points, de celui qu'il adressa en 1794, sous la forme d'une pétition, à l'Assemblée nationale, pour solliciter des secours. Dans ce dernier récit , il n'accusait que Louis XVI ; dans l'autre , qu'il a répété mainte fois de son vivant, sans aucune variante, il portajt de préférence ses soupçons sur la malheureuse reine , qui , toute légère Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 24.98% accurate

254 PROCES CÉLÈBRES. et inconséquente qu'elle fût dans sa conduite politique, n'était pas femme à commettre un lâche assassinat! Gamain passait ordinairement ses soirées dans un café de Versailles, qu'on m'a nommé, mais que je ne désignerai pas dans la crainte de commettre une erreur. Il y était en compagnie de deux anciens notaires, qui vivent encore, et du médecin, M. Lameiran, qui l'avait soigné lors de son empoisonnement. Ces trois personnes attestaient au besoin toutes les particularités du fait de l'empoisonnement, qui avait été constaté par procès-verbaux; mais Gamain manquait de témoins pour affirmer ce qui lui était arrivé aux Tuileries dans la journée du 22 mai 1792. Son air de véracité et de douleur, son accent pénétré, son visage exprimant ses souffrances, ses yeux enflammés, sa pantomime pathétique, c'étaient là les seuls garants de sa bonne foi. « Depuis l'attaque du château de Versailles, racontait-il, comme j'étais installé dans cette ville où se trouvaient mes ateliers, je voyais rarement le roi : j'attendais qu'il me fit mander pour aller aux Tuileries qu'il habitait. » Après sa tentative de fuite en 1791, qui échoua par malheur, je cessai tout à fait de le voir. Quand on l'eut ramené de Varennes à Paris, c'eût été me compromettre que de fréquenter les Tuileries,, où d'ailleurs le roi, j'imagine, n'avait guère le cœur à s'occuper. de serrurerie. » Les relations que j'avais eues avec Louis XVI, pour lui apprendre mon métier, ne m'étaient déjà que trop défavorables, et mes envieux m'avaient Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 18.45% accurate

CAIIÂIN. 255 tendu bien des pièges auxquels j'eus le bonheur d'échapper. Je ne songeais cependant pas le moins du monde à espionner pour le compte du roi , qui ne me payait plus même de gratifications ; il n'avait pas d'argent, il est vrai. » Quoi qu'il en soit, je me sentais porté pour la Constitution ; sans préjudice de la reconnaissance quo je devais au roi , j'étais dévoué' à la République. » Le 21 mai 1792, pendant que j'étais dans ma boutique, un homme à cheval s'arrêta devant ma porte et m'appela par mon nom. » Le déguisement de cet homme, qui était habillé en roulier, ne m'empêcha pas de reconnaître Durey* que le roi avait pris pour aide de forge. » — Monsieur Gamain , me dit-il, Sa Majesté m'envoie vous ordonner de venir au château ; vous entrerez par les cuisines , pour ne pas inspirer de soupçons. . . » — J'en suis bien contrarié , Durey, répond is-je , mais je n'irai pas. Si je m'absentais de Versailles , cela me rendrait suspect et m'attirerait malheur. » Durey eut beau me représenter que je devais obéir au roi , je n'en fis que rire , en disant que Sa Majesté savait assez bien l'état de serrurier pour n'avoir pas besoin de moi ni d'un autre. Un pressentiment fâcheux motivait mon refus. » Durey me quitta bien désolé eette fois du mauvais succès de sa mission. Il ne fut que trois heures à revenir pour me presser dé nouveau d'obtempérer au désir du roi. On ne parlait plus d'ordre , et ce changement de ton faillit me séduire; toutefois, je tins bon et refusai obstinément, dby Google

256 PROCÈS CÉLÈBRES. » Je crus que j'étais délivré des importunités de Durey, et je m'applaudis d'autant mieux d'avoir résisté, que le bruit courut dans Versailles, le soir même, que le peuple attaquait les Tuileries, ce qui n'eut lieu que dans le mois suivant. » Le lendemain, je fus étonné et mécontent de voir reparaître Durey, qui me fit lire un billet, écrit de la main du roi, dans lequel Louis XVI n'e priait presque amicalement de venir lui donner un coup de main pour un ouvrage difficile. » Mon amour-propre fut' flatté de cette invitation, que le roi avait pris la peine de me faire lui-même : je m'habillai à la hâte; j'embrassai ma femme et mes enfants, sans leur dire où j'allais ; je leur promis seulement d'être de retour avant la nuit. » Ce ne fut pas sans inquiétude qu'ils me virent partir, avec un étranger, pour Paris ; par, à cette époque, il se passait peu de jours, sans que les nouvelles les plus lugubres circulassent a Versailles, où l'on croyait volontiers la capitale à feu et à sang. » Durey me conduisit aux Tuileries, où le roi était gardé comme dans une prison. Nous entrâmes par les communs et nous nous rendîmes à l'atelier du roi, où Durey me laissa pour annoncer mon arrivée. » Pendant que j'étais seul, je remarquai une porte en fer nouvellement forgée,- une serrure benarde, exécutée fort habilement en apparence, et une petite cassette tout en. fer, avec un ressort caché que je ne pus deviner au premier coup d'œil. n Sur ces entrefaites, Durey revint avec le roi. „ — Eh bien, mon pauvre Ganaain, me dit Louis XVI Digitized by VjOOQlC

The text on this page is estimated to be only 28.40% accurate

GAMAIN. 257 en me touchant l'épaule et souriant avec bienveillance, voila longtemps que nous ne nous sommes vus? » — Oui , sire, ropris-jc, et j'en suis fâché; mais j'ai dû, par prudence pour vous autant que pour moi, suspendre mes visites, qui étaient mal interprétées ; nous avons l'un et l'autre des ennemis qui ne cherchent qu'à nous nuire. Voilà pourquoi, sire, j'ai hésité hier à me rendre à vos commandements. r> — Hélas! les temps sont bien mauvais, et je ne sais pas comment tout ceci finira ! s'écria le roi , qui ajouta sur-le-champ avec gaieté, en me montrant les ouvrages de serrurerie que j'avais examinés : Que dis-tu de mon talent? C'est moi seul qui ai terminé ces travaux en moins de dix jours. Je suis ton apprenti, Gamain. » Je remerciai le roi des éloges qu'il daignait m'adresser, et je lui demandai ce que je pouvais faire pour lui être agréable, en protestant de mon dévouement et de ma fidélité. » Alors le roi me dit qu'il avait toujours eu confiance en moi , et qu'il ne balançait pas à mettre dans mes mains le sort de sa personne et de sa famille. » Là-dessus, il me mena dans sa chambre à coucher, puis dans le couloir sombre qui communiquait de son alcôve à la chambre du Dauphin. » Durey avait allumé une bougie polir nous éclairer "dans ce couloir, où il leva, par ordre du roi, un panneau de la boiserie, derrière lequel j'aperçus un trou rond pratiqué dans la muraille et ayant à peine deux pieds de diamètre h son ouverture. 17 , DigitizedbyVjOOQlC

The text on this page is estimated to be only 21.73% accurate

25* PROCÈS CÉLÈBRES. » Le roi m'apprit qu'il avait fait cette cachette pour y serrer de l'argent , et que Durey, qui l'avait aidé à percer le mur, en jetait les gravois dans la rivière , où il fit plusieurs voyages pendant la nuit. » Le roi me dit ensuite qu'il voulait ajouter la porte de fer à l'entrée de ce trou et qu'il ne savait quels moyens employer pour achever cette opération : tel était le service qu'il attendait de moi. » Je me mis à l'oeuvre aussitôt. Je repassai toutes les parties de la serrure qui n'avaient pas de jeu , je façonnai la clef à la forge , de manière à la rendre plus différente des clefs ordinaires; ensuite j'établis les gonds et la gâche dans la maçonnerie , aussi solidement que le permettaient les précautions qu'il fallait prendre pour étouffer le bruit du marteau. » Le roi me secondait de son mieux; à chaque instant , il me suppliait de frapper plus doucement et de me dépêcher : il avait peur d'être surpris par quelque indiscret dans son travail, qui dura jusqu'à la fin du jour. *■» » Lu clef fut mise dans la petite cassette de fer, et fcette cassette scellée sous une dalle à l'extrémité du % corridor. On n'avait pas besoin de clef pour fermer la serrure de l'armoire, parce que les pènes jouaient d' eux-mêmes , lorsqu'on poussait la porte de fer sur ses gonds. * j'-avais travaillé sans relâche durant huit heures : la sueur me coulait du front à larges gouttes; j'étais impatient de me reposer et j'éprouvai une défaillance parla faim, car je n'avais rien pris absolument depuis mon lever. dby Google

The text on this page is estimated to be only 21.47% accurate

GAMAIN. S59 » Je m'assis une minute dans la chambre du roi, qui me présenta lui-même un siège , en s'excusant de la peine qu'il m'avait donnée. Il me pria de vouloir bien compter avec lui deux millions en doubles louis que nous divisâmes en quatre sacs de cuir. » Tandis que , par complaisance , je me prêtais & faire ces comptes , qui ne relevaient pas de mon état de serrurier, je vis Durey transportant des liasses de papiers que je jugeai destinés à être mis dans l'armoire secrète. En effet, l'argent n'était qu'un prétexte pour détourner mon attention ; je suis certain que les papiers seuls furent cachés. » Le roi me proposa de souper au château, avant de partir, mais je refusai par un sentiment de fierté qui s'indignait à l'idée de manger peut-être avec les valets ; en outre , j'avais hâte de revoir ma femme et mes enfants. * » Je n'acceptai pas davantage l'offre qu'on me fit de me reconduire à Versailles .: je craignais la livrée du roi et je me défiais de Durey. Pourquoi m'avait-il dissimulé le véritable usage de l'armoire de fer? » Lorsque j'allais me retirer, la reine entra tout à coup par la porte masquée qui se trouvait au pied du lit du roi : elle tenait à la main une assiette chargée d'une brioche et d'un verre de vin. » Elle s'avança vers moi , qui la saluai avec étonnement , parce que Louis XVI m'avait assuré que la reine ignorait la fabrication de l'armoire. . » -r-rMon cher Gamain , me dit-elle avec la voix la plus caressante, vous avez chaud, mon ami; buvez ce verre de vin et mangez ce gâteau : cela vous sou-

Digitized by VjOOQlC

The text on this page is estimated to be only 24.55% accurate

260 PROCÈS CÉLÈBRES. tiendra du moins pour la route que vous allez faire. * Je la remerciai , tout confus de cette prévoyance pour un pauvre ouvrier comme moi, et je vidai le verre à sa santé ; elle me laissa remettre ma cravate et mon habit, que j'avais quittés pour travailler plus commodément. » La brioche restait dans l'assiette , que la reine avait déposée sur un meuble : je la glissai dans ma poche, au moment où le roi vint prendre congé de moi et m'exprimer encore sa reconnaissance. » — Je rapporterai du moins cette brioche à mes enfants, pensai-je en moi-même. » Je sortis des Tuileries, à la nuit close : il était environ huit heures du soir. » J'avais tant de hâte d'arriver à Versailles (racontait avec émotion Gamain, dont nous continuons de citer les paroles textuellement et -sans commentaires), je sentais une si vive impatience d'embrasser ma femme et mes enfants, je me pénétrais tellement de leurs inquiétudes croissantes, avec la nuit, que je n'eus pas le courage d'entrer dans un café ou chez un traiteur, pour y prendre un peu de nourriture, quoique j'en eusse grand besoin. » Je me figurais que le verre de vin, que je devais à une inexplicable prévenance de la reine , me soutiendrait pendant une marche de quatre lieues. » Je m'acheminai donc, d'un bon pas, à travers les Champs-Élysées , en longeant la chaussée du bord de l'eau, où ne passaient ni voitures ni piétons ; car, depuis que le roi avait, quitté le château de Versailles pour celui des Tuileries, et que, l'émigration avait db y Google

GAMAIX... 2*1 éclairci toutes les familles de la cour, on eût dit que Paris et Versailles étaient à une distance considérable m l'un de l'autre : les communications entre ces deux villes devenaient de plus en plus rares. » Je faisais tout bas ces remarques , en m' étonnant de la solitude qui régnait, à cette heure du soir peu avancée , sur une route naguère si fréquentée et si bruyante de carrosses. Les lanternes n'étaient pas même allumées , comme si elles ne fussent d'aucune utilité dans cet endroit désert. » Tout à coup, je fus saisi d'un malaise général, qui ne m'empêcha pas d'abord de poursuivre mon chemin; mais ces vagues, symptômes d'une indisposition subite se prononcèrent davantage par des déchirements d'estomac, par des spasmes nerveux, par des brûlements d'intestins. » J'ignorais encore ce que pouvait être une maladie dont les préliminaires s'aggravaient à chaque instant, jusqu'à ce que des souffrances inouïes me fissent tomber haletant au pied d'un arbre. » Je me crus perdu , et j'attribuai à une apoplexie le trouble extraordinaire de mes sens; je ne voyais plus, j'entendais à peine, et j'éprouvais par tout le corps un sentiment de chaleur intolérable ; d'atroces coliques, durant lesquelles je me tordais en pleurant et en criant , se déclarèrent avec une telle violence que je n'eus pas la force de me relever. » Je vis de loin passer quelques personnes, quelques voitures , mais j'eus beau appeler d'une voix plaintive , on ne vint pas à mon secours , et je me traînai à plat ventre dans la boue pour m'approcher Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 29.14% accurate

963 PROCÈS CÉLÈBRES. de la rivière , car j'avais une soif dévorante et un feu interne qui me consumait. r> Les efforts que je fis pour sortir du, borbier où . je m'étais engagé amenèrent peut-être une crise favorable : je fus soulagé , après des vomissements qui semblaient devoir causer ma mort, tant ils étaient accompagnés de nausées pénibles et de tortures intérieures. » J'avais la crainte de rendre le sang à pleine bouche, et, pour apaiser cette prétendue hémorrhagie, je me faisais de mon mouchoir une espèce de bâillon que je rejetais bientôt avec des vomissements plus douloureux. Je souffrais d'une horrible manière, comme si l'on m'arrachait le cœur et les entrailles : j'aurais voulu cesser de vivre pour cesser de souffrir. » Je poussais, par intervalles, des cris aigus, et, sans interruption, des gémissements étouffés. Une heure, # qui me parut un siècle d'enfer, s'écoula dans ces angoisses. » Enfin je me regardai comme sauvé, quand le bruit d'une voiture roulant sur la route parvint à mes oreilles. » Je recommençai de me pousser en avant avec les mains et les genoux, pour occuper le milieu de la chaussée, afin d'être écrasé ou secouru; je tremblais que cette voiture changeât de direction , car alors il m'eût fallu rester toute la nuit étendu sur le pavé , où le lendemain on m'aurait trouvé mort. » Je tâchai d'attirer l'attention et d'intéresser la pitié des personnes qui étaient dans la voiture, en me lamentant aussi haut que je pus élever la voix.

Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 25.99% accurate

GAMAIW 263 Cet expédient me réussit : à mes plaintes réitérées, un homme mit la tête à la portière, et, voyant quelque chose qui mouvait dans l'ombre, il pensa qu'un ivrogne était tombé par terre , il ordonna au cocher de retenir les chevaux , pour éviter un malheur. » En même temps, cet homme s'élança hors du fiacre , où il était seul , et vint à moi en me demandant, avec un accent qui me frappa, si j'étais blessé; mais je ne lui répondis pas , et les tranchées qui me martyrisaient redoublèrent au point que je m'évanouis dans les bras de mon sauveur. » Celui-ci avait fait descendre le cocher et apporter une lanterne de la voiture, pour examiner quels secours mon état exigeait. Il supposait que j'avais été assassiné , et, comme je ne parlais pas , il pensa que je venais d'expirer ; mais il se rassura en touchant mon pouls , qui battait toujours , quoique bien faiblement , et promena sur moi la lumière de la lanterne pour apprécier ma véritable situation. C'est de lui-même que je tiens ces détails. » Il ne m'eut pas plutôt envisagé, qu'il me reconnut pour m' avoir vu à Versailles f dans le laboratoire du roi , à l'époque où j'apprenais la serrurerie à Louis XVI. » Le hasard voulut que , dans mon infortune , je rencontraisse une personne qui m'avait quelques obligations, et qui, à ce titre, prit plus d'intérêt à ma position fâcheuse. » C'était un médecin anglais, d'un caractère assez bizarre, mais généreux et humain, ainy que l'événement le prouve. Dans un de ses voyages en France, dbv Google

The text on this page is estimated to be only 28.35% accurate

204 PROCiSS CÉLKBHES. avant la révolution de 89, il s'était adressé à moi pour visiter l'atelier de Louis XVI et voir une serrure de sûreté , d'un mécanisme ingénieux , que mon élève avait imaginée. Je m'étais prêté de bonne grâce aux désirs de cet étranger, et je lui avais même donné un verrou forgé par le roi. » Cet Anglais , comme je l'ai su depuis de sa propre bouche, s'était fixé à Paris, malgré les dangers auxquels cette résidence l'exposait, pour avoir le plaisir, disait-il , d'assister à l'enfantement d'une grande révolution. * Dès que j'eus rouvert les yeux, l'Anglais se fit connaître , et s'informa ensuite avec empressement de l'accident qui m'était arrivé. » Je ne lui dis pas de quelle façon j'avais employé ma journée aux Tuileries, mais je prétextai une fatigue excessive de travail, à la suite de laquelle j'avais été atteint de vomissements extraordinaires. » L'Anglais réfléchit un moment, tâta de nouveau mon pouls à peine sensible, considéra ma face livide, toucha ma poitrine brûlante , et me demanda froidement si je n'étais pas empoisonné. » Ce fut pour moi un éclair imprévu , dont la lueur me montra les motifs qu'on pouvait avoir de se défaire du possesseur d'un secret d'Etat. Cette idée me vint et ne me quitta plus , bien que j'eusse encore la discrétion de la renfermer en moi-même. » Je souffrais moins, mais je sentais encore une plaie vive s'étendre et brûler dans mon estomac. Je ne doutais pas des effets du poison , et je ne pus me défendre de verser des larmes , en songeant que je Digitized by VjOOQIC

GAMAIN. 2t>5 n'aurais peut-être pas la triste consolation de faire mes adieux à ma femme et à mes enfants. » Je me gardai toutefois de laisser deviner mes soupçons , et je feignis de ne pas croire à mon empoisonnement. » L'Anglais me porta. dans la voiture et enjoignit au cocher de partir au galop jusqu'à ce qu'il trouvât une boutique d'apothicaire. » J'essayai de m' opposer à cet ordre et je sollicitai, comme une grâce, d'être ramené sur-le-champ à Versailles ; mais l'Anglais, qui jugeait le péril urgent, ne tint pas compte de mes prières. » J'étais si abattu , si tourmenté par ce que je souffrais, et surtout par ce que j'avais souffert, que je ne résistai point à l'obstination de mon guide , à qui je dus la vie. » Le fiacre s'arrêta devant une boutique d'apothicairerie de la rue du Bac ; l'Anglais me laissa seul, pendant qu'il faisait préparer un élixir dont la puissance combattît l'action foudroyante du poison. Lorsque j'eus avalé ce breuvage bienfaisant, j'achevai de rejeter les substances vénéneuses que mes premiers vomissements n'avaient pas entraînées avec eux. Une heure plus tard , rien n'aurait pu me sauver. » Je recouvrai en partie l'ouïe et la vue ; le froid qui circulait déjà dans mes veines se dissipa par degrés , et l'Anglais jugea que je pouvais être transporté à+ Versailles. .» Il voulut m'y conduire lui-même, quelles que fussent les difficultés de sortir de Paris la nuit. Il parlait bien français heureusement et savait en imposer par dbv Google

The text on this page is estimated to be only 21.60% accurate

266 PROCÈS CÉLÈBRES. son sang-froid ; aussi, ne fut-il point forcé de rebrousser chemin à la barrière. » Nous arrivâmes chez moi à deux heures du matin : ma femme était dans les transes; son désespoir éclata en sanglots, lorsqu'elle me vit revenir moribond , enveloppé dans une houppelande comme dans un linceul, et déjà semblable à un cadavre. » L'Anglais raconta où et comment il m'avait rencontré. » Le médecin , M. de Lameiran , et le chirurgien , M. Voisin, furent appelés; ils accoururent presque aussitôt et constatèrent les signes non équivoques du poison. » Je fus interrogé à ce sujet et refusai de répondre. L'Anglais ne se sépara de moi qu'après avoir obtenu l'assurance que je ne périrais pas , du moins immédiatement. Cet homme bienfaisant revint souvent me voir durant ma convalescence. » MM. de Lameiran et Voisin passèrent la nuit auprès de mon lit, et les soins qu'ils me prodiguèrent, en me questionnant sur l'origine probable de mon empoisonnement , eurent un succès plus prompt qu'on ne pouvait l'attendre. a Au bout de trois jours de fièvre, de délire et de douleurs inconcevables , je triomphai du poison , mais non pas sans en subir les terribles conséquences : une paralysie presque complète qui n'a jamais été guérie tout à fait, une névralgie de la tête, et enfin une inflammation générale des organ.es digestifs, avec laquelle je suis condamné à vivre. » Non-seulement j'avais persisté à cacher ma visite dby Google

GAMAIN. 261 aux Tuileries dans la journée du 22 mai, mais encore je priai l'Anglais de ne pas ébruiter l'aventure de notre rencontre nocturne aux Champs-Élysées, et je sommai le médecin et le chirurgien de s'abstenir de toute parole indiscrete sur la nature de mon mal. » Je n'eus aucune nouvelle de Louis XVI, et, en dépit du ressentiment qui couvait dans mon âme contre les auteurs présumés de cette odieuse trahison, je n'avouai pas encore à ma femme que j'avais été empoisonné. » Mais la vérité vint le jour malgré moi, malgré mon silence. » Quelque temps après cette catastrophe, la servante, nettoyant l'habit que je portais le jour de mon accident, trouva dans les poches un mouchoir sillonné de taches noirâtres et une brioche aplatie et déformée, que plusieurs jours d'oubli avaient rendue aussi dure qu'une pierre; la servante mordit une bouchée dans ce gâteau, qu'elle jeta ensuite dans la cour. Le chien mangea cette pâtisserie et mourut; la servante, qui n'avait sucé qu'une petite parcelle de la brioche, tomba dangereusement malade. » Le chien ayant été ouvert par M. Voisin, la présence du poison ne fut pas douteuse, et une analyse chimique découvrit encore le poison dans le mouchoir, qui avait conservé les traces de mes vomissements. La brioche seule contenait assez de sublimé corrosif pour tuer dix personnes. » Enfin j'avais une certitude, enfin je connaissais l'empoisonnement, sinon les empoisonneurs ! J'étais Digitized by VjOOQIC

368 PROCES CÉLÈBRES. impatient de me venger, et je craignais de mourir auparavant. » Je demeurai perclus de tous mes membres pendant cinq mois. Ce ne fut que le 19 novembre que je me trouvai en état de venir à Paris. » » Je me transportai chez le ministre Roland, qui me reçut aussitôt sur l'annonce d'un secret important à lui révéler : je lui appris l'existence de l'armoire de fer, et je n'acceptai pas les récompenses qu'il m'offrit au nom de la Convention. Ma vengeance me suffisait. » Le lendemain, l'armoire fut découverte ; les papiers qu'elle renfermait furent déposés sur le bureau de la Convention. L'année suivante, Louis XVI et Marie-Antoinette montèrent sur l'échafaud. » Tel est le récit que Gamain a fait souvent à ses amis et même" aux personnes étrangères qu'il voyait pour la première fois. Quand on s'étonnait de son acharnement à poursuivre la mémoire de ses anciens maîtres, quand on avait l'air de douter des faits qu'il -publiait hautement, quand on lui reprochait d'avoir joué le rôle d'un vil dénonciateur, il montrait alors ses infirmités, le tic nerveux qui le défigurait, sa main droite entièrement paralysée, une de ses jambes tordue, raccourcie et privée du jeu des articulations ; il rappelait en gémissant les tourments de sa maladie de quatorze mois et l'affection chronique au prix de laquelle il avait échappé à une mort presque inévitable. Il rappelait aussi la perte de son industrie et des

Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 29.96% accurate

GAMAIN. 269 modiques ressources qu'il avait amassées par son travail; puis, il demandait s'il était quitte avec Fauteur de tant de misères, qui dureraient jusqu'à la fin de sa misérable existence, et il déclarait avec fierté que sa dénonciation ne lui avait pas rapporté d'autre profit que la satisfaction d'une vengeance secrète. Cependant Gamain ne voulait jamais s'expliquer sur l'opinion particulière qu'il avait conçue du caractère de Louis XVI, et il s'abstenait de toute réflexion à cet égard, en se renfermant dans le récit des circonstances accusatrices; il ne disait pas même : « J'ai été empoisonné par Louis XVI, » malgré le décret de la Convention, qui érigeait en fait avéré l'empoisonnement de Gamain par le monstre royal, suivant les termes du procès-verbal de la séance du 8 floréal an u. Venons maintenant aux renseignements que nous offrent le Moniteur et les Archives du royaume. Dans la séance de la Convention du 20 novembre 1792, le ministre Roland apporta plusieurs cartons de papiers découverts dans Y armoire de fer des Tuileries; il dit seulement que cette découverte intéressante était due à Y ouvrier qui avait fait l'armoire, mais il ne nomma pas Gamain. Dans l'examen de ces papiers et dans les interrogatoires de Louis XVI, le nom de Gamain ne fut pas prononcé; le président chargé de diriger le procès (Barère) fit seulement cette question à l'accusé : Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 25.80% accurate

270 PROCÈS CÉLÈBRES — Avez -vous fait construire dans une des murailles du château des Tuileries une armoire fermée d'une porte de fer, et y avez -vous renfermé des papiers? Louis XVI répondit : — Je «'en ai aucune connaissance. Et Ton passa outre. Il sembla que, de part et d'autre, on eût soin de ne pas attirer sur la scène le serrurier Ganiain , qui ne fut pas même confronté avec le malheureux roi qu'il avait trahi. Cette confrontation eût été pourtant indispensable dans une procédure régulière. Était-ce par suite d'une condition expresse des révélations de Gamain , que son nom ne figurait pas parmi ceux des témoins à charge? Était-ce, au contraire , par un sentiment de pudeur, que la Convention voulut cacher les services qu'elle recevait des traîtres ? En tout cas, on ne comprend pas le silence de Louis XVI au sujet de Gamain. Faut -il y voir de la faiblesse ou de la bonté ? Mais ses avocats connaissaient assez les armes de la défense , pour négliger celles que leur présentait le personnage du dénonciateur coinblé des bienfaits du roi qu'il avait vendu à ses ennemis. D'où vient que Gamain n'eut pas à rendre compte de sa conduite, si elle était infâme? D'où vient qu'il Louis XVI , à son tour, ne l'accusa pas d'être un méprisable agent de la calomnie? Quels avantages Gamain avait -il retirés de sa perfidie? L'avait-on payé en argent ou en promesses ? Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 22.67% accurate

GAMAIN. 271 La séance de la Convention du 8 floréal an n semble prouver que Gamain n'avait pas demandé le prix du sang, lorsqu'il livra Louis XVI à ses juges. Ce n'est que longtemps après la mort de sa victime, qu'il sollicite des secours et qu'il révèje les funestes circonstances de ce qu'il appelle son empoisonnement. Ouvrons le Moniteur. Miisset, ex-curé, fougueux démocrate, envoyé à la Convention par le département de la Vendée, prend la parole pour appuyer la pétition de Gamain. J'éprouve un profond dégoût, en citant ces déclamations, dont le ridicule tempère seul l'atrocité : « C'était peu , dit-il , pour le dernier de nos tyrans » d'avoir fait périr deux milliers de citoyens par le fer * ennemi; vous verrez, par la pétition, qu'il s'était » familiarisé avec la cruauté la plus réfléchie et qu'il » a lui-même administré le poison à un père de » famille , espérant ensevelir par là une de ses ma» œuvres perfides ; vous verrez que son âme féroce " avait adopté cette maxime , que tout est permis aux r> rois de ce qui peut faire réussir leurs criminels » projets. ^ Après ce préambule furibond, Musset lit cette pétition , qui produit dans l'Assemblée une profonde sensation de surprise et d'horreur : « François Gamain , serrurier des cabinets et du » laboratoire du ci -devant roi, et depuis trois ans 51 membre du conseil général déjà, commune, de Ver» sailles, expose que, dans les premiers jours de dby Google

The text on this page is estimated to be only 27.40% accurate

212 PROCÈS CÉLÈBRES. v mai 1792, il reçut l'ordre de se transporter à Paris, et à peine y fut-il arrivé, que Capet lui ordonna de «> pratiquer une armoire dans l'épaisseur d'un des « murs de son appartement et de la fermer d'une » porte de fer; opération qui ne fut achevée que le , » 22 du même mois. Aussitôt cet ouvrage fini, Capet¹ » apporta lui-même au citoyen Gamain un grand * verre de vin , qu'il l'engagea à boire , parce qu'effectivement il avait chaud. » Quelques heures après qu'il eut avalé ce verre N » de vin, il fut atteint d'une colique violente qui ne » se calma qu'après qu'il eut pris une ou deux cuillerées d'élixir, qui lui firent rendre tout ce qu'il » avait mangé et bu dans la journée. Il s'en est » suivi une maladie terrible qui a duré quatorze » mois, dans lesquels il en a été neuf perclus de » ses membres, sans que sa santé se soit rétablie » assez pour lui permettre de vaquer à ses affaires d'une manière à subvenir aux besoins de » sa famille. » Telle est , citoyens , la vérité des faits qu'il prend » la liberté de vous exposer ; ils sont constatés par le » certificat des officiers de santé qui ont suivi sa maladie. » Il vous observe encore que, quoiqu'il ignorât entièrement à quel usage Capet destinait cette armoire, » néanmoins il en fit la déclaration , et c'est lui qui > ' Cette circonstance, consignée dans la pétition de Gamain, diffère essentiellement du récit verbal qu'il ne cessa de faire dans la suite, et que nous avons rapporté ci-dessus page 259. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 26.72% accurate

GiUIAIM. 273 » est Fauteur de la découverte des papiers intèrès-r
» sants qu'elle renfermait. » Il attend de vous , législateurs , que vous
voudrez ». bien prononcer sur la pension qu'il espère, après » vingt-six ans
de service et les sacrifices qu'il \$ faits ; > son espoir est d'autant plus fondé
que le mauvais » état de sa santé ne lui laisse aucun moyen dosub» sistance.
» Musset reprend en ces termes : « A cette pétition est joint le certificat des
tnède» cins, qui constate le mauvais état de la pntédu » réclamant. Citoyens
, la scélératesse est commune » aux rois ; la générosité est l'apanage
const&ql des » représentants d'un peuple libre. Je demande que. la »
pétition soit renvoyée à la Commission des secours » publics et de la
liquidation, pour en faire un prompt » Rapport ; je demande qu'après ce
Rapport, les pièces » soient déposées aux Archives nationales, comme un »
monument de l'atrocité des tyrans, et insérées au » Bulletin, afin que ceux
qui croyaient que Çapet ne » faisait de mal que parce qu'il était entouré de »
malveillants , sachent que le crime était dans son » cœur. » Le procès-verbal
de la séance , conservé aux Archives, est beaucoup moins détaillé, bien que
plus énergique d'expressions , et Musset n'est pas même désigné comme
auteur de la motion qui fut adoptée aussitôt. Dix jours après , le 28 floréal ,
Peyssard , ex-garde du corps, député de la Dordogne, ardent partisan des
idées de Robespierre , lut son Rapport sur la pé' 18 Digitized byVjOOQlC

The text on this page is estimated to be only 17.53% accurate

014 PROCÈS CÉLÈBRES. ttition ; c'est encore la même logomachie révolutionnaire qui excite l'indignation et la pitié de tout homme probe et sensé. u Vous avez chargé vos Comités des secours et de la » liquidation de vous faire un rapport sur la pétition * du citoyen François Gamain, serrurier de Versailles; n je viens en leur nom remplir l'obligation que vous » leur avez imposée. » C'est à la tribune de la Liberté, que doivent reten* tir les crimes des oppresseurs do genre humain. * Pour peindre un roi dans toute sa laideur, je n'aurai » recours ni à l'histoire ancienne ni aux longues hor» reurs dont la monarchie que vous avez brisée offre » l'enchaînement désastreux ; j'en saisirai seulement » le dernier anneau. Je nommerai Louis XVI : ce mot » renferme tous les forfaits; -il rappelle un prodige » de scélératesse et de perfidie. » A peine il sortait de l'enfance qu'on vit se développer en lui le germe de cette féroce perversité qui * caractérise un despote; ses premiers jeux furent des » jeux de sang , et sa brutalité croissant avec son âge, * il se délectait à l'assouvir sur tous les animaux » qu'il rencontrait. On sait tout le parti qu'il a tiré » d'un si bel apprentissage ; on sait combien les pages * de la Révolution ont été rougies du sang versé par » ses mains homicides; mais on avait ignoré le dernier y> période de sa barbarie. » On le connaissait cruel, traître , assassin î l'objet de ce Rapport est de le montrer à la France entière, » présentant de sang-froid un verre de tin empoi» sonné à un malheureux artiste qu'il venait d'em* Digitized by VjOOQlC »

The text on this page is estimated to be only 23.16% accurate

GAMAIN. 275 » ployer à la construction d'une armoire destinée à
' » receler les complots de la tyrannie. » Vous penseriez peut-être que ce
monstre avait » jeté les yeux sur une victime inconnue : c'est un » homme
de confiance , c'est un père de famille, qu'il » assassine avec un air d'intérêt
et de bienveillance. s Êtres affreux qui récompensez ainsi ceux qui vous »
servent, quel cas faites-vous donc du reste de» » hommes? Quel sort leur est
réservé par vos caprices ? » La France le sait ; elle a donné l'exemple à la
terre, » et la terre sera bientôt déroyalisée. » Un vomitif violent conserve
Gamain à sa famille ; » son premier soin est d'indiquer la fameuse armoire t
» Il a rempli son devoir. Aujourd'hui, perclus de tous » ses membres par
l'effet du poison royal, il de» » mande aux fondateurs de la République les
moyens » de soutenir sa douloureuse existence. * C'est de la tribune d'où est
parti l'arrêt de mort » du tyran, que doivent partir aussi les remèdes aux »
malheureux qu'il a faits , les soulagements des vic» times de son atrocité. »
Voici le projet de décret que voa Comités m'ont » chargé de vous présenter ;
» Article lfer. Français tiatnaiti > empoisonné par »' Louis Capet, le 22 mai
1702 (vieux style), jouira » d'une pension annuelle et Viagère de la somme
de » 1,200 livres, à compter du jour de Tempoison» nement. h Article 2. Le
présent décret sera inséré au Bulle» tin de correspondance. » Digitized by
VjOOQlC

The text on this page is estimated to be only 26.85% accurate

2-tf PROCES CELEBRES. Ce décret fut adopté par acclamation et inséré au Bulletin , niais sans aucune des pièces qui l'avaient motivé. Ces pièces ont sans doute été anéanties, car elles ne se trouvent plus aux Archives avec le procès-verbal de la séance du 8 floréal et le Rapport de Peyssard. La pétition de Gamain est restée, dit-on, dans les papiers du Comité de liquidation, lesquels seraient passés au Ministère des finances. Les certificats des médecins et de la commune de Versailles sont perdus, ainsi que l'enquête ordonnée par le Comité des secours publics. Nous avons fait de vaines tentatives pour remonter à la source de ces pièces curieuses qui appartenaient à T histoire. Tout ce qui se trouve aux Archives sur cette affaire (Section législative, c. II, f° 27, n° 1074) est imprimé. Ce ne sont, comme on Ta vu, que des déclamations boursouflées et stupides , où le fait principal est à peine mentionné. Nous savons que ce singulier épisode de notre Révolution éveilla aussi, il y a quelques années, la curiosité d'un étranger de distinction, qui fut bientôt découragé dans ses recherches par les entraves de tout genre qu'on lui suscita. Il est certain que ce fait contemporain a toujours été entouré de mystère et de réticences , que rien ne justifie depuis que la censure a été abolie par la Charte de 1830. L'administration des Archives du royaume, quoique Digitized by VjOOQIC

GAMAIN. 277 confiée au respectable M. Daunou¹, témoigne une invincible répugnance à communiquer des pièces qui sont pourtant imprimées , et ce n'est qu'après avoir combattu une foule de difficultés morales et matérielles , qu'on parvient à savoir que les Originaux de cette ténébreuse affaire n'existent pas. aux Archives. Peut-être ont-ils été mis à l'index par la Restauration. Quoi qu'il en soit, on croirait que le Gouvernement a pris lui-même des mesures pour perpétuer l'oubli où cet épisode de la Révolution est tombé depuis 1794. Le volume du Moniteur qui contient la motion de Musset et le Rapport de Peyssard a été enlevé de la Bibliothèque royale! Telle est l'épaisseur du voile qui couvre l'accusation posthume qui fut portée contre l'infortuné Louis XVI, que l'Histoire l'enregistre aujourd'hui comme un fait nouveau. Pas une biographie générale ou spéciale , hormis celle de Prudhomme, n'a évoqué le souvenir de François Gamain. L'avocat Roussel est le seul écrivain qui ait légèrement réfuté Y audacieuse accusation portée par tin scélérat; mais le Château des Tuileries, publié en 1802, ne peut passer pour un ouvrage iraparjtial, bien qu'il soit rempli de précieux détails qui/ se sentent plus ou moins de l'esprit royaliste de l'auteur. J'interpelle donc l'Histoire, et je la somme de prononcer en présence de deux victimes et de deux tombes. 1 Coci fut écrit en 1836. db by Google

The text on this page is estimated to be only 20.61% accurate

f18 PROCÈS CÉLÈBRES. Quant à moi, en attendant des preuves écrites et verbales, je résume ainsi les inductions que j'ai tirées du récit et de la pétition de Gamain : « Louis XVI était* il coupable d'un empoisonnement? — Non. » Et la reine? — Non. n Gamain a-t-il réellement été empoisonné? — » Oui. » 1S36. Digitized by VjOOQLC

MARAT. Digitized by VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 25.67% accurate

Digitized by VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 29.60% accurate

MARAT. Voici une enquête philosophique qui ne sera pas inutile, lorsque l'Histoire fera comparaître à son tribunaux grand coupable, ce monstre hideux, ce fou terrible, Jean-Paul Marat. Il y a quelques années à peine, Marat n'était pas tout à fait mort sous le poignard de Charlotte Corday, puisque sa sœur, Albertine Marat, vivait encore à Paris, fidèle héritière des idées et des doctrines de l'Ami du Peuple. Mademoiselle Marat semblait avoir recueilli en elle-même l'âme forte et passionnée de son frère, qu'elle pleurait sans cesse, comme si elle ne l'eût perdu que de la veille. C'était une républicaine inflexible, que l'âge n'avait pas refroidie, que les événements n'avaient pas changée; vainement le Directoire, le Consulat, l'Empire, la Restauration et même la Révolution de juillet 1830 étaient venus successivement bouleverser ou métamorphoser la face du monde : elle n'y avait Digitized by VjOOQIC

282 PROCÈS CÉLÈBRES. pas pris garde, semblable à une somnambule qui poursuit son rêve sans tenir compte des objets extérieurs, et qu'on n'éveille pas en sursaut, de peur de la voir tomber foudroyée : elle rêvait donc que l'esprit de 93 planait autour d'elle et que Marat veillait toujours sur son peuple. Rien ne saurait rendre l'impression profonde et presque douloureuse qu'on éprouvait à entendre les prédications démagogiques de cette prêtresse de notre grande Révolution , et surtout l'éternelle oraison funèbre de son héros, de son dieu, de ce Marat qu'on ne nomme pas sans horreur et sans effroi . Il faut l'avouer, elle ne nous montrait pas Marat tel que nous le connaissons , tel que l'histoire nous l'a couvert de boue et de sang; elle en faisait un être exclusivement vertueux , animé des plus purs sentiments de patriotisme , bon et généreux , que saisis-je! simple et candide, un véritable philosophe enfin , qui avait mission de régénérer le monde , ou du moins la France. On comprenait, à ce panégyrique prononcé avec une conviction solennelle , que le fanatisme sansculotte avait pu comparer Marat à Jésus-Christ, l'Évangile au journal de Y Ami du Peuple, et composer une prière adressée sans doute à la guillotine, et commençant ainsi • 0 sacré cœur de Jésus, 6 sacré cœur de Marat! Cette vieille femme , à la physionomie dure et sévère, au regard fier et inspiré, à la parole ardente et audacieuse, survivait donc à son frère, d'effroyable mémoire , pour lui décerner une espèce de culte , Digitized by VjOOQLC

MARAT. 383 pour lui refaire un panthéon dans la pauvre demeure où elle s'était retirée avec les reliques de celui qu'elle appelait hautement le martyr de la liberté, avec les livres, les papiers et les manuscrits de Jean-Paul Marat. Bien des hommes curieux de s'instruire du passé , bien des esprits préoccupés de l'étude de cette Révolution si pleine de mystères , bien des vieillards qui avaient vu, bien des jeunes gens qui n'avaient fait que lire , allèrent alors interroger les souvenirs de la sœur de Marat, et s'en retournèrent émus ou étonnés, n'osant porter un jugement de réprobation ou d'absolution sur les actes , sur le caractère de cet étrange Ami du Peuple. Parmi ceux qui aimaient à remonter, pour ainsi dire , à la source de la Révolution , et qui se trouvaient quelquefois réunis chez mademoiselle Marat, nous citerons seulement : un penseur , un publiciste de grand mérite, M. Haureau, le savant et judicieux auteur de Y Histoire littéraire du Maine; un littérateur ingénieux , M. de La Bédollière ; . un poète , M. Esquiros ; un témoin éclairé et impartial des faits et gestes de la République et de ses enfants , M. le colonel Maurin , bien connu par la précieuse collection révolutionnaire qu'il ramasse depuis quarante ans ; un écrivain distingué de l'école sentimentale de Bernardin de Saint-Pierre , M. Aimé Martin , cet excellent homme qui vient de s'éteindre immortalisé par l'adieu de Lamartine. Aimé Martin était un esprit doux , tendre et honnête : il n'avait jamais tourné les yeux vers la période révolutionnaire, que pour en détester les agents et dby Google

284 PROCÈS CÉLÈBRES. que pour en plaindre les victimes. Le nom de Marat lui inspirait un invincible dégoût. Eh bien ! il surmontait ce dégoût , il le cachait même sous un air froid et poli, quand il se rendait chez la sœur du monstre, comme il le désignait avec une énergique indignation. Qu'allait-il donc faire dans cette maison? Aimé Martin était, avant tout, bibliophile, autographophile, amateur et collecteur de livres et d'autographes. Or, c'était aux manuscrits de Marat qu'il en voulait, et, un jour (il fallut sans doute qu'Albertine eût bien faim, pour vendre la dépouille littéraire de son frère) il emporta sous son bras le volume autographe qui l'empêchait de dormir depuis qu'il en avait appris l'existence; un roman inédit, un roman de cœur, inventé, pensé, écrit par Marat: Les Aventures du jeune comte Potowsky. Une fois légitime possesseur de ce singulier trésor, Aimé Martin se dispensa de fréquenter le petit club d'Albertine , qui mourut, peu de temps après, on distribuant les papiers du Sacré-Cœur de Marat. Allez visiter l'intéressante collection du vénérable colonel Maurin, et vous y verrez les épreuves de journal que Marat corrigeait dans son bain lorsqu'il fut frappé par Charlotte Corday : ces épreuves ont été teintes de son sang ; vous y verrez les couronnes civiques que le peuple décerna plus d'une fois à son défenseur ; vous y verrez les portraits et les bustes qui furent un moment les idoles de la nation. Quant au roman de Marat, recueil de 240 pages écrites de sa plus jolie écriture , avec ses fautes

MARAT. 285 thographe ordinaires, il fut revêtu d'une charmante reliure janséniste en maroquin noir par un habile artiste, Niédrcc ou Bauzonnet, et il demeura caché dans la bibliothèque d'Aimé Martin jusqu'à sa mort. C'est dans cette bibliothèque que nous sommes allés le chercher pour le mettre en lumière. Aimé Martin s'était toujours refusé à publier cet ouvrage , remarquable à différents titres , malgré nos instances : il nous permit , toutefois , de l'examiner, et nous en signala même les passages les plus singuliers. Il voulait, disait-il, avoir seul le privilège de connaître , de conserver le véritable Marat , Marat philosophe, Marat sentimental, Marat écrivain, Marat romancier. — Il y a eu deux Marat , nous disait-il avec cette originalité de causerie fine et spirituelle qu'on se plaisait tant à écouter chez lui, comme chez Charles Nodier : le Marat que tout le monde sait , l'affreux , l'exécrable pourvoyeur de la guillotine , qui demandait cinq cent mille têtes pour orner son autel de la patrie, je n'en parlerai pas; je voudrais croire, pour l'honneur de l'humanité, qu'un pareil scélérat n'a jamais vécu; mais l'autre Marat, dont personne aujourd'hui ne soupçonne l'existence , celui qui fut l'élève et l'admirateur de Jean-Jacques Rousseau ; l'ami de la Nature , ce qui vaut mieux que d'être à sa façon Y Ami du Peuple; le savant auteur de plusieurs découvertes , dignes de Newton , dans la chimie et la physique ; l'écrivain énergique et coloré , qui a fait un livre de philosophie digne du philosophe de Genève. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 29.46% accurate

280 PROCÈS CELEBRES. — Et c'est Marat qui a fait tout cela? interrompis-je. J'avouerai n'avoir rien lu de lui, excepté quelques abominables citations de son journal. — Le journal du second Marat? Mais le premier n'a écrit que des ouvrages scientifiques, philosophiques et littéraires ; le premier était médecin des gardes du corps du comte d'Artois ; il mourut , ou plutôt il disparut, à la fin de l'année 1789, pour faire place à son odieux homonyme. — Je les ai beaucoup connus l'un et l'autre! reprit Nodier, qui se trouvait là , et qui avait la manie de se faire contemporain de tous les acteurs de la' Révolution , qu'il ne vit pas même passer devant son berceau. Mais il me semble que le bourreau devait être fils du médecin, et que celui-ci, en coupant

The text on this page is estimated to be only 26.50% accurate

MA RAT. 287 l'électricité, le philosophe qui t'a appris ce que c'est que l'homme ; eh bien , tu accepteras avec épouvante le vampire qui boira le meilleur de ton sang ! » -- Je ne me suis pas encore rendu compte, dit Charles Nodier, de la transformation du royaliste en démagogue. furieux, de l'élève de Rousseau en séide de Danton; il y a entre ces deux personnages une solution de continuité immense que je voudrais m'expliquer. — Dites - moi seulement, répliquai -je , vous qui avez connu le premier Marat, s'il était aussi laid, aussi repoussant que le second. — Il n'était pas laid , puisqu'il . était aimé et amoureux, objecta Nodier. — Marat a été aimé par une femme! m'écriai -je. — Assurément, dit Aimé Martin; celui qui a répandu son cœur dans ce roman était inspiré par une passion véritable , comme Rousseau composant la Nouvelle Héloïse. — Voilà de quoi réhabiliter Marat, repris -je; malheureusement on n'y croira pas. — Oui , si le manuscrit autographe n'était pas là \ si l'on n'avait pas d'ailleurs le traité De F Homme, rempli de tableaux voluptueux et d'images gracieuses. — En vérité , vous me donpez goût à étudier votre Marat, et s'il se peut faire, nous lui rendrons la place qui lui appartient parmi les philosophes et lès écrivains français. Je me mis à l'œuvre , et je commençai par lire le roman posthume que me confia Aimé Martin; je crus relire la Nouvelle Héloïse et , par intervalles , à Digitized by VjOOQlC

288 PROCÈS CÉLÈBRES. ma grande surprise, les Amours ffu chevalier de Faubias. Je compris alors comment Marat, après sa métempsy cose, gardait tant de haine contre Louvet : c'était sans doute jalousie de métier. Je fus donc amené sans répugnance à rechercher et à lire tous les ouvrages du premier Marat, et j'y trouvai, comme Aimé Martin me F avait annoncé, le savant profond et hardi , le philosophe sagace et intelligent , le moraliste sensible et passionné , l'écrivain pittoresque , assez élégant mais peu correct ; enffn , ce que Nodier ni Aimé Martin n'eussent pas reconnu, le législateur sage et humain. Ce sont ces , découvertes assez inattendues que je voudrais démontrer au plus incrédule, en publiant pour la première fois ce roman inédit , qui , quoique signé par Marat , ne serait peut-être pas désavoué par Fauteur de la Nouvelle Héloïse. 4* a jeunesse de Marat s'est passée dans l'étude et la méditation. « Il paraît, dit Fabre d'Églantine dans le Portrait de Marat, que les premières années de sa vie se sont écoulées à la campagne ou dans les lieux simples et retirés : c'est là que la bonté de son naturel s'était développée et consolidée par l'aspect de la Nature et des hommes les plus rapprochés d'elle , et par l'influence d'un état de mœurs simples et paisibles. » Il était né, comme Jean-Jacques, au pied des Alpes, à Baudry, petit village de la principauté de Neufchâtel, et, avant d'étudier l'homme, il avait étudié la Nature. Digitized by VjOOQlC

The text on this page is estimated to be only 28.49% accurate

MARAT. 389 , Ses ouvrages sont tout parsemés de descriptions champêtres , qui ne feraient pas mauvais effet dans Emile ou dans les Promenades d'un Penseur solitaire; par exemple : « A la vue d'une belle campagne, dont le soleil nuance l'émail de ses rayons changeants , à la fin d'une journée sereine, on ressent un plaisir secret qu'on goûte rarement ailleurs. La verdure de la prairie , le doux parfum des fleurs , le chant harmonieux des oiseaux et la fraîche haleine des zéphyrus portent insensiblement la gaieté dans F âme : on sent couler une douce paix dans le cœur ; on éprouve une espèce d'enchantement involontaire auquel presque personne ne résiste. Autant la vue d'un charmant séjour est propre à nous inspirer la joie , autant la vue d'un affreux désert est propre à nous inspirer la tristesse. Des plaines sans gazon et sans fleurs , des arbres desséchés ou couverts d'un sombre feuillage, des masses énormes de rochers dépouillés de verdure et noircis , par le temps , le bruit des torrents qui se précipitent avec fracas du haut des montagnes , mêlé au croassement des corbeaux et aux cris lugubres des aigles , objets affreux qui font passer la tristesse dans l'âme par tous les sens ! » Le Marat qui a tracé ce tableau agreste , dans le traité De l'Homme, liv. ni, est-il bien le même que ce Marat qui, après avoir dit dans son Appel à la Nation en 1790 î « Quelques têtes abattues a propos arrêtent pour longtemps les ennemis publics! » et dans son placard Cen est fait de nous : « Cinq à six cents têtes abattues vous auraient assuré repos ,

li19 Digitized by CjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 27.18% accurate

290 TROGKS CELEBRES. bclé et boiibeur! » demandait cinq cent mille lèïcs, deux ans plus tard? 11 aimait les fleurs , les ruisseaux , les zéphyr s au souffle lascif, ce bon M. Marat, médecin des gardes du corps de Monsieur. « Personne plus que moi n'abhorre l'effusion du sang, s'éc rie Y Ami du Peuple dans son adresse Aux Patriotes français , placardée dans Paris le 10 août 1792; mais, pour empêcher qu'on en fasse verser à flots, je vous presse d'en verser quelques gouttes ! » Saint- Lambert et Roucher, dans leurs poèmes, Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre, dans leurs ouvrages moraux, Gessner et Florian, dans leurs idylles, nous ont répété cent fois que l'homme vertueux était l'amant de la Nature. Ils avaient compté sans Marat, Y Ami du Peuple. Celui-ci aimait tant la Nature , qu'il se regardait comme le plus vertueux des Genevois : % Je respecte la vérité, j'adore la justice, et je ne veux que le bien! » s'éc riait-il dans son Appel à la Nation; il avait conscience de sa vertu, puisqu'il en parlait à chaque instant : « Que l'homme honnête qui a quelque reproche à me faire se montre, écrivait-il dans sa Dénonciation au tribunal du public contre Necker, et si jamais j'ai manqué aux lois de la plus austère vertu, je le prie de publier les preuves de mon déshonneur! » Cette vertu n'allait pas jusqu'à lui défendre d'employer la sensibilité de son cœur , peut-être même la sensualité de son organisation , avant que la politique en eût fait un iidèle époux, sinon une statue de marbre. dby Google

The text on this page is estimated to be only 29.84% accurate

MARAT. 291 Le citoyen Bail in vaille* la sévérité des mœurs de Marat, dans l'oraison funèbre qu'il lui consacra sous le titre de : Marat, du séjour des immortels, aux Français! . Mais J. M. Henriquez, dans la Dépanthéonisation de Marat, patron des hommes de sang et des terroristes, publiée , il est vrai, après Le 9 thermidor, ne craint pas de nous représenter Marat comme un libertin : « Marat, adonné au plus crapuleux libertinage, avait pour déesse une de ces femmes vendeuses de voluptés, et qu'une loi sage ne peut avouer pour épouse légitime, sans autoriser la subversion du corps social... Est-il vrai que Marat ait été marié? Est-il mort dans le concubinage? S'il était marié, que d'outrages faits à la foi conjugale! » Marat n'était pas marié , mais il avait une maîtresse qui vivait maritalement avec lui à l'époque de son assassinat. Cette audacieuse maîtresse , que Marat ne s'est pas contenté de peindre en buste dans le roman des Aventures du jeune comte Potowsky, était devenue ce que deviennent toutes choses en vieillissant, décrépite et enlaidie ; elle n'en était que plus attachée à Marat , qu'elle admirait autant qu'elle l'avait aimé , et dont elle osait quelquefois s'approprier le redoutable nom. Ce fut en signant femme Marat,, qu'elle écrivit au baron de B... (Besenval), qui avait pris la défense de Necker , dénoncé par Marat au tribunal du public : u On peut vous mettre au nombre de ces petits roDigitized by VjOOQIC

292 PROCÈS CÉLÈBRES. . quets qui, ne pouvant plus aboyer par vieillesse, toussent , toussent , pour donner des preuves de leur existence. » Le baron répondit en baron , très-poliment , en se félicitant de ce que son petit livre lui avait valu l'honneur de recevoir une lettre de madame Marat. Il ajouta pourtant en post-scriptum : « Quelques-uns de mes amis m'ont voulu soutenir que M. Marat n'était point marié... Qu'il ait une femme à lui ou à un autre, qui ait le droit de prendre son nom, ou qui ne fasse qu'en emprunter le droit, cela m'est égal. » Cette femme , qui écrivait par la petite poste à un baron, ne savait pas lire, si l'on en croit Vincent Formaleoni, canonnier de Paris, auteur anonyme d'un Eloge de Jean-Paul Marat. Ce Vincent Formaleoni nous apprend que Marat , décrété d'accusation et de prise de corps , poursuivi par les gardes nationaux du général Lafayette, ne dut sa liberté et son salut qu'au dévouement d'une femme généreuse et sensible. Est-ce la même qui s'intitula veuve Marat, quand Y Ami du Peuple ne fut plus là pour l'envelopper d'ombre et de mystère , et qui obtint , sous ce titre , une pension civique qu'elle dut moins à ses droits qu'à la munificence de l'Assemblée nationale? « Enthousiaste de la liberté, dit Formaleoni, la femme forte avait conçu la plus haute idée des vertus de Marat. Une noble passion succéda aux sentiments de l'estime... L'hospitalité et l'amour furent assez ingénieux pour dérober Jean-Paul Marat aux poursuites de ses persécuteurs. » dbby Google

MARAT. 293 On m'assure que Y amour et Y hospitalité représentent deux femmes qui étaient d'intelligence pour sauver Marat : mademoiselle Fleury, du Théâtre-Français, sous le nom de l'Hospitalité, et l'héroïne du roman ^ sous le nom de F Amour. L'Amour hérita de l'imprimerie et des manuscrits de Ma*rat, qui ne lui laissa d'ailleurs qu'un assignat de vingt-cinq sous, comme le déclara fièrement Albertine Marat , dans sa Eéponse aux détracteurs de l'Ami du Peuple, où elle avouait que son frère avait été « obligé , pour exister , à accepter les sacrifices qu'a faits pour lui sa compagne. » Compagne, maîtresse ou veuve, elle fut d'accord avec mademoiselle Marat pour publier les œuvres politiques de Y Ami du Peuple : cette * édition devait former quinze volumes in-8°, y compris un ouvrage posthume, intitulé : l'Ecole du citoyen. Le prospectus parut seul , annonçant, qu'on s'abon- * nait chez la citoyenne veuve Marat, rue Marat, n° 30, au prix de cinq livres par volume de 480 pages; mais, dès que le premier volume fut mis sous presse, Robespierre fit saisir, dit-on , le matériel de l'imprimerie , et arrêta la publication comme dangereuse à son parti. Ce prospectus est le dernier signe de vie qu'ait donné cette veuve Marat, qui s'était enfermée avec lui dans le souterrain fameux* « où la pudeur serait superflue » , selon l'auteur du Panégyrique de Marat, imprimé en l'an m ; cet auteur malicieux a prétendu que Charlotte Corday avait puni Marat de ses insolentes privautés, Marat qui allait « sautillant de Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 23.38% accurate

2fM PROCÈS CÉLÈBRES. nymphe en nymphe, et qui aimait à nager dans des torrents de délices. » La veuve, que plus d'un historien du temps a traitée de mégère, eut Pair, en effet, de satisfaire un sentiment personnel de jalousie, lorsqu'elle se jeta sur Charlotte Corday et la meurtrit de coups en vernissant contre elle mille sales injures. * Quoi qu'il en soit, Marat avait connu l'amour; son livre De l'Homme en parle avec trop de science, pour que ce soit seulement le résultat de la réflexion et du ouï-dire; il y revient si souvent dans le cours de cet ouvrage, qu'il s'excuse de tirer ainsi ses exemples de l'amour (t. II, p. 374) : « Que les critiques me montrent donc, s'écrie-t-il, une autre passion tenant au physique, qui puisse fournir un tableau supérieur portable! » On ne supporterait pas maintenant les différents tableaux que lui fournit cette passion peinte d'après nature. C'est lui, toujours lui qui se pose en scène; ici, il fait un tendre aveu : « Lorsque vous pressez une maîtresse pudique de vous ouvrir son cœur, quoique soumise à regret aux leçons de sa mère, n'attendez pas néanmoins qu'elle vous avoue ses vrais sentiments; c'est toujours de l'amitié qu'elle a pour vous, mais quand, lassée d'une longue et pénible résistance, cette fille dissimulée laisse enfin triompher son heureux amant... » Là, il est séparé de ce qu'il aime : « L'amant malheureux, éloigné de sa maîtresse chérie, promène languissamment ses regards autour de lui; sans cesse dbv Google

M A RAT. 295 occupé de cette chère image, il ne prend aucun intérêt à tout le reste ; dans sa douce mélancolie , il recherche la retraite , la solitude , le silence des bois... » Plus loin, il est inhumain à l'égard d'une belle, qui se meurt d'amour pour lui : « Après les fureurs d'une passion irritée, son âme succombe à ses maux; un feu interne la consume, et la tient sans cesse éveillée; bientôt ses forces l'abandonnent... Déjà le lustre de ses beaux yeux est éteint... » Ailleurs, enfin, il s'écrie comme Bertin l'élégiaque : Elle est à moi! et il chante un hymne à l'amour vainqueur : « L'amour élève le poulx, enflamme l'œil , animé le teint , embellit la face , donne la vie à ses traits et la grâce à tous ses mouvements. » Oui, l'amour embellissait la face de Marat. a Ses traits étaient hideux , dit le rédacteur de son article dans la Biographie universelle; « Sa laideur affreuse, dit l'auteur de spn Panégyrique cité plus haut, coopère prodigieusement à ses triomphes. On voit avec étonnement en lui tous les magots de la Chine avec désavantage. Sa physionomie offre à l'œil surpris des traits confondus de l'hyène, du furet, du singe et du crapaud. » Nous avons vu la "toile , admirable d'horreur, "où David l'a peint mort dans sa baignoire , et nous doutons que la laideur humaine puisse aller au delà ; mais ce Marat tombant sous le couteau qui ne lui donna pas le temps de mourir de la maladie qu'il combattait en vain depuis trois ans (« il avait, dit Henriquez, le cerveau exalté par certaines pilules dans lesquelles Digitized by VjOOQlC

The text on this page is estimated to be only 27.51% accurate

296 PROCÈS CÉLÈBRES. il entre certaine dose de mercure »), ce Marat n'était plus Marat amoureux, philosophe et romancier. Fabre d'Eglantine, du moins, en a tracé un portrait moins horrible et plus ressemblant : « Il était de la plus petite stature ; à peine avait-il cinq pieds de haut. Il était néanmoins taillé en force , sans être gros ni gras ; il avait les épaules et l'estomac larges , le ventre mince , les cuisses courtes et écartées , les jambes cambrées , les bras forts , et il les agitait avec vigueur et grâce. Sur un col assez court il portait une tête d'un caractère très-prononcé : il avait le visage large et osseux , le nez aquilin , épaté et même écrasé ; le dessous du nez proéminent et avancé ; la bouche moyenne et souvent crispée dans l'un de ses coins par une contraction fréquente ; les lèvres minces ; le front grand ; les yeux de couleur gris-jaune , spirituels, vifs, perçants, sereins, naturellement doux, même gracieux, et d'un regard assuré ; le sourcil rare, le teint plombé et flétri, la barbe noire, les cheveux bruns et négligés. » Ne voilà-t-il pas la laideur de Marat presque réhabilitée ? Il était loin de se croire laid , puisqu'il savait sa physionomie expressive : • u Dans les passions , dit-il , la face de l'homme devient un tableau vivant où chaque mouvement de l'âme est rendu avec force et délicatesse. » U savait aussi que ses yeux gris-jaune n'étaient pas sans pouvoir sur le beau sexe, ce qui lui faisait penser que l'œil est de toutes les parties du visage celle qui contribue le plus à la beauté ou à l'exprès

Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 29.59% accurate

MARAT. 297 sion. « C'est dans cet organe admirable, dit-il, que j'âme se peint principalement ; il en exprime les émotions les plus tumultueuses et les sentiments les plus doux. » Il se flattait donc que son âme lui gagnerait les cœurs que sa figure eût pu lui aliéner. L'âme de Marat ! Il ne badinait pas là-dessus , il proclamait hautement l'immortalité de Y âme, et dès le début de son livre De l'Homme, il avait averti les lecteurs qui se trouveraient en désaccord avec lui sur cette question, qu'il n'écrivait pas pour eux. Il était si bien persuadé de l'existence de l'âme, qu'il en avait fixé le siège dans les méninges ou tuniques du cerveau. < Voltaire le plaisanta sur la place préfixe qu'il donnait à l'âme, en l'appelant le maréchal des logis de S. A. S. l'Ame; mais les découvertes récentes de la physiologie ont prouvé que le logement n'était pas mal trouvé , et que Marat aurait dû y mettre le principe de la vie plutôt que l'âme, pour parler en anatomiste. On voit que dès lors, dès l'année 1775, il s'était occupé de la décapitation ,. sans prévoir les effets de la guillotine : « L'âme n'a plus de puissance sur le corps, dit-il, une fois que la tête en est séparée. » (T.I,p.92.) Dans cet ouvrage si neuf et si extraordinaire , imprimé en 1775 chez le libraire-éditeur de Rousseau, Marc-Michel Rey , à Amsterdam , on sent déjà Marat qui perce , ou plutôt on pressent ce qu'il est capable de devenir sous l'influence des événements. Le chapitre sur la Pitié, où il réfute un prétendu

Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 29.04% accurate

Î9g PROCÈS CÉLÈBRES. paradoxe de Voltaire, est une révélation menaçante du Marat sanguinaire, caché dans la peau du philosophe : « Il est aisé de se convaincre que la Nature n'a pas fait l'homme compatissant... La pitié est un sentiment factice, acquis dans la société. Ce sentiment naît de l'idée de la douleur et des rapports de forme avec les êtres sensibles... La pitié n'est autre chose que notre sensibilité tournée par la pensée vers ceux auxquels nous nous identifions...: N'entretenez jamais l'homme d'idées de bonté , de douceur , de bienfaisance , et il méconnaîtra toute sa vie jusqu'au nom de pitié... Ainsi, longtemps frappée du même spectacle, l'âme n'en sent plus l'impression; elle s'endurcit à l'aspect des misères humaines ; elle s'accoutume à voir souffrir, et elle devient impitoyable, i) Telle devint l'âme de Marat, quoique Fabre d'Eglantine fasse l'éloge de sa bonhomie naturelle : « Il avait plus que de la bonhomie, dit-il. L'une des bases de son caractère était cette pudeur ineffaçable, qu'engendrent et nourrissent toujours dans une âme honnête la simplicité , l'amour du vrai , le sentiment du beau et du bon. » Marat avait dit lui-même, dans son livre De l'Homme : « N'est-ce pas l'amour du beau et de l'honnête, qui devient au cœur du sage une source inaltérable de sentiments délicieux, et lui fait éprouver au milieu des alarmes cette douce paix que l'infortune ne peut troubler? » Le conventionnel Boilcau , qui osa monter à la tribune pour accuser • Marat , en disant : * Voici ce dby Google

The text on this page is estimated to be only 27.71% accurate

MARAT. 200 que ce tigre a écrit avec ses griffes de sang ! » eût été bien surpris à la lecture du traité sur l'Homme. Dans ce traité , Ma rat se passionne pour les sentiments élevés, pour les passions factices de l'imagination , pour l'amour de la gloire , pour, l'amour de la patrie : « Les âmes passionnées de la gloire, dit-il, aiment l'estime pour l'estime, et la fumée de la réputation pour elle-même. » ce C'est l'amour de la patrie, dit-il plus loin, qui porta les Posthumius, les Gurtius, les Décii, à se dévouer pour elle; c'est lui qui, dans Aristide, ce héros pacifique et juste, donna l'exemple de la modération la plus rare, lui fit respecter la liberté de ses ingrats concitoyens , avec la puissance de les opprimer; vivre en homme privé, pouvant commander en maître; suivre constamment les lois de l'austère vertu et conserver pendant le cours de sa longue vie son âme innocente et pure; c'est lui qui produisit l'incorruptible vœu de Caton !....» Ma rat déifiait déjà les héros des républiques grecque et romaine. Cependant, on peut supposer que Marat se fût borné à des travaux de science et de philosophie , si ces travaux lui avaient rapporté l'honneur et le profit qu'ils méritaient, si les académies ne s'étaient coalisées , en quelque sorte , pour tenir ses découvertes sous le boisseau , si Voltaire et les encyclopédistes n'avaient pas foudroyé de leurs dédains le livre De l'Homme, Imprudent Marat, qui avait osé, dans son discours préliminaire , énumérer les philosophes phystoloDigitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 29.34% accurate

900 PROCÈS CÉLÈBRES. gistes sans nommer Voltaire , et qui ne F avait nommé dans son ouvrage que pour l'accuser de légèreté et d'inconséquence ! Voltaire , âgé alors de plus de 82 ans , se fit journaliste pour répondre à cet adversaire , qu'il invitait à se consacrer à ses malades plutôt qu'à la philosophie. Voltaire n'eut pas de peine à mettre l'auteur hors de combat et son livre hors de cause. Ce livre, qui devait placer Marat entre Lecal et Cabanis , tomba du ridicule dans l'oubli . Marat n'osa plus s'essayer dans le genre philosophique ; il ne publia pas même son roman des Aventures du comte Potowsky, composé à cette époque et prêt à paraître. Il se concentra tout entier dans les recherches scientifiques , et il fit imprimer, seulement après la mort de Voltaire, ses belles découvertes sur la lumière et l'optique, sur le feu et sur l'électricité . Voltaire ne ressuscita pas pour l'attaquer de nouveau ; mais Marat trouva dans l'Académie des Sciences une opposition non moins vive et plus compacte que naguère dans la littérature. H avait délivré aux académiciens tant de brevets d'ignorance, que ce fut un parti pris de nier ses découvertes ou de les passer sous silence. Tous les efforts de Marat ne réussirent pas à vaincre cette ligue de savants, qu'il combattit sans relâche de 1779 à 1785. Il était redouté depuis trois ans sous le nom à " Ami du Peuple, quand il rappela aux académiciens, ses ennemis , qu'il pouvait se venger, en leur adressant

Digitized by VjOOQIC

MARAT. 301 comme un adieu menaçant, en 1791, son pamphlet des Charlatans modernes, ou Lettres sur le charlatanisme académique. Il ne songeait guère alors à reprendre ses expériences de physique ! Mais, si l'espace nous manque pour montrer le médecin devenu tout à coup grand législateur dans un admirable écrit : la Constitution, qui n'est pas même connu par son titre, l'espace nous manque aussi pour caractériser le talent littéraire de Marat avant la Révolution. On pourrait aisément, par des citations choisies même dans ses œuvres scientifiques, prouver que son style se modelait souvent sur celui de Rousseau, et que le but qu'il s'est proposé sans cesse a été d'imiter l'auteur de *Emile* et de la *Nouvelle Héloïse*. C'est le sublime Rousseau qu'il invoque dans la péroraison du deuxième volume du traité *De l'Homme*, ce qui fit dire à Voltaire : « Il est plaisant qu'un » médecin cite deux romans, au lieu de citer Boerhaave et Hippocrate. » • Voltaire ignorait que ce médecin avait lui-même un roman en portefeuille, un roman de sentiment, un roman d'amour, auquel il eût pu mettre cette épigraphe tirée de son livre de philosophie : « L'amant sensuel ne peut se passer de jouissance; le véritable » amant ne peut se passer de cœur. » Fabre d'Églantine donne à Marat un certificat de sensibilité : il connaissait sans doute les Aventures du comte Potowsky. C'est donc avec raison que le citoyen Morel, capitaine au premier bataillon du Jura * s'écrie dans son

Digitized by VjOOQlC

The text on this page is estimated to be only 8.48% accurate

**>» FftOCES CELEEftES. Éloge funèbre et Uarmt : * Gomme
Jeans, Mant - fol extrêmement semble et b— aîn ; il arait Yàm* r sublime
de Rousseau ! Vienne maintenant quelque citoyen critique, qui bue le
parallèle impartial des Aventures ém comte Polæsky et de la XouteUe
Héloue-, et qal rende enfin à Uarat ce qui est a Harat, comme Jésus rendait
à César ce qui est à César. Digitized by VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 19.80% accurate

ANDRÉ CHENIER. Digitized by VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 29.67% accurate

Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 15.20% accurate

ANDRÉ CHÉNIER André Chénier avait adopté avec enthousiasme les principes de la Révolution de 1789. Quoiqu'il eût passé sa jeunesse au milieu de la classe noble et privilégiée, quoiqu'il fût noble lui-même, il partageait les sentiments de la jeune no

The text on this page is estimated to be only 21.53% accurate

306 " PROCÈS C[^]ÉL[^]BRES. Le caractère d'André Chénier nous explique le rôle qu'il joua sur la scène politique : il était enthousiaste jusqu'au fanatisme, violent jusqu'à la fureur, hardi jusqu'à la témérité ; d'ailleurs , loyal , dévoué , plein d'abnégation et de foi. AndréCbénier n'avait aucune ambition, si ce n'est celle de servir la cause de la justice et de la vérité. Il aimait les émotions douces et mélancoliques , les occupations calmes et silencieuses , la contemplation de la nature , les livres , en un mot tout ce qui compose l'heureuse médiocrité du poète. Mais les événements le forcèrent de sortir de son obscurité studieuse, et la sainte indignation de l'honnête homme le changea en homme de parti; sous l'influence de ses amis et de ses collègues de la Société de 1789. Cette Société, comme son nom le témoigne, s'était proposé de maintenir le Gouvernement dans la voie où il était entré en 1789 avec le concours de l'Assemblée Constituante; elle s'opposait à l'invasion des théories anarchiques et repoussait les empiétements dangereux de la souveraineté du Peuple; elle voulait enfin protéger la royauté établie sur la Constitution et mettre un frein à la démocratie révolutionnaire. Ce petit club, qui n'était d'abord qu'une fraction épurée du grand. Club des Jacobins, appelé alors la Société des Amis de la Constitution, se posa bientôt en adversaire du club redoutable qui lui avait donné naissance ; il publia aussi un journal, pour répandre ses doctrines et leur gagner des prosélytes. La Société de 89, dirigée par Malouet , comptait parmi ses principaux membres : Condorcet , le

Digitized by VjOOQlC

The text on this page is estimated to be only 22.35% accurate

' ANDRÉ CHKNIER. 301 yalier de Pange , Grouvelle , Dupont de Nemours , de Kersaint, le duc de La Rochefoucauld, Pastoret, Guiraudet, Chéron, Roucher et André Cbénicr. André Chénier, dès son retour de Londres , dans les premiers mois de 1790 , avait manifesté ses opinions avec éclat par le poème dithyrambique du Jeu de Paume, adressé au peintre David en cette même année et imprimé Tannée suivante. Ses opinions , toujours chaleureuses et intrépides , toujours nobles et fières , se ressentaient pourtant de l'effervescence et de l'aveuglement de cette époque^ Elles manquaient encore de fixité et de logique à plusieurs égards , et elles s'abandonnaient à des illusions, prêtes à s'évanouir devant l'inexorable raison des faits accomplis. Il disait, dans cette énergique révélation de ses sympathies pour l'œuvre de 1789 : Salut , Peuple Français ! Ma main Tresse pour toi les fleurs que fait naître la lyre. Reprends tes droits , rentre dans ton empire : Par toi , sous le niveau divin , Li fière Égalité range tout devant elle. Ton choix , de splendeur revêtu , Fait les grands ; la race mortelle Par toi lève son front, si longtemps abattu; Devant les nations , souverains légitimes , Ces fronts, dits souverain», d'abaissant : la Vertu. Des honneurs aplanit les cimes. . Mais, à côté de ces éloges accordés au peuple vainqueur de la Bastille et au Tiers-État modérateur de ki puissance royale y il faisait ~dw lors entendre ces dby Google

The text on this page is estimated to be only 21.51% accurate

308 PROCÈS CÉLÈBRES.' sages conseils qu'il ne cessa de répéter d'une voix ferme et courageuse : Au Peuple surtout sauvez l'abus amer De sa subite indépendance ; Contenez dans son lit cette orageuse mer ; Par vous seuls dépouillé de ses liens de fer , Diriges sa bouillante enfance ; Vers les lois , le devoir, et l'ordre , et l'équité , . Guidez , hélas ! sa jeune liberté ; Gardez que nul remords n'eu attriste la fête.... Peuple , ne croyons pas que tout nous soit permis ! Craigne* vos courtisans avides , O Peuple souverain ! à votre oreille admis , Cent orateurs bourreaux se montrent vos amis . Ils soufflent des feux homicides. Ce fut là le thème de toutes ses polémiques contre la licence des clubs et de la presse. Il ne fit que développer ce passage du Jeu de Paume , dans son Avis aux Français sur leurs véritables ennemis, sorte de profession de foi, non-seulement d'André Chénier , mais encore de la Société de 1789. André Chénier récrivit à Passy , où il demeurait pendant la belle saison auprès de M. de Pastoret. On assure que ce morceau remarquable , qui parut au mois d'août 1190 dans le n° 13 du Journal de la Société de 1789 , fut confié à la plume éloquente d'André Chénier par les principaux sociétaires, qui en avaient d'avance arrêté les idées et le but. Quoi qu'il en soit, Y Avis aux Français, réimprimé en brochure et traduit en plusieurs langues, cité et jugé par tous les journaux , eut une immense dbbyÇoogle

The text on this page is estimated to be only 29.62% accurate

ANDRÉ CHÉNIER. 309 vogue et passa pour un factum émané de la Société de 1789 tout entière. Cette pièce mit en relief le talent de l'écrivain, qui venait de s'essayer comme poète avec le même bonheur, et ce fut elle sans doute qui le recommanda particulièrement à l'estime de Louis XVI et des chefs du parti royaliste, que la gravité des circonstances avait réunis autour du trône menacé. Le roi de Pologne, Stanislas-Auguste, fit traduire en polonais *Y Avis aux Français*, qui lui semblait modéré, sage, propre à calmer l'effervescence et applicable même à d'autres pays; il envoya une médaille d'or à l'auteur comme marque éclatante de son approbation. André Chénier, flatté de cette récompense qu'il n'avait ni brigüée ni attendue, remercia le roi de Pologne, non sans proclamer son attachement au principe de la Révolution : « Vous avez, Sire, applaudi aux souhaits et compati aux chagrins d'un homme, pour qui il ne sera point de bonheur, s'il ne voit point la France libre et sage; qui soupire après l'instant où tous les hommes connaîtront toute l'étendue de leurs droits et de leurs devoirs; qui gémit de voir la vérité soutenue comme une faction, les droits les plus légitimes défendus par des moyens injustes et violents, et qui voudrait enfin qu'on eût raison d'une manière raisonnable. » On peut croire que *Y Avis aux Français*, qui souleva de vives et aigres discussions dans le sein même de la Société de 1789, fut la cause d'une espèce de schisme, à la suite duquel la Société se trouva divisée

310 PROCES CÉLÈBRES. soule. Condorcet, qui en était l'âme, se sépara de ses collègues pour se rejeter dans les bras des Jacobins. André Chénier, depuis la dissolution de cette Société, publia , pendant le cours de l'année 1791 , une brochure intitulée : Réflexions sur l'esprit départi, une réponse à la lettre inconvenante que Raynal avait adressée à l'Assemblée nationale , et trois lettres insérées dans le Moniteur, sur la division des Pouvoirs, sur le choix des députés à l'Assemblée nationale et sur les dissensions des Prêtres. Chacun de ces écrits fut également loué par les véritables amis de la Constitution, décrié par ceux qui ne l'étaient que de nom, et qui poussaient le pays aux sanglantes extrémités de l'anarchie. , Le nom d'André Chénier commençait à retentir dans le monde politique, et ses premiers succès de publiciste faillirent le détourner de sa vocation de poète. Il avait déjà renoncé à la carrière diplomatique; il renonça pour un temps à ses rêves d'avenir littéraire. Interrompant ses études, ses travaux poursuivis avec tant d'émulation en face des chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque et latine, n'aspirant plus aux applaudissements du théâtre ni aux éloges de la critique, il se mit sur les rangs des candidats qui se présentèrent aux élections de 1791 ; mais il ne put réunir le nombre de voix nécessaire pour être envoyé , comme député de Paris , à la nouvelle Assemblée législative. Dès lors il avait laissé de côté la poésie et deux ou trois tragédies composées dans le goût de Sophocle et

dbv Google

AXDRÉ CHÉNIER. 31] d'Euripide * ; il ne fréquentait que des hommes politiques et ne s'occupait que de matières politiques. Le procureur général syndic Rœderer, en témoignage d'estime et de confiance, l'inscrivit sur la liste des deux cents personnes notables choisies pour créer le juré de jugement du Tribunal criminel , le 14 février 1792. André Chénier avait conservé un étroit commerce d'opinions avec quelques membres de la Société de 1789, tels que le chevalier de Pangè, Pastôret, Chéron, etc., qui formaient, dans la presse, une sorte de parti constitutionnel , peu nombreux et pourtant assez fort, eu égard à son énergie. Ils s'emparèrent insensiblement de la rédaction du Journal de Paris, que les feuilles dites patriotiques accusaient de complicité avec le parti de la cour et de Coblenz. Condorcet, Cabanis, Siéyès et Garât, qui coopéraient à cette rédaction avant eux , se retirèrent et cédèrent la place aux nouveaux rédacteurs, qu'on disait salariés par la police. C'était une calomnie colportée dans les clubs et enregistrée dans les gazettes et les pamphlets des Jacobins. André Chénier travailla d'abord au compte rendu des séances de l'Assemblée nationale, et il eût peut-être continué de garder l'anonyme, si ses terribles attaques contre les clubs n'eussent provoqué entre son frère et lui une polémique éclatante, dans la1 Un passage de la seconde réponse de Marie-Joseph Chénier à son frère, où il est question de deux ou trois années perdues à composer des tragédies impartiales ou insignifiantes, nous permet d'avancer qu'André Chénier avait fait quelques essais dramatiques. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 20.87% accurate

312 PROCÈS CÉLÈBRES. quelle il dut se nommer, sous peine d'être accusé de lâcheté et de perfidie. Les propriétaires du Journal de Paris osèrent pas abandonner leur feuille, connue par sa modération et sa réserve, aux aigres et furieuses diatribes d'un parti qui ne s'appuyait point sur les masses, et qui pourtant tenait tête aux plus puissants notables de l'opinion publique; on imagina de faire, du Supplément, qui n'était qu'une feuille d'annonces commerciales et judiciaires, une arène ouverte à tous les débats politiques, en les soumettant simplement à des conditions pécuniaires, comme s'il s'agissait de publications de librairie et de ventes au rabais. Par ce moyen, le Supplément, appartenant à quiconque voulait le remplir moyennant un droit d'insertion, devenait un journal annexé au Journal de Paris et offrait une tribune libre aux derniers représentants de la Société de 1789, qui avaient, pour la plupart, les moyens d'acheter cette publicité coûteuse, devant laquelle reculaient leurs adversaires. Tel fut le Supplément au Journal de Paris pendant six mois de l'année de 1792, depuis février jusqu'au 10 août : organe périodique d'une coterie d'hommes de cœur et de talent, qui s'étaient associés et dévoués pour arrêter la Révolution et non la faire rétrograder. Le chevalier de Pange, Lacretelle jeune, Roucher, L. C. Chéron et d'autres amis d'André Chénier, ne se contentèrent pas de façonner et de colorer à leur guise la rédaction quotidienne du Journal de Paris; ils accaparèrent presque le Supplément, qui n'acDigitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 26.95% accurate

ANDRÉ CHÉNIER. 313

cola pas souvent à leurs fougueux
manifestes les ré* pliques et les objections du parti contraire , puisque
chaque ligne de ce Supplément était cotée au taux des Petites- Affiches. «
Nous prenons cette occasion de répéter ce que nous avons déjà déclaré,
disaient les rédacteurs du Journal de Paris, dans un Avis du mois d'avril
1792, que nos feuilles de Supplément étant destinées à l'usage et à la
commodité de tous ceux qui désirent de publier à leurs propres frais toute
espèce d'avis , de réclamations , de sujets de controverse , de discussions,
nous ne faisons à cet égard que les fonctions d'imprimeur; que nous ne
préendons jamais adopter les opinions énoncées dans les morceaux que
nous imprimons ainsi en Supplément, et que nous ne nous croyons autorisés
A en exclure que les écrits qui nous paraissent blesser les bonnes mœurs ,
les droits des personnes dans leur caractère privé, les principes généraux de
la Liberté que nous avons constamment protégés et ceux de la Constitution
que nous avons sincèrement jurée , et au maintien de laquelle nous croyons
le salut de la chose publique attaché. » Cette déclaration , qui fut plusieurs
fois renouvelée par les rédacteurs et par André Chénier lui-même ,
n'empêcha pas leurs ennemis politiques de répandre partout que le Journal
de Paris était à la solde des ministres les plus suspects de Louis XVI,
Bertrand de Molleville , Montmorin et de Narbonne. Ce bruit fâcheux ne fut
pas démenti par l'accueil impartial que reçurent, dans le Supplément, plu*

Digitized by VjOOQlC

314 PROCÈS CÉLÈBRES. sieurs écrits de Robespierre et de ses partisans, moyennant le prix d'insertion. Il est difficile de croire, en effet, qu'André Chénier et ses amis pussent le* dévouement à leurs convictions , jusqu'à payer les frais de cette guerre audacieuse et désintéressée. Ce ne fut donc pas sans arrière-pensée que MarieJoseph Chénier, dans sa querelle avec son frère, s'excusait du retard d'une de ses réponses , en disant : « J'avais bien la ressource d'un Supplément, mais un Supplément coûte fort cher, et ma fortune ne me permet pas de faire cette dépense. » Cette querelle entre les deux frères signala André Chénier à la haine du Club des Jacobins , qui ne lui avait pas pardonné ses premières agressions. André Chénier, dans le Supplément au 12 février, fit une rude sortie contre Pierre Manuel, procureur général de la Commune de Paris , au sujet de la préface des Lettres de Mirabeau à Sophie, que Manuel avait mises au jour d'après les originaux conservés au Secrétariat de la Police. Ces Observations, dans lesquelles la critique littéraire n'était qu'un prétexte pour arriver à juger l'éditeur au point de vue politique , ne portaient pas de signature. Manuel répondit avec rage dans le journal de Brissot, le Patriote Français, en défiant l'auteur des Observations de se nommer. En même temps, le Supplément du Journal de Paris publiait une Apologie de Pierre Manuel contre ses détracteurs, signée J. B. A. S., et que l'on pourrait attribuer à l'abbé Sicard ou bien à Serieys. Cette Apologie, qui n'était qu'une cruelle satire, amena de menaçantes récriminations

by Google

ANDRE CHKN1KR. 315 nations dans les feuilles de Brissot, Carra, Gorsas et autres amis de Manuel. André Chénier, loin d'être intimidé par cette tempête de ressentiments , jeta le gant à la Société des Amis de la Constitution , en examinant dans le Supplément du 26 février, la came des désordres qui Jroublent la France et arrêtent l'établissement de la Liberté. Dans le postscriptum de cet acte d'accusation contre les Jacobins, il se déclara Fauteur des Observations qui avaient si fort irrité le procureur général de la Commune : « Gomme je crois , disait-il , • que dans la situation où nous sommes tout bon citoyen doit sa faire un devoir d'attaquer de front tout ce qu'il croit pernicieux , je ne veux point , en gardant l'anonyme , feindre de redouter le ressentiment de ceux dont la Patrie doit redouter les mauvais conseils ou les -mauvais exemples. » « J'ai dessein, ajoutait-il, de vous adresser de temps en temps quelques articles que je signerai, et dans lesquels., me présentant sans ménagement et sans crainte à l'honorable inimitié des brigands à talons rouges et des brigands à piques , je tâcherai , autant qu'il sera en moi , de venger la Patrie , l'humanité, l'honnêteté publique, des outrages journaliers qu'elles reçoivent de cet abominable amns de brouillons qui vivent de la Liberté , comme les chenilles vivent àeê arbres fruitiers qu'elles tuent. » Les rédacteurs du Journal de Paris supprimèrent la phrase injurieuse qui terminait ce paragraphe : u Et de cet amas d'écrivains et de parleurs ignominieux , pour qui la Liberté n'est autre chose que ce Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 25.89% accurate

3)6 PROCÈS CÉLÈBRES. qu'était un bon festin pour les harpies, qui ne savaient que le couvrir d'ordure. » L'écriUd' André Chénier, qui dénonçait les Sociétés populaires , et surtout celle des Jacobins , à toute la rigueur des lois répressives, le -dénonça en même temps à l'implacable rancune de ces Sociétés. Cet écrit, réimprimé et répandu avec profusion, non-, seulement dans les départements , mais encore à l'étranger, surtout en Allemagne où il fut traduit aussitôt , devait tôt ou tard causer la perte de son signataire. La Société des Amis de la Constitution accepta la lutte contre un seul homme; elle choisit un de ses membres pour champion , et entraîna dans la lice le propre frère du dénonciateur. Marie-Joseph Chénier, à qui les belles tragédies de Charles IX et de Cdius Gracchus avaient acquis une honorable réputation , faisait partie du Club des Jacobins et y exerçait l'influence que son caractère énergique et son talent vigoureux lui assuraient dans toute assemblée politique. Il avait de l'ambition; il se trouvait porté aux affaires publiques par une faction puissante; il voyait aussi dans le rôle d'homme de parti un moyen de popularité pour l! auteur dramatique : il fut donc circonvenu, sollicité, pressé, forcé , pour ainsi dire , de répondre au nom des Jacobins, après avoir déchiré, dans* une lettre au Patriote Français , le 27 février, qu'il se ferait toujours honneur d'être membre de cette Société. n Sa réponse, quoique annoncée avec fracas par tous les journaux des Sociétés populaires , n'aurait peotDigitized by VjOOQlC

The text on this page is estimated to be only 13.97% accurate

ANDRÉ CHÉNIER. 317 être point paru , si André Chénier eût consenti & cesser une guerre où il allait avoir à combattre son propre frère. . André Chénier , en s' engageant , dans une lettre .datée du 4 mars* , à réfuter tous les écrits qui renfermeraient des raisons et des arguments , outre des injures y se défendit d'avoir eu l'intention de comprendre son frère dans le jugement rigoureux qu'il avait poFté sur une grande partie des Jacobins/ et donna un dédaigneux démenti aux folliculaires qui le traitaient de fratricide , parce qu'il avait traité les Jacobins de fripons et d'imbéciles. t< Mon frère » dit-il , connaît depuis trop longtemps et mon caractère et mes opinions , pour que j'aie besoin de me justifier auprès de lui., qui n'a jamais trouvé et ne trouvera jamais en moi que l'aniitié qu'on doit à un frère et les égards qu'on doit aux talents , quoique je sois prêt à défendre mon sentiment même contre lui. » ■ . Comme les rédacteurs du Journal de Paris et surtout du Supplément étaient alors en butte à des accusations qui prenaient tous les jours plus de consistance dans les clubs et dans leurs journaux ; comme André Chénier se trouvait particulièrement désigné parmi les écrivains stipendiés de la Liste civile et les agents corrupteurs du château des Tuileries, il crut devoir, vis-à-vis de son frère, se présenter avec une profession de foi claire et nette. u Je veux faire savoir à tous les lecteurs qui ne sont pas aveuglés par leurs passions ou par celles d'autrui; que je n'ai et que je n'eus jamais aucun dby Google

The text on this page is estimated to be only 22.60% accurate

318 PROCÈS CÉLÈBRES. rapport politique direct ou indirect avec aucun ministre ; que je n'en connais particulièrement aucun ; que je ne vais à aucun club ; que je n'appartiens à aucune Société , à aucune personne , à aucun parti ; et que je défie qui que ce puisse être, de prouver» que , non-seulement depuis la Révolution , mais en aucun temps de ma vie, j'aie fait, dit ou écrit une chose dont un honnête homme libre , un vrai citoyen doive rougir. » La polémique des deux frères ne s'alluma qu'à l'instigation des ennemis d'André Ghénier. Ces ennemis étaient Manuel et Brissot , auxquels les événements adjoignirent Collot-d'Herbois. Le chevalier de Pange , imitant la fougue intrépide d'André Chénier contre les faux patriotes , attaqua Brissot avec ses propres armes et lui prouva, par l'extrait d'un de ses livres antérieur à la Révolution , qu'il avait été le courtisan de l'Ancien Régime avant d'être celui du Peuple. Brissot furieux essaya de dénaturer à son avantage un fait qu'il ne pouvait nier. Alors André Chénier vint en aide à son ami et acheva de foudroyer Brissot, qu'il accusa de mentir effrontément : « Cessez de nous importuner de votre éloge, auquel personne ne répond que. par le silence du mépris et de l'indignation , et épargiie**vouts tout ce plat pathos qui vous rend aussi ridicule que vous vous êtes déjà rendu odieux. » Bris&ot se tut et attendit, quoique son sang, disait-il, bouillonnât dans ses veines ! Une belle occasion s'offrit de soutenir la sainte cause de la justice publique et de l'honneur national i Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 18.47% accurate

ANDRÉ CHÉNIER. 319 André Chénier accepta cette périlleuse mission. Dans la séance du 8 février 1792, l'Assemblée législative avait décrété l'amnistie des Suisses du régiment de Châteaueux, condamnés aux galères par un décret du 16 août 1790, pour s'être révoltés contre leurs chefs, pour avoir pillé la caisse du régiment et fait feu sur la garde nationale de Metz ; le motif de cette amnistie fut la trahison récente du général marquis de Bouille, dans les mains de qui ces Suisses avaient refusé de prêter serment à la Constitution, lorsque le général n'était pas encore traître, et parjure. Le Club des Jacobins, sur une motion de Collot-d'Herbois, considérant les Suisses de Châteaueux comme des héros qui avaient pressenti les coupables desseins de Bouille, changea l'amnistie en ovation, et ordonna de la célébrer par une fête patriotique à laquelle le maire de Paris, le vertueux Pétion* eut la faiblesse de faire concourir la municipalité. Cette fête avait pour but de flétrir la défection de Bouille et d'exalter la haine du peuple contre les traîtres ; mais André Chénier ne vit que le côté immoral et scandaleux de ce triomphe décerné à des soldats révoltés, et il adjura tous les honnêtes gens de s'employer à repousser la honteuse motion de Collot-d'Herbois. C'était là le cri de la conscience d'un honnête homme et d'un bon citoyen ; mais il fut couvert par les clameurs forcées des Sociétés populaires ; André Chénier s'exposait à être assassiné dans les rues. Il n'en continua pas avec moins de force et de persévérance.

Digitized by VjOOQ

The text on this page is estimated to be only 11.88% accurate

320 PROCÈS CÉLÈBRES. sévérançe sa miswoii de redresseur des torts du parti jacobin, et, poissât nue nouvelle énergie dans le péril même de cette généreuse conduite , il protesta » au nom de Tordre public et de la loi , • contre cette fête anarchique et insensée. Soie» exemple entraîna plusieurs de ses amis à protester aussi dans le Journal de Pari* } Chéron , de fange et Koucher ne craignirent pas de se compromettre en signant des articles oui n'étaient que de pâles reflets de ceux d'André Chénier. Quelques autres , sans se nommer, vouèrent à l'infamie les complices du triomphe de Ch&teauvieux î « Je ne signe pas , disait l'auteur d'une lettre anonyme écrite dans ce sens, parce que je n'ai pas le courage d'An*dré Chénier. J'ai la faiblesse de craindre les proscriptions. « André Chénier était infatigable ; non-«eusement il insérait lettre sur lettre dans le Journal de Pùris et tenait en échec les gazettes des clubs, mais encore il excitait , il dirigeait les manifestations de la garde nationale, en envoyant des adresses à l'Assemblée législative et au Département de Paris , pour les conjurer de s'opposer à la fête de Chftteauvieux. Il osa s'attaquer corps à corps, pour ainsi dire, à Coilot-d'Herbois , qui menaçait de le poursuivre devant les tribunaux comme un lâche calomniateur, et il le foula aux pieds en le couvrant de boue. Le jour même où cette fête impie, qu'il n'avait pu empêcher, attristait Paris, il la célébra par un hymne consacré à fustiger et à mettre atr pilori la gloire des Suisses de Coilot-d'Herbois. dbby Google

ANDRÉ CHÉMER. 321 Cet épisode ne fit qu'échauffer davantage le zèle d'André Chénier à démasquer les projets secrets des Sociétés populaires, et, dans une lettre du 27 avril, il appela contre elles l'action coërcitive de la loi , en leur imputant tous les désordres et tous les in ailleurs du. pays. Il ne manqua pas de rejeter à la face de ses accusateurs les soupçons qu'on avait accrédités à l'égard de ses intelligences avec le parti de la contrerévolution : « Vous serez accusés de vénalité, se disait-il à lui-même dans cette nouvelle lettre sur les clubs, par cette foule de misérables qui n'attendent que des acheteurs , et qui , étrangers à tout sentiment honnête, ne conçoivent pas qu'on aime sa patrie assez pour les haïr par celte seule raison. Us diront qu'en prêchant les lois et la paix , vous ne cherchez qu'à semer le trouble... Ils appelleront vos écrits des écrits infâmes. Enfin, des législateurs journalistes, que des lâchetés mal calculées ont perdus et qui n'emploient désormais beaucoup d'esprit, de lumière et de renommée, qu'à dépenser ce qu'un vil mensonge a de plus absurde pour, envenimer ce qu'il a de nuisible et d'atroce , ne manqueront pas de dire , en cent manières différentes , que vous êtes pensionnaires de la Liste civile , que vous voulez rétablir la noblesse. . . Vous ne ferez aucune attention à toutes ces turpitudes..., persuadés que les calomnies, périssent avec les calomniateurs , que la vérité demeure , et que les fourbes ambitieux et menteurs finissent toujours par être aussi méprisés que méprisables. » Marie-Joseph ne pouvait plus reculer devant l'exécution de sa promesse que réclamaient les Jacobins ; 2i Digitized by VjOOQlC

The text on this page is estimated to be only 26.04% accurate

322 PROCÈS CÉLÈBRES. il se décida, quoique avec répugnance, à se faire l'avocat des Clubs , et il publia leur apologie dans le Moniteur du 11 mai , en datant cette pièce du 4 mars, pour que le retard de sa réponse fût attribué a des circonstances indépendantes de sa volonté. Il entama cette polémique avec tous les ménagements nécessaires pour faire pardonner èine semblable altercation entre deux frères , et il crut obvier à des inductions fâcheuses en parlant d'André dans les termes les plus honorables. « Entre les ennemis des Jacobins , disait-il , je ne m'adresse qu'à ceux qui font profession d'aimer la Liberté, de chérir la Constitution tout. entière. On a distingué dans le nombre un citoyen qui m'est uni par les liens du sang et de V amitié. La connaissance que j'ai de son caractère moral me donne le droit d'affirmer qu'il n'a énoncé son opinion que d'après une conviction intime ; mais je le crois dans l'erreur, et je crois cette erreur dangereuse. Aucun n'a revêtu ses accusations d'une forme plus énergique. C'est donc à lui surtout que je vais répondre avec les ménagements que je dois à un frère , à un citoyen digne d'estime , mais avec le respect que je dois à la vérité, qu'un .homme libre ne peut dissimuler ni affaiblir, quand il s'agit de l'intérêt public. » La fin de la réponse de Marie-Joseph était loin de tenir ce que promettait la modération du commencement : « Vous affirmez beaucoup et vous prouvez peu, disait-il ; ce qui n'est pas une bonne manière de raisonner, surtout dans un accusateur. Vous croyez que la Liberté ne peut exister avec les Jacobins : c'est la

Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 28.81% accurate

ANDRE CHENIER. 32S doctrine que M. Mallet-Dupan proche depuis trois ans. Les Aristides du Club de 89, les Solons du Cabinet de lecture* i l'empereur Léopold et M. Pitra , sont de cet avis. Voilà de grandes autorités ! Cependant permettez-nous de ne pas regarder une amplification de rhétorique comme une démonstration mathématique. . . Vous demandez la destruction de ces Sociétés : cela prouve seulement que vous avez oublié le premier titre de la Constitution ; mais, s'il était possible de les détruire, l'Égalité politique s'anéantirait avec elles. Écoutez les gens de Coblenz : Les Jacobins perdent la France, Ecoutez les prêtres réfractaires : Les Jacobins perdent la religion. Écoutez les gens à Chambre Haute , les plats importants qui sont écrasés du poids de l'Égalité : // faut détruire les Jacobins. Si tous les ennemis de la Liberté , de la Constitution sont les ennemis déclarés des Jacobins , n'est-il pas démontré , par cela seul,, que les Jacobins sont les meilleurs amis de la Liberté , les plus fermes soutiens de la Constitution ? Ne devez-vous pas adopter cette conséquence , non pas à moins d'être un imbécile et un fripon (les factieux ne se permettent point ce style modéré) y mais à moins d'être un homme qui aime mieux écouter sa haine que sa raison et ses lumières ? » Marie-Joseph Chénier s'était laissé emporter trop loin par son caractère vindicatif : son frère le lui fit sentir. 1 Le Journal de Paris publiait des mélanges politiques et critiques sous le titre de Cabinet de Lecture, dans lesquels MarieJoseph Chénier avait été plusieurs fois raillé cruellement et presque insulté. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 29.91% accurate

3*4 PROCÈS CÉLÈBRES. La réplique d'André Chénier ne tarda pas longtemps : elle parut, peu de jours après, datée du 12 mai : « Pour les éloges qui me sont donnés en quelques endroits , disait-il à son frère , et qui devraient flatter l' amour-propre d'auteur, surtout venant d'un homme dont le public accueille les productions , je dirai seulement que je les attribue à une amitié de frère , et que je souhaiterais les mériter mieux que divers reproches qui me sont faits par la suite. Puisque c'est surtout à moi qu'on voulait répondre, il était, ce me semble, bien inutile de parler si souvent de Clubs constituants, de coalitions , de prêtres, d'empereurs, et d'adresse, et de maladresse, et de manœuvres savantes. Ceux qui ont, en effet, quelque connaissance de mon caractère moral savent fort bien que je n'ai rien à démêler avec tout cela ; que , la plupart du temps, j'en ignore l'existence; que je n'ai jamais fait secte, même avec les gens que j'estime, et que nul esprit de parti ne peut opérer en moi cette conviction intime que l'on reconnaît pouvoir seule me porter à énoncer une opinion. » Dans le reste de cette réplique, toujours digne, ferme et sévère, André Chénier ne se servit que du pronom personnel indéfini en parlant de Marie-Joseph , comme s'il eût refusé de voir un. frère dans un ennemi politique ; mais il ne put s'empêcher de témoigner la peine que lui avaient fait éprouver certaines insinuations peu bienveillantes de l'avocat des Jacobins : « Dans le même écrit, dit-il, tous les ennemis de la domination des Clubs sont désignés en vingt endroits Digitized by VjOOQIC

ANDRÉ CHÉNIER. 325 comme des gens à Chambre Haute, qui attaquent l'Egalité politique et la Souveraineté du Peuple et qui répandent ces principes comme une partie accessoire de la Constitution. Il n'est pas possible que mon frère , avec qui j'ai passé une partie de ma vie , prétende m' adresser de telles inculpations. Si quelques lecteurs affectaient de me reconnaître dans cette peinture , c'est à lui que je les enverrais , pour qu'il leur apprît que l'Égalité des droits entre les hommes , la Souveraineté du Peuple et tous ces principes éternels -d'une société heureuse et libre, étaient dans mon cœur et sur ma bouche longtemps avant qu'ils fussent devenus la sainte base de nos Lois , etc. » Il termina par son apologie et par une comparaison indirecte de sa position avec celle de son frère vis-à-vis des Jacobins : u Quel intérêt particulier puis-je avoir à cette haine qu'on me reproche? Ai-je trouvé quelque part sur mon chemin les hommes dont il s'agit? Ai-je demandé, désiré, cherché quelque chose, quelque emploi? Aije été leur rival à quelque tribune, dans quelque assemblée primaire ou électorale , dans quelque cabinet ministériel? Je n'ai parujmême à ma Section, que lorsque des affaires vraiment publiques et ma qualité de citoyen exigeaient de moi un vœu. Inconnu et pauvre, et content de l'être, je vivais dans la retraite , dans l'étude et dans l'amitié. La seule vue des maux dont ces corporations sont la cause , et le silence de beaucoup d'hommes trop timides, qui le voyaient et qui n'osaient le dire, n'ont pu me faire renoncer si tôt à ma paisible obscurité. Aucun de mes désirs, Digitized by VjOOQIC

326 PROCÈS CÉLÈBRES. aucun de mes projets n'avait besoin de l'appui ou ne redoutait l'opposition de la Ligue que j'ai attaquée. Je ne veux exciter aucune méfiance sur les motifs de ceux qui défendent cette Ligue ; mais enfin , si leurs ennemis voulaient révoquer en doute leur bonne foi , seraient-ils en peine de donner à ce soupçon quelque ombre de vraisemblance , et de découvrir à quels intérêts particuliers de telles associations peuvent rendre d'assez grands services , pour s'assurer la reconnaissance et les suffrages d'hommes plus ambitieux que sincères? Certes, un parti bruyant et puissant, qui jette une immense quantité de rameaux , qui soutient tous ses amis , qui dispose , au moins pour un temps, des places , du crédit , de la faveur, de la réputation , et même de cette partie des succès littéraires dont la nature est d'avoir besoin des applaudissements de la multitude , sera toujours beaucoup loué , même par plusieurs dont il ne sera jamais beaucoup aimé ! » L'intention était flagrante , et la querelle des deux frères devenait personnelle. Les criailleries des partisans de chacun d'eux augmentèrent l'irritation de l'un et de l'autre qui se trouvaient exposés en spectacle dans cette lutte déplorable : Brissot, Carra, Gorsas, Condorcet, se faisaient les auxiliaires et les séides de Marie-Joseph ; Chéron , Serieys et les autres rédacteurs du Journal de Paris , manifestaient leur sympathie pour. André Chénier par d'amères attaques contre son frère. Marie-Joseph Chénier, blessé au vif par les piquantes allusions du factum d'André , promit de répondre lui-même, aussitôt que l'abondance des dbv Google

ANDRÉ CHÉNIEB. 327 matières ne s'opposerait plus à l'insertion d'une longue lettre dans le Moniteur, car sa fortune ne lui permettait pas, disait-il encore, de faire la dépense d'un Supplément dans le Journal de Paris. Cette lettre fut publiée le 19 juin : a J'examinerai si mon frère a répondu à ce que j'ai dit ; je me défendrai surtout le fiel et l'amertume, qui ne sont pas de la logique, qui aigrissent les esprits sans rien prouver ; je n'oublierai pas que je réfute l'opinion d'un frère, en qui j'aurais voulu trouver toujours un compagnon d'armes et jamais un adversaire. » Marie-Joseph, comme pour faire mieux sentir l'aigreur de la polémique d'André Chénier, affecta d'abord de s'adresser sans cesse à son frère avec des formules froides et calmes ; mais il ne fut pas maître de se contenir jusqu'au bout, et lorsqu'il en vint à présenter à son tour son apologie, il le fit de manière à prouver qu'il se regardait comme offensé et qu'il se croyait autorisé à user de représailles : « Puisque mon frère m'y contraint en exposant les motifs d'intérêt personnel qui peuvent diriger les défenseurs des Jacobins, dit-il, je lui répondrai d'abord que, moi aussi, j'ai chéri la Liberté avant qu'elle vînt réjouir le sol de la France, l'Egalité politique avant qu'elle fût la base de notre Constitution. J'ajouterai que j'ai prouvé cet amour, non pas seulement par des entretiens particuliers, mais par des ouvrages de quelque étendue, composés avant la Révolution, publiés dans ses premiers temps : ils n'ont pas été sans éclat, et surtout ils n'ont pas contrarié la marche de l'esprit public. Depuis cette époque, j'ai toujours suivi le

Digitized by VjOOQlC

The text on this page is estimated to be only 26.20% accurate

328 PROCÈS CÉLÈBRES. même plan de travail et je le suivrai toute ma vie , m' embarrassant fort peu si quelques journalistes,, quelques obscurs partisans du modérantisme , ignorant à la fois la force des mots et celle des choses , appellent factieux et incendiaires des écrits qui ne respirent que le respect des Lois et l'amour de l'Égalité. Quant aux emplois, je ne connais et ne veux connaître aucun ministre ; je ne solliciterai jamais aucune de ces places considérables et lucratives qui sont à la nomination du Roi. Quant à ces succès littéraires dont la nature est d'avoir besoin des applaudissements de la multitude, suivant l'expression de mon frère, voici ce que je lui répondrai : Si j'avais perdu deux ou trois années à composer des tragédies impartiales ou insignifiantes , et même deux ou trois matinées à écrire, pour un journal, quelques pamphlets modérés, j'aurais trouvé un grand nombre de preneurs puis* sants et actifs, et peut-être, en 1793 , ils m'auraient consolé de n'avoir pu, en 1791 , me glisser dans la foule des députés de Paris et siéger à l'Assemblée nationale, entre M. Robin-Léonard et M. Thorillon. » Après cette boutade satirique, les deux frères furent brouillés. André Chénier annonça qu'il n'avait pas dit son dernier mot sur les Sociétés prétendues patriotiques , et qu'il répondrait encore à son frère ; mais les événements , qui devenaient chaque jour plus graves et plus pressés , ne lui laissèrent pas le temps de remplir sa promesse, ou plutôt son père, sa mère , ses frères , Sauveur et Constantin Chénier, et quelques amis communs, s'interposèrent pour arrêter une discussion qui passait les bornes et qui se dby Google

The text on this page is estimated to be only 27.02% accurate

ANDRE CHÉNIER. . 329 fût terminée peut-être par des attaques directes et déplorables. André Chénier déchargea sa colère , avec un redoublement de violence , sur les clubistes , et principalement sur Brissot, qu'il personnifiait ainsi : Le Ubelliste qui barbouille avec du sang et de la fange les premières -pages du Patriote français; il se fit honneur d'être un de « ceux qui, ayant dévoré F ennui de lire ses fastidieux bavardages et le dégoût de les citer, Font sans cesse opposé à lui-même, ses adulations pour les despotes à ses adulations pour la populace, sa férocité royaliste à sa férocité démagogique, et, à l'aide de ce parallèle, lui ont assuré une place parmi les imposteurs les plus lâches et les plus versatiles qui aient jamais rampé autour de la puissance et trafiqué de leur plume et dç leur infamie. r> Cette lettre, signée et datée du 26 juillet, fut la dernière qu'André Chénier fit paraître dans le Journal de Paris; elle semblait écrite sous une sombre inspiration de l'avenir. « Parmi les auteurs des Suppléments du Journal de Paris, disait-il, il en est un. dont les méchants heureux n'intimideront jamais ni le cœur ni la bouche ; qui, dans les cachots et sous le fer des bourreaux, ne cesserait pas d'en appeler aux lois , aux autorités légitimes, à la justice, à l'humanité, et de dévoiler à l'exécration publique les tyrans déguisés sous le nom de patriotes ; qui est prêt à mourir pour cette doctrine impudemment traitée de parricide, et qui mourra content de n'avoir plus sous les yeux

l'aviDigitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 28.62% accurate

S30 PROCÈS CÉLÈBRES. lissement d'une grande nation , réduite , par ses fautes, à choisir entre Coblenz et les Jacobins, entre les Autrichiens et Brissot. » Le canon du 10 août fit taire toutes les voix qui accusaient les Jacobins. Le Journal de Paris, frappé de proscription, ainsi que ses auteurs, vit ses bureaux envahis par les égorgeurs des Suisses et ses presses condamnées au silence. Ce journal fut interrompu jusqu'au 1^{er} octobre , où il eut besoin , pour reparaître , de se faire une égide des noms de Condorcet , Sieyès , Cabanis et Rœderer. Les anciens rédacteurs s'étaient dispersés et cachés pour échapper aux décrets d'arrestation lancés contre eux. André Chénier ne dut son 'salut qu'à la protection de ses amis, et sans doute à l'influence de Marie-Joseph, qui ne conservait pas moins ses sentiments de frère pour celui dont il s'était publiquement séparé d'opinion politique. L'audacieux coryphée du Supplément du Journal de Paris semblait , en effet , désigné aux vengeances du parti vainqueur, et l'illustre poète allemand Wieland , inquiet sur le sort d'André Chénier, qu'il ne connaissait que par ses écrits et pour lequel il se sentait de vives sympathies , écrivit en France afin de savoir si ce jeune écrivain était encore en vie. André Chénier ne demeurait pas alors au domicile de son père , rue de Cléry, n° 97 ; il habitait Passy, auprès de son ami , M. de Pastoret : il y était plus en sûreté qu'à Paris , où l'exaltation de son modérantisme l'avait fait remarquer dans sa Section , aux Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 29.61% accurate

N ANDRÉ CHÉNIER. 331 prises d'armes de la garde nationale et aux assemblées primaires. Cette retraite convenait mieux aussi à ses habitudes studieuses et tant soit peu sauvages; c'est là qu'il composa presque tous ses ouvrages en vers» qui ne sont qu'une savante et fidèle mosaïque des chefs-d'œuvre de l'antiquité. « M. Wieland demande ce que je fais dans la Révolution? écrivait-il le 28 octobre 1792 : rien, grâce au ciel , absolument rien. C'est ce que je m'étais promis dès le commencement, sachant déjà que le moment des révolutions n'est jamais celui des hommes droits et invariables dans leurs principes, qui ne veulent ni mener ni suivre les partis, et qui abhorrent toute intrigue. Affligé des maux que je voyais et de ceux que je prévoyais, j'ai, dans le cours de la Révolution, publié de temps en temps des réflexions que je croyais utiles , et je n'ai point changé d'opinion. Cette franchise, qui n'a rien empêché, ne m'a valu que beaucoup de haines, de persécutions et de calomnies. Aussi , suis-je bien déterminé à me tenir toujours à l'écart, ne prenant aucune part active aux affaires publiques, et me bornant, dans ma solitude , à faire pour la liberté , la tranquillité et le bonheur de la République, des vœux qui, à dire vrai, surpassent de beaucoup mes espérances. n Je suis fort embarrassé pour répondre à la troisième question : ce que je fais dans ce monde? Si je voulais être sincère , je répondrais , comme à la question précédente, rien. Cependant, comme, aux db Google

The text on this page is estimated to be only 29.32% accurate

332 PROCÈS CÉLÈBRES. yeux de M. Wieland , un loisir employé aux lettres et à l'étude ne saurait passer pour une oisiveté complète, je lui dirai que , me livrant tout entier aux goûts que j'ai toujours eus , je m'attache dans la retraite à une étude approfondie des lettres et des langues antiques , et je consacre ce qui me reste de jeunesse à me mettre en état de suivre un jour ses traces : heureux si je puis, comme lui, faire quelque honneur à ma langue , à mon pays et à moi-même. » André Chénier, cependant, n'avait pas renoncé tout à fait à la politique ni à la mission de dévouement qu'il s'était imposée à l'égard du malheureux Louis XVI. Ses articles dans le Journal de Paris, si pleins de nobles sentiments et de vertueuse inspiration, avaient été mis sous les yeux du roi, et l'auteur mandé pour recevoir des félicitations et des encouragements de la bouche même de Louis XVI. On est en droit de supposer qu'André Chénier refusa tout ce qui ressemblait à un salaire et même à une faveur; mais son attachement pour le roi s'augmenta à mesure qu'il le connut mieux et qu'il en fut plus apprécié. On ne peut douter qu'il ait prêté sa plume, en plusieurs circonstances, à Louis XVI, qui ne dédaigna pas de lui demander des conseils et de les suivre : il était d'avis que des moyens extrêmes pouvaient seuls sauver la personne du roi , et il poussait de toutes ses forces à des coups d'État , qui n'eussent réussi qu'avec l'intervention de l'Assemblée nationale. Il ignorait probablement les projets occultes de Louis XVI et de Marie-Antoinette; mais il les avait Digitized by VjOOQIC

ÀNDIIK CHEMER. 333 secondes aveuglement, sans vouloir en soupçonner le but , lorsqu'il voyait la nation réduite à choisir entre Coblenz et les Jacobins, entre les Autrichiens et Brissot! La captivité de la famille royale fut pour lui une impérieuse raison de consacrer encore, sa plume à cette cause qu'il regardait comme perdue sans ressource. Il se conforma toutefois à la prudence que réclamaient les circonstances : il ne courut plus au-devant des proscriptions ; il ne se nomma pas au bas- des placards qu'il faisait afficher, au bas des articles qu'il glissait dans les journaux royalistes, au bas des adresses qu'il faisait circuler dans la garde nationale, pour défendre le roi, prisonnier au Temple. Malheureusement, presque toutes les (races écrites de cette ingénieuse et infatigable défense ont été effacées dès ce temps-là, afin qu'on ne pût découvrir d'où partaient tant de témoignages d'affection pour le royal captif; il n'en est resté que quelques brouillons informes qu'André Chénier portait sur lui avec ces lambeaux de prose et de vers qu'il excellait à recoudre ensuite , sans que les sutures de son travail eussent moins d'éclat et de solidité que le reste de l'œuvre lentement mûrie et minutieusement ajustée phrase à phrase et mot à mot. On sait pourtant qu'André Cbénier transmit & plusieurs journaux un grand nombre d'écrits anonymes, pour demander la délivrance du roi, pour proclamer son innocence et son inviolabilité, pour protester contre les rigueurs excessives de sa prison au Temple, pour combattre en gémissant la fatale

Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 28.87% accurate

334 PROCÈS CÉLÈBRES. décision d'un procès criminel, dans lequel le roi devait infailliblement succomber sous les preuves accablantes tirées de V Armoire de fer. t Quand ce grand procès commença , son ardeur ne se ralentit point , malgré le danger que couraient les partisans avoués de Louis XVI : il alla trouver M. de Malesherbes et réclama l'honneur de partager avec lui le poids de la défense de F accusé. M. de Malesherbes accepta cette offre , sans permettre toutefois que son généreux auxiliaire se fit eonnaltre et apportât ainsi dans la cause du roi quelques fâcheux souvenirs du Supplément du Journal de Paris. Louis XVI, qui ne trouvait plus que des amis muets et consternés, fut profondément touché d'en rencontrer un , prêt à faire le sacrifice de sa liberté et de sa vie, quoiqu'il n'y fût pas obligé par la reconnaissance et le devoir. H eut confiance dans la plume d'André Ghénier, et il adopta, presque sans modification, les pièces de la défense rédigées par cette plume énergique et puissante qu'il avait déjà éprouvée au service de la royauté avant le 10 août. André Chénier était, en outre, un habile intermédiaire entre l'accusé et le parti royaliste ou modéré de l'Assemblée nationale. Lorsqu'il put prévoir la condamnation à mort, il tourna son unique espoir vers l1 Appel au peuple : ce fut lui qui écrivit , dans la nuit du 17 au 18 janvier, la lettre si noble et si touchante par laquelle Louis XVI, condamné, en appelait au peuple français du jugement porté en son nom; ce fut lui qui prépara en hâte, dans le cas où Digitizedby VjOOQ

The text on this page is estimated to be only 28.66% accurate

ANDRÉ CHENIER. 335 T Appel au peuple serait admis à la majorité des voix, plusieurs adresses à tous les citoyens , pour les supplier de* répondre à cet appel en cassant l'arrêt de la Convention. Mais T Appel au peuple fut rejeté, et la sentence de mort reçut son exécution. La conduite d'André Chénier dans le procès de Louis XVI avait eu certainement assez de témoins pour faire replaner sur sa tête cette accusation de suspect, à laquelle il n'avait échappé , après le 10 août, que par l'entremise de ses amis et de son frère : il consentit donc à se mettre en lieu de sûreté. Il se retira d'abord à Versailles, où il tomba gravement malade , sans doute par suite du chagrin qui le minait depuis la mort du roi. Sa maladie se prolongea plusieurs mois dans la solitude, où il vivait avec ses livres et ses travaux de poésie. Cependant il ne pouvait être indifférent aux angoisses de la France en proie à la Terreur; il brûlait de se retrouver en face des Jacobins , qui régnaient au milieu du sang et de la tyrannie ; comme il l'avait prédit , il les voyait se dévorer eux-mêmes , et il était déterminé à rentrer dans la politique active , dès que sa santé serait revenue. Sa convalescence le ramena enfin à Paris à la fin de l'année 1793. Il était réconcilié avec Marie-Joseph , et leurs opinions, jusqu'alors divisées, commençaient & se rapprocher et a s'entendre. Marie-Joseph n'aspirait qu'à se séparer violemment de Robespierre; l'auteur de Catus Gracckus, qui avait dit en 1792 i "Des loiê et dby Google

336 PROCES CÉLÈBRES. non du sang! souffrait autant que son frère sous le joug sanglant de la Terreur. Bien des dénonciations étaient certainement parvenues au Comité de Sûreté générale, contre l'ancien rédacteur du Supplément du Journal de Paris ; mais le nom de Chénier suffisait pour les faire écarter ou les amortir. D'ailleurs, les principaux ennemis d'André Gbénier étaient tombés victimes du gouvernement 'qu'ils avaient établi: Condorcet empoisonné, Marat assassiné de la main de Charlotte Corday, Pétion dévoré par les loups; Manuel et Brissot guillotiné; mais Collot-d'Herbois existait encore : Y histrion, inventeur du Triomphe des Suisses de Châteaueux , était tout-puissant à la Convention et dans les Comités révolutionnaires. Le 17 nivôse (6 janvier) 1704, André Chénier se trouvait en visite à Passy chez madame de Pastoret , quand le nommé Guénot , porteur d'ordre du Comité de Sûreté générale, se présenta pour arrêter cette dame. Il arrêta, en même temps, André Chénier, quoique celui-ci se réclamât de la Section de Brutus (quartier Montmartre), dont il était membre, et dont il avait une carte de sûreté, avec diverses autres attestations de civisme. Guénot prétendit être suffisamment autorisé à s'emparer de toutes les personnes suspectes dans la maison de madame de Pastoret , et fit subir un long interrogatoire à André Chéni'cr, qui refusa de signer le procès-verbal. Guénot, furieux de ce refus et des vives représentations qui l'accompagnaient, obtint du Comité révolutionnaire de la Commune de Passy l'orDigitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 21.98% accurate

ANDRÉ CHÉNIER. 337 dre de faire conduire le suspect à la prison du Luxembourg. Le concierge de cette prison ne voulut pas l'y recevoir, soit que les pièces de l'arrestation ne fussent pas en règle, soit que le nom de Chénier lui conseillât de faire preuve de déférence pour le frère d'un membre de la Convention. Le citoyen Duchesne, à la gardé de qui André Chénier avait été confié, le ramena devant Guénot, qui l'envoya sur-le-champ à la maison d'arrêt de SaintLazare, où le concierge ne fit pas difficulté de l'admettre. Néanmoins, l'écrou ne fut enregistré que le surlendemain, sous la date du 19 ventôse : cet écrou, qui renferme le signalement du prisonnier, est ainsi conçu : « André Chénier, âgé de trente et un ans, natif de » Constantinople, citoyen, demeurant rue de Ciéry, » numéro 97 ; » Taille de cinq pieds deux pouces, cheveux et sourcils noirs, front large, yeux gris bleus, nez moyen, v. bouche moyenne, menton rond, visage carré ; » Amené céans en vertu d'ordre du Comité révolu1 Nous devons des remerciements à M. Delessert, qui a bien voulu autoriser nos recherches dans les Archives de la Préfecture de Police, recherches secondées avec beaucoup d'obligeance et de zèle par le savant archiviste, M. Labbal ; cependant nous n'avons pas encore pu découvrir le dossier des pièces relatives à l'arrestation d'André Chénier à Passy, l'ordre du Comité de Sûreté générale, le procès-verbal du commissaire, etc. Ces pièces doivent être aux Archives du Royaume, où M. Teulet, un de nos plus laborieux paléographes, ne désespère pas de les trouver dans les papiers du Comité de Sûreté générale. 2? Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 29.89% accurate

338 PROCÈS CÉLÈBRES. » t ion n aire, Commune de Passy-lès-Paris , pour être » détenu par mesure de sûreté générale. » Signé : Boucherat , Cramoisi» , commissaires , n Guënot , porteur d'ordre du Comité de Sûreté gé» nérale. » Les écrous pendant la Terreur ne pouvaient être levés que par ordre du Tribunal révolutionnaire : les chances d'un jugement étaient telles, que le détenu le moins compromis devait s'estimer heureux d'être oublié dans sa prison. Marie-Joseph, consulté par son père sur les démarches à tenter en faveur d'André, lui conseilla, le supplia de n'en faire aucune et d'attendre un moment favorable : André était , du moins , en sûreté à Saint-Lazare, pourvu que son nom ne figurât pas dans les listes de Fouquier-Tinville. Dans le même temps, Sauveur Chénier, ex-adjutant général et chef de brigade sous Dumouriez, venait d'être arrêté dans le département de l'Oise et emprisonné à Beauvais : Sauveur Chénier, que le ministre de la guerre avait invité à quitter l'armée et à se retirer dans la commune de Breteuil, eut l'imprudence d'y vouloir prendre un rôle politique ; il adressa au député Isoré un Mémoire contre les aristocrates de Breteuil, en réponse à leurs dénonciations calomnieuses contre les plus fervents amis de la Constitution; ce Mémoire, signé par plusieurs membres du comité de surveillance et de la municipalité de Breteuil, fut renvoyé à l'examen d'André Dumont, représentant du peuple, commissaire dans le département de la Somme. André Dumont, cédante des influences dby Google

ANDRÉ CHÉNIER. 339 secrètes , et poursuivant dans Sauveur Chénier l'ami et le beau-frère du député Isoré, ordonna son incarcération, et le traduisit au Tribunal révolutionnaire, de Beauvais. Marie-Joseph eut encore le pouvoir de faire suspendre la mise en cause de son frère Sauveur Chénier. — Faites plutôt qu'on les oubl/e! répétait -il & son père, que conseillaient mal l'inquiétude et la douleur. Ce père, désolé, rédigea, à l'insu de Marie-Joseph, un Mémoire justificatif pour obtenir l'élargissement d'André, et fit passer ce mémoire sous les yeux du Comité de Sûreté générale, qui avait maintenu l'arrestation faite irrégulièrement par le commissaire Guénot. Ce Mémoire, qu'André Chénier avait peut-être dicté lui-même, fut son arrêt de mort : il contenait un simple exposé des faits. « André Chénier, domicilié chez son père, rue de Cléry, n° 97, se trouvant à Passy le 17 ventôse chez la citoyenne Pastoret , où il faisait visite , le citoyen Guénot, porteur d'ordre du Comité de Sûreté générale , y arriva avec un mandat concernant cette citoyenne. Comme il avait le pouvoir, à ce qu'il dit , d'arrêter toutes les personnes qui lui paraîtraient suspectes dans ladite maison, il arrêta, entre autres, André Chénier, qui se réclama inutilement de la Section de Brutus dont il est membre , et dont il avait une carte et plusieurs attestations de différents genres. . Ce commissaire lui fit subir un long interrogatoire , dont il fut dressé un procès-verbal qu'André Chénier refusa de signer, après en avoir fait observer les inDigitized by VjOOQIC

340 PROCÈS CÉLÈBRES. nombrables irrégularités. Ces observations et ce refus firent éclater le citoyen Gnénot en expressions de remportement le plus violent. Il obtint un ordre du Comité révolutionnaire de la Commune de Passy, qu'il signa , pour faire conduire ledit André Chénier au Luxembourg ; le concierge de cette maison , ayant trouvé quelque chose à reprendre dans la manière dont Tordre était expédié , refusa de recevoir le prisonnier. Sur quoi le citoyen Duchesne , à la garde de qui il avait été confié, l'ayant ramené vers le citoyen Guénot , ce dernier le fit transporter à la maison de Saint-Lazare , où il est détenu depuis ce temps. » Telles sont les circonstances de l'arrestation du citoyen André Chénier, comme il le constatera par Técrou de sa détention, par Tordre en vertu duquel il a été conduit à la maison d'arrêt , et par le témoignage des membres du Comité révolutionnaire de la Commune de Passy, présents à son arrestation. » Le citoyen André Chénier est un patriote dont la vie fut toujours irréprochable. Il se fit connaître et s'attira des inimitiés honorables par la franchise et le courage avec lesquels il dénonça, comme des intrigants, Brissot, Pétion, Manuel, Danton, sur lesquels son opinion est devenue l'opinion générale. Sous l'ancien régime, comme sous le nouveau, il a vécu, loin de toute ambition, dans l'étude et dans la retraite. Dans les deux dernières années , sa vie a été encore plus retirée : constamment soumis aux lois , étranger à toute intrigue , il allait quelquefois soigner sa santé dans la plus profonde solitude à Versailles , où plusieurs citoyens , ses voisins , rendront témoignage de

Digitized by VjOOQIC

ANDRÉ CHÉNIER. % 341 la vie qu'il a menée. 11 y a été malade plusieurs mois ; et c'est après sa convalescence que , de retour à Paris, le hasard Ta conduit en visite chez la citoyenne Pastoret. » Le soussigné, âgé de 72 ans, père d'André Chénier, reconnu pour très-bon citoyen à la Section de Brutus , soumet ces observations à la Commission chargée de l'examen des détentions. Il espère que les citoyens, membres de cette Commission, approuveront les représentations d'un père irréprochable , qui réclame un fils irréprochable et privé depuis trois mois de la liberté qu'il n'a jamais mérité de perdre. » Ce fatal Mémoire produisit un effet bien opposé à celui qu'en espérait le père d'André Chénier ; car il attira l'attention du Comité de Sûreté générale sur un détenu qui n'était probablement pas inscrit sous son véritable nom dans les listes des suspects, remises à l'accusateur public. Ce nom frappa peut-être les yeux de Collot-d'Herbois , qui balançait alors la puissance de Robespierre, et qui disposait , à son gré , de Fouquier-Tinville et de la guillotine. Collot-d'Herbois ne pouvait pas avoir oublié les démentis et les injures du fougueux adversaire de la fête des Suisses de Châteauneuf. Quoi qu'il en soit, André Chénier se trouva en-« loppé dans la Conspiration des Prisons , cette conspiration imaginaire qui ne fut qu'une horrible calomnie inventée pour donner une nouvelle activité à la Terreur et pour vider les prisons de Paris , avec quelque apparence de justice régulière qui avait manqué aux massacres de septembre 1792. Digitized by VjOOQIC

342 PROCÈS CÉLÈBRES. Il est présumable aussi qu'André Chénier, pendant une détention de plusieurs mois à Saint-Lazare, s'était fait remarquer plus d'une fois parla hardiesse de ses opinions et avait été dénoncé par ces ignobles espions qui , vivant au milieu des détenus , se chargeaient de pourvoir chaque jour aux exigences sanglantes du Tribunal révolutionnaire. André Chénier s'occupait alors de revoir, de compléter et de mettre en ordre ses poésies , qu'il voulait publier au sortir de prison : il en composa même la préface ; mais on dressait son acte d'accusation sous les yeux de Fouquier-Tinville , et l'on se hâta tellement de le traduire au Tribunal révolutionnaire , qu'on le confondit avec son frère Sauveur Chénier, en lui imputant des faits qui avaient motivé l'arrestation de ce dernier, emprisonné encore à Beauvais et menacé aussi d'un arrêt de mort. L'acte d'accusation dans lequel André Chénier était désigné comme ex-adjudant général et chef de brigade sous Dumouriez, qualification appartenant à Sauveur Chénier, faisait mention du Mémoire que celui-ci avait rédigé contre quelques habitants de la commune de Breteuil , et attribuait ce Mémoire , ainsi que le trouble qu'il avait causé dans cette Commune, à l'auteur même du Supplément du Journal de Paris en 1791 et 1792. Cette erreur dans l'identité des personnes aurait dû détruire l'effet d'un pareil acte d'accusation, si elle eût été signalée et constatée en temps opportun. Il paraît cependant que cet acte, daté du 3 thermidor Digitized by VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 27.17% accurate

ANDRÉ CHÉNIER. 343 (21 juillet) *, n'avait pas encore été rectifié, lorsque l'huissier du tribunal révolutionnaire vint le signifier à André Chénier, transféré de Saint-Lazare à la Conciergerie dans la journée du 6. Son écrou sur le registre de cette prison,, qui servait de vestibule à l'échafaud , comprend les noms plus ou moins défigurés des victimes destinées à la fournaise du lendemain, u Et le 6 thermidor de Tan second de la Répu» blique, les nommés Roucher, André Chénier, » Maillet, Tink, ex- baron, Montalembert , Audetot, » Gartel, Monterès, Roquelaure, Créqui- Montmo» rency, Dolchy, Serre, Bourdeuil, Koesman, Coi» trelle, Raoulx, Dartigues, Gauthier-Sain t- Prest , n Hébert , Content , Dussy , Malganne , Buquet , Len» fant , Toussaint Meignier , Voyot , - Léonard Selle , » tous actuellement détenus en la maison d'arrêt de » la Conciergerie, ont été , par moi , huissier au Tri» bunal révolutionnaire, soussigné, écroués et re» commandés sur le présent registre, en vertu d'un » acte du citoyen Section.... et d'une or» donnance de prise de corps , rendue cejourd'hui » par le Tribunal , dûment signée , et à la requête du » citoyen accusateur public dudit Tribunal, lequel » fait élection de domicile en son parquet , sis près » icelui ; pour , par les susnommés , rester en la mai» son de céans comme en maison de justice, et ce » jusqu'à jugement définitif; et je les ai laissés à la n garde du citoyen Richard, concierge, lequel s'en 1 Cet acte porte au crayon la date du 3 thermidor sur la minute ; mais ou l'a remplacée par la date du 6, avec de l'encre. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 28.23% accurate

344 PROCÈS CÉLÈBRES. » est chargé et a promis les représenter, quand il en » sera requis ; et je leur ai, en parlant à leurs personnes entre les deux guichets comme lieu de » liberté , laissé à chacun séparément copie de l'acte » d'accusation, de l'ordonnance et du présent. n Château. » On suppose qu'André Chénier, en recevant copie de l'acte d'accusation où il figurait au lieu et place de son frère , éleva quelques vagues objections sur l'identité de personne; car le passage concernant Sauveur Chénier fut biffé avant la comparution de l'accusé au Tribunal, et l'on glissa, dans les questions qui devaient être soumises aux jurés, certaines particularités relatives & la vie politique d'André Chénier. Dans tous les cas, vingt-quatre heures à peine s'écoulèrent entre la translation d'André Chénier à la Conciergerie et l'exécution de sa sentence. Eut-il le temps de faire prévenir sa famille et ses amis ? Marie-Joseph , qui se reposait avec confiance sur les précautions qu'il avait prises pour faire oublier le prisonnier de Saint-Lazare, et qui avait besoin des démarches les plus persévérantes pour défendre le prisonnier de Beauvais contre la haine du représentant Dumont, fut-il seulement averti du péril imminent que courait André Chénier? Marie-Joseph dénoncé lui-même, dit M. Daunou, cité, recherché, inscrit à son rang sur l'une des pages de la liste des proscriptions, n'en devint que plus ardent à solliciter la délivrance de ses frères; mais peut-être était-il trop tard , lorsqu'il sut Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 24.31% accurate

ANDRÉ CHÉNIER. 345 que le malheureux André allait être jugé? Peut-être même le sang avait-il coulé, quand il entendit l'appel de son frère qui lui criait : « Sauve-moi ! » « Si quelqu'un, dit encore M. Daunou, qui a connu les hommes et vu de près les événements ; si quelqu'un , le 7 thermidor , avait, en effet, le moyen de sauver ses parents les plus chers , - assurément un tel crédit , une telle puissance n'appartenaient point à celui qui périssait lui-même, si ce régime sanguinaire eût duré quinze jours de plus. » André Chénier avait peu d'espoir dans l'issue d'un procès où il allait porter tout le poids de l'ancien Journal de Paris : il ne fit sans doute aucune tentative pour gagner du temps et obtenir une remise de la cause , en protestant contre les irrégularités de l'acte d'accusation ; il employa la matinée du 7 thermidor à relire ses manuscrits et à y ajouter ces beaux vers , qui furent son dernier soupir poétique : Comme un dernier rayon , comme un dernier zéphirc Anime la fin d'an beau jour, Au pied de l'échafaud j'essaye encor ma lyre : Peut-être est-ce bientôt mon tour ! Peut-être avant que l'heure , en cercle promenée , Ait posé sur l'email brillant , Dans les soixante pas où sa route est bornée , Son pied sonore et vigilant , Le sommeil du tombeau pressera mes paupières ! Avant que de ses deux moitiés Ce vers que je commence ait atteint la dernière , Peut-être en ces murs effrayés Le messenger de mort , noir recruteur des ombres , Escorté d'infâmes soldats, Remplira de mon nom ces longs corridors sombres. . . .

Digitized by VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 25.76% accurate

346 PROCÈS CÉLÈBRES. Il n'acheva pas : son nom retentit sous les voûtes de la Conciergerie, et il fut conduit au Tribunal révolutionnaire avec son ami Roucher, qui avait partagé sa détention à Saint-Lazare , et avec vingt-cinq autres accusés, hommes et femmes, qui devaient partager - son supplice, à l'exception d'un seul, que sauva la recommandation d'un cordonnier patriote auprès de Coffinhal, un des jurés. André Chénier était recommandé par Collot-d'Herbois. Les jugements du Tribunal révolutionnaire ne traînaient guère en longueur : pas d'interrogatoire, pas d'avocat, pas de plaidoyer ; l'identité de l'accusé reconnue , on lisait l'acte d'accusation , on soumettait aux jurés les questions du verdict à prononcer, et on appliquait la loi. André Chénier fut condamné si précipitamment, qu'on ne prit pas même le temps de corriger l'incroyable erreur de l'accusateur public , qui lui avait attribué l'état et les qualités de son frère. André Chénier n'a peut-être pas réclamé contre cette erreur, de peur de perdre son frère Sauveur avec lui. . Voici le texte du jugement * qui renferme l'acte d'accusation et la déclaration du juré : il y manque 1 Nous devons la communication de ce jugement à M. Terrasse, chef de la section judiciaire des Archives, au Palais de Justice, çt nous lui témoignons ici notre reconnaissance. Nous avons espéré que le dossier de ce jugement nous offrirait quelques pièces importantes à l'appui , dépositions de témoins , dénonciations , interrogatoires, procès-verbaux, etc. ; mais il ne renferme que les minutes de l'acte d'accusation et de la déclaration des jurés , ainsi que la lettre étrange qui motiva la mise en liberté d'un seul des accusés.

Digitized by VJOOQIC

ANDRE CHENIEB. 347 toutefois un extrait du procès-verbal de son exécution , lequel ne fut jamais levé par suite des changements survenus deux jours après dans le personnel des tribunaux. Ce jugement a l'air d'avoir été tout dressé avant que les accusés comparussent à la barre, puisque Coffinhal y ajouta de sa main , après coup , une note finale constatant que le nommé Au pliant était seul excepté dans la réponse du juré, réponse qui est dite plus haut affirmative pour tous. « Vu par le Tribunal révolutionnaire l'acte d'accusation dressé par l'accusateur public près icelui, contre Jean-Antoine Roucher, André Chénier, Louise-Elisabeth Matis, femme Maillet, Frédéric Trenck, Gratien Montalembert, Charles-Agar-Henri-Houdetot, Charles-Henri-Louis Gastel, Claude-François Moncrief, François-Rose-Barthélemy Bessuejoulx-Roquelaure, Charles-Alexandre Créqui, dît Montmorency, Charles Dolcy , Louis Serr, Henri-Joseph Bourdeil, Louis-Yalentin Goetzmann , Joseph-François-Marie Coatarel , Joseph Raoul , Marie-Marthe Chariot d' Artigues, veuve Maron, Jeanne-Marie Paume, femme Gauthier-Saint-Prés, Pierre Hébert, Louis-Jean-Charles Dassy, Pierre-Etienne Constant, François Buquet, Jean Maldagne, François Auphant, Toussaint Megnier, Jean-Nicolas Voyot et Léonard Selle, et dont la teneur suit : » Antoine Quentin Fouquier, accusateur public du Tribunal révolutionnaire , expose qu'en vertu d'arrêté du Comité de Salut public de la Convention nationale , Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 27.67% accurate

348 PUOCÈS CÉLÈBRES. » Jean-Antoine Roucher, hommes de lettres, Agé de -48 ans, né à Montpellier, département de l'Hérault, demeurant à Paris, rue des Noyers, n° 24, Section du Panthéon ; » André Chénier, âgé de 31 ans, né à Constantinople, homme de lettres, ex-adjudant général et chef de brigade sous Dumouriez , demeurant rue de Cléry, etc., etc., etc.; » Ont tous été traduits au tribunal révolutionnaire comme prévenus de s'être déclarés les ennemis du peuple, par des complots, trames et manœuvres contre-révolutionnaires ; » Qu'examen fait des pièces adressées à l'accusateur public , il en résulte que les prévenus , tous détenus dans la maison d'arrêt de Saint-Lazare, ont été les complices de la conspiration, dont Allain, Selle et Isnard, frappés du glaive de la loi; étaient les chefs f et dont les détails , le but et les moyens sont connus du Tribunal : tous devaient seconder les principaux chefs et se procurer par la violence une liberté dont ils ne devaient user que pour consommer les plus grands forfaits ; et ces trames , ces complots , ne sont que la suite de tous ceux que les prévenus n'ont cessé de former depuis le commencement de la Révolution. En effet, Roucher et Chénier n'ont-ils pas été les écrivains stipendiés du Tyran, pour égarer et corrompre l'esprit public et préparer tous les "frimes du despotisme et de la tyrannie? N'étaient-ils pas, en 1791 et 1792, les salariés de la Liste civile et les mercenaires du Comité autrichien, pour provoquer, en les diffamant, en les calomniant, la Digitized by VjOOQIC

ANDRÉ CHÉNIER 349 dissolution des Sociétés populaires et la proscription de tous les patriotes qui en étaient membres? N'étaient-ce pas eux qui, émules des Royou, des Fontenay, des Durosoy, rédigeaient le Supplément du Journal de Paris, où , sous apparence de soutenir des prétendus principes constitutionnels , on préparait la contre-révolution * ? » Depuis, Chénier, ayant cherché comme bien d'autres traîtres à se soustraire à la surveillance des autorités publiques , s'est confondu parmi ses défenseurs , où il a eu le grade d'adjudant général, chef de brigade de V armée du Nord; il paraît qu'il a secondé le plus adroitement qu'il a pu les trahisons de l* infâme Dumouriez, avec lequel il a eu des liaisons les plus intimes; mais, après la défection du traître Dumouriez, il s'est occupé de laisser ignorer la part qu'il y avait prise. Cependant les soupçons que sa conduite avait élevés déterminèrent le ministre à le suspendre et à lui ordonner de se retirer dans la Commune de Breteuil : là, il intrigue, il cherche à diviser les citoyens , à y jeter le ferment de la guerre civile; il calomnie les autorités constituées dans un Mémoire calomnieux 2 qu'il fait signer par des ci1 Tout ce qui suit, imprimé^en italique, se trouve raturé comme nul sur la minute du jugement. 3 Ce Mémoire , qui est bien réellement de Sauveur Chénier et non d'André, faisait partie de la collection des autographe* du bibliophile Jacob; il portait, outre la signature de Sauveur Chénier, celles de Jean Mouret, du Comité de Surveillance, JeanBaptiste La Forge , Alexis Dufour, Antoine Doby, officiers municipaux.

Digitized by VjOOQlC

330 PROCÈS CÉLÈBRES. toyens qu'il trompe et qu'il égare ;wnftn il adresse ce Mémoire au Comité de Sûreté générale, qui le renvoie au Représentant du Peuple commissaire dans le département dé la Somme, pour en vérifier le contenu ; mais, à la Ucture publique de ce Mémoire, le peuple indigné en confond l'auteur; les signataires avouent qu'ils ont été trompés et surpris par Chénier , et le représentant du Peuple fait arrêter l'auteur de cette trame contre-révolutionnaire et le fait traduire au Tribunal, ... » D'après l'exposé ci-dessus , l'accusateur public a dressé la présente accusation contre les y dénommés, pour s'être déclarés les ennemis du Peuple, en entretenant des intelligences et correspondances avec les ennemis intérieurs et extérieurs de la République, en leur fournissant des secours en hommes et en argent , pour favoriser le succès de leurs armes sur le territoire français ; comme aussi , en participant aux complots, trames et assassinats du Tyran et de sa femme contre le Peuple français , notamment dans les journées des 28 février 1791 et 10 août 1792; et encore, en conspirant dans la maison d'arrêt dite Lazare, à l'effet de s'évader et de dissoudre, par le meurtre et l'assassinat des Représentants du Peuple , et notamment des membres des Comités de Salut public et de Sûreté générale, le gouvernement républicain et rétablir la royauté ; n En conséquence, l'accusateur public requiert ^u'il lui soit donné acte , par le Tribunal assemblé , de la présente accusation, et qu'il soit ordonné qu'à Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 28.31% accurate

ANDRÉ CHÉNIER. 351 la diligence et par l'huissier du Tribunal ,
porteur de l'ordonnance à intervenir , les susnommés soient pris au corps et
écroués sur les registres de la maison d'arrêt où ils sont détenus , pour y
rester comme en maison de justice, et ainsi, que la présente ordonnance soit
notifiée. « Fait au cabinet de l'accusateur public, le 6 thermidor an II de la
République française une et indivisible. » Signé : A. Q. Fouquier. »
L'ordonnance de prise de corps rendue le même jour par le Tribunal contre
les susnommés, et le procès-verbal d'écrou de leurs personnes sur les
registres de la maison de la Conciergerie par l'huissier du Tribunal porteur
d'icelle ; » La déclaration du juré de jugement, portant qu'il est constant que
» Jean-Antoine Roucher, André Chénier, etc., * » Sont tous convaincus de
s'être déclarés les ennemis du Peuple, en participant à tous, les crimes,
commis par le Tyran , sa femme et sa famille , dans les journées du 28
février 1791 , du 20 juin et 10 août 1792; en insultant les patriotes; en
approuvant le massacre du Champ-de-Mars et les tyrannies exercées sur les
patriotes qui avaient échappé au massacre; en écrivant contre la fête de
Ghâteauvieux , contre la Liberté et en faveur de la Tyrannie; en entretenant
des correspondances avec les ennemis intérieurs et extérieurs de la
République ; en discréditant les assignats ; enfin en conspirant dans la

maiDigitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 27.63% accurate

352 PROCÈS CÉLÈBRES. son d'arrêt de Lazare, à l'effet de s'évader et de dissoudre , par le meurtre et l'assassinat des Représentants du Peuple, notamment des membres des Comités de Salut public et de Sûreté générale, le gouvernement républicain et rétablir la royauté en France ; » Le Tribunal , après avoir entendu l'accusateur public sur l'application de la loi, condamne les susnommés à la peine de mort , conformément aux articles 4, 5 et 7 de la loi du 22 prairial dernier, ainsi conçus , dont lecture a été faite : » Art. 1 . Le Tribunal révolutionnaire est institué pour punir les ennemis du Peuple ; » Art. 5. Les ennemis du Peuple sont ceux qui cherchent à anéantir la Liberté publique , soit par la force , soit par la ruse ; » Art. 7. La peine portée contre tous les délits dont la connaissance appartient au Tribunal révolutionnaire , est la mort ; » Déclare les biens desdits condamnés acquis à la République , conformément à l'article 2 du titre 11 de la loi du 10 mars dernier, dont lecture a été faite; » Ordonne qu'à la requête et diligence de l'accusateur public , le présent jugement sera mis à exécution dans les vingt-quatre heures sur la place publique de la barrière de Vincennes ; qu'il sera imprimé, publié et affiché dans toute l'étendue de la République et partout où besoin sera. » Fait et prononcé en l'audience publique du Tribunal , le 7 thermidor an II de la République française une et indivisible , où étaient les citoyens CofDigitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 26.75% accurate

ANDRE CHENIER. 353 4 1 fin liai , vice-président , Maire, Deliége et Félix, juges, ',-p qui ont signé la présente minute avec le greffier. sjf Rayé trente lignes et neuf mots nuls. M » Menot, greffier. » La déclaration du juré est affirmative sur tous 0 les accusés, à Y exception de François Hauphant , en^ vers lequel elle est négative. A Paris, le 7 thermidor3lii an II de la République française une et indivisible. ® » COFFINHAL. lli; » Menot , commis greffier. » André Chénier et ses compagnons d'infortune monf tèrent dans les charrettes, à la sortie du Tribunal révolutionnaire ; il fut exécuté le second, après Roucher, , à six heures du soir. Son nom parut dans le Bulletin des Guillotinés , avec la simple qualification d'homme de lettres. Cette mort empoisonna le reste de la vie de MarieJoseph Chénier : la calomnie s'arma de ce triste sujet, pour lui déchirer le cœur, en l'accusant d'avoir impitoyablement abandonné son frère, et même de l'avoir livré à ses ennemis ! , Marie-Joseph a répondu une seule fois à ces infâmes insinuations,' dans son Epître à la Calomnie, \ qui parut en 1797; mais sa justification ressortit plus éclatante encore de ces paroles que prononça ;. sur sa tombe un de ses contemporains , M. Arnault , qui savait dire la vérité : « Chénier fut désigné comme complice d'un meurtre ! 23 Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 29.43% accurate

354 PROCÈS CÉLÈBRES. qu'il n'avait pu empêcher : celui de son frère. C'était une consolation pour des âmes exaspérées, que d'outrager la Nature , afin de trouver un crime de plus dans le parti contraire. On osa ordonner le remords à un cœur déchiré de regrets. » Si ces regrets , que Chénier exprima depuis en vers si touchants , laissaient encore quelques doutes sur son innocence ; s'il était -encore besoin de le justifier, après la plus éloquente des justifications, j'ajouterais... Mais non : laissons là de froids raisonnements qui ne feraient que provoquer des raisonnements plus froids encore. Un seul fait en dira plus que tout ce qu'on a dit, que tout ce qu'on pourrait dire. » Dans sa douleur , Chénier se réfugia entre les bras de sa mère , qui a vécu , qui est morte dans les siens. Mères, c'est vous que j'en atteste! Le sein d'une mère n'eût-il pas été pour jamais fermé au repentir même d'un fils qui l'aurait si atrocement déchiré? » M. Arnault, dans une notice biographique imprimée en tête des Œuvres complètes de M. J. Chénier, donne encore plus de force à sa protestation contre cette abominable calomnie. C'est une réfutation raisonnée , complète , après laquelle il n'y a plus même de soupçons possibles. « Je me suis déjà élevé contre cette infâme accusation ; je l'ai combattue , je l'ai tuée sur la tombe même de Chénier par des arguments sans réplique pour toutes les âmes honnêtes , car ils sont tirés de la Nature. On l'a ressuscitée : je la combattrai de nouveau avec l'espérance de vaincre ; car je la comDigitized by VjOOQIC

ANDRÉ CHÉNIBH. 355 battraï par des faits dont je puis parler avec certitude : je n'atteste rien que je n'aie vu. » Une tendre amitié me liait dès lors avec F un des plus grands compositeurs dont la France puisse s'honorer, avec ce Méhul, qu'il est superflu de louer, quand on l'a nommé. Il se passait peu de jours où je n'allasse le voir. Je rencontre chez lui, un matin, Chénier, qui tf admirait pas moins que moi le génie de cet homme incomparable , et venait le prier de mettre en musique le Chant du Départ, qui fut entendu pour la première fois dans les champs de Fleurus , le jour même de la victoire. . » Indépendamment de ce qu'il y exprimait ses propres sentiments , Chénier espérait , par ce chant , fléchir les bourreaux , et faire tomber de leurs mains la hache levée sur André, qui avait été jeté en prison, et se trouvait , pour ainsi dire , à la porte du Tribunal révolutionnaire : c'était être au pied de l'échafaud. Mais ni les chants , ni les sacrifices , ni les prières , ne désarmaient ces cœurs sans pitié. » Chaque jour , Chénier allait solliciter pour son frère ; chaque jour , désespéré des refus qu'il avait recueillis, il revenait chercher près de Méhul, non pas des consolations , mais de la compassion ; et , le lendemain , cet homme , dont l'amitié avait brisé le caractère hautain , s' abaissant à de nouvelles supplications , retournait encore implorer les arbitres du sort de quiconque vivait alors en France; arbitres inexorables, qui, pour toute réponse, lui répétaient: « Au lieu de songer à sauver ton frère, songe à te sauver toi-même, d Digitized by VjOOQIC

356 PROCÈS CÉLÈBRES. » La révolution de Thermidor les eût sauvés tous les deux, si elle se fût accomplie quarante-huit heures plus tôt : André Chénier périt le 7, et Marie-Joseph Chénier fut du nombre des infortunés que la journée fatale au tyran vengea sans les consoler. » Réintégré, par la révolution du 9 thermidor, dans le crédit qu'il n'avait perdu que parce qu'il avait osé prêcher la modération , Chénier usa de ce crédit pour adoucir du moins les malheurs d' autrui. Personne ne réclama vainement son appui. Que de familles durent à ses sollicitations la prompte liberté d'un père, d'une mère ou d'un frère! C'est en soulageant le malheur des autres , qu'il cherchait à se distraire du sien. » Il fut un des législateurs les plus ardents à poursuivre la punition des fauteurs du Comité de gouvernement; mais l'horreur qu'il portait à ces prétendus républicains ne l'avait pas détaché de la République. Les hommes qui voulaient la destruction de cet ordre de choses trouvèrent donc en Chénier peu de complaisance pour leurs projets. D'atroces accusations s'élevèrent dès lors contre lui : diffamant l'homme qu'ils ne pouvaient séduire, des écrivains de parti l'accusèrent d'avoir été complice des tyrans dont il avait été victime. Entretenant en lui, par une calomnie incessamment répétée, le souvenir d'un malheur qu'on craignait qu'il oubliât, un journal¹, que je n'ai pas besoin de nommer, lui adressait tous les l' La Quotidienne, fondée et dirigée par M. J. Mi chaud, depuis membre de l'Académie française. Digitized by VjOOQlC

The text on this page is estimated to be only 29.47% accurate

ANDRE CHENIER. 357 jours cette question que Dieu lit au premier des assassins : « Caïn, qu as-tu fait de ton frère? » C'est ici le lieu de raconter une anecdote qui est bonne à publier, ne fût-ce que parce qu'elle fait connaître dans quels excès de lâcheté on peut être entraîné par l'esprit de parti. » Un des fondateurs de la feuille que je signale à l'horreur de tout honnête homme, faisait chez moi, après la mort de Chénier, l'éloge du talent et aussi celui du caractère de ce grand écrivain. « Vous voilà donc enfin juste, dis-je à cet apologiste; l'esprit de parti ne vous aveugle donc plus? — Il ne m'a jamais aveuglé : telles ont toujours été mes opinions sur Chénier, me répondit en souriant ce galant homme. — Mais, pendant dix-huit mois, ne l'avez-vous pas journellement accusé d'avoir fait égorger son frère? Avez-vous donc cru 6e fait réel ? — Moi ! pas un moment. — Pourquoi donc ces accusations quotidiennes? — Vous me le demandez? me dit-il avec un regard où se peignait autant de malice que de pitié ; vous n'entendez rien à la politique, je le vois. — Eh bien? — Sachez que, quand il s'agit de ruiner dans l'opinion un homme important du parti contraire, tous les moyens sont bons. Chénier était un des appuis du parti républicain; voulant la ruine de ce parti, nous avons fait tout pour discréditer un de ses chefs, pour le démonétiser j voilà Hou te l'histoire. » » Cet aveu , naïvement atroce T je ne suis pas la seule personne à qui il ait été fait. Feu Gingucné le reçut aussi, et ce n'est pas sans rougir, m'a-t-il dit; *Digitized by VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 29.42% accurate

958 PROCÈS CÉLÈBRES. car, en fait de politique semblable , il était aussi novice que moi, soit dit sans le déprimer. » Chénier réfuta cette calomnie par des vers aussi touchants qu'harmonieux.. Il n'est pas possible de les lire sans se laisser convaincre par ce chant d'innocence pt de douleur. » Il y a trente ans que ces vers sont publiés. Quoiqu'ils soient devenus classiques , madame de Genlis ne les a probablement pas lus. Autrement, aurait-elle osé reproduire les lâches interprétations qu'ils réfutent si puissamment? « Il a eu le tort beaucoup plus grave, dit cette «dame1, à la suite de quelques reproches qu'elle » adresse à Chénier, de laisser périr son malheureux » frère qu'il aurait pu sauver, en employant son cré» dit sous le règne de la Terreur. On a même dit » généralement qu'il avait participé à sa condamna» tion; ce que je ne puis croire; mais cette odieuse « imputation fut accréditée dans le temps par son «silence, car il aurait pu sans danger se justifier » autrement. » » Renvoyons , pour toute réponse , madame de Genlis à Fépître sur la Calomnie , publiée à l'époque où Chénier est accusé de s'être tu; ou, plutôt, transcrivons ceux des vers de cette épître qui sont relatifs au fait que nous examinons ici. Si madame de Genlis aime les bons vers, elle ne lira pas ceux-là sans plaisir, et nous aurons flatté son goût, tout en éclairant sa justice : Dans ses Mémoires. dbbyGoogfe

The text on this page is estimated to be only 25.24% accurate

ANDRÉ CHÉNIER. 359 Narcisse et Tigellin , bourreaux
législateurs , De ces menteurs gagés se font les protecteurs. De toute
renommée envieux adversaires , Et d'un parti cruel plus cruels émissaires,
Odieux proconsuls , régissant par des complots . Des fleuves consternés ils
ont rougi les flots ; J'ai vu fuir i leur nom les épouses tremblantes ; Le
Moniteur fidèle , en ses pages sanglantes , Par le souvenir même inspire la
terreur, Et dénonce à Clio leur stupide fureur. J'entends crier encor le sang
de leurs victimes ; Je lis en traits d'airain la liste de leurs crimes ; Et c'est
eux qu'aujourd'hui l'on voudrait excuser! Qu'ai-je dit? On les vante ! et l'on
m'ose accuser! Mais , jouet si longtemps de leur lâche insolence , Proscrit
pour mes discours , proscrit pour mon silence ; Seul, attendant la mort,
quand leur coupable voix Demandait à grands cris : du sang et non des lois!
Ceux que la France a vus ivres de tyrannie , Ceux-là mêmes , dans l'ombre ,
armant la calomnie , Me reprochent le sang d'un frère infortuné , Qu'avec la
calomnie ils ont assassiné ! L'injustice agrandit une âme libre et fière. Ces
reptiles hideux , sifflant dans la poussière , En vain sèment le trouble entre
son ombre et moi : Scélérats ! contre vous elle invoque la loi. Hélas ! pour
arracher la victime aux supplices , De mes pleurs chaque jour fatiguant vos
complices , J'ai courbé devant eux mon front humilié ; Mais ils vous
ressemblaient : ils étaient sans pitié ! Si , le jour oit tomba leur puissance
arbitraire , Des fers et de la mort je n'ai sauvé qu'un frère , Qu'au fond des
noirs cachots Dumont avait plongé , Et qui deux jours plus tard périssait
égorgé , Auprès d'André Chénier avant que de descendre , J'élèverai la
tombe où manquera sa cendre, Mais où vivront du moins , et son doux
souvenir, Et sa gloire , et ses vers , dictés pour l'avenir. Là, quand de
thermidor la septième journée dby Google

The text on this page is estimated to be only 25.59% accurate

360 PROCES CELEBRES. Sous les feux du Lion ramènera l'année, 0 mon frère ! je veux , relisant tes écrits , Chanter l'hymne funèbre à tes mânes proscrits. Là , tu verras souvent , près de ton mausolée , Tes frères gémissants , ta mère désolée , Quelques amis des arts , un peu d'ombre et des fleurs : Et ton jeune laurier grandira sous mes pleurs. » Je le demande à madame de Genlis : en conscience , Fauteur de ces vers-là peut-il être , de quelque façon que ce soit, coupable d'un fratricide? Qu'elle ne s'obstine donc pas à se faire l'écho d'une calomnie désavouée par les gens même qui l'ont fabriquée, l'écho des plus dégoûtantes déclamations révolutionnaires? Tarder plus longtemps à se rétracter, ne serait-ce pas manquer de bonne foi , et , qui pis est peut-être pour une dame de si bon ton , manquer de bon goût? » Pour épuiser tout ce qui nous reste à dire au sujet des attaques que livre madame de Genlis à la mémoire de Chénier, nous l'engagerons aussi à s'assurer de la vérité des anecdotes dans lesquelles elle le fait figurer , ou du moins à ne pas les dénaturer, en altérant* leurs détails, comme elle le fait dans l'anecdote suivante : « Cette horrible exagération d'une mauvaise ac» tion, dit-elle à la suite de l'imputation que nous » venons de signaler, donna lieu à une anecdote » très-vraie et très-curieuse. La célèbre actrice made» moiselle Dumesnil existait encore à cette époque, » mais elle était très-vieille. M. Chénier, sans l'avoir » jamais vue , sans se faire annoncer, se rendit un Digitized by VjOOQIC

ANDRÉ CHÉMER. 361 » malin chez elle. Il la trouva dans son lit, et si » souffrante, qu'elle ne répondit rien à ce qu'il lui » dit d'obligeant. Cependant M. Chénier la conjura » de lui dire uniquement un vers, un seul vers d'une » tragédie, afin, disait-il, qu'il pût se vanter de l'a» voir entendue déclamer. Mademoiselle Dumesnil , » faisant un effort sur elle-même , lui adressa ce vers » de l'un de ses plus beaux rôles : • Approchez-vous , Néroo , et prenez votre place*. » » Madame de Genlis aurait tort de mettre historique au bas de cette histoire. Rien de moins exact que cette version. Le hasard a voulu que j'aie eu connaissance de la visite faite par Chénier à mademoiselle Dumesnil , le jour même où elle a eu lieu , et que j'en aie tenu le récit de Dugazon, qui, avec madame Vestris, avait servi d'introduitcur à Chénier près de la camarade de Lekain. Il en résulte d'abord que Chénier ne se présenta pas seul ; il en résulte , de plus , que , si pressée vivement par lui et par eux de déclamer quelque chose , mademoiselle Dumesnil , qui les avait reçus avec obligeance , déclama le vers cité par madame de Genlis , et le déclama avec un accent admirable , ce fut sans aucune intention malveillante. Le hasard seul avait placé sur ses lèvres ce vers qu'elle récita pour complaire à un poète illustre , dont elle réclamait , en ce moment même , le crédit, par suite de l'état de détresse où la, Révolution l'avait jetée. Peut-être mademoiselle Dumesnil , dans l'isolement où elle vivait, ignorait-elle même Digitized by VjOOQIC

362 PROCÈS CÉLÈBRES. F existence des calomnies exhumées aujourd'hui par madame de Genlis. Enfin, l'espèce d'énergie que supposerait l'intention qu'on lui prête est tout à fait incompatible avec la bonté qui faisait le fond de son caractère, bonté que le temps ne fait qu'accroître dans les bons cœurs , et qui est la véritable grâce de la vieillesse. n Tout cela se passait, au reste , pendant que madame de. Genlis habitait Altona. Les nouvelles de France ne lui arrivaient pas là sans avoir été altérées par l'esprit de parti : elle est donc excusable d'avoir cru ces faits , quand on les lui a racontés ; mais est-elle excusable , quand elle s'est déterminée à les écrire , de les avoir donnés pour véritables , sans s'être assurée s'ils étaient en effet conformes à la vérité ? » Il importe à la mémoire d'André Chénier que celle de Marie-Joseph soit pleinement justifiée , car, autrement, il faudrait croire que la haine et l'envie avaient divisé deux frères .qui étaient dignes, l'un et l'autre, de s'aimer et de se comprendre, tous deux animés des sentiments les plus nobles et les plus désintéressés, tous deux passionnés pour la liberté, les lettres et les arts , tous deux hommes de cœur et de génie, tous deux poètes. 1840. FIN. Digitized by VjOOQIC

The text on this page is estimated to be only 18.35% accurate

TABLE DES MATIERES. Le maréchal de Rays 1 Gutenberg 111
La comtesse de Chateaubriand. 145 La veuve de Molière 205 Le marquis de
Sade 223 Gamain 245 Marat 279 André Chômer 303 FIN DE LA TABLE
DES MATIÈRES. dby Google

The text on this page is estimated to be only 29.00% accurate

Digitized by VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 29.00% accurate

Digitized by VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 25.67% accurate

Digitized by VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 29.00% accurate

Digitized by VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 25.33% accurate

Digitized by VjOOQLC

The text on this page is estimated to be only 8.00% accurate

MAY 6 '87; DEC 15 .00

The text on this page is estimated to be only 1.00% accurate

t» f < ^ ■ _